265 **Guerre de Sept ans.** — 241 let. ou pièces adressées au marquis de Langeron ; 1759-62 ; environ 565 pages, cachets. 300 »

Importantes correspondances dont voici une courte analyse : *Rochechouart* (Jean-Louis-Roger, marquis de), de la branche des barons de Clermont, né en 1717, colonel du régiment d'Aquitaine, brigadier des armées du roi, menin du dauphin, marié en 1751 à Charlotte de Faulcon de Rys ; durant la guerre de Sept ans, il commanda en second dans Cassel. — 11 let. aut. ; Cassel, 1760-62, 34 pages. — Lettres datées de Cassel ; il parle de la bataille de Clostercamp, des opérations du duc de Broglie autour de Gœttingen ; du siège de Cassel. — *Drouville* (A. de Gastinois, seigneur de), en Lorraine (Meurthe), ministre de France à Liège. — L. a. s. ; Liège, 26 oct. 1760 ; 1 p. in-4. — Transmission de lettre que lui envoie Prévost, de la Haye. — *Borde* (Charles-François-Xavier de la), lieutenant colonel du régiment de Condé (Infanterie), depuis maréchal de camp, né à Roanne le 6 février 1731. — 13 lettres autog. Witzenhausen (près Cassel), janv.-mars 1761, 57 pages. — Correspondance relative aux opérations du maréchal de Broglie pour ravitailler Gœttingen serrée de près par le prince Ferdinand de Brunswick. Le mouvement fut dirigé par le comte de Broglie ; M. de la Borde fut blessé dans l'action. — Dans ces lettres, il est parlé de Lückner, du général Kilmansegg, du vicomte de Belsunce, du roi de Prusse Frédéric II ; les dernières nouvelles se rapportent à la victoire du maréchal de Broglie, près Grünberg. — *Grollier* (Pierre Erné de), chevalier de *Marcieu*, de l'ordre de Malte, maréchal de camp, inspecteur général de l'infanterie, gouverneur de Valence en Dauphiné. Il descendait du bibliophile lyonnais ; il était de la branche du Casant. — 18 let. aut., armée d'Allemagne, 1761-62, 50 pages. — Il parle des opérations du duc de Broglie avant la victoire de Grünberg sur Ferdinand de Brunswick ; il apprécie les opérations des Anglais sur mer ; de la nomination comme lieutenants généraux de Brissac, de Souvré, de Chevreuse, d'Anlezy, de Fitz-James, de Chevert. — « Toute l'Europe attend la gelée, parce que c'est le moment pour opérer... il y a quinze jours que l'artillerie peut rouler. » Plus loin, il parle des opérations autour de Gœttingen et de la défaite de Fillinghausen, de la marche de Condé pour investir Meppen, de la victoire de Soubise à Johannisberg. — *Soubise* (Charles de Rohan, prince de). — Manuscrit original, mai-octobre 1761, 55 p. in-4. — Bulletin des opérations du maréchal de Soubisl durant l'année 1761 (guurre de Sept ans) ; opérations contre le prince Ferdinand de Brunswick ; victoire de Fillinghausen ; marches combinées avec le prince de Condé, dans la Westphalie ; siège de Meppen. — *Soubise* (Charles de Rohan, prince de), maréchal de France, le vaincu de Rosbach, né en 1715, mort en 1787. — Let. sig. ; camp d'Alberloh, 25 août 1761, 1 page. — Il lui demande de faire mettre en liberté le maitre de poste de Hohestas, prisonnier à Dusseldorf. — *Martigny* (M. de), gentilhommedu roide Pologne, électeur de Saxe. — Let. sig. ; Clèves, 3 oct. vers 1761, 1 p. in-4. — Il lui annonce la mort de M. Kooss. — *La Mortière* (M. de), commandant des volontaires de Flandre en 1749, maitre de la garde robe de la reine en 1750 ; il recruta des troupes pour les colonies en 1751, commandant de Rées durant la guerre de 7 ans. — 20 let. aut. ou sig. ; Rées, 1762, environ 40 pages in-4. — Il informe de ses opérations combinées avec celles du marquis Dauvet, de M. de St. Chamans ; il se plaint de l'indiscipline des soldats, de leurs pillages. — *Hillery* (Vallée d'), parent d'un chanoine d'Orléans, dont il est question dans les mémoires du duc de Luynes. — 8 l. a. s., 1762, 10 pages in-4, cachets. — Au sujet des opérations du corps commandé par le prince de Condé (marches par Mœurs, Dusseldorf, Dulmen, Altkirchen). — *Estrées* (Louis Le Tellier, marquis de Courtanvaux, puis duc d'), maréchal de France, vainqueur de Cumberland à Hastembeck, né en 1697, mort en 1771. — Let. sig. ; 27 mars 1762, 1 p. in-4. — Il le félicite d'être nommé commandant de Wesel. — *Choiseul* (Etienne-François, duc de), alors ministre de la guerre. — 4 let. sig. ; mars-déc. 1762, 5 pages in-fol. — Relative à l'élection de l'évêque de Munster, de la tranquillité à rétablir dans Wesel. — *Vogué* (M. de), colonel du régiment de Navarre à la bataille d'Hastembeck. — Copies, 1762, 6 pages in-4. — Marche de troupes pour s'opposer aux mouvements du prince de Brunswick. — *Viomenil* (Antoine de Houx, baron de), général, défenseur de la Pologne contre les Russes. — Copies de lettres, avril 1762, 3 pages in-4. — Lettres à M. de Saint-Chamans datées de Bockoldt au sujet des mouvements de Ferdinand de Brunswick. — *Comeiras* (del Puech de), d'une famille du Languedoc (Gard). — 2 l. a. s. ; Condenburg, 24 et 25 avril 1762, 4 p. in-4. — Sur les mouvements de l'armée de M. de Broglie, séparée de celle de Soubise par Ferdinand de Brunswick. — *Apchon* (Antoine, comte), d'une grande famille d'Auvergne, parent de M. M. de Montmorin ; en 1753, il était colonel de dragons, capitaine des gardes de Condé ; depuis gouverneur du duc de Bourbon et lieutenant général, né en 1714. — 2 l. a. s. ; Wesel, Hastingen, 1762, 4 pages. — Au sujet du ravitaillement de Wesel. — *Soubiran d'Ariflat* (de), d'une famille du Languedoc. — 3 let. sig., Dusseldorf, 1762, 3 p. in-4. — Exécution des ordres de la prévôté contre les déserteurs entre Wesel et Dusseldorf. — *Cambefort* (de), d'une famille du Velay (Haute Loire) : — 6 l. a. s., juillet-oct. 1762, 11 pages in-4. — Lettres datées de Borcken ; il servait sous les ordres du prince de Condé contre les armées de Frédéric II et de Ferdinand de Brunswick. — *Dauvet* (le marquis), maréchal de camp ; il servait sous d'Estrées en 1757 ; il en est parlé dans les mémoires du duc de Luynes. — 24 l. a. s. 1762, 29 pages in-4, cachets. — Lettres datées de Borcken, Hornebourg, Dorsten ; il poursuivait les pillards et vagabonds, assurant les communications entre Wesel et l'armée du prince de Condé. — *Wittinghoff* (baron de), commandant du régiment de Dierset. — 1 l. a. s. et 1 pièce orig. ; Hornbourg, 27 août 1762, 6 pages in-4. Mouvements de troupes avant la bataille de Johannisberg. — *Précost*, chargé d'affaires de France à la Haye. — 3 let. sig. La Haye, sep.-nov. 1762, 8 pages in-4. — Au sujet du passage des ennemis de la France sur le territoire des 7 Provinces Unies. — *Saint-Mauris* (Alexandre de), depuis prince de Montbarrey et ministre de la guerre sous Louis XVI. — L. s. ; Mühlbach, 13 sept. 1762 : à M. d'Audlau 2 p. in-4 ; cachet. — Sur la recherche d'un cuisinier déserteur. — *Condé* (Louis-Joseph de *Bourbon*, prince de), général de la contre révolution. — Copie au marquis Dauvet ; Muhlbach, 15 septembre 1762, 1 page in-4. — Au sujet de la victoire de Johannisberg. — Krusemark (von), député de la régence de Clèves ; il était à Kirn, non loin de Saarbrück en 1792 et informait les Français des affaire de Pologne. — 2 let. sig., Wesel, 1762, 2 p. in-4. — Il lui demande d'empêcher l'exécution de 100 habitants dans la seigneurie de Rées, à cause de la perte d'une montre d'or. — *Bausset* (Nicolas-Mathieu, marquis de), né à Marseille en 1724, chevalier de Malte, puis ambassadeur près de l'Electeur de Cologne et de la tzarine Catherine II, mort en 1767. — 4 let. sig. ; Bonn, sept. à nov. 1762, 11 pages. — Au sujet de madame de Mersmann et du baron d'Absbourg, otage, d'Osnabrück. — *Bielefeldt* (la baronne de). — 2 l. a. s. ; Zenderen, 26 oct. 1762, 5 pages in-4. — Elle lui propose de négocier pour la France avec l'évêque de Munster ; elle se mettra en rapport avec M. de Voss et le marquis de Bausset, ambassadeur près l'électeur de Cologne. — *Riaucourt* (M. de), d'une famille de la Champagne (Haute Marne), chargé d'affaires à Bonn (électorat de Cologne). — 3 let. sig. ; Bonn, 26 et 27 oct. 1762, 6 pages. — Au sujet d'affaires financières et religieuses. — *Bœselager* (le baron de). — L. a. s. ; Eggermühlen, 22 nov. 1762 ; 1 p. in 4. Pour le remercier de l'envoi d'une lettre du baron de Wimpfen. — *Bawer* (de), général au service de Frédéric II, roi de Prusse. — 2 l. a. s. ; Krudenbourg ; déc. 1762, 2 pages. — Lettres relatives à son entrée en Westphalie et l'occupation du pays de Clèves. — *Piza* (M. de), lieutenant général autrichien au service de Marie Thérèse. — 2 let. sig. ou aut. sig., Wesel, 1762-63, 4 pages. — Sur la garde des ponts du Rhin. — Dossier de 100 lettres et pièces environ ; 1759-62, environ 200 pages. Ce dossier renferme des minutes de lettres autog. du marquis de Langeron, des renseignements sur les régiments. Royal-Barrois, Condé, etc. et sur les officiers qui ont pris part à la guerre de Sept ans. Ce dossier renferme aussi un grand nombre de lettres adressées au marquis de Langeron par le général de Crémilles, le maréchal de Belle-Isle, le duc d'Harcourt, le duc de Lorge, etc., etc.

[illegible]

a Gand le 5. 8.bre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire les 12. et 22. du mois dernier. je partage bien sincerement
la perte que vous avez faite et la douleur de vôtre cœur mais
j'en appelle à vôtre raison. j'ay souvent éprouvé combien elle étoit
foible en pareil cas; mais encore faut il s'en servir au moins pour
faire diversion. je suis bien de vôtre avis ne pleurons point sur les
morts, tacite refusoit cette sorte d'hommage a son beaupere agricola
et concluoit avec verité qu'il falloit pleurer sur soy. les survivants
sont seuls a plaindre.

vous avez été bon prophete, la Betoque m'a accablé, je viens d'etre
etrillé d'importance quinze redoublements d'une fievre inflamm-
atoire m'ont reduit a n'avoir que l'existence. le siege de l'inflammation
le Bas ventre ou estomac est resté dans un tel etat d'engorgement
que d'un mois je ne puis esperer de marcher librement et que
j'etouffe toujours. cette Retraite forcée me mettra à même de
me livrer au Regime. on veut raccommoder mon sang appauvri
decomposé; j'ay commencé aujourd'huy le lait s'il veut me
reussir j'y mettray totalement. mais c'est en verité abuser du
Privilege de malade que de vous tant parler de moy.

on m'assure que l'administration des subsistances de ma petite
intendance ne se trouve pas bien de ma maladie elle a été
trop longue je le crois pour que l'impulsion que j'avois donné
a la machine se soutint dans ma position, où bien loin
d'avoir à employer des moyens, je me suis toujours trouvé forcé
d'en créer, et de me roidir contre les difficultés. quelle operation
pour quelqu'un qui a le foible de faire son affaire de celle
des autres. se Ruiner la santé et la Bourse, sur ces deux articles
il me reste peu de chose à faire, et avoir au bout de cela la
perspective d'etre forcé de faire pour arriver un metier où j'ay
perdu les moyens de m'en passer et que je deteste. j'avois

avoue que cela me chagrineroit fort, si j'avois le malheur de m'affecter de ce qui ne m'est que purement personnel. en verité Monsieur, dans mon etat, je me trouve sans cesse sollicité de cesser d'être vertueux, car on a l'air d'etre duppe plutot qu'honnete si je cesse de l'etre j'en previendray mes amis pour leur faire savoir le moment où j'auray succombé, si cela peut arriver.

je ne puis trop pour le moment vous dire où nous en sommes des subsistances je vais sous peu de jours reprendre les Rennes qui paroissent pesantes à ceux qui les tiennent parceque c'est moy qui les ay tenu à ma main. je ne tarderay pas a vous rendre compte de notre position en ce genre.

les ennemis, dont la cavalerie est cantonnée, sont toujours très tranquilles de l'autre coté de la Dimmel, ils ont envoyé un corps considerable sur le bas Rhin et on ajoute meme qu'ils ont eu l'insolence d'en faire passer un en Saxe. je crois que ce bruit n'est fait que pour nous humilier.

le corps qui s'est porté sur le Bas Rhin nous a donné les plus vives inquietudes le 2. il y avoit beaucoup de trouppes legeres ennemies sur la Rive gauche; M de Castries est a Cologne on luy envoyé successivement dix B.ons et de la Cav.rie cela ne peut arriver que lorsque la besogne sera faite si M le P.ce hereditaire a eu un projet plausible pour moy je suis fort aise que nous ayons ces couriers sous la main. je prévois que M le P.ce héréditaire rejoindra bientot le D. de Ferdinand il nous trouvera affoiblis et je crains qu'alors la guerre ne recommence. c'est au reste pour moy s'il faut encore ce mois de g.re faire subsister l'armée en avançant dans un point de reunion. je me suis toujours occuppé a rassembler dans l'interieur de la fulde et de la werra tout ce qui etoit au dela de cette riviere

2

et je crois que dans cet entre deux j'auray au 1.er 9.bre malgré la consommation enorme que fait l'armée un million de Rations de fourages dans differents points, si je puis en transporter moitié a Cassel pour cette epoque je crois que ma besogne sera au point desirable et possible.

La Reserve de Lusace est toujours sur la Rive droite de la Verra ayant devant elle le Corps de M.r Wangenheim qui inquiette quelque fois mes operations au dela de la Verra parceque il est vray nous navons plus de trouppes legeres.

Voila monsieur tout ce que peuvent fournir une main et une tete egalement foibles.

De grace mon ... je vous supplie de meilleures nouvelles de vos nerfs. je me persuade que vous ne tarderés pas à Regagner Paris et que vous voudrés bien ne me le pas laisser ignorer.

M. de Vaubecourt s'est trouvé assés bien pour se rendre à Plombieres il me semble qu'il s'y est pris bien tard son Regiment est parti depuis pour le Bas Rhin.

Je vous exprimerois mal combien le Marechal est touché de tout ce qui se passe, et combien tout la generalité à hais ... ne ... jamais la Lettre de ceux qui ne sont pas citoyens. oh tenés j'en ferois une belle Reforme, je conviens qu'il en resulteroit une grande depopulation mais je penserois comme Rousseau de Geneve si j'etois Roy j'aimerois mieux des sujets Rendus que ...

Vous connoissés monsieur mon tendre et inviolable attachement pour vous

Cassel le 9. 8bre 1760.

J'ay reçu la lettre Monsieur de vous adresser cy joint la nouvelle venue à M. de Beyre par un courier de son confrere sur le Bas Rhin le courier de M. de Castries a pris par Coblentz et n'est point arrivé. Mrs de Stainville et le Duc de Wirtemberg doivent avoir fait aujourd'huy diversion à Halberstadt. Sur le tout il me paroit que nous voicy militairement seurs de garder la Hesse et que M. le Prince Ferdinand qu'il n'en peut pas plus mal à son aise de prendre ses quartiers. il s'agit de pouvoir vivre dans nos quartiers je n'ay encore rien statué de pouvoir vivre à Cassel et dans l'alignement que cela demande que j'ai pour V. Exce. mais on est bien fort pour travailler sur une matierre agreable.

Le courier de M. de Castries arrivé il ne change rien à nôtre relation. il nomme Mrs de Wangen, de la tour du pin, de Segur, blessé. M. de Castries au moment du depart de son courier avoit déja jetté M. de Boisclaireau et 600 hommes dans Wesel et etoit sur le point de faire entrer 6 Batons dans Wesel.

Vous connoissez mon tendre et inviolable attachement

Le Colonel de normandie est blessé.

Les Ennemis ont attaqué nôtre aile gauche ce matin au point du jour, Le Combat a été très opiniatre et meurtrier nos troupes ont triomphé et Combattu avec une valeur inexprimable, les Ennemis chassés très loin ont perdu beaucoup de monde on leur a fait un très grand nombre de prisonniers, l'armée marche encore à eux et on espere que la journée de demain terminera nos fatigues et qu'ils n'auront que leurs morts leurs blessés en leurs prisonniers sur la rive gauche du Rhin.

a Rosenroth Le 16. 8bre. 1760.

A Cassel Le 1.er 9.bre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, Les deux Lettres que vous m'avés fait L'honneur de m'ecrire Les 12 et 26. du mois passé; La premiere m'est parvenue au moment que j'ay essuyé une Rechute presqu'aussy vive que L'avoit eté La maladie, me voicy dieu mercy quitte de L'une et de L'autre; mais vous jugés bien que pareille aventure au milieu d'une premiere convalescence retarde necessairement La perfection de La suivante; je suis aussy decidé que forcé à y donner tous mes soins pour La rendre irrevocablement.

agrées mes justes et tendres remerciments pour tout ce que vous voulés bien me donner de bons conseils à ce sujet et pour Les temoignages pretieux que je reçois de L'interest que vous y prenés. pour de consacrer Les premices du retour de mes forces elles tout encore mediocres Le coeur seul est toujours Le même vis avis de vous Monsieur.

J'ay partagé bien sincerement La joye publique qu'a occasionné La brillante aventure de M. de Castries et j'ay peutetre rencheri sur Le public; vous jugés bien que c'est par Le calcul de consommations qui ont à ma grande satisfaction diminuées considerablement dans cette partie en au depart des Troupes qu'on a porté sur Le Bas Rhin. c'est un des aventages Les plus reels de La victoire de M. de Castries. elle est de L'espece de celle de Berghen. Les victoires n'a aucune suitte aventageuse; une defaitte eût tout bouleversé. quel est donc Monsieur, Le jeu que nous jouons toujours tout contre rien. j'appelle ainsy risquer sans cesse de tout perdre Lorsque Le gain n'est pour nous, que La privation de La perte si on peut se servir de cette expression; vous m'entendrés cela suffit.

Vous avés bien raison, Monsieur de regarder comme prematurée La nouvelle de M. de Stainville puisque d'eplus elle est fausse,

non pour le genre mais pour les peu. le fait est que M. d'Estainville est revenu d'halberstadt avec 80.^{m} ecus de contributions et une nuée d'otages tant pour la sureté du payement de ce qui étoit dû des contributions de 175.. que pour garantir le payement de 1200.^{m} livres de nouvelles contributions; cette expedition seroit admirable si les chevaux mangeoient de l'argent.

il paroit décidé que nous garderons cet hyver un pion en avant, Gottingen. M. le Cte de Vaux sans s'echauffer s'est engagé d'y tenir un mois (vous jugez bien que je mets en fait ce qui est en question) si la raison des subsistances ne s'y oppose pas). je crois que s'il est possible de debuter à l'entrée de campagne en partant de Gottingen, notre operation de cette année se trouvera moins incomplette qu'elle ne l'étoit il y a un mois. j'avoue que l'avanture de M. de Castries n'a pas peu contribué a nous donner un peu de courage d'esprit.

Munden sera occuppé par les Grenadiers de france et Royaux la ville neuve de Cassel contiendra au moyen de ce qu'il y logera que des troupes 12. bataillons on en placera 6. dans la ville vielle. on va faire quelques reparations a Gottingen et Cassel ainsi que l'on a fait icy. c'est un homme sage qui a donné ce Conseil; si les circonstances nous forcoient a abandonner ces deux points, nous nous en assurerions la rentrée en en faisant, a notre depart, des villages.

Je conviens, Monsieur, que j'ay eté très chagrin de voir languir le besoque, comme j'ay eté à même de donner une nouvelle impulsion à la machine et qu'elle est moins compliquée elle se soutient ainsy bien qu'il est possible je vois actuellement les subsistances de l'hyvre assurées c'est beaucoup apres avoir depuis six semaines et plus

nourri par fourageurs 100^{m} convives qui ont bien assurement les yeux plus grands que le ventre. mais au nom de dieu, debarrassé nous d'etouffer les bouches inutiles je parle des equipages d'un tas d'officiers generaux qui nous rongent. je ne dis rien de leurs gentes sentimens patriotismes qui donnent dans tous leurs propos une commission matiere à exhaler ma bile, mais je n'en ferois de la nouvelle. Parlons de vos nerfs, Monsieur, assurés moy bientot du bon effet des remedes que vous prenés, en ce cas il me seroit salutaire. je souhaitte bien sincerement que les couches de Madame de Langeron seront heureuses permettés que je joigne icy mon hommage et les voeux que je fais pour elle.

je partage d'avance les regrets qu'aura ma soeur de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir et pourquoy seroit elle plus heureuse que moy. elle le sera bientot à son retour de la campagne et fixé aux fetes où nous sommes. elle vous remettra les deux cartes dont nous nous servons pour le Rhin. pour le coup d'oeil general je n'en connois point de meilleure que le cours du Rhein en 9. feuilles de Leutter je crois mais elle est introuvable aujourd'huy.

il est bien malheureux que nous epousions si opiniatrement une femme que nous sommes seurs d'avoir pour ennemie lorsqu'elle sera debarrassée des siens. puis qu'il faut guerroyer c'est encore beaucoup que d'avoir deja 72. million d'assurés pour la campagne prochaine. ah Monsieur, je ne doute pas du besoin qu'on a de provinces d'états. c'est de là que sortent les moyens de la faire mais qu'est ce que la raison d'etat, n'en parlons pas elle faudroit à peu de chose prés la definir comme aujourd'huy,

Tacite dans ses annales Livre 16. permettés que je vous y renvoye.
Il y a apparence que mon Pere s'absentera cet hyver, cela ne peut
me d'empecher de recuperer mes forces. vous me permettrés de vous assurer
Monsieur, de celle de mon tendre et inviolable attachement
pour vous

Cassel le 8. Janvier 1761.

J'ay reçû, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur
de m'écrire le 30. du mois passé, je sçavois bien qu'il étoit
question d'un nouveau generalat mais pardonnés mon
ineptie, je n'avois encore pû m'imaginer que ce dut être
la consequence des evenements precedents, me voicy au
fait et désormais ma logique ne sera plus en défaut.
comme ce ne peut être que le fruit de la meditation
je ne m'aviseray pas de raisonner déja aujourd'huy
sur les nouvelles qui mettent toutes les têtes aux champs
il me sera plus commode et plus sûr d'attendre les
evenements et ce qu'il en pourra resulter pour moy personn=
ellement ne touche pas. il est entré deux nouveaux regimens
de nos quartiers de suite et je dirai beaucoup mieux
depuis que je me suis mis à la pratique pour toute
science.
je ne m'aviserois pas de nier que ce n'est là a tort qu'on a
conservé Gottingen, mais les maladroits sont opiniatres
ainsy nous pourrions bien le garder.
M. de Laborde vient d'acquerir de nouveaux droits
au grade de Brigadier. M. le Cte de Broglie

a été retenue. La Premiere Division par le general Luckner a Diedenstadt, elle a reçu toute l'action et a perdu 800 hommes. M. le Cte de Broglie a par sa presence empeché que le gal Walmoden avec un corps de 12000 hommes porté à Luckner, ait pû réussir le disposer. notre retraite a été magnifique et deux fois M. le Cte de Broglie a presenté la Bataille. M. de la Borde a la tête des 12 compagnies de grenadiers de retraite dans la ville y a disputé pied à pied le terrain a des Batallions entiers. 7 compagnies des grenadiers de France ont été coupées et prises, mais M. de la Borde a plusieurs fois fait fuir toute la canaille hanovrienne et on ne peut lui imputer la perte des trois compagnies. tout cela est fort fatigant mais nous avons pour le tour et le dernier est beaucoup en ancore que M. le Pce Ferdinand medite sa revanche pour la premierre gelée. je vous avoue que je commence a

croire que sans les concurrence du Roy de Prusse, il ne
fera rien qui vaille. nos troupes ont le ton et le
Mal de Broglie a fait remuer partout de la
terre avec Eclat. les françois peuvent être tranquilles.
j'ignore quelle sera la destination de mon Pere
je n'en ai rien trouvé par d'avantageux pour moy. si vous
apprenés quelque chose sur ces deux objets, j'ose
me flatter que vous voudrés bien m'en instruire. je
vais plus loin en vous priant, si votre santé vous
le permet, de voir M. de chevert et en luy
rappellant que j'existe de sçavoir s'il avoit
fait mention de moy. je vous assure, Monsieur,
que s'il ne veut aussi que vous du bien, cette
certitude sera pour moy le plus précieux des
bienfaits et me tiendra lieu de tout.
j'étais fâché que M. de Mirabeau se soit laissé
aller en public à la fougue de son imagination
si ce que l'on m'a envoyé de son livre est vray
je trouve qu'il soit expliqué en énergumène à qui

-- il ne falloit pas une si grande Raison que vinrent dans un état monarchique.
Je suis au desespoir d'apprendre que vous ayez à vous plaindre de votre santé, il faut esperer que les froids de l'hyver qui doivent enfin commencer vous seront plus propices. pour moy, Monsieur, j'excepte un mal que j'avois il y a peu de tems je jouis avec une meilleure Santé. je ne fais absolument rien et je m'en trouve très bien.
Je suis inquiet de la fluxion opiniatre de ma sœur et affligé de savoir le schismatique au fait de medecine.
Je remplacerai les cartes que le Ch. de Flahaut a gardé, dès que vous m'aurez indiqué une adresse.
Vous connoissez, Monsieur, la fidelité de l'hommage que mon cœur vous rend.
Mde la Mse de Lamoignon voudra t'elle bien agréer mes obeissances très humbles.

Cassel le 28. Jr 1761.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 17. de ce mois, agréés tous mes remerciments de la bonté que vous avés eu de voir Mr de Chevert. je ne puis sur le fond que me referer à ce que j'ay eu l'honneur de vous mander dans ma derniere lettre et vous supplier de vous dire a vous même tout ce que vous m'inspirés de reconnoissance. L'objet que vous venés de donner à la maison me tient lieu de tout.

nous attendons à tout moment la nouvelle de la mort de M. le Maréchal de Belleisle, vous jugés bien que chacun espere desire ou craint à la guerre; pour moy je suis neutre et ne souhaitte que le bien de l'etat. on assure que le general si affirmativement sera nommé en ambassadeur. j'attends patiemment le dernier mot et quelque chose qui arrive je vous auray bien des obligations de vouloir bien m'en informer.

il y a eu ou deu avoir cinq attaques le 26. et un mouvement isolé sur les ennemis.
la garnison de Wesel a deu attaquer les trouppes ennemis à Borcken.
La garnison de dusseldorff a deu sortir pour fixer l'attention des ennemis sur ce mouvement pendant que les trouppes de Wesel opereroient. vous saurés aussitôt que nous le resultat de ce qui se sera passé dans ces deux points.
M. De mangon a deu partir de Ziegen pour enlever les postes avancés des ennemis à Arensberg.
nous en attendons des nouvelles.
M. de St. victor a effectivement attaqué avec les Volontaires la legion britannique à Stadtberg
il a pris 290. hommes, tué 60. et pris une petite piece de Canon.
M. de Belsunce a deu sortir de Gottingen pour molester un convoy que les ennemis ont deu faire

9

de Duderstadt sur Nordheim. nous en attendons des nouvelles.

M le Cte d'Stainville a attaqué les prussiens à Sonders hausen (ce n'est pas le hesois) il leur à pris 600. hommes et etoit à la poursuitte lors qu'il à donné de ses nouvelles. comme il pourra en arriver d'ici à demain j'attendray le depart de la poste pour finir ma lettre.

Le 29.

il n'est rien arrivé de nouveau nous sommes un peu inquietes de n'avoir pas des nouvelles de M de Maupeou son operation ayant eû pour objet de Bruler un magazin de 400000 Rations de fourage qu'ont les ennemis a Ahuden.

Je n'ay que le temps de vous renouveller les assurances de mon inviolable attachement

a Cassel le 21. Janvier 1761.

10

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13. de ce mois. je vois avec peine qu'à cette Epoque vous étiez inquiet pour nous, je connois la bonté de votre cœur Patriote, je crains que les nouvelles qui vous feront parvenir ne vous allarment et je m'empresse de vous rassurer.

Lorsqu'il a commencé à gêler serieusement nous nous sommes occupés du soin de ravitailler abondamment gottingen, le deffaut de moyens de transport nous a fait avoir recours aux particuliers, tout le monde a contribué, chevaux chariots et mulets ont effectué le convoy et le tout s'est passé au mieux. vous jugez bien, Monsieur, que nos troupes ont étés en mouvement pour couvrir le convoy; dans le même tems, M. le Pce ferdinand profitoit de la gelée pour faire relever la premiere ligne par les regiments qu'il avoit depuis longtems sur les derrieres; ces mouvements qui n'étoient relatifs qu'à l'interieur de chaque armée les ont mutuellement tenus alertes, on a eu peur

depart et dentrer, mais tout est rentré dans lordre.
M. le P.ce Ferdinand commence même à le reculer
et je le crois avec fondement dans limpossibilité
physique de nous inquieter de plus dans moindre,
vous observeré dailleurs bien mieux que moy,
Monsieur, quil quitte la partie, que nous avons
tout lhyver joué beau jeu et avec avantage des
françois qui ont leton tout en verité respectables,
et communement respecter.
Je ne puis mempecher de rendre un hommage à
la verite cest à dire a Messieurs de Broglie, il
nest en verité pas possible, Monsieur de sen occuper
plus quils ne le font du bien, ils travaillent
comme des forcats. je ne marreterey pas sur
ce point, les faits parlent.
nous continuons à avoir le necessaire, et je voide
les subsistances assurées pour six semaines
jamais il ny à eu pareil service il se soutient
cest beaucoup mais il y à bien loin d'icy au
moment ou lon pourra vivre de la famille.

on travaille beaucoup icy et dans huitaine Leville sera en aussy bon etat de deffences quil se puisse croyés vous quil y eut tant demal dabandonner dans deux moi Göttingen et Cassel a ten propre forces de nous rapprocher alors de nos point nourriciers et de laisser a M le Pce Ferdinand ces deux vedettes bien approvisionnées dans un desert car ceu sera veritablement un, et je doute que M Le Pce Ferdinand vait alors sy consumer. voila de mes reveries, Monsieur, je les soumets a votre jugement

nous sommes trés scandalisés, Monsieur, de navoir Point de nouvelles de la promotion et surtout de larmée de Soubize, depuis quinze jours cet objet se trouve isolé, depuis le premier mot qui en á eté dit, nous nen avons avons plus entendu parler. vous jugez bien quen mon particulier je suis un peu curieux de sçavoir qui sera Lieutenant de M. de Soubize, je vous avoueray meme ma turpitude, je desire que ce soit mon Pere parce que jaurois une lueur desperance detre son deplegué icy. voila bien de lambition, monsieur, je vous supplie cependant de croire que

je ne m'occuppe de tout cela que comme l'imagination s'attache momentanement a calculer des possibilités à le pousser jusqu'à un certain point ou elle les abandonne sans regrets. je suis revenue de la duppérie de desirer certaines choses et de m'en affecter. je digere parfaitement depuis que je suis de à ce Regime, et je dois à ma derniere maladie, l'inestimable don de sçavoir souffrir; de me passer de ce que je ne puis pas me devoir à moy même. qu'on est heureux d'avoir eu à mon age le tems de reflechir cinq mois de suitte. je dois encore à ma maladie une santé meilleure qu'elle ne le fut jamais je m'avise d'engraisser, après être parvenue au point de ne plus craindre le contraire. mon docteur ira à Paris et vous verra j'ay dans la teste qu'il vous guerira les desirs de mon coeur viennent à l'appuy de ma croyance ainsy je n'en demorderay pas. M. de Vaubecourt et moy sommes des chefs d'oeuvre de la façon.

vous m'aurés excusé j'espere, de vous avoir importuné en derniers lieu en vous priant de dire un mot de moy a M. de Chevert mais je me flatte d'ailleurs que vous serés bien persuadé que ce qui me touchera le plus dans cette demarche de votre part, ce sera le temoignage que vous donnerés de votre bienveillance pour moy.

j'en suis en verité honteuse, Monsieur, mais il ne me reste plus que le tems et la place necessaires pour vous renouveller les assurances de la fidelité de mon attachement inviolable pour vous.

A Cassel Le 14. fevrier 1761.

12

Je reçois Monsieur, dans la lettre dont vous m'avés honoré le 6. de ce mois la preuve la plus prétieuse que vous puissiés me donner de votre amitié, je diray meme la plus flatteuse puisque ce n'en est une de votre estime ouy, Monsieur vous rendez bien justice a mon coeur si vous êtes persuadé qu'il est penetré de la plus vive reconnoissance, vous me parlés vray que d'obligations ne vous aij pas! la premiere preuve que je vous dois de ma gratitude c'est la verité.

Je conviens que le reproche d'aimer le plaisir est fondé contre moy, je vous avoueray qu'il m'a été necessaire et je vous diray physiquement vray, un foye chaud des liqueurs ardentes et des nerfs susceptibles ont eté les causes de mon penchant pour le plaisir, je n'y ay jamais resisté, la raison et l'age auront peutetre donné plus d'empire a mes refflections mais je ne repondray de leur préponderance que lorsquelles m'auront fait triompher: il faut attendre que j'aye combattu.

ne croyés pas que je veuille charger la nature de mes

inquiétér, puisque je dois à cette même constitution une ame active et mon gout pour le travail qui auroit dû me suffire. mais jugez moy, Monsieur, si jamais le gout du plaisir ma détourné du travail si seulement on me le reproche je passe condamnation. mais je suis seur quils ont toujours chez moy marché dun pas égal, quand jay été a meme de satisfaire a lun et a lautre, et que mon devoir et le travail mont seuls occuppés quand il a fallu choisir entre eux et le plaisir.

Je vous rends mille actions de graces, Monsieur, de ce que vous voulés bien ajouter de ce que désireroient de moy ceux qui se trouvent a mes ordres, souvent je navois que de lardeur dans la besogne, je croyois que cétoit du zele, ceux que vous appellés mes inferieurs ont pris ma vivacité pour dureté ou hauteur, jose dire quils ont tort mais je dois le leur pardonner et me composer a lavenir cest ce que je feray et qui ne ma pas été facile jusqua

present puisque je ne me suis jamais trouvé en chef que dans
des moments convulsifs où deux de service forcés.
Je vous auray la plus vive obligation des demarches que
vous voudrez bien faire vis avis Mr. de Soubize et de
chevert je ne puis plus ecrire a M. de Chevert puisqu'il
vient d'etre decidé que Cassel resteroit abandonné a ses
propres forces et que restant moy même icy en chef
je vous consacre mes derniers moments libres. il me restera
donc a vous devoir encore le service important que Mrs.
de Soubize et de Chevert soyent non pas detrompés
mais ecclairez, c'est tout ce à quoy je pretends. mes
desirs a cet egard ne sont pas interessés toutes mes vues
se sont bornées dans le cas où M. de chevert auroit
un corps, une reserve, à servir sous luy. c'est l'amitiée et
la reconnoissance qui m'y auroient conduit et non
l'ambition. je n'en ay aucune dans l'etat où je suis et
je ne soupire qu'après une position où je puisse etre

heureux, c'est a dire travailler à mériter de l'être.

Je ne vous parlerai pas de nos avantures dans un furieux moment, il sera très avantageux pour moy car je vais profiter de vos bons avis, leur effet me sera doublement précieux puisque je vous le deveray. l'on part et me coupe la Parole, car je suis obligé de prier mon pere de se charger de faire partir ma lettre.

Vous ne pouvez douter, Monsieur, de la reconnoissance et de tout l'attachement inviolable que je vous ay voué.

Lefils

nous sommes approvisionnés pour quatre mois je ne vois encore qu'un étang, je vous rendray plus exactement compte si cela est possible./

Extrait du Journal du Siège de Cassel

Le 14e fevr. 1761 ... M. Le Marechal partit de Cassel, il laissa M. Le Comte de Broglie pour y Commander, M. Le Marquis de Rochechouart etoit Commandant en second, M. de St. Victor Lieutenant de Roy et Mrs. de Vaublanc et Durand major, M. Le Chevr. de Jaucourt Commandoit Le détachement de Cavalerie qu'on y avoit fait entrer, Mrs. Daloux et M. de Caux etoient a la teste Le premier de L'artie. et Le 2me du Genie.

M. Le Comte de Broglie instruit Le 17. que M. Le Mal. etoit parti de Melsungen fit rentrer les garnisons de Münden et de Witzenhausen, alors celle de Cassel se trouva fort de 7718. d'infanterie et de 375. Chevaux; dès ce moment il fit travailler a perfectionner la partie des ouvrages de la Place qui avoient été commencés et fit Commencer trois Lunettes sur le chemin de Wolfhagen en avant de la hauteur qui domine La Ville dans cette partie et qui devenoit par cette précaution plus susceptible de deffense.

Le 19 .... il fit enlever tous les fourages et tous les Bestiaux qui etoient aux Environs de Cassel à la faveur d'un détachement Commandé par M. Le Chevr. de Jaucourt cet officier fut Reconnoitre Le 23. la Position des Ennemis qui etoient campés en avant de Hohenkirchen on Jugea que ce camp pouvoit être fort de 7000 hommes; ils avoient établi des ponts sur la fulde à Spickershausen: M. le Comte de Broglie envoya à M. le Marquis de Rochechouart Le 25 avec un détachement pour les détruire mais le gouflement des Eaux et L'impossibilité dans laquelle on fut de dérober aux Ennemis La marche de ce détachement leur firent manquer Le Succès.

M. Le Comte de Broglie toujours occupé de procurer à la Garnison Les Subsistances et les Ressources qui lui Etoient nécessaires envoyoit Journellement des petits détachements pour favoriser des enlevements de Bestiaux, de fourage et de Bois.

Le 1er. mars ——— Les Ennemis sortirent de leurs Cantonnements, ils Camperent La droite derriere le Ravin de Rodenditmold et la gauche sur les hauteurs derriere Wolffsanghen, leur armée de Siège etoit de 20000 hommes et Commandée par M. le Comte de La Lippe Buckebourg: Le jour là M. le Comte de Broglie fit Commencer un chemin Couvert sur le front de la Vieille Ville qui fait face aux Jardins de L'orangerie. La nuit du 1er. au 2. Les ennemis ouvrirent La tranchée. on reconnut à la pointe du Jour qu'ils avoient établi une Parallelle sur le front de la porte d'anneberg à 750. toises de la Place et à 350. des ouvrages les plus avancés, la droite de cette parallelle etoit appuyée sur la chaussée de Warbourg, de

et l'aqueduc à sa fésanderie ils Cherherent à dérober cette Opération par l'attaque d'une Redoute en avant et à la droite des retranchements de la ville neuve, ils y furent repoussés avec perte et ne s'y opiniatrerent pas.

Le 3. au matin ils tenterent de s'emparer d'une autre redoute que M le Ch.er de Broglie avoit fait Construire en avant du fauxbourg de Warbourg mais ils ne purent y réussir, La nuit du 4. au 5. nous attaquames et primes La Cense de Warburg à la droite de la parallele des Ennemis mais comme ils revinrent en force nous la leur abandonnames. Le 7. M le Comte de Broglie fit faire une Sortie qui reussit parfaitement bien. Les ennemis furent chassés de leurs paralleles. on comblâ tous leurs travaux. Les troupes se portant Jusques à un petit camp qu'ils avoient à 300. pas derriere leur parallele, il fut brulé on prit quatre obusiers ou Ecclovs et six pieces de canon. et ils perdirent plus de 600. hommes, cette sortie se fit aux ordres de M le M.is de Rochechouart qui manoeuvra avec la plus grande habileté; on ne sçauroit trop donner de louanges à M.rs de Jaucourt, de Guelbe et d'Assas, qui etoient chargés des principales attaques. –

La nuit du 7. au 8. le Ch.er de Jaucourt enleva la garnison que les Ennemis avoient dans Gunderberg, ils travaillerent à reparer leur premiere parallele. La nuit du 8. au 9. ils Commencerent la seconde qu'ils Perfectionnerent dans la nuit du 15. au 16. Cependant les assiegés perfectionnoient chaque Jour leurs ouvrages tant interieurs qu'exterieurs, de leur coté les assiegeans démasquoient des Batteries dont ils tiroient. Vivement sur la place qui y repondoit de même. La nuit du 16. au 17. M d'Assas Commandant de Bataillon du Reg.t de Navarre à la tête de 10. compagnies de grenadiers fit une sortie sur la tranchée des Ennemis, les chassa de tous leurs ouvrages et leur tua beaucoup de monde. Cet off.er a donné dans cette occasion les preuves de la plus grande Bravoure et de la plus grande intelligence. M de Bataille Cap.e de grenadiers du même Régiment y a aussi tres Bien manoeuvré; toutes les nuits les Volontaires de Siége, (troupe que M le Ch.er de Broglie avoit formée pour le soulagement des grenadiers), alloient les attaquer dans leurs paralleles et les incommodoient beaucoup, malgré cela le 21. au matin on Jugea que les Ennemis etoient sur le point de former une troisieme parallele M d'Assas après avoir bien reconnu tous les points par où ils pouvoient déboucher fit pointer sur la tête de leurs sape toutes les pieces qui pouvoient les incommoder; notre cannonade commença à 9 heures du soir et malgré sa vivacité les Ennemis travaillerent toute la nuit. on s'apperçut le 22. au matin qu'ils avoient achevés de lier leurs Ziguezagues par une troisieme Parallele. M le Comte de Broglie ordonna une sortie pour attaquer leurs ouvrages et empecher qu'ils ne construisissent une nouvelle Batterie. cette Sortie fut Commandée par M.rs de Vertamont, et de Milly elle eut tout le succés qu'on pouvoit esperer, les Ennemis furent repoussés avec perte, on détruisit une partie de leurs travaux, La terreur

fut portée Jusques dans leur Camp, les troupes y Prirent les armes après cette Expédition les notres se replierent dans le meilleur ordre du monde et sans etre suivies. mais on eu le malheur de perdre M. de Wertamont Off.er de la plus grande valeur et qui a été fort regretté

Le 23. M le Comte de Broglie voyant que les asiegeans commencoient a s'approcher redoubla de précautions et de vigilence pour la garde des chemins Couverts et des Lunettes dont le commandement fut donné pour toujours à M Desmarets Capitaine au Régiment de Navarre; Le meme Jour a 5 heures du soir 2. Bataillons Ennemis vinrent attaquer la redoutte de Marbourg qui les incommodoit beaucoup et a la faveur de laquelle on découvroit bien aisement leurs mouvements; elle n'étoit gardée que par 80. hommes. les 2. offiers qui y commandoient ayant été tués ils s'en emparerent, mais M le Comte de Broglie qui étoit a la Lunette de la teste lors que l'attaque commenca fit marcher 2. Compagnies de grenadiers de Belsunce pour secourir ce poste, M de Jaucourt se mit a la teste et reprit la redoute. M le Comte de Broglie Jugeant qu'elle n'étoit plus nécessaire pour la déffense de la place la fit raser le 24. et en fit construire une autre derriere mais plus près, elle fut achevée le 25 au soir. La nuit du 26. au 27 les ennemis pousserent un boyau en sape cheminant sur la Lunette 94. Ils eleverent aussi une gabionnade près du chemin d'Jringhausen que l'on Jugea devoir former le parapet de la batterie. a la pointe du Jour ils firent un feu prodigieux de toute Espece et surtout de bombes dont la plus grande partie tomba dans la ville et blesserent beaucoup de soldats et de bourgeois personne ne pouvoit plus alors habiter les maisons situées sur le front de l'attaque, mais le feu de l'attaque ne cédoit pas du tout à celuy des assiegeans, quoique ceux cy aient demasqué Journellement quelques nouvelles batteries, les premiers ont toujours gardé une supériorité qui a été tres nuisible aux Ennemis.

M le Comte de Broglie reçut le 27 à 11 heures du matin une lettre de M Le Maréchal qui annoncoit les succès que nous avions eu le 21. et les Jours suivants. il fut averti vers le soir que les Ennemis faisoient des dispositions propres à faire esperer la Levée du siege et qu'on entendoit un grand bruit de voitures. Il envoya M de La Borde le Long de la rive droite avec quelques pieces de Canon pour les incommoder dans leur retraitte mais 15. pieces en batterie que les ennemis avoient placées pour favoriser leur deblay ne permirent pas à cet Offier de faire dans cette occasion tout ce qu'il auroit desiré. a midy M le Comte de Broglie sortit avec une grande partie de la garnison marcha aux Ennemis les canonna beaucoup et les obligea de se retirer pendant une lieue et ensuite de s'arreter pour prendre une position entre Frommershausen et Jringhausen; le 29. M de Buckebourg se mit en marche et fut camper en avant d'Hohenkirchen. M le Maal arriva le soir le Lendemain sur le raport qu'on luy fit que les Ennemis étoient encore dans leur meme position il Jugea apropos de faire un gros détachement pour les reconnoitre. ce détachement que commandoit M. Le Mis de Rochechouart fit avec le succès qu'on pouvoit espérer a son aproche les ennemis décamperent et se retirerent avec assés de précipitation.

L'arriere garde fut chargée tres vigoureusement par nos troupes legeres, on leur pris 200 hommes et 5 offers. telle a été l'issue du siege de Cassel dont la deffence a été beaucoup plus longue qu'on n'auroit osé l'esperer en considerant la force et la situation de cette Place; il seroit difficile de citer des Epoques plus glorieuses pour les troupes et qui fissent plus d'honneur à la fermeté de leur chef. on a toujours été au devant des ennemis, on les a toujours attaqués et après 27 jours de tranchée ouverte ils n'avoient pas encore pû parvenir à prendre un seul ouvrage et étoient à 120. toises de nos lunettes c'est à dire à 300 du corps de la place.

On a pris dans les differentes sorties depuis le 1er jusqu'au 21 mars 300 prisonniers 14 offers. 4 obusiers de 22 pouces. nous avons eu 11. capitaines tués, 36 blessés, 3 lieutenants tués, 14 blessés 216 soldats tués et 435. blessés.

Cassel le 9. Avril 1761.

J'ay imaginé Monsieur, qu'il pourroit vous être agreable de recevoir un abregé du detail de notre siege, vous en verrez dans peu une Relation imprimée, et qui sera je crois bien faite.

M le Mal est parti aujourd'huy pour francfort, si vous debouchez de bonne heure qu'on nous l'annonce j'ay peur que vous ne vous fassiez lever un peu Matin.

Je n'ay que le temps de vous presenter mes hommages car me voicy de nouveau à la tete d'une besogne où je n'ay que des monstres à combattre et des difficultés à surmonter j'espere en la providence que j'ay deja tant que je me flatte toujours de son secours. j'espere que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles

E

Rochechouart

Cassel Le 13. Janvier 1767

Le recit de la vie que jay mené depuis un mois, Monsieur, et bien plus encore La justice que vous devez à mes Sentiments inviolables pour vous justiffieront Le silence forcé que jay gardé vis avis de vous.

parti de Cassel pour me rendre en alsace je ny suis arrivé qu'apres avoir parcouru rettitement les differentes places de La Route. jay eté accueilli a strasbourg par un Rhume affreux qui ma au lit d'ou je ne suis sorti que pour me remettre dans ma voiture et me rendre a francfort où mon pere ma remis les renes de Ladministration, me voicy enfin de retour icy. jay employé à cette course un mois. jugez moy actuellement ou plutot plaignez moy de mettre trouvé dans des circonstances qui m'ont fait eprouver La plus terrible de toutes Les privations, celle du plaisir de vous renouveller Les assurances de tout mon attachement, ce sentiment si cher et si pretieux a mon coeur et quil aura toujours interest de conserver.

quil me tarde, Monsieur, de recevoir votre destination, je vous crois sur Le Beau Rhin (vous y etiez trop utile pour quon ait pu vous en Laisser partir) et des nouvelles de votre santé, La mienne est meilleure

vous jugez, Monsieur, combien ma position avec Les forma...

de nôtre armée ma position et Laborieuse, comme je suis
condamné par etat a écrire perpetuellement je me dedommageray
de mes fastidieux volumes, de mon ennuy et de celuy que
j'enuieray aux autres par le plaisir de vous informer de
ce qui se passera icy. nous y jouissons d'une tranquillité
parfaite et Le degel qui semble avoir pris complettement
nous en assure la durée pour quelque temps au moins.
vous sçavés que les ennemis font des magazins immenses
sur La lippe établi des hier. nous derangeront ils! je ne
sçais rien de nos projets, toutes mes correspondances sont
derouttées. mais j'imagine que nous aurons au printemps une armée
considerable sur le Neder Rhin commandée par M. Le Mal. de
Broglie et 24000. hommes observation dans cette partie
cy sous les ordres de M. Le Cte. de Stainville. si l'on appreciait
Le Zele je pourrois peutetre me trouver employé utilement a
ce dernier corps. il est probable que dans quinze jours je
seray mieux instruit, mon pere mandé a La cour y arrive
demain je n'espere que vers le 10. du mois prochain avoir
l'honneur d'y voir vous interêt. je ne doute pas que si vous
appreniés quelque chose vous ne vouliés bien m'en instruire

ce sera donner un nouvel objet à ma reconnoissance sans le
pouvoir l'augmenter j'y ajouterai un sentiment inviolable
qui m'attachent à vous, Monsieur, pour la vie

A Monsieur

Monsieur Le Marquis de Langeron
Mal de Camps et armées du Roy
employé à L'armée du Bas Rhin

a Paris
~~a Wesel~~

12

f Langer

de Rochechouart

Cassel Le 13 avril 1762.

18

Jay recu, Monsieur, La lettre dont vous m'avez honoré Le 7. de ce mois, il faut que je me soit mal expliqué si je vous ay annoncé un secretaire interprete, celuy que je vous ay trouvé sçait parler les deux Langues, mais je doute quil pû traduire avec Lexactitude et la facilité que lon peut exiger d'un interprete. comme c'est un bon sujet de l'honnetete de qui je repondray, je me determine à luy mander de se rendre prés de Vous et je luy envoye quarante ecus pour faire son voyage. s'il ne vous convenoit pas je pense que vous pourrez, Monsieur, le proteger pour luy faire obtenir de Lemploy et je tacheray d'y concourir. je luy mande que vous aurez La bonté de luy payer son voyage qu'il sera logé et nourri

et que vous luy donnerés 600. par an. je souhaite fort Monsieur que vous approuvés mes dispositions, si j'avois été trop en avant je serois sensible pour reparer une faute d'empressement de vous satisfaire. J'espere que vous voudrés bien me mander quand il vous aura plut ce que vous en pensés. je serois trop heureux d'avoir fait chose qui vous fut agreable.

Les ennemis sont tres tranquilles, ils ont envoyés enlever les conseillers de la Regence à Seeligenstadt et y ont pris 40. hussards et 30. fantassins. toutes nos troupes qui avoient marchées sont rentrées dans leurs quartiers. on assure toujours que les alliés font de grande

magazins à Embeck et Gottingen, et
un camp retranché aux environs de la
première de ces deux places. cela est
aussi probable pour qu'on le puisse croire.
nous attendons notre General pour le 15.
nos operations de subsistance sont en très
bon train et nous avons la certitude de
pouvoir vivre même en corps d'armée d'ici
au 20. Juin au dela en economisant
en nous rassemblant à portée des magazins,
qui sont aussi intelligemment placés.
Je jouis depuis le retour de mon pere
du repos qui étoit necessaire à ma tete
fatiguée. je suis destiné à passer ici mon
Eté, j'en employerai une partie à mettre

en ordre un bureau plein de renseignements
que j'ay amassé pendant ma Regence
si il s'y trouve quelque chose qui en vaille
la peine je vous l'addresseray.
C'est a tort qu'on avoit annoncé que le Roy
de Dannemarck menacoit Lubeck j'ay
vu ce matin une lettre de hambourg datée
qui porte qu'au contraire S. M. D. a donné
les plus fortes assurances a cette ville qu'elle
n'avoit point à prendre ombrage de ses
troupes.
il court un projet de pacification entre le
Czar et S. M. P. mais il n'est pas authentique.
agrée, Monsieur, que je vous renouvelle les
assurances de mon tendre et inviolable
attachement

20

Rapport du 19 Aout 1762

L'Emissaire rapporte quil a été auprés de munster le 17 et que les ennemis y font une nouvelle fortification, selon lui, une nouvelle Citadelle, et quils y travaillent 600 a 700 hommes paisans, quil est sorti de munster la semaine passée deux regiments inf.ie et Cav.ie, la moitie du corps de Scheiter est parti pour hamm vendredy et l'autre moitie en reste a haus ... et a Gescher, ou il etoit le samedy. ils ont enlevé le Bourguemeistre de Borcken vendredy au soir le 16 aprés que M.r de Cambefort en a ete sorty.

Les troupes legeres d'apelbaum sont parti de dulmen pour aller a hamm mercredy le 14

Les hannovriens exigent du pais de munster 100000 lius de facon que l'emissaire en paie 10 ecus a sa part

Liège 26. 8bre 1761. 21

Rue. le 28.

Drouville
ministre
à Liège

J'ay L'honneur de vous adresser cy joint Monsieur
Copie d'une Lettre que je viens de recevoir de
Mr Breuvor Chargé des affaires du Roy à la haye
qu'il me prie de vous Communiquer; je joins ic
une Seconde Copie de cette Lettre, afin que
si vous jugés à propos d'en Donner Connoissance
à M. Le Mis Dauvet, qui pourroit peutêtre
faire intercepter ce Convoy par ses troupes
Legères, vous L'ayés toute preste à la luy
Envoyer.

J'ay l'honneur d'être avec L'attachement
Le plus parfait Monsieur, votre très
humble et très obéissant serviteur.

Drouville

A M. Le Mis de Langeron.

II

Guerre de 7 ans

Janv. 61

Bulletin de l'Armée de Broglie 1761.

du 24. avril au 1.er 7.bre

Lettres de M.rs De la Borde et Gayot. Gazettes de Cologne avec 3 p.eres mois 1761.

51

Trollier

Mon Cher Cousin je me porte bien mon frere aussi nous avons gagné une affaire bien importante bien meurtriere et bien glorieuse au general de Castries cest un hero aussi aimable quil sera grand il sest conduit dans les succes ainsy que dans ladversitté avec toutte la sagesse possible, mon frere te souhaitte le bon soir adieu,

du champ de bataille de Closter camps
le 16 octobre 1760

Paris

A Monsieur

Monsieur le Marquis
De Langeron. chez mr
de Jar fermier general Ruë
et faubourg St honoré a Paris

a dusseldorf le 6 janvier 1761 53

je vous trouve toujours cousin et c'est toujours au besoin car j'en ai un bien poignant des souvenirs de mes amis ainsy que de leurs conversations, jugé de ce que m'est la votre puisque vous estes le premier de la liste et que de vous aux autres il y a une distance effroyable, hé bien parlons guerre nous, allons etre spectateur des operations du mois prochain ou de la fin de celuy cy, car malgré que lon en aye on va bien certainement apres trois mois et deux jours d'une sieze qui ne pas encore cesse en westphalie. mais lon va et le prince hereditaire ayant pris tout ce qui estoit sur la lippe faisant aux environ de 10 a 12 mille hommes de troupes reglée sans les legeres qui marchent toutte avec luy; marche sur buren et stadberg ou les fourages du païs de la marck marchent au moyen de ses voitures et de celle des païs de munster osnabruck paderborn, au dit stadberg: le prince ferdinand qui se doutte peut etre que gottingen voudroit etre evacué ne s'en tiendra pas la, attendu que le prussiens sortant dabord approché puis au reste retiré de notre droitte ne sont pas

moins a portée de sen aprocher au jour convenu, et alors comme vous ditte il faudra bien lever dos quartiers et se tenir ensemble, ou et comment, heureusement le careme aproche ou labstinence est de precepte.

Nous autre devons Soubize nous reparerons pendant le temps, et si lon ne prend pas de lhumeur de notre tranquillitte a Cassel, et que lon y conserve la part laissée, nous verrons au mois de juin, de juillet, daoust, le effet de la simpatie car le ne peut etre que cest instinc vegetal qui peut operer le bien dans la distance qui se trouvera necessaire, avez vous de cette poudre on dit quelle guerrit les blessure a 60 lieües. qui pourroit tremper le linge necessaire dans le [illegible] du marechal de broglio lon retireroit je pense dune drole de couleur, n'allez pas croire au moins que ce soit un homme mediocre il sen faut bien cest un habille homme qui na pas pu faire limpossible, et sil ne la pas jugé tel dabord cest que limpossibilitté de cette guerre, est de fait au dessus des lumieres des hommes, mais a la faveur des principes de lart, quand on en veut tirer des consequences impartiale lon trouve que loing dun grand fleuve une grande armée

doit perir et quil y a 70 lieu de Rhin au weser et puis que le weser nest pas un fleuve. lon voit cela a 7 heure du matin lautre amidi. et dautres le soir et puis la nuit arrive avant que le grand nombre en puisse rien croire

la paix aimable paix. secourable immortelle pourquoy nestes vous pas aussi inalterable.

la flotte a raporté au peuple anglois son humeur a son prince largent de son peuple a ses ennemis peu de crainte parceque nesstato il pericolo, mais je nen conjecture pas la paix comme bien dautres, les sont choses independantes

pardon mon promotion, je suis enchanté de vous voir sentir les choses dans leur point de vüe. si vous aviez besoin dune doze dindifferance, prené la dans linspection des choses, et lizé; quest ce que ceux de Rendan, de montaigne, darmantiere De Brissac, de Souvré, de Chevreuse, de Courten, dAutez y de filtzjame, de Chevert &c de braves lieutenant generaux qui eussent eté plus heureux de ne jamais letre. ce nest pas leur faute ni la votre, et votre raison par malheur est dune espece consolante pour les choses tandis que ceux il ne leur reste pas meme cette douceur. mon pere est tout occuppé de ce dernier, ou leu bare et par ce moyen il ne trouvera pas quil soit possible dinsister pour ce qui me regarde, je le

plein beaucoup et le blame peu. il est facheux de voir que d'insister pour un frere peut indisposer un ministre j'aimerois mieux que l'on dit que de ne pas insister peut rendre moins estimable aux yeux de qui l'on doit desirer de le paroitre beaucoup. au reste Cousin c'est les epanchement de l'amitié que ceux, car je n'en aime pas moins parceque l'on traite d'une façon moins conforme a mes idées

d'ailleurs plus philosophe que l'on ne croit j'ay felicitté de bon coeur le Mal d'Estrées d'avoir refusé ce que comme ambitieux et comme brigadier je devois regarder comme tres agreable, et si je reste de vous a moy ce n'est pas le grade que j'attend c'est le moyen de faire autrement et je ne desire le grade que pour achever de metre le publiq dans mon parti et vivre bien avec luy.

quand vous aurés causé j'aprendré avec grand plaisir le resultat de votre conversation, si de tm.... a perdu l'intime confiance c'est que ce ne peut jamais etre le partage de la ville adulation et que pour se menager le droit de dire la veritté il faut la dire quelques fois. chargé vous de mes respects dittes que je suis en peine parcequ'il y a deux mois que son frere ne m'a plus ecrit et donné moy des nouvelle de sa santé vous ne m'en dittes pas un mot c'est cependant une partie assés interressante pour que s'interresse. adieu Cousin aimé moy autant en 61 qu'en 60, je vous promet de le meritter encore davantage. la plus proche voisine recevra aussi et peut etre mieux mes respect chargé vous en et ne m'oublié jamais auprés de la Cousine que je voudrois bien interresser je vous en charge

à Witzenhausen Ce 4e Janvier 1761.

23

Je vous aij fait Le detail, Mon Cher Colonel, de notre expedition Sur heiligenstat dont Luckner S'etoit Retiré avec plus De Bonheur qu'il ne Devoit S'y attendre, puisqu'il y avoit été Surpris.

Mr. Le Cte De Broglie à Cherché Les occasions de pouvoir eloigner encore Lennemij en cherchant à enlever La Garnison de duderstat qui etoit de prés de 3000. hommes Et à Eloigner Luckner qui avoit pris poste à Statworbés à Cet effet 3600. hoes De La Garnison de Gottingen Sont partis dans La nuit Du 1er au 2e avec ordre de Se porter Sur mingerode à 1/2 Lieüe de duderstat au delà de La Rume, 2500 hoes partant d'allendorf marchans par udra Et Gunderode devoient Se porter Sur inigerode, 1500. hoes partis de Witzenhausen avoient ordre de Se porter Sur Tifflingerode, Ces trois Colonnes devoient arriver à 4. heures du matin Le 2e. Il n'etoit pas possible par une pluije Continuelle

Des Chemins affreux, et une nuit aussy obscure, de Calculer avec prelision une marche aussy Combinée, de sorte que les Colonnes sont été Rendües qu'entre 7. et 8. heures

L'ennemy averti des 4. heures du matin qu'on marchoit à lui, à abandonné la ville, et s'est Retiré sur les hauteurs qui la dominent, ou il s'est mis en bataille, on la Cependant serré d'assés près pour lui enlever quelque poste, et faire 200. prisonniers.

M. le C.te de Broglie a fait entrer ses Troupes dans la ville, y a sejourné le 2., a fait transporter à Gottingen un magasin de Bled, et fixa sa Retraitte au Troisieme entre 11. heures et midy.

Les ennemis Restes en Bataille toute la journée du 2. se mirent en marche à 4. heure du soir par leur gauche, se portant sur breitemberg, mais nous aprimes deux heures après par les deserteurs qu'ils étoient Revenus dans leur meme position sur les

hauteurs qui dominent La ville, Ce qui prouvoit Evidemment quils etoient decidés a attendre notre Retraitte pour y Rentrer, ils y ont passé la nuit au Bivac par un temps affreux Et Sans feu, Le bois Etant fort eloigné.

M.r de Lameth partant d'Eschwegue avec 2500. hoes avoit marché aussy Le 2.e à Statworbés occupé par Luckner qui S'y etoit porté depuis La Chasse que le C.te de Broglie Lui avoit Donné à heiligenstat, il fut averti à Temps, Et on n'a pu Lui enlever que 60. ou 80. hoes, Luckner vint joindre Le Corps qui etoit en Bataille Sur Les hauteurs de dudestat, Et Le trois à huit heures Du matin Les ennemis Se mirent en marche pour S'approcher de La ville à La portée du Canon Et pousser mille à 1200. hoes dans Les hayes jusqu'auprès des portes.

Le C.te de Broglie ne hata pas pour Cela L'heure qu'il avoit fixé pour Son depart, il Se mit en

marche entre 11. heures et midy. j'aij été chargé de son arrière garde avec 12. Comp.es de Grend.rs, la retraitte s'est très bien faite quoique les ennemis eussent deja debouché dans la ville et que nous y avions une queuë de colonne, et que deux gros corps de Cavallerie fussent deja en mouvement sur la droitte et sur la gauche de duderstat, et l'eussent même depassé, de sorte que toutes nos troupes sont rentrées aujourd'huy dans leurs cantonements fort fatiguées; j'aij de plus atrapé un coup de fusil des plus heureux, puisqu'il est à la partie gauche de l'articulation du Genoüil, et qu'il ne fracasse rien; il est survenu un si grand gonflement que depuis la hanche jusqu'au talon je ne peux faire de mouvement, j'aij été obligé de me faire transporter icij, et j'aij d'autant plus souffert que j'aij eu l'imprudence de rester 7. heures à cheval dans un mouvement continuel après avoir reçu le coup.

à Witzenhausen Ce 6. janvier 1761./.

vous devés avoir Receu M. C. C. Le detail que je vous aÿ Envoÿé du detachement fait à duderstat par M. Le Comte de Broglie, mais je ne vous avois Rien marqué Sur un article qui Regarde particulierement Le C.te debroglie, Ce qui m'a fait Rembourrer fort inutilement un coup de fusil.

1.° il attendit dans La plus grande tranquilité que Luckner poussé de Statworbés par M.r de Lameth, eut Renforcé de plus de 3000. hommes M.r de Mansbach qui venoit de Se Retirer de duderstat, Et que Le General Kilmanseck qui étoit à Northeim Se fut porté avec Les quartiers de Lindau Et de Gibelhausen aussÿ Sur La droitte de M.r de mansbach, Ce qui forma pour Lors un Corps de plus de 10000. hoes, dont L'infanterie fut mise en bataille à portée de Canon de La ville, Et La Cavallerie

en Colonne sur La droitte et La gauche, de sorte que Cette Cavallerie Etoit deja à La hauteur de duderstat Lorsque Mr. Le Cte. de broglie Commença à mettre ses Trouppes en mouvement pour sortir de La ville, Le Coup etoit hardy, et Certainement s'il avoit eu à faire à un ennemy entreprenant, il Lauroit payé Cher.

il me chargea, Comme je vous Lay marqué, de son arrière garde avec 12 - Compes. de Grend.rs dont 3. pour La garde de Chaque porte, et quoyqu'elles fussent très mauvaises, et La place accessible dans vingt endroits differents, il ne se seroit peut etre pas Tiré quatre Coups de fusil s'il n'avoit pas voulu se mêler de Ce qui ne Le ~~ga~~ Regardoit plus.

j'avois donné une instruction à Chaque Commandans des postes de Continuer à fusiller avec Lennemy

Et je fis les Reproches les plus durs au Commandant
qui me dit qu'il avoit Reçu ordre de M. le C.te de
Broglie de se Retirer, les Comp.es de Belsunce de
garde à la porte du Centre avoient fait par le même
ordre le meme mouvement, mais j'y Renvoijaij à
toutes jambes un aij de major pour qu'elles reprissent
leur poste, celles de navarre ne le pûrent pas,
parceque deux minutes après que je les eus jointes
l'ennemij parut de toutes parts et le feu Comença,
je sentis toute l'importance de tenir ferme à ce debouché
parceque c'étoit celui par où l'ennemij arrivoit le
plutost à la porte par où je devois sortir, et que la
Colonne du C.te de Broglie etoit encore dans la ville,
l'ennemij n'avança point sur moij à cause du feu
qu'on lui faisoit, mais comme je le voijois filer

depuis Long temps par Les Ruës qui etoient Sur La droitte Et La gauche, je Craignis pour La Retraitte de mesautres postes, Et d'Etre moij même Coupé avant d'arriver à ma porte de Sortie, j'envoijaij Dufaijel à Toutes jambes pour porter Lordre aux Comp.^es de Belsunce de Garde à La porte du Centre, Et à Celles des Gred.^rs de france de garde à La porte de La droitte de Se Retirer, Dufaijel trouva Lennemij Sur tous Les Chemins et ne peut percer, j'écrivis Sur Le Champ deux ordres à Chacun de Ces Commandants dont je Chargeaij deux hommes à pied, Celui destiné pour Les Comp.^es de belsunce arriva Et Celui des Gred.^rs de france fut ou Coupé ou tué.

La Colonne des ennemis debouchant pour Lor

en face des Comp.^es de navarre, et jugeant avoir
Laissé assés de temps aux postes du Centre et de
La droitte de se mettre en mesure avec moij, je fis
La Retraitte du tout avec Les Comp.^es de navarre,
je trouvaij Les ennemis sur tous mes flancs, et
je fus encore plus surpris Lorsque en arrivant
à La porte qui étoit ma Retraitte je n'ij trouvaij
plus deux Comp.^es de Gren.^rs que j'ij avois posté
pour me Recevoir, auxquelles Le Cte de broglie
avoit encore dit en passant qu'elles pouvoient se
Retirer, je Continuaij ma marche pour Le
joindre sur La hauteur, et j'ij arrivaij aijant
Toujour La Cavallerie des ennemis sur ma droitte
et ma gauche.
La securité de M.^r Le Cte de broglie

devant son Ennemij, ne doit pas être toujour approuvée, parcequil ij à des principes et des Regles dans ce métier cij desquels ont ne doit jamais s'ecarter, cela à fait prendre Trois Comp.s de Gred.rs de france, Tuer et blesser nombre de braves Gents, et si je n'avois par fait ferme Les 12. Comp.s auroient été Coupées de partout, et Le Reste de la Colonne encore engorgée dans la ville mise totalement en desordre. je ne fais part qu'à vous de toutes ces annecdotes qui ne sont que trop publique icij. /.

Et de ne Se Retirer Sous quel pretexte que Ce fut que Lorsque jénverrois un officier Les chercher, ou un ordre par ecrit, Ces postes devoient Se Retirer par Trois debouchés qui Se Reunissoient à Celui ou je me tenois qui étoit Le point Central, dou je devois me mettre en Colomne pour gagner la porte qui etoit vis à vis Le Cte de Broglie, Et qui devoit mattendre en Bataille Sur La hauteur.

Le Cte desquil fit une partie de Ses Trouppes deblayées de La ville passa à deux de mes portes qui étoient precisement Celles ou Lennemy etoit Le plus en force Et Les plus accessibles, Et dit tout Simplement au Commandant de Se Retirer dans dix minutes, Ces Commandants Lui Representerent

quils avoient des ordres precis de moy de ne point quitter Leur poste Sans que je Leur envoijasse un officier ou un ordre par ecrit, il Leur Repondit quil Leur en donnoit Lordre.

Comme ce mouvement ne pouvoit être fait que je ne fusse positivement assuré que toute La Colonne de M.r Le C.te de Broglie fut totalement deblaijée de La ville, jetois toujours au centre de mes postes pour être exactement instruit des mouvements de la Colonne de M.r de Broglie, et donner mes ordres en Consequence; mais quel fut mon Etonnement Lorsque je vis Les trois Comp.es de Gred.rs de Navarre qui etoient precisement de garde à La porte ou Lennemis etoit Le plus en force deboucher Sur ma gauche, j'y Courus à toutes jambes

Coppie de la Lettre de M.r ... à M.r le Mar.al Duc de Broglie en datte du 6.e janvier.

Monseigneur

J'ai l'honneur de vous rendre un compte exact de ce qui s'est passé à l'arriere garde de la Retraitte de Duderstat, afin que la facilité et la vitesse avec laquelle l'ennemij s'est introduit dans la ville sans ij trouver d'obstacle, ne me fasse pas perdre votre estime.

Le 3. à la pointe du jour les ennemis qui avoient paru sur les trois heures après midij marcher par leur gauche sur Bretemborg, se Raprocherent de la ville à la nuit dans le même ordre de bataille qu'ils avoient observé le 2. et ils pousserent mille à douze cents hoes dans les haijes qui sont auprès de deux portes. entre 9. et 10. heures du matin deux Gros Corps de Cavallerie se mirent en mouvement sur la droitte et sur la gauche de la ville.

M.r le C.te de Broglie qui avoit fixé l'heure de son depart entre onze heures et midij fit mettre ses trouppes en bataille dans les Rües, et à l'heure marquée ordonna qu'elles se missent en marche, et me chargea de l'arriere garde avec 12. Comp.es de Gred.rs dont il en avoit laissé 3. à chaque porte.

Duderstat est accessible dans vingt endroits differents, les ennemis paroissoient ne s'attacher qu'aux portes, elles sont toutes mauvaises, mais au moijen des poutres qui avoient été placées pour les Renforcer, Rien n'étoit plus aisé que de Retarder à l'ennemij les moijens de penetrer dans la ville en Colonne.

Le Corps de M.r le C.te de Broglie étant deblaijé de toute la partie de la ville qui est entre une grande Rüe qui la traverse Diametralement et les portes qui étoient du Coté de l'ennemij, je fis ma disposition pour Recevoir par trois debouchés differents les Comp.es des Gred.rs de garde aux trois portes qu'abandonnoit l'ennemij, de là il n'étoit aisé de me mettre en Colonne pour sortir de la ville et Rejoindre nos trouppes qui étoient sur la hauteur.

M.r le C.te de Broglie passa pour lors dans cette grande Rüe qui traverse totalement la ville, où j'avois pris poste comme étant le point central, il alloit visiter les portes dont l'ennemij s'étoit approché, il Repassa un quard d'heure après, et me dit qu'il avoit ordonné aux Commandants des postes de se Retirer dans dix minutes: j'eus l'honneur de lui Representer pour lors qu'il ij avoit encore une Colonne de plus de mille hoes de nos trouppes engorgée dans la partie inferieure de la ville qui ne faisoit aucun mouvement, qu'il étoit de la plus Grande Consequence de la faire deblaijer, et qu'il n'étoit pas moins important d'envoijer des ordres aux Commandants des portes d'ij tenir ferme, et même de Redoubler leur feu afin de persuader à l'ennemij qu'on ij étoit en force; je fis partir à toutes jambes M.r de Noirlours Cap.e au Reg.t pour dire à M.r de Vertamont Commandant les trois Comp.es de Gred.rs de Navarre de garde à la porte que l'ennemij paroissoit menacer le plus, et la plus voisine de mon point de Retraitte de ne pas quitter son poste sans mes ordres; M.r de Noirlours le trouva deja Retiré, et lui dit de ma part d'ij Retourner, et de ne la point quitter qu'il n'en Recut mon ordre par ecrit; M.r de Vertamont lui Repondit qu'il avoit Recu des ordres de M.r le C.te de Broglie de se Retirer, il se Remit cependant en marche pour Reprendre son poste à la porte, il trouva

Deja Lennemij qui avoit monté par un talud qui forme Lenceinte de la ville, et a peine M. de noirlows m'eut il Rejoint que je vis deboucher sur ma gauche Les trois Comp.s des Gred.rs de Navarre, je m'y portaij a toute jambes, et je fis des Reproches peut etre trop fermes a M. de vertamont sur Ce quil avoit abandonné son poste malgré Linstruction et Les ordres que je Lui avois donné moij meme verbalement, il me Repondit que M. Le C.te de Broglie Lui avoit donné des ordres de se Retirer, quil Lui avoit Representé que je Lui avois prescrit moij meme verbalement de ne point quitter son poste sans que je Lui envoijasse un officier ou un ordre par ecrit, et que Comme j'etois Chargé de Larriere garde Cela pourroit deranger ma disposition, M. de vertamont me dit que Malgré Cela M. Le C.te de Broglie Lui avoit ordonné de se Retirer.

il Lavoit envoijé Le meme ordre aux trois Comp.s de Belsunce qui occupoient La porte du Centre, j'ij envoija un aijde major qui les trouva en chemin pour Revenir me joindre, il Leur ordonna de ma part de Retourner a Leur poste.

Les ennemis pour Lors entrerent par La droitte et La gauche de La porte que Navarre venoit dabandonner, et Commencerent a faire feu sur Ces Comp.s que j'avois fait arreter au debouché de Cette grande Rüe avec ordre d'ij tenir, puisque dela dependoit La Retraitte de La Colonne de M. Le C.te de Broglie, dont il ij avoit encore plus de 600. hoes dans La ville, Le feu ij devint apres vif.

Je m'apercus pour Lors que les ennemis se Repandoient par Leur droitte et Leur Gauche dans toutes Les Rüés qui aboutissoient a la porte du centre et de La droitte, et particulierement en s'Etandant par Leur gauche du Coté de La porte ou je devois sortir.

je Renforcaij Les trois Comp.s de Navarre au debouché, par les volont.es dausterasie, pour m'ij assurer, et C'est La ou je Recus un Coup de fusil, j'Ecrivis pour Lors un ordre au Cap.e de Belsunce, et un au Cap.e des Gred.rs De france de se Retirer sur moij, parceque je jugeois que La Colonne de M. Le C.te de Broglie avoit eu Le temps de deboucher, et que voijant Les ennemis se Repandre de droitte et de gauche dans Les Rües qui pouvoient deborder mes flancs, j'etois fondé a Craindre detre Coupé dans ma Retraitte. Les Serg.ts et Caporal que j'avois Chargé de porter mes deux ordres aux portes du Centre et de La droitte trouverent Les ennemis Repandus dans Les Rües et Essuijerent beaucoup de Coups de fusils, mon ordre parvint Cependant au Cap.e de Belsunce, Celui pour Les Grend.s de france ne peut parvenir, je fis faire ferme encore quelque temps au debouché pour attendre Ces deux postes; Les Comp.s de Belsunce et daquitaine me Rejoignirent en poussant Lennemij quils trouverent sur Leur flanc et en fusillant dans toutes Les Rües, me voijant alors en mesure avec elles et aijant donné tout Le temps au poste des Gred.s de france de me Rejoindre, je mis Les Comp.s de Navarre en marche pour faire Larriere garde de tout, Les ennemis se trouverent sur tous mes flancs et une Colonne suivoit en Cul.

j'avois envoijé a toute jambes un officier a La porte par ou je devois

faire ma Retraitte, pour Sçavoir Si Les Gred.rs de france ij auroient passé mais Cet officier Revint promptement, Et quelle fut ma Surprise Lorsquil me dit quune Comp.e des Gred.rs de france Et une de Roijaux que javois posté à Cette porte pour me Recevoir nij Etoient plus, Et quaijant Couru après Ce Cap.ne pour Lui demander Les Raisons qui Lui avoient fait quitter un poste aussij essentiel sans mon ordre, il Lui Repondit que M.r Le C.te de Broglie en passant à Cette porte Lui avoit donné ordre de Se Retirer.

après avoit depassé La porte de La ville qui Conduit à Celle du faux bourg ou je ne pouvois être nij tourné nij pris en flanc, je Reformaij Les troupes Et marchaij Sur Lennemij qui me pressoit, je Les fis Reculer jusqu'au delà de La fausse porte, Et jij attendis encore quelque temps pour Sçavoir Si je naprendrois Rien des Gred.rs de france.

Les ennemis Se Renforçant devant moij Et Leur Cavallerie depassant La ville de droitte Et de gauche, pouvant me Rendre La Retraitte difficile Et même me Couper, je me mis en marche pour Rejoindre M.r Le C.te De Broglie qui etoit en bataille Sur La hauteur, Et jij arrivaij.

Je vois avec douleur, Monseigneur, que Les Comp.es du poste de La droitte nont pas Rejoint, mais je ne pouvois prendre de plus Sages precautions nij plus militaires que d'aller moij même à Chaque Commandant Leur donner Leur instruction Et des ordres Sous quel pretexte que Ce fut de ne point Se Retirer quil nen Recut de moij par ecrit, parceque La Retraitte generalle de tous Les postes qui devoit Se Reunir dans un Seul, Suivant Lordre que javois donné pour ne former quune Colonne, ne devoit Se faire que Lorsque jaurois été positivement assuré que tout Le Corps de M.r Le C.te de Broglie auroit été totalement deblaijé, Et en pleine marche hors de La ville; mais Les portes abandonnées par ordre de M.r Le C.te de Broglie dans Le temps quil ij avoit encore une partie de Cette Colonne dans La ville, a Laissé à Lennemij La Liberté de Se Repandre dans toutes Les Ruës de droitte Et de gauche, Et de fermer toutes Les Communications des portes au Centre de La ville, Et par La empecher que Les ordres ne Leur parvinsent; je ne pouvoir Cependant pas malgré Cela me Retirer precipitement, parceque il etoit indispensable que je Continsse Lennemij à tous Les debouchés puisque mon objet essentiel etoit de Couvrir La Colonne afin de Lui donner Le temps de deboucher de La ville, Et C'est Ce qui a occasioné La perte d'hommes Et Le nombre des blessés; Si mes

ordres avoient été Suivis il n'y auroit pas eu quatre Coups de fusil tirés.
Les faits que j'ay mis Sous vos ijeux Sont Si Simples et Si Connus qu'ils vous Seront Certifiés par tous les offiliers qui étoient à mes ordres.

Reponce de Mr. Le Ma.al Duc de Broglie

J'ay Recu, Monsieur, La Lettre que vous m'avés fait L'honneur de m'écrire, et par Laquelle vous me Rendés Compte du Detachement que vous venés de faire, je Suis très faché de L'accident qui vous est arrivé, M. Duchatellet me mande qu'on Espere que Cela ne Sera Rien, j'en Suis je vous assure on ne Sçauroit plus aise, ne Songés qu'a vous Retablir, et Soijés assuré que personne ne Le desire plus que moy. quant à Ce qui s'est passé Dans duderstat, Ce Sont de Ces malheurs qui arrivent tous les jour à La Guerre, et vous auriés ~~tort~~ grand tort D'immaginer que je Crois qu'il y à pû avoir Le moins du monde De votre faute, vous devés Conoître assés ma façon de penser Sur votre Compte, pour ne pas doutter que je vous Rends plus de justice; Le Cte. de broglie m'a instruit aussy de la maniere brillante dont vous vous êtes Conduit dans La Retraitte, j'ay Crûe Cette occasion favorable pour faire des nouvelles demarches auprés de M. Le Ma.al De Bellisle pour vous faire obtenir Le grade de brigadier, je desire bien qu'il Se Rende à mes instances, et il est Certain que Cette grace ne Sçauroit être mieux placée.
J'ay L'honneur d'Etre. &c.

31

a Vutzenhausen ce 11e Janvier 1761.

Vous deués mon cher colonel, avoir receu plusieurs de mes Lettres depuis Le 1er de ce mois sur tout ce qui s'est passé dans cette partie:

je reçois ce moment votre Lettre du 29 je n'aurai point encor receu de Lettre de mes amis sur Le propos que Le Roy a tenu a Monsieur Le prince de Condé mais Le Cte Duchatelet qui est icy m'a dit que Mr Le dauphin qui etoit present Lorsque le Roy parla au prince, Le Luy avoit dit en Luy demandant un detail sur moy: voila mon cher colonel tout ce qu'un particulier peut avoir a desirer dans ce metier cy que d'etre connu de son maître et sont des impressions qui ne s'effacent pas et qui ne peuvent que bien tourner pour ma fortune.

Notre Droitte est solidement etablie, Gottingen que nous conserverons surement fera Lennemy a rien prend tout et il Ny a nulle apparence quil se propose des operations : Notre etablissement en hesse est decidé et les Substance demontrée.

Le Roy de prusse est a Lignitz a La verite mais il est occuppé du repos et de La reparation de son armée, et Loing de croire a La guerre je pense La paix prochaine, cest a dire dans le courant de La campagne prochaine tous nos ennemis sont Las, fatigués, ils nous Le disent hautement et je pense que Limperatrice a perdu de vue La resolution ou elle etoit de

32

reprendre La silesie, Sa conquete se bornera a quelque portion, mais jamais La totalité au moins de cette guerre :
Les Ennemis sont aussi sur La dinal, mais pour setandre sur notre gauche il faut des Subsistance et il ny a Rien dans le pays de valdeck et le chemins sont jmpraticquable pour Les conduire a La suitte dun corps darmée :

jignorois que nivernai fut a paris ce je ne comptois meme pas quil dut y aller, son projet etoit daller demeurer chez M. Le Cardinal de Bernis ou jl etoit persuadé quil trouveroit des secours en tout genre et nulle depense a faire

et après avoir combattu Longtems son Sisteme
Ladessus, il massura par dans de bonne
raisons quil navoit que ce seul parti a prendre
quil partis avec seize a huit cent francs, quen
ald onné moyen de Luy faire trouver sans
prendre sur Luy :

ma blessure va bien, La suppuration bien
etablie, mais quelle position d'etre obligé
Du Lit et d'etre toujours sur Le dos :

Aurés vous assés de bonté pour moy pour
Renouveller à madame Le marquise mon
respectueux attachement :

A Vutzenhausen 13 janvier 1761

Que les jours sont longs, mon cher colonel,
lorsqu'on est forcé de les passer dans son lit toujours
sur le dos et surtout lorsque je pourois servir
le Roy plus efficacement : il n'est par survenu
d'accident a ma blessure, la suppuration est
bien etablie, mais l'engorgement etoit si
considerable dans toute la partie du genouil
et du jarret que je ne peux etendre la jambe :
Nous sommes occuppés a remplir un objet
des plus important qui est de jetter trois
mil sacs de grains ou farine dans gottingen
pour l'approvisionner jusqu'au mois de juin :
Dans un pays aussi depourvu de voitures et
ou les chemins sont aussi mauvais, Mr le

marechal na trouvé d'autre moyens pour
y parvenir que d'y employer tous les chevaux de
officiers generaux et particulier de l'armée
ceux de la cavallerie la plus apportée, de sorte
que de Calen sur le 19 au soir si l'ennemy
ne marche en force le tout sera dans gottingen
les troupes destinées a la protection du Convoy
sont parties aujourdhuy de munden, witzenhau
allendorf, eschwege, elles vont prendre
poste de toutes debouchés par ou l'ennemy
pourroit s'approcher de la Leine pour jetter
[illegible] le Convoy, et couvrent les deux Rives
jusqu'a la hauteur ou la garnison de gottingen

avec trois mil hommes assurer La Communication-

Si Lennemy veut combattre il faut quil Se mette en marche demain:

Le 16 je vous marqueray Le Succès:

il gèle depuis deux jours, si ce temps continue nous verrons si La constance du prince ferdinand d'avoir resté a Uslar depuis La levée du blocus de gottingen, avait pour objet d'attendre que les chemins Luy permissent de conduire son canon, il y aura pour Lors beaucoup de difficulté a ouvrir une tranchée et a conduire des batteries:

a Witzenhausen le 16 Janvier 1761.

35

Le Convoij que je vous avois anoncé pour Gottingen, Mon cher Colonel, en bled, farine et avoine, n'a pas discontinué pendant deux jours Sans que Lennemij ait fait aucune tentative pour nous inquieter, et empecher Lentrée dans La place: Les Corps Considerables d'infanterie et de Cavallerie que nous avions destinés à occuper tous Les debouchés Sur La Rive droitte et gauche de La Leine pour Couvrir La marche du Convoij, ne Sont point encore rentrés et nont point aperçu dennemij. voila donc Gottingen approvisioné: je ne puis Comprendre La tenuë du P.ce ferdinand a portée de Cette place avec Son armée entassée derriere Lui, Si Son projet est d'attaquer Gottingen avant de prendre

Du Repos, pourquoi La t'il Laissé approvisioner Tranquillement, Et Si Ce n'est pas Son projet qu'attend il dans une position ou Son armée Est très mal, Et qui est Certainement très delabrée en hommes Et en Chevaux.
Enfin La Gelée prend fortement, L'artillerie peut Rouler aisement Les approvisionements, ainsi nous devons dans peu de jour Sçavoir à quoy nous en Tenir, d'autant mieux que Ce Soir on a eu avis qu'ils etoient en mouvement. dans deux ou trois jours je vous marqueray positivement S'ils ont envie d'aller prendre du Repos ou de Comencer quelque operation.
Je Suis toujours dans L'inquietude inseparable de L'attitude Genante dans un Lit, mais ma blessure va autant Bien qu'elle peut aller, Et Si quelque Chose La Retardoit, Ce Seroit La

a Dutzenhause le 21 janvier 176.

Vous avés vû M. Ch. C. par Le detail de mes dernieres que nous conservons ~~autant quil~~ La possible Loffensive et que M. Le marechal a approvisionné Göttingen jusqua La fin de may; Sans que Les Ennemis aient inquietées nos convois: Ils font depuis Le 16 Beaucoup De mouvemens Sur Leurs derriere Sans que Nous Sachions encore Le veritable objet M. Le marechal Les attend avant de Rien changer a Sa position dans Laquelle il La en force et que gottingen rend toujours respectable, parceque il n'est pas approvisionné

que Lennemy se Decidat a Laissercette
place derriere Luy pour se porter dans
un pays qui depourvu de toutes Espece
De subsistance Le met dans La necessité
De ses tirer de ses Derrieres et Consequemment
De tres Loing, de tel projet est accompagné
avec trop de difficultés dans cette saison
pour etre suivis :

jusqu'a ce jour il ne paroit pas que Le prince
ferdinand ait pour objet quelque tentative
Entre Cassel et Le Rhin a moins que ce ne soit
une course de troupe Legere, Nous Luy voyons
tres peu de monde de ce cote de Lipstat et de Soest

et Les anglois qui sont dans Les etac de Lalippe Delkmol sont dans La plus grande tranquilité Les hanovriens et Brunswich sont jusqu'alors Dans Lhildesheim, aux Environs d'Eimbeck et sur La Rhumn, et jusqu'au moment Lennemy fait plus de mouvemens sur sa gauche que sur sa Droitte:

Limperatrice et Le Roy de prusse sont dans La plus grande tranquilité, ce dernier a Envoyé quelques vingt d'Cavallerie De Labris a Sanderhausen Dans Le principauté de Schwartzbourg et quelques trouppes en Thuringe, mais tout cela n'est pas assez considerable pour donner d'Inquietude je vois qu'il n'y a que Nous qui faisons La guerre.

Sans Sçavoir quand nous aurons des repos, pour moy M. ch. je n'en ay que trop, toujours sur Le dos dans un Lit, quelle position pour moy? on m'annonce que dans 8 jour je me Leveray et que je poseray Le pied a terre, Le bouillon de ma playe me Le fait esperer, ainsi que La Souplesse et Le jeu dont je m'apperçois aux nerfs et aux tandons, Le Comte de B... dont vous connoissez La hauteur ne cesse de m'écrire, je sens que je Luy en sçauré une bonne; je vous envoys La Lettre que j'ay écrit a M. Le maréchal

tres au sujet et La reponse qu'il m'a faite:

permettez moy d'assurer icy mad. La marquise de mes respects tres humble

M. de Condé Sont penetrés de reconnaissance de ce que de votre Souvenir, agréé les assurances de Leurs respectueux attach...

a Vutzenhause ce 22. janvier ;

Il y a Longtems Mr Ch. C. que vous me
Donnés des preuves De votre amitié, elle
faira mon bonnheur et ma satisfaction dans
tous Les tems de ma vie, La part que
vous voulés bien prendre a ma situation
me Console et me rassure, votre Lettre du
4. me renouvelle vos Sentimens pour moy
quel bonheur d'avoir un Cœur Comme Le
votre et quelle satisfaction pour moy de
pouvoir Le Conserver :
on a été obligé d'ouvrir entre Les deux
mois du janvier Malgré les incisions
faittes sur La partie gauche de L'articulation
Du genouil, mais grace a dieu, les

plaisir vous bien, mais Lattitude
si genante depuis aussi Longtems
qui fait toute Ma patiance et
mon sens froid peur que Le sangue
sen trouve pas alteré, mais La tete
a toujours eté tres tranquil, ~~mais~~ les
froids qui commencent a etre tres vifs
me font souffrir:
M. Le prince de Condé me rendroit un
grand service sil me faisoit declarer
Brigadier avant La promotion puisque
il me donneroit Le Rang. Le marechal de
Bellisle devroit bien faire cela pour moy
je vous Lavoue que je Lay bien gagné

et je desire que Le Roy Soit Servis partous ceux
a qui il fait La fortune avec autant de
Zele et de desinteressemens que moy.

permettes moy dassurer icy mad. La
marquise de Mon respectueux attachement

Le prince a des bontes Singuliere pour moy
il men donne a chaque instant des preuves
il m'ecrit que Le Roy Mu temoigné La satisfac
tion quil a de mes Service en me faisant
Brigadier et quil veut me donner de
preuves de ses Sentimens pour moy en
m'envoyant Son portrait, De sorte que
jattend dun courier a Lautre ce gage de
Sa bontes pour moy.

Les Ennemis ont effectivement fait quelque mouvemens, mais on lentendoit pas Lorsque on annoncoit quils etoient relatifs a ceux que les troupes prussiennes devoient faire sur La Sala, mais je recois ce moment une Lettre De Mr Le Comte de Lusace du 20 d'Eisenach qui me marque quil n'a eu fait aucun mouvement dans toute La thuringe: Lugdes lufoste depuis 4 jours et je ne Demele plus Rien a Lintention de Lennemy qui paroit toujours Rassemblé, Cantonné dune facon fort Serrée, peutetre veut il profiter de La gelée pour former des magazins dont ils manquent et operer ensuitte, ou veulent ils encore dans cette partie pour Empecher Les courses de La garnison de gottingen dans Lelectorat dhanovre

on Dit que Luckner sest battu avec le general Kilmansegg avec avantage de La facon Dont il sest conduit devant le Duc de Broglie a Duderstadt

ce 23 janvier 1761 41

Je recois ace moment, mon cher Colonel,
votre Lettre du 16. je suis bien fasché que M.
Le marechal de Belleisle soit incommodé, c'est une
santé bien chere pour moy; voila donc Encor
La promotion accrochée: comme je ne fais tort
a personne je devrois bien me declarer Brigadier
je ne suis pas dans La classe des courtisans:

je n'aurois garde de vous Laisser ignorer ce qui
s'etoit passé a La retraitte de Dudervat, je n'ai
pu pas Le faire Le premier jour parceque je souffrois
et que j'etois trop foible: j'ai dicté cependant
un detail de quatre pages pour M.r Le marechal
de Broglie et comme je suis vray je le communi-
qué au C.te de Broglie qui a presque toujours
eté chez moy pandant Le sejour qu'il a fait
a Vulzheim au retour de Dudervat;

Suit constant

il mapprouva tres fort et Le marechal Lucorps leu
qui ma repondu La Lettre La plus remplie de
bonté, De vous a moy j'aurois pris Le Comte et Vous
Le Chapeau, je Luy eu paré Le Coups de peigne
il mlenvoya aussi a Cavil Coppie des
Lettres quil a Leris au Marechal de Belleisle, je
n'avois pas besoin de tout cela ; je n'avois aucun
reproche a me faire et Le Suffrage de dix mil hommes
qui etoient temoins de ma Maneuvre me Suffisoit.
j'ay cependant eté tenté d'envoyer coppie de ma
Lettre a Mr Le marechal De Belleisle, mais apres
avoir bien refleschy, La reconnaissance que je dois a
Mr Le marechal de Broglie allarmoit ma Delicatesse
et je ne Lai pas fais : ce detail avec La
reponse quil ma fais le Marechal de Broglie
est cependant a La cour Entre Les mains de
quelqun que vous Estimés certainement, C'est Le

42

je joins icy coppie de La Lettre que jay Ecrit a M. Le marechal afin que vous soyez Exactement instruit des faits, vous trouverez sa reponse

M. De Belsunce N'a tué personne, Il Est vray quil a Enlevé a Lennemy un poste de 60 hommes qui etoit posté a trois Lieues de gottingen et Cela au moment que La garde montante y Etoit ce qui a doublé La prise, mais il Ny a Eu aucune affaire de La part de Lennemy, et Nous Navons Eu que deux Chevaux blessés, Il y a Eu de Meme que dans tous Les detachements combinés que nous avons fait ce hyver avec gottingen sur Dudrstat et heiligenstat, M. de Belsunce a toujours tiré au Sort et Sa Colonne Est toujours

arrivée de facon a ne se jamais Compromettre et a Laisser commencer Les autres : surtout a Duderstad ou il N'avait que 4 Lieues a faire et ou La Colonne aurait dû se trouver sur La flanc de Lennemy tandis que nous en avions huit a faire, il arriva 2 heures apres Nous : personne aujourdhuy ne veut attacher Le grelot et on ne veut pas se Compromettre :

vous M'annoncés que vous allons Laisser Gottingen en avant et Cassel et nous reculer, je ne vois Encor aucune disposition relatives au Mouvement en arriere, a moins que ce ne soit de tous qu'on construit a Kirchfelde :

M. le Cte de Lusace ont marché aujourdhuy sur 4 colonnes sur le Hartz pour en Enlever les fourrages afin que les premiers ne puissent pas profiter dans cette parties :

Comte de Guerchy, cest un amy bien Escentiel pour moy, il m'a donné les plus grandes preuves D'amitié dans toutes les occasions.

il m'écrivit peu de tems après ma blessure pour me dire les propos que le Roy luy avoit tenu sur moy et que c'etoit de luy qu'il avoit appris que j'avois été blessé, il m'ajouta qu'il partit de la pour fortifier dans l'esprit du Roy les impressions qu'il luy avoit reconnu en ma faveur. Dans ma reponse a celle de Guerchy je ~~[illegible]~~ luy envoye ma lettre au marechal de broglie et sa reponse, parceque je suis bien assuré qu'il la jettera au feu après l'avoir lu, et qu'il n'en fera que bon usage.

voila göttingen approvisionné en tout genre.

Les Ennemis sont partis ce matin d'heiligenstat pour retourner sur le Rhum
cela un otage de grain et fourage et tant d'argent

Les Ennemis ont fait hier un gros detachement de
Cavallerie sur heiligenstat, Ils y arriverent a sept
heures du matin, Ils pousserent cent hussards de
Rotemberg et deux a trois cent sur ou dra a
Burkenfeld : a midy il ny avait pas encor d'infe
ce qui me fait presumer que l'objet n'est que pour
tirer des subsistances et les faire conduire sur
Le Rhum, Nous avons aujourdhuy des trouppes a La
guerre et j'ay deux Emissaires qui m'instruiront ce
soir, je vous en ferais part : Lucy continue
et malgré cela je ne Crois pas a aucune tentative
de La part de L'ennemy, M. Le marechal sera
toujours plutot en mesure que Luy :
on me Leve toutes les apresmidy ; ma blessure continue
a bien aller malgré La mauvaise saison, mais il
faut bien de La patiance, je n'ay encor aucun usage
de ma jambe, des que La playe sera fermée on me
mettra dans des bains emolliants et apres cela d'autres
bains pour fortifier pourvu que L'ennemy soit tranquil je

44

Vitzenhausen ce 28. janvier 1761.

je ne scay mon cher colonel si je vous ay marqué que des que Le C. De St. fut De retour a cassel apres L'expedition De Duderstat, il m'ecrivit pour me Demander Des nouvelles de ma blessure et m'envoya coppie de La Lettre quil avoit ecris a M. Le marechal De Belleisle et Le detail quil Luy avoit fais, je joins icy La reponse que je Luy fis sur Le champs: je vous prie De me dire ce que vous en pansés

De Calcul fait je trouve que göttingen

est approvisionné jusqu'a La fin de juin.

il partira demain d'icy 58 chariot

chargé de Sel et de Ris. Les munition

De guerre sont parties de munden

par de trois mil chariot tant de munition

que de Subsistance et d'artillerie partie de

hanover au moyen des chemins praticable

par La gelée arrivent journellement

a Cassel.

Les Ennemis ont fais des mouvement

sur Leur derriere, et de Leur droitte

a Leur gauche, mais Rien d'offensif

Le tambour major qui arrive au moment de Dudvatat ou je Laurois envoyé conduire un officier Ennemy prisonier et Blessé m'a dit qu'ils avoient passé La nuit en parlant au bivac sur quelque patrouille de La Garnison de gottingen qui etoient venu tatter differens postes, nous sommes toujours devant ou partants de La ce rive ou de göttingen, Il ne parait de Leur part qu'une bien d'offensive et meme fort timide, et il ne parait leur nulle dispositions pour des mouvemens contraires

je prevois que nous Subsisterons sur La ...
les fourages n'y manquent pas, jl les seray avec
beaucoup d'oeconomie et Comme on annonce
un gros Magazin de graines farinne a
Vulzhausen je ne puis Croire que nous
Nous Reculions ainsy qu'on me le marque
Laissant cassel et gottingen en avant.
Les grenad de france qui étoient a munden
vont cantonner au quartier de aujourdhuy
Dessous d'Eschwegue dans des villages qu'on
etes reconnus aujourdhuy : aiguillaine et
Dursfort les remplacent a munden.
je vous mes pattant. La decision de Larmée de
Soubise parceque j'ai le cœur que Le ...
Sera Belle a Lieu : je ne prendray mes arrangem
pour les reparations d'hyver qu'alors que je seray instruit
permettez moy d'assurer ... Le marquis et ...

je suis toujours dans mon idée au sujet de mon fils quelles que soient [illegible]
je recommande a Son attention la liberté de la particulière des generaux et [illegible] va bien

ce 27

46

L'inaction des Ennemis, mon cher colonel, depuis
le 15 que nous ne cessons d'approvisionner göttingen
et d'en faire un magasin dans le cas ou m. le mal
voulut porter un corps considerable en avant,
et les fortes gelées qui depuis quatre jours permettent
a l'Ennemy de faire des mouvemens, de conduire
du canon et des subsistances, prouvent que le
parti du prince ferdinand est decidé et qu'il
veut laisser ses trouppes dans le repos, on dit
son quartier toujours a uslar, son cordon le
plus avancé est sur le Rhum depuis Northeim
occuppant Lindau et gibelhausen couvert
par le poste de Duderstat ou sont toutes les

et on aura plus besoin d'Argent —

trouppes Legeres de Luckner : ils ont formé de
Gros magasins de fourage a Northausen Dont
Le transport se fait sur Duderstat au moyen
De La gelée, et de la on dit qu'ils les font passer
jusqu'a Weslar qui en est totalement depourveu.
Mr Le marechal toujours en force entre La
fuld et La werra a profité aussi de La gelée
pour faire partir de francfort un Convoy de
quatre cent voitures chargées de farinnes, fourage,
et Munitions qui arrivent journellement a
~~francfort~~ Cassel, on travaille depuis deux mois
a augmenter tous les ouvrages de cette place
elle est actuellement dans L'etat de faire

47

Dont elle peut Etre Susceptible : Les grenad de france qui Etoient a munden viennent occuper des villages assez neufs dernier Eschwegue, plusieurs autres regiments se rapprochent de la werra et je pense que la position sera prise jusqu'au commencement de la campagne

Mr De vaux mande ce matin quil y a eu hyer un petit combat entre huit cent chevaux sortis de duderstat commandes par Luckner et mr de belsunce qui setoit porte avec douse cent hommes de cavallerie et infanterie sur le chemin de Duderstat, les ennemis n'auroient pas encor combattus avec autant dacharnement, ils etoient soutenus par Leur deriere, un dragon

ont Soutenus Six Charges, Mr de Belsunce a fait
sa retraitte sur un bois ou il avoit placé de
Linfanterie Les Ennemis ont poussés jusque sur cette
infanterie qui Les a Etrillé avec perte ce qui a
Donné le tems a celle de Belsunce de replier sa
Cavallerie qui Etoient inferieur a celle de
Luckner, Mr de Vaux Mande que Luckner
vient de Luy renvoyer Douze blessés, mais
que Les deserteurs, les prisonniers, et les paisans
saccordent a dire que Les Ennemis ont beaucoup
perdus, Le vray est que sans Linfanterie, Mr de Belsunce
auroient Eu de La peine a ramener sa Cavallerie:
Les froids me font beaucoup Souffrir, les muscles et les
nerfs sont dans un Engourdissemens qui me Laissent sans
mouvement, mais La playe va bien, il ne faut que du tems
on nous amuse comme des Enfans avec La promotion, il faut servir
sans un sol de traitement icy, travailler comme des Negres, Se faire tuer

une nouvelle plus detaillée que La Lettre de Mr de Vaux m'apprend que La cavallerie de Mr de Belsunce a été un peu battue.

Monsieur

Vous me donnés de nouvelles marques de bontés en me faisant l'honneur de m'adresser La coppie de la Lettre que vous avés Ecris à M. Le marechal de Belleisle en Luy Envoyant Le detail de votre Detachement :

Mon attachement pour m. Le marechal, Monsieur, me rend aussi jaloux de sa gloire que vous même et me faire toujours redoubler de Zele et d'attention Lorsque les Evenemens l'interessent particulierement : ce sont des Sentimens que me dictera toujours toute La vie La reconnaissance. Ne Allez dans le tumulte des armes mon cœur les Sinure et je fais consister mon bonheur a pouvoir meriter Monsieur, L'Estime de M. Le marechal et La votre :

Je desire que cet hommage de mon cœur Luy soit agreable faites moy La grace d'etre persuadé que les occasions ou je pourray le Luy rendre seront toujours inmolées

La Conduitte que j'ay tenu Monsieur, les raisonnes et si publique que je ne L'ay pas meme repeté, est une des plus Simples operations de guerre, et je m'attendois meme a une plus grande perte et de plus grands efforts des que les ordres que vous avés donnés ont permis a L'ennemy de Couper toute Communication a mes postes durant Le tems que je suis parvenu pour L'ensemble Un avain a ma retraitte et tandis que votre colonne etoit encore Engagée dans La ville.

Lennemy le plus a craindre pour cette nation et ce Sera toujours le dernier, c'est celuy contre Lequel je me suis le plus accoutume d'etre en garde

J'entend que vous voulés bien prendre a ma blessure monsieur, me fait souffrir jusqu'a tellement d'etre forcé de garder le lit lorsque je pourrais etre utile au service du Roy, ne me faut lesperer quavec du menagement et du temps je serai en etat de travailler, je me flatte pour lors que m le marechal ne me laissera pas dans linaction:

j'ay l'h —

a Dutenhausen 15. fevrier 1761

Vous devez juger mon cher colonel, que nous Sommes a ce moment dans un moment De Crise; Les Ennemis Ne demordent pas ~~leur~~ d'Leurs projets de Nous faire abandonner La werra: Wangenheim resté toujours avec Luckner entre Dingelstat et mülhausen malgré Sa tentative infructueuse Sur Lichtewegue, Le prince ferdinand qui Est a geismar et gudensberg, presse et fusille journellement du coté de La cascade, fait attaquer aussi quelques postes pres cassel Sur Le chemin de fritzlar mais Sans Succès; Ancolzer les occuppes

Le marechal tandis que le prince
hereditaire fait des tantatives pour
forcer le porto de Fritzlar, je ne l'etois
pas hyer a ~~l'~~heure dernier du soir et
comme je n'ay pas recu de nouvelles de
Mr le marechal aujourdhuy, j'ay lieu
de croire que les choses ont pris une
circonstance heureuse, je croy que le
le marechal a considerablement souffert
le porte de melsungen sur la fulde, et
par les pluies continuelles qui faient le
degel l'ennemi doit trouver des
~~[illegible]~~ obstacles a chaque pas, il
faut que ceci se decide sous peu de jours

Les chemins sont devenu impraticable
et je croy que Lennemy na pas fait
une marche Longue et un mouvement
general pour ne pas risquer un combat
decisif, en voit a deja plusieurs, mais
comme ils ne remplisent pas Leur objet
ils sangageront davantage au risque
de perdre beaucoup pour pouvoir gagner
quelque chose : il sen tout de Lactivite de
M. Le marechal, Les troupes le seconderont
de Leur mieux :

vous devez etre persuadé que ce moment de
travail passé je Luy lerirai pour Le presser
de decider Le ministre a me declarer brigadier
je men Charge asses de toujours (?) Sans Regarder

Dès le 6. decembre j'avois écris a S. A. S. pour le prier d'accorder sa protection a mon fils en parlant a Mr Dorleans et a Mr de Saint Florantin et en leur disant qu'il ne pretendoit que pour le meilleur sujet et qu'il demandoit qu'ils employassent toutes moyens pour le faire convenable : Lorsque j'ay esté plus au fait je luy ay adressé un second memoire dont je joins icy coppie afin qu'il le donna a ces deux messieurs en leur disant que telle est son intention, puisque vous voulés bien voir Mr de Fleury, il peut engager Mr de St Florantin a donner cette instruction a Mr de Villeneuve intendant, ce moyen est toujours mis en usage en pareil occasion. je ne doute pas que le prince n'ait parlé mais il faut que M. de St Florantin l'assure qu'il le faira

j'ay aussy semé beaucoup pour manquer la meilleure d'une cette saison
le grain a eu beaucoup retardé et je commence a le perdre déjà a ce temps

III

dusseldorf le 29 janvier 1761 55

ho le drole de monde, cousin, que celuy cy! causons en un peu a notre aise! commencons par les choses de la guerre et nous dirons quelle a ses phases et ses variations comme la lune, ou pour mieux dire comme le flux et reflux que personne ne comprend, le prince ferdinand tire de la oost frise meme, de quoy renforcer sa gauche il fait rassembler ses trouppes se tient de sa personne pres de goettingen son neveu aux environs de duren, stadberg, brillon, toutte leurope attend la gelée parceque cest le moment pour operer, elle est arrivée, il y a quinze jours que lartillerie peut rouler, hé bien tout cela se separe a ce quon assure de cassel et a ce que disent les cruitaine, chaqu'un sen va chez soy botte pour jusqua nouvel ordre; et partant de la vous avez raison de me dire le 21 que nous alons former une ligne plus en arriere, effectivement nos bataillons cantonné, arrivent a dyllembourg, a wachenbourg &c. et nous avons laire dentrer en quartier dhyvert. a propos de cela jay eu ordre de pousser quelque chose au dela de la roër, denlever des otages dans le pais de la marck, affin (mandoit on de chez vous) davoir de largent, (et de cassel) pour contenir et attirer lenemy vers icy, et lon a dut pousser de wesel quelque cent chevaux sur cosfeld pour le meme objet, sentez vous limpression que doivent faire deux pareils dettachement contre des armées,# hé bien lon disoit avant hier au soir et je nen ai pas ri parceque je scay tenir mes mines, (jay fait des dettachement dans cette partie cy qui ont determiné la retraitte des alliez, voyez madame quand je ne vous en disois rien je vous randois le service

nota que depuis dix jours tou nos vont fout levé attendu les glaces

Langeron

dattirer lenemy vers vous // mon dettachement depuis dela la Roër
a ma foy pris quatre homme, et trois chevaux, bien maigres,
au reste si les amitiés dont vous me parlé nont pas lieu de durée,
celles dicy ne me paroissent pas plus vivez, vous ai-je mandé quelon
a donné ordre au prevost darretter laide de camps de mr de Torcy, san en
prevenir le general dicy, huit jour apres on luy en a conté la raison,
il est accusé dintelligence avec lenemy, mais plus serieusement de netre
pas bien avec le tribunal des marechaux a pour quelques billets non payé,
lon na pas eté content du tout de la forme et du mistere, et lon nest pas
plus content que de raison de la conduitte generale que lon tient dans
les procedés, cependant quand quelquun sest bien fait batre pour
amitié pour nous il faudroit luy en temoigner du moins de la
reconnoissance; nous avons eté fort affligé encore de la mort de
labbé de St Cyre qui etoit notre amy et notre amy present et ne partant
pas daupres de mr le dauphin, ainsy si nous sommes ambitieux,
malgré notre modestie, cela sont des chagrins, quand a moy qui ai
trop apris a ne compter sur dautres amis que le cousin, quand je recois
de ses nouvelle je fais mon veritable carnaval et la tristesse dautruy
ne prend rien sur moy; jaurois fait tout comme vous mettre une
battrie de lievre a la teste de lhotel de soubise et par la fatalitté
attachée a mon adresse je naurois pas tiré davantage mais beaucoup
tiré ce qui me divertit parquantant, parceque jay placé mon amour
propre ailleurs san doutte et manque san honte
vous voyé par mon frere cest quil me mande quil a eté affligé du

Rhumatisme a lepaule et au bras qui lincommode dautant plus que le bon homme nest pas accoutumé a Souffrir, il a ete me mande t il quasi perclus, cest une sotte chose que devieillir, car il faut souffrir et puis voye ce que lon Eprouve il y a icy une petitte linotte tres jolie mais encore plus deraisonable qui me tarabuste, parceque cela la divertit et que jay quelques vieux contes a luy faire que les allemands nont jamais lue a vint ans il yen auroit eu la pour tout mon hyver et de reste; parceque jen ai quarante quatre cela ne m'amuse guerre deux heure par jour, et je lenvoye promener, elle est venu se faire Chanoinesse a Neuss et a quitte pour cela la cour de manheim ou elle sest degourdie pas mal elle a dixsept ans et bien aussi decidée que mlle de barville, quand je luy ai dit deux ou trois mots japelle la jeunesse pour men debarasser. dailleurs cousin notre carnaval se passe le plus tranquillement du monde jevois danser une fois la semaine ayant grand soin de metre ~~des~~ bottes ces jours la, nous soupons tres regulierement dans la meme maison le general et moy, on le pretend un peu epris dune Chanoinesse qui y habitte, et qui le meritteroit car elle est aussi raisonable quaimable et jolie. mongiron nous est arrivé hier et nous deviendroit necessaire pour ranimer par quelque sallies le ton de nos soupers, je vous conte tout cela pour vous montrer que rien dans cette vie tranquille ne peut me distraire des souvenirs passés auxquels cependant je ne tiens plus que par de foibles chaines mais dont la curiositté est le principal neud, je suis pourtant de la tres impatient dapprendre le resultat de la conversation que vous quattes et vous excitté dautant plus ma Curiositté ~~par~~ ce que vous me mandé

apercevoir du reffroidissement votre de tan... et pour la cousine

je nay pu mettre de la tette quils embarassoient plus quils

n'amusoient, cest souvent un poid genant qu'une reconnoissance

dont on a voulu instruire tout le monde. ainsy qu'une amitié que lon

a eu le tic de vouloir affichee, pour ce qui me regarde je ne voudrois

pas que lon me regarde comme inconsequent attendu que je ne le suis

pas, lon me assuré que lon ne repondroit pas mais lona eu la polo-

-tesse dajouter je nen seré pas moins empressée de savoir tout ce qui

vous arrivera dans les occasions importantes, jay cru devoir écrire cinq a

six lettres soit apres les action de guerre soit dans le courant de la campagne

je me suis tut depuis ce tems, voyant que lon ne repondoit pas

du tout, lon a demandé de me nouvelles aux gens de ma connoissance

a mon frere qui ne sçait pas un mot de cecy, et qui me le mande comme

a plusieurs autres personnes de ma connoissance; je voudrois que mon

silence que lona parue desirer ne fust pas interpretté pour un changement

et que lon sçache quen conservant la meme façon de penser jay pris

le parti de me tenir eloigné et de ne plus écrire parceque jay craint

de deplaire par des assiduittés que lon na pas voulu aprouver

partant de ces principes, il est tout simple que je demandé a

savoir de ses nouvelles et a la faire asseurer de mon respect et que je

vous en prie vous en qui elle me assuré tant de fois avoir toutte sorte

de confiance, (voila bien plus long que je ne voulois sur cet article

lamitié cousin est indulgente ainsy je ne vous en fais pas d'excuse

mandé moy bien tout ce que vous sçauré de la paix, je ne mets pas

un clou a mon equipage craintte dan être la dupe. je voudrois lachettée

cette paix a quel prix que ce fust, la durée de la guerre comme jy suis ne

peut que estre facheuse adieu me honneurs respect et tendresse a la cousine

et au frere adieu mon bon amy

Tiré votre Carte (car je ne dire pas tire ta Carte parceque je nay pas de Cousin de Cette religion) et vous voiré que je Suis dans le pais de la marck, partant le 16 de dusseldorf sous les ordres de mr de Rougrave lequel me commande ainsy que le brigadier fischer son Corps et dix bataillons a moitié Canon, et a 300 homme y compris grenadiers et Chasseurs. Savoir auvergne et la marche province, 5 Lorraine anghien et tournesis 5. avec leur Etat major, ou allé vous! dabord a hagen 4 lieu en avant diçy sur le Chemin de Schwiert. Cest la ou lon mande du 11 de Cassel poussé le plus dinfanterie que vous pourré jusque hagen Sil est possible pour Soutenir fischer et operer une diversion qui occupe lenemy sur le bas Rhin ainsy que vous Saver que jelay toujour desiré. 30 dragon du royal et 30 maitres font toutte notre Cavalerie mais nous avon trois ou quatres bureau pour les fourrages et 6 ou dix Commis qui font figure et exigeront asses de ration du pais pour en imposer

lon a poussé le long de la lippe jusqua alteren mr de perusse avec deux milles homme et quelque Chevaux. et de Cologne mr de pedemont avec les grenadiers Chasseurs et 100 homme de dix bataillon a eu ordre dès le 14 de deboucher par Siegberg pour joindre le general mausseou lequel est parti au premier mot pour prendre en flanc lenemy de ..... qui marchoit déja le neuf en force de 15 a 16 mille hommes sur warburg. et sur Marbourg

cette derniere colone a pris sa routte de Rheadden par brillon, l'aldenau vinterberg, frankenberg. et marbourg avec 4 mortiers et douze pièces de canon attelé a 12 chevaux quand il geloit encore, et mr le mal de broglio disoit dans sa letre du 11 comme dit toutte la vestphalie (depuis le 26 de janvier quils on tiré de ostfrise, dosnabruck sur les legions qui marchent a cette expedition) quils vont prendre marbourg, c'est a mr du rouge a le deffendre et vous savez a quoy vous en tenir a paris sur cela. diy je crois pour que ce nest quune feinte pour tourner a gauche sur ceder et fritzlar raffler les petits magasin de vildungen de fritzlar ou lieux voisin, et attirer le Mal hors de cassel ou l'y resserrer avec inquie-tude tandis que le prince ferdinand … vient a goettingen et les prussiens a Esnach, le degel reigne icy depuis le 11 ou 12 il est assez doux pour devoir etre general; c'est la cousin tout ce que je sçay nayant plus eu de nouvelle de hesse depuis le courrié du 11. si vous demandé pourquoy este vous le brigadier de cavalerie, tandis que mr de courcy est a cologne a se gratter, c'est que je ne me gratte que la ou je dois etre, et que lon a dit mr parté je suis parti, on a dit que mais attendé la mr de vauguion marchera, amen; j'aurois volontiers dit dieu vous le rende car je naime ni la besoque exclusive, ni les honneurs du commandement, ni la besoque inutille, d'ailleurs une foy tout est pour émille il peut etre gailliard et manger des poulardes comme j'avois avec moy le protegé de la Reine. ainsy cousin tené vous … au retour si je nay pas de

58

Nouvelles de mes apointement je vay tirer sur vous

le 15 au soir arive courie des duc de choiseuil au Mre du muy

mr le Mal de broglio ayant ordre du roy de rendre icy pour y concerter les

operations de la campagne partit sans perdre de temps pour aller recevoir ses

instructions et prendre en son absence le commandement de larmée dont mr le

comte de broglio et mr gayot continueront a diriger les subsistances, prenejour

avec Mgr le Mal pour vous aboucher a son passage a marburg, et nattendé

pas que mr de chevert qui doit vous remplacer sur le bas Rhin y soit arrivé

mais faitte venir mr de cursay qui est je crois le plus ancien de vos officiers

generaux pour luy remettre les choses dont vous estes chargé &c

Reponse. vous ygnorier sans doutte mr que lenemy marche de tous cotté sur

mr le mal debroglio, quil ma ordonné de faire le mouvement dont je vous

ai rendu compte et quil ne quittera pas alors sur larmée du roy dans cette

circonstance ainsy, a moins de nouveau ordre je ne partiré que lorsque les operations

de lenemy seront decidée &c. le ministre adjoutoit au reste comme mr le

mal de broglio desire que vous soyé employé dans son armée vous pouvez

y faire marcher votre equipage. voila les changements du bas Rhin, qui

sont par malheur venu bien tard de vingt quatre heure plustot, j'epar

gnois la course, enfin tout est bien, meme ce que vous avé arrangé

avec mon frere que j'ygnore et que j'ygnoreré encore du temps si vous

venons a vous emporter, mais les gens des pais chaud mettent par fois

de leau dans leur vin.

que mette vous dans le votre monsieur mon cher cousin le baiser vous

pour on si vous savouré le retardement de cette promotion. qui engager

je pense le ministre a y comprendre plus de monde et une rang de tableau, au reste je vois tout cela bien confusement, moy allemand peu courtisant et philosophe par gout et par pere de fait. si je sortois moins je crierois d'icy, a ceux qui se disent mes anciens dans le tableau de la cavalerie venez donc Messieurs et voyez s'il y a de vos confreres qui marchent avec les chasseurs et les grenadiers

mais que vous estes silencieux sur la voisine, rompez la glace damandé une audience comme embassadeur chargé de ma part de luy dire des honnettettes et de men mander des nouvelles

que font la cousine et les petits cousins, leur dittes vous quils ont dans le pais de la marche un tendre amy de leur pere qui les aime beaucoup parcequils sont vos enfant, quil est ridicule lorsque je pourrois etre a dusseldorf tranquille a conter fleurette aux belles allemandes qui les ecouttent toujours parceque cest lusage detre icy dans des chemins ou la crotte est par dessus la tette et pour ny rien faire que des contes de genes ou de peau d'ane

adieu cousin jembrasse le frere de tout mon coeur

mes honneurs je ten prie a mr et mde d'escignac et a mde de gouttiere, je voudrois bien netre pas oublié dans cette maison dont le maitre surtout meritte que lon sinteresse a luy

a longhous pres de giessen le 17 mars 1761

depuis notre jonction avec le Mal de broglio nous Sommes a la Seconde marche en avant nous avons Sejourné un jour le quartier general a friedberg il est a bousbach du 14. lenemy tient hombourg sur lohn. il a des postes en avant que Se canonent et Se fusillent avec les notre il a un corps a gludenbac qui bloque marburg et pousse des partis sur la lohn vers wetzlaer cependant mr de Cursay a dut la passer hier nous voir.

Nous avion du canon de 12 et de 16 dans giessen, on y a Envoyé des chevaux pour les sortir il est arrivé icy hier ou nous luy Ressemblons depuis hier beufs et chevaux pour le trainer parceque tout est Creué je dis a part moy que dans cette Saison on ne doit pas faire a de pareilles pieces pres de trois lieue en arriere quand on veut aler en avant. La cavalerie que je vois quoique je sois toujours brigadier de la brigade dauvergne demande du fourage et parle aux Echos dallentour elle en porte pour deux jours quelle mange depuis hier forcement juge le que Se Sera demain

lon a donné des divisions a tout le monde mr de poyanne est a la tette de celle qu'y arrivé davant hier, le Ch. du muy a la tette de partie des troupes du bas Rhin en Comande une autre a la gauche. mr de Stainville Comande les grenadiers de france vers la droitte. mr le Comte de lusace Ses Saxons

et le grand faiseur Clozen une encore place a la droitte ne me demande pas ce que tout cela compose d'homme il ny a que dieu le pere qui le sache ni que ny qui sache pourquoy brigadier de cavalerie je reste a auvergne, je ne vous mande pas ce que lon ecrit de Cassel parceque la cour en est plus vitte instruitte que nous icy, les repetition donnent l'air bavard. Cassons

par votre lettre du 2 echappée la seule au desordre de montcomeret, que mes courses et emplacements singuliers rendent encore fort derangé, dit que vous m'avez mandé que vous verriez sur le bas Rhin sans doutte cette lettre est perdüe et reviendra avec les autres. je vous oui dire je men rejouissois pourvu que ce ne soit pas pour y deranger la santé, et vous embrasseré de bien bon coeur, le plutost sera le mieux

vous mexorté cousin comme un patient que le suplice effraye vous m'ordonné la patience comme le seul remede, et de me prettée aux evenement et aux circonstances, tout cela est bien mais je ne veux pas que vous vous donniez plus de peine quil ne faut ni que vous disiez durus est hic sermo, ni que vous aprehendiez que je prenne un parti extreme non, je suis, non pas different de ce que j'estois mais affecté fort differa-ment par le changement de ministre. je nai plus affaire a un homme qui auroit cru se dementir sil m'eut bien traitté et qui me disoit si affirmativement quaprés sa demarche il ne pouvoit plus me donner des hommes a commander. en traittant m^r Solendi pour le conduire

je suis dans le vide de tout le monde avec quelque motif de plus pour demander des preferences, je ferè le metier a mon aise sans crainde qu'on l'empoisonne ma moindre demarche, ni que l'on saisisse le premier accident pour me perdre ainsy je servire a l'armée du bas Rhin gayement avec des gens que j'aime ne me melant de rien et faisant mon profit de tout, c'est ce que comme cela que vous me voulé; quoique la paix soit preferable a la guerre je l'attendre sans cette impatience redoublée par les mauvais traittement et si l'on voye un jour nous voirons le bonheur des autres sans jalousie parceque nous n'aurons pas le besoin qui poigne.

quand au cœur des femme que vous croyé qui m'occuppe a un certain point, je voudrois bien vous le faire connoitre ce point pour que vous n'en ayé aucune apprehension il faut peu pour me tenter, je leur passe beaucoup d'imperfection parceque je les leur rend bien; mais pour m'attacher il me faut a present outre cette heureuse prevention qui tourne le nez plus a droit qu'a gauche, que l'on medise et que l'on me prouve que l'on m'aime que l'on veut de moy que l'on croit y attacher sa felicitté hô, voye combien je suis loing de celles qui me diroient de pareilles choses, mon equilibre n'est pas pret a être derangé, et quand vous l'avez vu sur le point de l'etre c'est qu'il me semblait,, parceque mon amour propre n'est pas plus clair voyant qu'un autre,, que l'on étoit prette a me tenir le langage, auquel j'avouie que je cederois parceque j'ay le cœur aimant, au reste ne parlé pas je vous en prie sans faire une cour de votre mieux je me borne desormais a des temoignages de souvenir et d'honnetetté

quand au silence cousin je le garde on ne peut mieux sur mes affaires et mes dernieres protections surtout l'exigeoient il a été bien gardé sur icelles quand a moy. je ne suis pas embarassé vis avis le general actuel du bas Rhin

et je ne le serai pas davantage en sa presence.

jay reçu des nouvelles de celuy que jy regrette toujour on sest attache a le traverser et son affaire nest point terminée en danemarck il est malheureux a hambourg ou il attend la decision de son sort

venons a votre depart cousin je le crois prochain puisqu'on assure tout le monde vous avoit, puisque vous voulé bien vous charger de ma paquet pardon de cours prosseur, plaise lobtenir dautant plus aisement les carte cy jointe le prostirat encore, jay une belle dame en hainault qui me fait faire du linge, elle me mande quelle a deposé a mons a ladresse cy jointe celuy que je luy ai demandé pour la campagne, facilitamoy lamitié en prestant a mons de le prendre et de me lapportee et si vous ny pasté pas de me le faire rendre par quelqu'un de nos amis qui soit sure

nestant plus au fait dans les courses ny de ce qui vous vient la bas je ne mis madressee que vous qui meritte dailleurs toutte ma preference embrassé de ma part la cousine remercie la tendrement de linterest quelle prend a mon sort assuré la quil est tout aussi heureux quil puisse etre parceque je nay ni ambition ni jalousie ni vindicte dans la tette ni dans le coeur que jay un tres bon estomac et assez de force pour rire des sotises publique et particuliere quand mes amis ny sont pour rien vale carissime

a Dusseldorff ce 4 juin 1761

M. de Blair

61

vous m'avés fait le plus grand plaisir du monde Monsieur
en me faisant part de vos idées sur la lippe et
je vous auray la plus grande obligation quand
vous voudrés bien me faire passer celles qui vous
viendront sur la partie qui m'interesse
j'ay travaillé a me procurer les connoissances que vous
desiriés sur les qualités de batteaux du Rhin de
la Roer et de la lippe j'avois meme differé de
vous repondre pour etre plus sur de vous satisfaire
mais jusqu'a present je n'ay pu en rassembler que
d'imparfaites et j'aime mieux en consequence attendre
que j'en aye de plus sures pour vous les faire passer
les deputés de cleves sont toujours recalcitrans pour
les gardes icy mais je ne sçay si nous parviendrons
pas bientot a notre objet nous voudrions eviter l'employ
des voyes Rigoureuses et je commence a croire
qu'il sera indispensable d'y avoir recours j'ay fait
un arrangement avec les deputés de gueldre ils
se sont soumis a l'augmentation

M. le M.is de Langeron mar.al de camp command.t a wesel

adieu monsieur mon inviolable attachement vous est connu

je vous diray entre nous pour ce moment cy que vous nous aurés selon toute apparence le neuf ou le dix

1761

63

journal de larmeé du Rhin

au Camp de Crumbach Le 25 juillet

Le 14 le milor grambi a la teste dun Corps Considerable sestant posté sur le des Contre Mr de guerchy. La mesme jour Mr le prince ferdinand ayant fait de grandes demonstrations sur le Camp Retranché et La battle feld, Mr de guerchy ayant ete obligé de quitter son Camp de hasteler pour se Replier derriere La feld a Mr langen, il fut determiné de Le Renforcer dans La journeé pour le mettre en etat de Reprendre son premier poste a cet effet plusieurs Brigades y furent portés en dilligence Mr de chevert eut ordre de Repasser La verra pour Le Regoindre a Larmeé et mr de vaux deffectuer Levacuation de gaitingen determiné Relativement a un projet anterieur, les dispositions Remplirent La journeé, le quartier general fut porté de Lamperhagen a Crumbach et Lennemy Resta en colonne sans Riens entreprendre

Le 15 Mr de guerchy ayant Receue durant Lanuit des Renforts, des La pointe du jour Remarcha a hasteleër dou Lennemy setoit Retiré durant Lanuit, Mr dechevert Regoignit Larmeé ayant Laissé a witzenhausen sur La verra Le Comte dechabo avec un detachement pour y attendre La garnison de gaitingen Lennemy estant Rentré dans son Camp et Les anglois ayant Retournée Camper a ffredenstein, Larmee Resta dans La position du 25 juin, a La Reserve des changements qui ont ete effectué et fini Le 18

le 16 lennemy ayant marché a la pointe du jour par la droitte la journée a ete occuppé a decouvrir la direction de sa marche, un dettachement poussé dans son vieux camp a pris dans grebenstein son hopital ambulant avec son escorte et les voitures rempli de blessés et de malade qui ont ete conduis a Cassel, on avoit que cette marche avoit pour objet de se raprocher des anglois, et toutte larmeé hannovrienne campa le mesme jour la droitte vers holf et la gauche sur la cascade la cavalerie derriere la droitte vers mardenhagen;

le mesme jour larrivée des ordres supperieurs ayant interrompu le projet de marcher par la gauche il fut envoyé ordre a Mr de vaux qui avoit fait sauter les portes de goetingen dy rentrer, ayant sous ses ordres mr de lostange et larmeé qui navoit fait aucuns mouvement a resté dans lordre suivant, Mr le comte de Rochechouart occuppant a la droitte les hauteurs de munden. Mr le comte de lusac avec les saxons la brigade de touraine et celle de cavalerie de Royal Roussillon, occuppe lutzelberg et landwerhagen les marechaux avec le centre ayant leur quartier a Crombach, garnissent depuis Cassel en remontant la fulde jusqua lambouchure de lEder, Mr le chevalier de muy avec 32 battaillions et vint escadrons depuis lambouchure de leder jusqu'au dessus de felzberg Mr le barron de Wittevalle avec une brigade dinfanterie et de cavalerie soutien la gauche de cette position auprès du village de Jegoberhausen, Mr de Rochambeau dont le corps na jamais cessé sa position s'est le seul raproché a hors de homberg.

le comte de chabot occuppe sur la werra avec deux regiment de dragons et deux de trouppes legeres les de bouchés qui communiquent avec goetingen et le comte de Stainville le camp retranché

le 17 il ne sest passé dans tous ces mouvement que de tres legeres

escarmouches avec des canonades peu considerables, durant lesquelles nous avons appris la prise du chateau de valdeck dont la garnison d'environ 150 hommes a capitulé pour ne pas lavoir deu avoir, ce poste regardé comme imprenable n'a pas fait la Resistance qu'il avoit fait esperer.

durant ce mouvement Mr de chamboran a la teste de 360 houzards de son Regiment et de 100 dragons ayant fait trente lieux en 48 heures est arrivé a valberg ou il a surpris la ville basse, couppé les jarets aux chevaux d'un convoy de pain, pris deux cent qu'il a Rammené ainsi que soixante homme de la garnison qui ont voulu sortir sur luy de la ville haute et apres avoir bruslé les fours de la boulangerie des anglois il s'est Retiré par une autre chemin sans perdre un homme.

La journée du 18. 19 et 20 n'ont produit aucun evenement, le 21 Mr le comte de Stainville ayant eu ordre d'aller prendre le commandement des trouppes arrivée du bas Rhin ainsi que de celle aux ordres de Mr de Rochambeau et des trouppes legeres de cette partie, est partit ce matin chacté suivi le soir par les grenadiers de france.

Mr de chevert a pris le commandement du camp Retranché au quel ainsi qu'a la ville l'on a ajouté de nouvelles deffences.

le 23 l'ennemy ayant attaqué a la pointe du jour les postes des saxons sur la teste fulde, et les ayant forcé apres un combat d'une heure et demy, s'est avancé sur mandern et sur les hauteurs de lutzelberg jusqu'a landersbagen au nombre d'environ douze mille hommes, ayant fourni peu apres une faulse attaque au camp Retranché. Mr le Maal destrée qui avoit passé la nuit a la teste du camp Retira sur le champ huit battaillions du camp Retranché, avec lesquels et 12 escadrons de cavalerie et un Regiment de dragons il Remonta les hauteurs et ayant joint les saxons

avec le Renfort attaqua lennemy dont la Retraitte fut si prompte qu'a peine peut on le joindre au passage de la Riviere pour faire quelques prisonniers. Mr le Comte de Rochechouart Lieutenant chargé a bonnastott, luy fist soixante ou 80 prisonniers et trois pieces de cannons

les saxons a la premiere attaque avoint perdue six pieces de cannons et le general de leur cavalerie, qui ne purent degager du poste qui avoit Resisté le plus long temps, qui fust lieu prés par cette Raison la manœuvre de Mr le general dorlsie ajant degagé ne rendue a Remit toutes les choses dans letat ordinaire.

par la quantitté de mort que lennemy a laissé sur le champ de bettaille il y a lieu de croire que cette attaque luy a beaucoup couté.

Le 24 il ny a rien eu dinteressant

au Camp de Crumbach le 24 juillet 65
1761

jay reçu Cousin votre letre du 17 le courier par la poste qui narrive jamais de votre trop bas Rhin. maintenant que vous navez plus que des garnisons et un intendant sans doutte que les couriers vous trouveront sans detour. voila le journal de nos operations cette d'hier fut prise sur le temps et la correction aussi prompte que loffense, linfanterie fit les trois lieue vivement et les saxons reprirent de bonne grace, si vous voyé ou lon les avoit forcé vous qui vous connoissez en montagne que ne diriez vous pas. voila a quoy sont bonnes les considerations et les egards des cours

ne me parlé plus de lusage a faire de votre reserve celuy qu'on en fait nest ni selon mon esprit ni selon mon coeur d'ailleurs quand on voudra avoir des princes il faut netre avec eux des hommes, et comme il nen est plus de ces derniers il faut se taire jaurois mieux aimé moy laisser faire le prince en luy disant le bien et le mal seront tout a vous

savez vous pourquoy il faut se taire cest que monsieur le lieutenant general a affecte de prendre jour et quil est mal dans larmée jusque ce que la cour aye determiné le genre de supplice voicy le fait. il avoit mal parle des marechaux

langeron

Le prince luy en temoigna sa peine il y a 15 jours luy disant
que si le Mal d'Etrées le souffroit il ne pourroit pas ne pas
faire un exemple de subordination. le mauvais l'humilié
demanda pardon. ecrivit de desgrace au m^al d'Etrées pour luy
dire que c'estoit des jaloux des importeurs des ~~...~~ qu'il l'estoit son
serviteur son amy. il y a 4 jours que apres diné chez villepatou
il adressa la parole a oft lamingham colonel autrichien resident
de la part de sa cour a l'armée luy ayant interpellé pour blamer
la manoeuvre d'icy il la qualifia militaire de deux liard puisquil
estoit capable d'approuver, puis s'en prit a luy de ce que la troupe
avoit esté rapellé. l'accusant de n'avoir pas ecrit a sa cour apres
fortement pour eux, vous voiriez dit il comment luy yroit. oft.
poussé luy dit ils demandoient 160 mille hommes pour garder
la hesse. cela n'est pas vray dit M. c'est des flatteurs comme
vous et tous les envoyés qui disent cela. oft. se fachant luy dit quil
avoit la commission contraire insista, ils s'echaufferent au point que
oft. luy dit sans le respect pour votre grade vous en avez
menti je me f. de vous et de vos propos. et sortit presence
de trente personne. M. ne sortit point. les M^rs furent informé
manderent oft. en luy enjoignant de dire verité il la dit il fut
determiné d'envoyer M. a vorms jusqu'a lordre de la cour. la nuit
la occupation materielle. pend que midi lordre n'avoit pas esté
signiffié M. fit chez oft. luy demanda pardon pleura, et la

nuit dans les interests. — ott touché de pitié vient au Marechaux

le prier de faire grace ; il ne l'ont pas fait mais ne voulant pas

la chargee de la paire ils en ont rendu compte a la cour en attendant

M. ne fait aucune fonction c'est un degré que le voit les camarades

sont furieux de la conduitte et me trouve des Excuses. tout cela

vient de l'esprit a ne donner un commandement a m chamborant

comme si tant d'autres n'y avoient pas plus de droits que luy

apres l'avanture d'hier le M^al de Soubise qui étoit a la

gauche (et il y a loing) arriva embrasse tendrement le M^al

D'estrées sur le champ de bataille. et repartit pour retourner

a la gauche que l'enemy menace tant qu'il peut. voila le tout

d'ailleurs point de reflexions c'est a vous a les faire

10 bataillons sont dans Cassel dont on occupera le camp retran-

-ché que par des sentinelles la ville étant maitre d'y rentrer

tant qu'on veut

le comte de Lusace de ce matin a quitté l'endroit ou il est

reproché de nous. les bataillons françois qu'on luy avoit livré

gardent la porte aux ordre des marechaux de camp des pieds

gelmont clausen. recevant les ordre du prince et ayant les

instructions du general

adieu cousin nous pourrons vous revoir a la fin de la campagne

ou peut etre un peu avant

journal de Larmee dalhemagne

au Camp de marbourg le 23 Septembre 1761

le 13 Larmée partant du Camp de Crosdorf pour Remonter Lahone campa a nidervaimar, dont les ctes les marechaux deleurs personnes se porterent a Cossttellen. ou Mr le Comte de Stainville avoit eu ordre de passer cette Riviere pour occuper le Camp de vetter, il devoit etre Remplacé par Mr le prince de Condé, cequi nayant point ete executté le Corps du prince Campa en seconde Ligne audit Cossttelen.

le 14 sur les mesures prises pour passer La Riviere 4 brigade dinfanterie de La gauche de Larmée se mirent en marche pour Renforcer les deux Corps si dessus. et Rentrerent ayant appris que Lon avoit pas passé.

le 15 vers midi Mr le prince de Condé sestant determiné a passer seul. le Corps de Luckner ayant paru deboucher des bois qui sont de Lautre Cotte du Ruisseau de vetter et ce Corps paroissant etre soutenu de tres pres les trouppes legeres et quelques Campement se Replierent.

le 16 toutte Larmée ennemie qui avoit dabord dirigé sa marche sur Le Wohra vint occupper les hauteurs vis avis de vetter, et le 17 ayant passé le Ruisseau occuppa le Camp endeça lequel est de nature a pouvoir etre occuppé par lun ou Lautre parti etant egalement bon a deffendre dans les deux sens.

Larmée hanovrienne en abandonnant les bois de lOhm sest couverté les moyens dy Remarcher en Conservant les postes de Kirchain et marbourg Schaverembourg, et hombourg, qui gardent les seuls passages praticquables dans la saison cette Riviere estant de sa nature tres marecquageuses lest bien davantage par les pluyes Continuelles

plus les Marechaux ayant donné ordre a Mr de St victor de se porter a
ospheld ou lennemie avoit ses gros cequi pages et ses fours, cet officier
ayant a ses ordres tous les volontaires qui portent son nom, ceux de hubile
les houtards de Nassau et quelque dettachement des troupes de Mr de
castres, ayant fait alte a deux lieue de cette ville dettacha pour
remplir cet objet important, deux cent chevaux avec ordre du chevalier de ~~ludre~~ ludre luy ordonnant de tomber sur lennemy au galop; ce
qui fut excecutte sans difficulté, les cequi pages ainsi qu'un convoy de
pain toutes les vivandiers et vivres de lennemy, allaient etre detruit et
pillé, autant que si peu de monde pouvoient y contribuer, lorsque
le corps de trelag et deux escadrons d'houtards ennemis arriverent sur
les deux cent chevaux, dont la plus part avoint fait deja un tres grand
buttin, les poussèrent avec tant de superiorité que 136 furent pris
nos cavaliers ne laisserent pas que d'emmener plus de cent chevaux, nos
n'estant point soutenu et ayant ete poursuivi durant deux lieues et,
ont de s'estimer fort heureux d'avoir echapé eux memes; le Sr de St
victor ne jugeant pas apropos de prendre sa revanche malgré la
supperiorité, se replia sur les volontaires dausttrie qui venoient
pour le soutenir; lesquels le landemain voulant avoir part a
lobjet de ce detachement remarcherent sur lennemy et luy
enleverent pres de Marstat environ 150 chevaux du corps de trelag.
le Mqs de castres qui a remonté la lhone par la rive gauche
sestant porté vers Kirhain et a mene bourg y fit attaquer la nuit du 15
au 14 un poste aux ennemis dans lequel il fit 40 soldats prisonniers
il luy en a couté une douzaine des siens.
lennemy ayant occuppé le camp de vetter ou il ~~n~~'est pas possible

de l'attaquer M. le prince de Condé renforcé du corps de M. de Stainville et de trois brigades d'infanterie de la grande armée campa vis a vis de huy ~~[illegible]~~ Les Marechaux ayant passé la l'ohm au dessous de marbourg, ont fait camper le reste de l'armée la gauche au confluant de Lohn et de la l'ohm, la droite vers mardorf le corps des Saxons vis a vis homboure. les differentes dispositions ont occupé jusqu'aujourd'huy 21.

La nuit derniere ont a fait des dispositions pour attaquer le poste d'amenebourg deffendu par 400 hommes et dont la situation est singulierement avantageuse.

Le quartier de M. le Mal de Soubise est a bovesbeck ou M. le Mal d'Estrées ira le rejoindre des que une tres grande fluxion qui s'est jointe a ses indispositions luy permettra de monter a cheval.

On a apris hier que M. de Chamborant qui avoit eu ordre de se porter sur les derrieres de l'ennemy luy avoit enlevé a brillon un escadron de ~~[illegible]~~ dragons du Regiment ~~[illegible]~~ d'ajorff avec une quarantaine de soldats. on ignore les details de cette course tout ce qu'il est de flatteur a leqeur et qu'il n'a perdu de cheval grace a sa bonne conduitte.

Le 21 le marquis de Castries chargé des dispositions pour attaquer amenebourg ayant fait occuper le pont de brückmül l'ennemy s'y est porté en grande force croyant sans doutte que nous voulions y passer l'ohm. le combat de canon et de mousqueterie y est devenu tres vif, l'ennemy y ayant amené plus de trente pieces de canon ce qui nous a obligé d'y porter plusieurs brigades d'infanterie pour soutenir les volontaires de hainault, de sorte que l'on a passé la journée a se fusiller et canoner d'un bord a l'autre et des tres pres, sans que ny l'un ny l'autre eut intention de passer, le Cte de Castries a eu le bras cassé le chevalier de Lasfield un coup de fusil a l'epaule, la brigade de Vaubecourt y a souffert le plus et perdu plus de 80

officiers tres oublettes celle de Nilam et les volontaires dainaut qont perdu beaucoup le combat cette au environ de mille homme nous ignorons la perte de lennemy mais elle doit etre grande aussi ayant attaqué a decouvert le feu de notre artillerie et notre mousquetterie avec beaucoup de fermetté

lorsqu'en temps tres bateries faisoient breche au chateau qui lera aise praticable a eté de boiselaisnau sur les neuf heures du soir est monté a la tette de quatre bataillions de grenadiers de chasseurs plusieurs compagnie de grenadiers tout entré dans la cour du chateau mais nont peu enfoncer la porte d'ycelle qui mene de la dans le chateau on a eté obligé de se retirer apres avoir perdu cinquante a soixante grenadiers de Roy et des suisses.

le 22 sur les dix a onze heures le commandant a demandé a capituler et sest rendu prisonnier de guerre avec la garnison composée de pres de cinq cent hommes.

alors le maal destrée sur le bruit de la canonade dans malgré son indisposition sest porté au galop au pont et y a passé la nuit au pied du chateau avec alors le maal de lubité pour y faire les dispositions necaisaires au cas que lenemy fut tenté de le secourir comme il le debloit sy disposer.

voila cousin le journal promis. les blessé sont aussi bien que lon peut les esperer mais je ne serai hors dinquietude pour le Mqs de Castries que dans 15 jours cela est bien long quand on aime comme je fais

adieu

69.

Broglie

Landvertungen le 29 juin

Cecy est tout pour vous seul ne m'e cytée en rien. Et puis un jour vous direz tout cecy mais verbalement

Mon frere vous ayant ecrit Cousin le 23, et raconté la journée du 24 je ne vous ai pas envoyé de double courier: elle a été le fruit d'un peu de negligence a tenir des detachements de hors, les gens qui en estoient chargé sont peu faits, a ce genre d'escrime; la marche a été belle les combats des flanc entremelé de succès n'ont pu decider favorablement une querelle que la superioritté du nombre ont rendu des avantageuses meme sur les dispositions savantes de lenemy: mais les combats ont été beaux courageux et a l'honneur des tettes et des bras. Celuy des grenadiers de france a eu des charges brilliantes et trop d'ardeur ont causé la perte des prisonniers, lisés la liste de la colonels vous nen serés pas étonné. Presqué la borde tout le reste avoit vingt ans ou autant vault, beranger, Stainvyes, de peyre, Ch. de Narbonne, du Cau. Flesinoss, le Camus, la roche tombant leur Cy de grenadiers royaux estant moins jeune mais la droitte estant emportée, Montbarey Rochambeau. Le Ch. de modene Marechaux de camp conduisoient cette attaque ils n'ont eu aucun mal et les gens de cheval n'ont pu percer au travers du fourré qui a egaréss les autres. La brigade de Poitou et aquitaine a fait beaucoup plus vigoureusement a mon gré, et a perdu énormement

ayant rendu chez le prince des deux bataillons daquitaine

lequel etait le matin a 740 hommes nous ramené de chez

lennemy que 350 prisoniers en Etat de marcher

le marechal destrée qui etoit present et a vu la charge

ne put reüssire a la faire soutenir que par quatre bataillons

allemands quil porta sur le flanc de lennemy. les Carabiniers

auquels il envoya lordre de marcher a luy voulurent y metre

tant dordre, et densemble que la cavalerie ennemie eut le temps de

sen fuir et le bois protegeant larrivée de la Colonne qui les a

coupé par le flanc droit ceux qui se separerent dans le bois furent

pris. lhistoire des Carabiniers, fait un bruit etonnant tout le

corps en est aux champs, le Mal destrée men disoit ou ils sont

venu luy demander raison des propos de larmée, il leur a dit

Mss je nay parlé a personne de votre corps, mais puisque vous

voulé que je parle je dois dire la veritté vous avez marché sur

mes ordre reiteré trop lentement; ils ne sont pas content dour et

par consequent ils ne scauroient letre des autre. le fait est que

en marchant ils se rompoient. spoitoient (?) ... pour se retourner

je ne lay pas vu mais gens dignes de foy m'ont dit quils en ont fait trois il nen falloit quune pour lechapper la occasion

La perte est de trois a quatre cents morts 7 a 800 blessé et pres de deux milles prisonniers joignés a cela e nou complet de la semaine vous trouveré pres de quatre ~~cent hom~~ mille hommes a dire. Fitz James cavalerie a perdue un tiers de ses hommes et de ses chevaux par des ravins de la derniere pluye ou les cavaliers sont tombé en chargeant, vous observeré que quand on se bat en retraitte tout ce qui tombe est fait prisonier

Lennemy avoié mille a douze cent tués ou blessé.

il avoit reuni ses forces et avoit sur le champ de bataille 70 mille hommes. luckner partant d'ymbeck y etoit en entrée c'est luy qui a attaqué le corps de castries. le comte de lusace ayant mis l'armée en ligne et castriés a je ne scay qui son avant garde avoit avec luy plus de 16 mille hommes dont il n'en a pas engagé cinquante ni sur luckner ni sur ymbeck: croyé cousin quavec les precaution la, si nous navons pas eté battus c'est quon a bien manoeuvré a larmée, lhistoire des quinze cens est simple. grabendein fermé, l'on n'y avoit point d'egards aux portes malgré deux bataillons qui campoient en avant pour le couvrir, trois ravins

presque nettoyé pas arrivé au commencement, il a pris un bidet a nembourg le 23 hier la nouvelle que le 24 nous étions attaqué il est arrivé durant laction. et ne a eu le sujet de douleur de corps

arrivent de trois aux sentes vint houssard. pas davantage sont entré en la faveur des ravins. il eu plutot un temps pour epouvanter les valets un chariot de lintendant renversé a cassé sous la porte. le restant nouvoie rien puisque le tresor et lequipage deux de bethune qui avoient des gardes sont sortis en entier sans echec, mais deux dautres pris les vint houssards jointe avec ceux de St victore qui ont partagé avec eux ont pris partie des equipages de lintendant les papiers. partie de ceux de peyre non les papiers, tous ceux de mme de beaupreau. de maupeou, de choiseul beaupré de bissy de Priars. de flavigny partie de ceux du marquis de castrie qui les avoit mis la pluspart de cette grandepartie du cte de muy. et quelque chose a muy de turette, grandepartie du cte de muy. et quelque chose a muy une de ces voitures ayant versé en dehors et eté mise a la queue en peu de temps de tout rechargée. mais je nay point perdu de ce pres etant de

Lawenay campe la droitte a veyman la gauche audessus de hohen kirchen. Nous la droitte a luttelberg la gauche a hendershausen le comte de maineville avec 24 bataillon au camp retranché la comte de larace a meinsein entre la verra et goettingen. Chevreau avec bourbonnois 2 regiment de dragons et Chamborau. a promené sur le dos le matin avant le jour une deslevant avec mon frere et 6 bataillon 40 escadron les legers et francois du comte de larace y compris en les prenant les legers et dragons. se portent vers goettingen. nous y attirent ennemy en battre la que y est retourné. il ont avec eux nombre de generaux, dont je nay vu la liste. voici ceux qui menera la tette de la corps, adieu cousine nous sommes gaillard et de tous bon ton. on dit la vraie

~~a Stadlone coerfeldt gescher il y a environ jusques adulmen pour former le cordon 5000 hommes~~

Les ennemis ont a Stadslonone, Sutselow, coesfeldt et gescher Six mille hommes qui sont toujours dans la defiance et toujours pres a se rassembler. Les volontaires de Clermont qui se sont trouvés trop foibles quand ils ont voulu les attaquer ont ete obligés de se retirer.

il y a encore tant a coesfeldt qu'a dulmen environ 7 a 8 cent mille rations de foin avoine et paille qui ne sont pas encore évacuées. on n'y travaille meme point du tout.

on sçait que tout autour de dulmen il y a des trouppes embusquées dans les bois et ceux qui reste dans la ville mais le nombre des ennemis n'est pas encore connu dans cette partie on pourra le sçavoir demain matin 24.

on pourroit attaquer dulmen, mais on trouve que le chemin qui conduit d'haltern au dt dulmen si les ennemis ne l'ont pas coupé par des abbatis ce qu'on pourra sçavoir demain.

Jollier

73

au camp de herlinghusen le 22 juillet

voila cousin le plan que vous avez demandé;

depuis ma derniere letre il n'y a eu d'evenement que plusieurs conferances et explication entre les generaux dont le resultat vous etonnera peut etre, je ne puis encore que m'en doutter il ne m'est pas permis de le scavoir la resolution nous fera honneur du cotté des procédés des sentiment de cytoyen, elle est modeste tandante au bien dieu veuille quelle le procure et quand meme nous devrions passer pour dupper qu'importe si l'honneur des armes et le bien en resultent, bon soir. si vous ne me deviné pas attendé quelque courier sans vous fatiguer l'imagination,

ma santé se soutient en bien coment va la votre

M. Le Maréchal de Soubise Toujours occupé à diviser Les forces de Lennemy, et d'en attirer une partie sur lui, se determina à faire Le Siege de Meppen, et en Chargea M. Le prince de Condé. Cette ville est Scituée au Confluent de L'Ems, et de l'hase. Ses fortifications sont en très bon etat, et tres bien entretenues,

L'incertitude du Retour de M. Le prince hereditaire sur la Lippe, ne permettant pas d'emploier à Cette operation, tout le tems qu'une place de Cette Nature, paroisoit demander, pour s'en asurer la Conquête. S. A. S. eloignée de l'armée de plus de 20. Lieues, se vit obligée de forcer tous Moyens pour asurer la Subsistance de ses troupes, et pour terminer promptement et heureusement Cette expedition. à Cet effet, elle fit Rasembler à Reine, et à Lingen, tous les Chariots et toutes les farines du pays, et après avoir etably des fours, dans Ces deux endroits, et pris toutes ses précautions, pour que ses troupes ne Manquassent pas, elle Marcha sur la Rive droite de L'Ems, et Arriva devant Meppen Le 30. 7bre à 2. heures après Midy, avec les brigades d'orleans et de Condé, le bataillon de grenadiers des gardes, 200. Chevaux, et 300 dragons;

L'artillerie escortée du Bataillon de grenadiers de piedmont, à qui S. A. S. avoit fait prendre La Route de la Rive gauche Comme plus asurée Arriva à la même heure par le pont de pontons qui avoit été jetté le Matin. Le Camp fut établi sur des hauteurs, à une demie lieue de la ville, et le bataillon de grenadiers des gardes, Les 200. Chevaux, et les 300. dragons, furent portés à la Rive droite de l'hase, pour Couper toute Retraitte aux ennemis. Le Sr. Bernard Capitaine de Goufslau, qui etoit à Landge avec 200. hommes fut Raproché, et servit à L'investissement de la Ville on le fit joindre par 60. hommes du même Corps qui etoient à dalem.

Toutes Les Reconnoissances de la place ayant été faites dès Le 28. et Le 29. par Mrs. Du génie et de l'artillerie, S. A. S. se détermina à ouvrir la Tranchée, et à faire Travailler à la Construction des batteries, dès Le 30. au Soir. pour favoriser Le Travail, et diviser Le feu des ennemis, elle fit faire plusieurs fausses attaques, Dont Mrs. De Jionville, de Chateau Thierry et Bernard s'acquiterent on ne peut

pas Mieux; elles eurent tout le Succès qu'on s'en promettoit, et nous perdimes très peu de monde Cette Nuit la, qui est Ordinairement la plus fatigante.

À la faveur des hayes, la paralelle fut Ouverte à 80. toises, de la palissade, Le travail fut très avancé, Le zelle et l'activité de M. Le Ch.er de Clermont, et de M. Le Comte de Maillé officiers Superieurs de Tranchée, ne Contribuerent pas peu à la diligence avec laquelle il fut poussé, il n'y eut pendant Cette nuit qu'un hommes de Tué et quatre de blessés.

La Journée du 1.er 8.bre fut employée à Perfectionner Le travail de la Nuit, et par les Soins de M. Le Ch.er de Lempr, et de M. de S.t Maurice, la paralelle fut mise en etat de Recevoir les Troupes destinées à la garde de la Tranchée, et Les Communications furent achevées, le feu de l'ennemy qui s'etoit partagé pendant la Nuit, sur toutes les attaques, se Reunit le jour, sur la Tranchée, et sur Les Batteries, il n'y eut Cependant qu'un homme Tué, et Neuf de blessés.

Les Grenadiers, et Chasseurs, par un effet de Cette Volonté, dont ils ont donné tant de preuves, Voyant que S. A. S. qui Avoit assisté à l'ouverture de la Tranchée, et qui etoit Revenüe le Matin pressoit Beaucoup les Travailleurs Lui offrirent leurs Bras, Ce qu'elle accepta avec d'autant plus de plaisir, qu'elle en Avoit Bien peu à employer, pour la besogne qu'il y avoit à faire. Ce fut Cette Même Raison qui la determina à envoyer une grande partie de ses gens, et à engager M.rs les officiers Generaux à envoyer une partie des leurs, pour faire des facines. Cet exemple fut suivie par tous les officiers, et Ce Moyen en Produisit une Beaucoup plus grande quantité qu'on ne s'en etoit flatté.

Les Lambourdes, et les Madriers Necessaires à la Construction des Batteries, arriverent de Lugen à dix heures du Matin, Le 1.er 8.bre, et le 2. à 3. heures du Matin, toutes les pieces etoient en batterie, et pretes à Tirer, on ne sçauroit donner Trop d'eloges à la diligence avec laquelle, M.rs Les Artilleurs Et ingenieurs, ont poussé l'ouvrage, et en particulier M.rs de S.t auban, et Bourcet de la Saigue, qui dirigoient le Siege, ont bien prouvé, Combien la Reputation dont ils jouissent est Bien fondée.

La Nuit du 1.er au 2. fut employée à Perfectionner les Batteries, et on a debouché sur les Capitales des deux Bastions de l'attaque, en faisant, sur Chacune, deux Ziguezagues, qui Nous approcherent de la place, d'environ 25. Toises, ou

Perdu trez peu de Monde à Cette operation, Malgré le feu Continuel des Ennemis, Mrs. de Blot, et du Fosay donnerent les Meilleurs exemples, et firent Beaucoup avancer L'ouvrage. Nos batteries avoient ordre de Tirer à la pointe du jour. Mais il fit un brouillard Si epais, qu'elles ne purent se demasquer qu'a Neuf heures du Matin, elles Tirerent toute la journée du 2. avec Succes, et firent Bientot taire une grande partie des pieces des ennemis, mais ils y Supleerent par un feu de Rampart Continuel.

S. A. S. alla L'aprez Midy, Visiter les Batteries, et fut trez Contente de Leur effet;

La Batterie D'Obusiers, ne peut Tirer que la Nuit du 2. Au 3. et Cette Meme Nuit, Nous avançames jusqu'à 12. Toises du Chemin Couvert, les ennemis L'Emploierent à Reparer le dommage que nos batteries avoient fait pendant Le jour; et, au point du jour, le feu prit à la ville.

Sur les dix heures et demie du Matin, les ennemis Rapellerent, et demanderent à Capituler. M. de la Merville qui Commandoit la Tranchée, fit Cesser le feu, Recut les propositions des ennemis, et les envoia à S. A. S. qui fit dire, qu'elle ne Vouloit entendre à aucune Capitulation, et que la garnison N'avoit qu'à Se Rendre à discretion; qu'elle donnoit au Commandant une demy heure pour Se decider au bout de laquelle elle feroit Recommencer à tirer, la Reponce arriva avant le terme expiré, et le Capitaine Durr. Commandant de la place et le Major hudam Commandant de la garnison, Signerent que la garnison Se Rendoit prisonniere de guerre à la discretion de S. A. S. et que les portes de la ville Seroient livrées Sur le Champ aux Troupes de Sa M. T. C.; Ce fut La Seulle Capitulation. M. de la Merville entra dans la ville avec les Troupes qui etoient de Tranchée, S'empara des portes, et en prit possession; on ne Sçauroit dire trop de bien de l'ordre qu'il y mit, la garnison Consistoit en 500. hommes, tant du bataillon d'hudam que de Dragons hanovriens, et 17. officiers. S. A. S. a laissé à tous les officiers leurs equipages, et aux Soldats leurs Sacs, et, aprez avoir Marqué aux Commandans, Combien ils S'etoient attirés Son estime par leur Belle deffence elle a fait partir tout de Suite, la garnison pour Bremen, Sous l'escorte d'un Capitaine, et 50. Chevaux, et d'un lieutenant et 30. hommes.

On a Trouvé dans la place 32. bouches à feu, dont 8. entierement demontées et Brisées par notre Canon. L'incendie à Malheureusement Consumé la plus Grand-

partie des Magazins qui se trouvoient dans Cette place la perte n'en est pas moins grande pour les ennemis, on à trouvé jusqu'a present, Cinq à Six mille Sacs de grain, ou de farine; environ Trente Milliers de poudre, et une grande quantité de Tabac à fumer, Legumes, viandes Salées, fromages, et autres Choses de ce genre, que S. A. S. à fait distribuer aux Troupes, elles se seroient plus enrichies, si Le Commandant avoit eté plus opiniatre de quinze ou Seize heures. S. A. S. etoit Resolue de donner L'assault, Le 4. a la pointe du jour. toutes les dispositions etoient faites, et tous les ordres donnés il est heureux pour la ville, et pour L'humanité, que Cette attaque n'ait point eu lieu; tout Sembloit assurer sa Reussite: Ce Succés eut peut être été plus Brillant, mais Ceux qui Coutent Le moins de Sang, Sont Toujours les préferables,

On ne Scauroit Dire trop de bien, de L'intelligence, et de l'activité, que M. le M.is de Voÿer à Mis à Seconder les Vues De S. A. S.

M. Le Baron de Traverse; M. Le M.is de brihan; M. Le duc de Fronsac, M. Le prince de Rochefort et M. Le duc de Coignÿ, Se Sont Conduits avec Ce zele qu'on leur Connoit pour la gloire des Armes du Roÿ; leurs bons Conseils, et les Visites frequentes, qu'ils ont fait à la Tranchée, n'ont pas peu Contribué à L'avancement des Travaux, et à la Reddition de la place M.r de Chenecay major de S.t maures, à Rempli les fonctions de Major de tranchée, avec Beaucoup d'assiduité et d'intelligence.

S. A. S. ne Scauroit Trop se Louer, en général, de toutes les Troupes emploÿées à Ce Siege, depuis les Chefs Jusqu'aux Soldats, J'ont Montré le plus grand zele, et la plus grande valeur. C'est à l'activité, et aux lumieres de M.rs du genie, et de l'artillerie; à l'attention des officiers particuliers, au Courage, et à la bonne Volonté des Soldats qu'on doit le Succés du Siege de Meppen, place, qui, pour etre peu Connuë jusqu'a present, ne Laisse Cependant pas, d'être Regardée, par les Connoisseurs, Comme une place de guerre et qui etoit Le principal dépôt de tous Ce que les ennemis tiroient de l'oost frise.

M. Le Marechal prince de Soubise, dans L'objet de pousser et étendre les diversions, a fait attaquer, Meppen, M. le prince de Condé, Chargé de Cette opperation, à Seu Tellement inspirer aux Troupes, L'ardeur, L'activité et L'audace, dont on le Connoit Capable, que laplace, quoique Susceptible d'une bonne defense, S'est Rendüe à discretion, Le 3.me jour de tranchée ouverte, on y à Trouvé des munitions deguerre, Beaucoup d'Effets, et d'approvisionnements detoutte espece, appartenant aux anglois, et des Magazins de foin, qui eussent eté encorre plus Considerables, si une partie n'en avoit eté Brulée par les obus, le feu S'est aussy Communiqué Malheureusement, à un assez Grand Nombre de Maisons, que L'on n'a pu Sauver de L'incendie, La Garnison etoit Composeé de 500. hommes, y Compris 17. officiers, avec environ 40. bouches à feu, Cette Conquete aussy heureuse, que Rapide, ne Nous Coute par une Trentaine de Soldats tant Tués que blessés M. Le prince de Condé, dont la Conduite et L'exemple Meritent tant d'eloges Se loüe infiniment, de tous les officiers generaux, et particuliers, ainsy que des Troupes qui ont eu part à Cette expedition, particulierement de L'intelligence de M. Le M.is de Voyer de L'activité de M. de S.t Auban, et de la Sage experience de M. de Bourcet de la Saigne, qui L'ont egalement Bien Secondé, le premier pour la Manœuvre de l'artillerie, le Second, pour la direction des ouvrages dugenie, la Tranchée avoit eté ouverte, La Nuit du 30. au premier, et laplace avoit Capitulé le 3. Avant Midy.

Le Même jour 3. M. de Viomenil envoija un Nouveau Convoy de Contributions Levées dans le païs de Diepholt, avec un grand Nombre d'otages, tous les Magazins des ennemis, Sont detruits, depuis Osnabruck, jusques Près de Bremen.

Nos Troupes Continuent D'occuper L'Ostfrise.

Etat des Magazins des ennemis, qui ont été brulés ou detruits, par les detachements, Dont M. de Wurmser, à Chargé M. De Viomenil,

	Foin R.ons	Avoine R.ons
A Hunteburg eveché D'Osnabruck	100000	
à dillingen principauté de Minden	50000	50000
à Hude Comté de Diepholt	200000	
a Lembrock C.té de Diepholt	150000	
à S. Ulphe C.té de Diepholt	150000	
à Grosreck C.té de Diepholt	160000	
a Wetehen C.té de Diepholt	600000	
à Raden C.té de Diepholt	100000	
a diepholt		400000
à Goldenstet Bas eveché de Munster		600000
Dans un Bois prés de Goldenstet	50000	
Total	1560000 R.ons	1050000 R.ons

au Camp d'albezlob Le 25. aoust 1761. 78

Le nommé Lutz maitre des postes de Hoberstat
Monsieur, retenu dans les prisons de Dusseldorff
me paroissant suffisamment puni et le service de
cette poste souffrant d'ailleurs d'une plus longue
absence de sa part, je mande a M. le Chev.r de
Grollier que je me determine a luy accorder sa liberté.
mais de le prévenir en même temps que s'il me revient
le moindre soupçon contre luy, je le seray punir
plus rigoureusement que jamais, il seroit nécessaire
aussi que vous fassiés veiller aussi de votre
coté a ses demarches dans le pays, et si vous
pensiés qu'un sergent ou soldat intelligent placé
chez luy a ses frais et a poste fixe put etre
de quelque utilité pour l'éclairer de plus près
je vous laisse le maitre de faire la demarche
qui vous paroitra le plus convenable. vous
connoissés, monsieur, les sentiments distingués
avec lesquels j'ay l'honneur d'etre plus veritablement
que personne votre tres humble et tres obeissant
serviteur

Le M. P. de Soubise

M. le M.is de Langeron

80

Martigny

Mon General

Je suis mortifié d'être obligé de vous faire part de la mort inopinée de M^r. Kooss, nous le regrettons tous bien sincerement; depuis deux jours environ il se plaignoit d'un violent mal de poitrine, enfin aujourd'huy entre quatre et cinq heures du matin il a eté suffoqué, j'attends vos ordres, sur ce que je dois faire dans ces circonstances, et ay l'honneur d'etre avec respect.

Mon General

Votre très humble et très obeissant Serviteur
Martigny

Clevès ce 3 8bre à 5 heures du matin

82

La Morlière

A Reés le 10. Janvier 1762.

Il est vray, Mon cher General, que les ennemys ont sommés de rechef, le Baillage de Bocholt, de transferer a Coesffeld les 18000. Rations de fourage qui luy ont etés demandées cy devant et cela sans le moindre delais et j'ay fais passer a M. de vogué copie de cette nouvelle sommation, pour en recevoir les ordres, ils portent d'empecher s'il est possible sans se compromettre que ce baillage n'envoye les fourages qui leurs sont demandés, mais comme j'entrevois la chose fort difficile, que d'ailleurs je ne peux envoyer que de petits detachemens avec Beaucoup de precaution sur ledit Bocholt, je ne prevois pas, je le repete, si ce baillage ne

veut pas se soumettre, que lon ne luy enleve ses
principaux habitans pour le contraindre.

il est Certain que les mouvemens que vous vous
proposez de faire faire de tems en tems occuperont
lennemy, et les tiendront en haleine dans leurs differens
postes, mais jen reviendray toujours a dire que
quoique nous puissions faire, nous aurons bien
de la peine dempecher que le baillage de Bochott
ne paye, je vas cependant envoyer de tems a
autres des detachemens de troupes legeres a la guerre
sur làa, et qui seront commandés par les meilleurs
officiers et les plus intelligens des volontaires de
clermont, tant pour surprendre les patrouilles
et les petits detachemens que les ennemys
envoyent journellement a Bochott, que
pour les empecher de se soumettre au payement
des contributions, et lorsque j'envairay les detachemens en

83

guerre, j'auray l'honneur de vous en instruire,
ainsi que du jour de leur retour a Rées,
afin que vous puissiez de Votre coté, faire
pendant ce tems, ce que vous croirez necessaire
dans votre partie, pour occuper pareillement
l'ennemy.
je croirois que voila, Mon Cher General, ce
que vous et moy, pouvons faire de mieux.
Je vous feray passer au premier jour l'état des
depances que M. de Cambis de Belle Comb et
moy, avons faits pour les correspondances que j'ay
communiqué a Mr. di Vogué, et qu'il m'a dit
que vous voudriez bien continuer de faire payer.
si ma santée n'étoit aussi chancelante qu'elle
continue de l'être, j'irois vous marquer le

plaisir que j'auray toujours de vous renouveller
les assurances du bien vray attachement avec
lequel Jay l'honneur d'être, Mon tres cher
General. Votre tres humble et tres obeissant
Serviteur. Lamorlière

Rées 11. mars 1762. 84

jè vous faits Mon Compliment de tout mon
Coeur Mon cher general sur votre bon Retour
et me felicite particulierement du plaisir de
vous Revoir près de moy, je vous diray comme
cy devant ce qui pourrat d'interessant chés moy
je vous faits passer les atandant deux lettres
que Mr chastre vient de me faire parvenir
par un trompette a Rées, je lay fait
Reconduire pour quil Retourne en sureté
jusqu'au premier de leurs quartiers
par un lieutenant, d'un brit et six dragons
de Clermont, vous panses bien quil serat
promené avant que d'y arriver et que sil y
avait quelques Renseignemants a prandre jen
serais instruite, nous sommes icy dans le meme
état que vous nous aves laissés je vous
Renouvelle le meme et sincere atachemant
que vous me connaissés Lamorliere

Rées le 11e mars 1762

De Rées le 16 avril 1762

je Recois Mon cher general Lavis que
vous Mes donnes du payement que chr de
Campfort ferat faire a Raison de 6 tt
par hommes pour les subcistances que ja
Recüe a prise forcemane dans la ville
d'emerick que jaiway soine de faire passer
tout de suite au bourguemestre lorsque cet
avgant Me serat parvenu

jay détaché le metin 12 dragons et
vingts grenadiers de concert avec Mr
le Mis de st chamau que Mest chonner
de diner hier jay ! sur des nouvelles, qu'un
chef demissaires qui la a trouvés a Bquet
nous a Rendu sous sa conduite —
arrecés et payés par chr de fisher qui
nous a Rapporté que les Ennemies fesaint
certainement un grand Mouvement
sur Coesfeld et ham, cependant il ne
paraitrait par les nouvelles de Mr de st

Maman et celles que deux de mes
Emissaires luy ont Rendus hier a leur
Retour, qu'il n'y avait que quelques
augmentations dans les postes de Stabloo
que Sleer et Corffeld, les votres annoncent
quelques mouvements pour couvrir des
fourrages, sur le tout voila nos Remuements
dans quelques troupes qui ne paraît pas
nous devoir donner encore des inquiètudes,
je compte de sçavoir mieux demain, ou
apres, ayant deux Emissaires qui doivent
etre en Marche pour Revenir de
munster, s'ils me Raportent quelque
chause d'assez interessant pour devoir
vous en faire part, vous ne languirez
pas a le sçavoir, sy je n'avais trois
chevaux de monture actuellement a Cleves
et que bon nos Majors encore Ramenés

je vous aurais étés presser juste que
Monsieur Japhon pourroit faire le
plaisir, puisque vous venues pour mèer,
de venir boivre avec nous et je voudrais
bien de tout mon cœur que vous me
fissiés cette faveur, veullés vous bien
faire recevoir a Monsieur Japhon
les asseurances de mon atachement
il vous est particulièrement connu
jéy l'honneur de la moulière

88

A Seez le 22. Juillet 1762

Apres la Lecture de votre Lettre de ce Jour, Mon cher general, Jay passé chez M. de gourdon, pour sçavoir de Luy au juste la quantité Darbres quil avoit Receu et celle quil luy falloit Encore dela nous avons passez Ensemble chez le S.r Serré chargé de la Regence de pourvoir a nos besoins, et il nous a fait voir quil nous etoit arrivé 100. pieds Darbres, des 200. qui ont eté demandez et il a tout de suite depeché une ordonnance pour M.rs de la Regence aclivere afin quils fissent arriver selon les ordres que vous permettez que Jen donne de votre part a cette Regence, les autres 100. pieds Darbres qui nous manquent Encore, qui se trouvent tous coupez ainsi je differay ~~differay~~ de les faire couper dans les bois du Roy, puisquils le sont deja dautre part

puisque vous n'avez point Encore ~~[illegible]~~ Reçu Mon general de reponse au memoire que vous avez adressé a S. E. L. S. et que vous pensez avec raison pouvoir et devoir prendre votre partie d'agir d'apres ce qui vous paroit le mieux, j'aurois en ce cas à vous proposer de laisser suivre à M. de gourdon le chemin couvert qui doit couvrir la demie lune en sortant a la gauche de la porte je ne me risque a cette proposition aupres de vous que parcequ'il n'y a exactement que 10. toises de plus de chemin couvert a faire, pour parer a l'enlevement prompt de cette demi lune, a la quelle vous vous rappellerez qu'il se trouve un fossé sans eaux et ce n'est exactement que le besoin de faire cet ouvrage qui me fait vous le demander puisque l'on a tant fait que de faire partout ailleurs un chemin couvert

et que d'ailleurs nous avons les fascines et palisades
necessaires a cet effet. ce ne sera donc que l'ouvrage
de trois ou quatre jours de plus, pour lever les terres
vous voudrez bien Mon cher general me rendre votre
avis sur cette proposition, parceque rien ne se fera
de plus sur ce que vous avez ordonné, sans un ordre
positif de votre part mais il est certain que ce bout
d'ouvrage est au plus necessaire, surtout si notre armée
comme on le croit se portoit ailleurs, en nous laissant
comme je dois le croire les forces necessaires pour la
deffense de nos places, auxquelles nous serions obligés
alors de faire les ouvrages que vous croiriez necessaires
pour leurs plus longue deffense.

J'ay l'honneur d'etre &c. Lamorlière

a Neer le 2. aoust 1762.

90

La Mortiere

Jay lhonneur de vous envoyer cy Joint Mon cher general, copie de la lettre que m'ecrit M. de terverde conseiller privé de M. le P.ce de Salmar et dont J'envois l'original a M. Dauvet, vous vairez que les Schesters ont pazeés cette nuit Jusque dans auholt et y ont enlevés 2 chevaux et 3 Domestiques appartenans a Deux cap.es des Volontaires de clermont, Je mande a M. Dauvet que lon ne Scauroit Sans S'exposer a quelquevenemens differer plus longtems d'envoyer un fort pour couvrir cette frontiere de la hollande et Je crois Mon cher general que vous en Sentez comme moy toute la necessitée, J'envois prendre dans le moment tous les batteaux petits et grands

91

qui pourroient se trouver tant sur la rive
droite que sur la rive gauche, pour
les faire conduire sous la garde du
pont de Reez et ensuite sous votre point
J'ay l'honneur d'être Mon cher
General &c Lamorlière

Le lieutenant avec 32 hom.es du Regt de Condé
cavalerie viennent de m'arriver, j'en
disposeray demain selon les ordres de
M. Dauvet, j'iray pareillement demain
visiter toutes les redoutes, et m'instruire si
M.rs de la Regence ont envoyés les materiaux
necessaires a leurs reparations, je
placeray pareillement dans les differentes
redoutes les detachemens d'infanterie qui
doivent les occuper lorsque M. Dauvet
m'aura fait passer les 100 hom.es qui
sont destinés a cet effet

Qui pourroient Se trouver dans cette [illegible]
ainsi que tout particulier [illegible]
[illegible] Colonie [illegible] le garde [illegible]
pour le Chef et [illegible]
[illegible] Serviteur [illegible]
[illegible] &c.

[illegible]

Copie De la Lettre de M. de terverde a M. de La Morliere

anholt 2 aoust 1762.

La nuit derniere un officier avec 4 hom. du Corps de Scheiter et un hollandois habillé en bourgois S'est presenté a minuit devant nos portes, demandant qu'on leurs ouvrit, ajoutant qu'ils etoient du Regt. de Clermont.

Sur quoy leurs ayant ouverts les portes, ils se sont portés sur la maison de notre marechal ou il y avoit 2 Domestiques avec 3 chevaux de Mrs. de la Chennevrie et de Desmellis Capes. de Clermont, comme on leurs refusoit douvrir la porte, ils ont cassés avec grande force la fenetre, et etans entrés ont pris les 2 Domestiques et les 3 chevaux, ils burent ensuite le vin du marechal luy prirent quelques ducats et son habit et se sont retirés dans le hollandois sur le chemin qui conduit a la maison de Lyndere le Domestique S'est sauvé a une Demie lieux d'icy et est rentré meme cette nuit.

De Bris le 26 aoust a 3 heures du matin 33

1762

je ne vous ay Rien dit jusques a présent Mon cher general des troupes qui Composent Ma garnison, mais enfin il faut que vous sachiés que je n'ay pas parmy les officiers un seul Capne en pied, que pour tout etat maior de meziet et de bouillon il n'y a que deux jeunes gents faisant les fonctions de garcon maior, et il en Resulte que les troupes abandonnées a elles memes, et sorties totalement de la desciplinne de leurs chefs, ne servent point aussy bien quelles le feraient, s'il y avait au moins pour les Contenir un Lut Colonel ou bien un Commandant de bataillon, et j'ay essentielement a vous supplier de m'envoyer un officier superieur d'un de les deux Corps pour en imposer et Contenir touts les jeunes gents qui ont assés besoin de l'etre icy, que l'on m'envoye pareillemant au moins un aide maior qui puisse ~~aussy~~ ou par son age, ou par ses services en imposer aux soldats, les Corps se font d'autant plus de tord que n'ayant pas icy une personne de quelque poids, il leur en deserte plus de monde, comme par exemple il vient tout a l'heure d'arriver, un sergent de Ronde ~~arrive~~ chés moy

qui Me Rand quel poste En antière la
Derniere lune de la digue, vient de déserter,
il etait composé d'un Caporal de Chessfet
et 6 hom(me)s du meme Regt, ne pouvant
avancé de peur de monde que j'ay la mettre:
davantage, je vous Reitere ma prière Mon
cher general pour vous engager a le faire
passer un Commandant de Battaillon d'un
de ces deux Corps et pareillement un aide
maior, car sans cela les piquets de ces Corps
deviendront insensiblement a Rien il n'ya
pas quelqu'un qui voye un peu par tout,
ne faite point part de la digue, j'ay l'honneur
de vous Mander aux chefs de les Regts
car vous scavez comme moy combien l'on
prend d'avance tout ce qui peut Regarder
aujourd'huy le bien du service
j'ay l'honneur De Lamorliere

A Mesle 26. 7.bre 1762.

95

Les subcistances que lon se propose de laisser prendre aux 100. hommes de lou flans qui doivent arriver demain a lateau, Mon tres cher general, Vous occasionnerons comme a moy plus dune representation de la part de la Regence et des gens du pays car vous sentez Bien que sils se sentent le droit de se faire donner a manger, ils prendront Bien malgré vous et moy celuy de Boire encore davantage, Jugez ensuite du Bruit et du tapage quils feront un peu pour ne pardre Beaucoup par tout, mais enfin lon le veut il ny aura plus qua les contenir tant quon pourra, Je souhaite que nous ne soyons pas obligés den faire autant vis a vis des officiers. mais sil nen arrive des plaintes fondéez Je prenray et vous en instruiray.
Je les previendray demain a leur arrivée quils pourront envoyer icy pour y faire prendre le pain

et la viande pour leur troupe, apres quoy aux
premieres plaintes qui me seront formées contre
eux, ce qui je pense ne tardera pas d'arriver,
Je demanderay a M. le Mis dauvet des ordres
directs pour scavoir de luy la facon dont il
Juge a propos que lon laisse vivre cette troupe
dans le pays, car quand a lordre seroit qu'ils
peuvent avoir de tolerer qu'ils puissent se
faire fournir des subsistances, il faut au moins
scavoir en quoy lon entend les reduire sans quoy
Je suis assuré que lon en prendra tant que lon en
voudra de toute espece.
Il ne faudroit Jamais excuser nos troupes si lon s'arretoit
aux etourderies quelles sont en toutes occasions
susceptibles de commettre, et c'est toujours la suite
de notre indiscipline, comme de notre peu dordre.
Je vous renouvelle Mon tres cher general les assurances
de mon Jnviolable attachement Lamorlière

et la viande pour leur troupes, apres quoy aux
premieres plaintes qui me seront formees contre
eux, ce que je pense ne tardera pas d'arriver
Je demanderay a Mr le Gal d'avoir des ordres
precis pour recevoir de luy la faveur avec ob-
lige a propos que l'on laisse cette troupe
dans le pays, car quand a toutes ceux qu'ils
pourroit avoir de talent qu'ils pourroient se
faire fournir des subsistances, il faut au moins
trouver ce quoy l'on estend les raisons tous nous
jamais assuré que l'on ne pourra tant que tout ser-
vice de toute espece.
Vous n'aurez jamais [illegible] si l'on s'en [illegible]
aux [illegible] qu'elles sont en toutes occasions
susceptibles de commettre, et tout toujours la suite
de notre [illegible], [illegible] de notre [illegible]
Je vous renouvelle Mon tres cher General les assurances
de mon inviolable attachement [illegible]

A Rés le 2. 8bre a 7. hres du Matin

1762

99

Si vous avez Recu mes lettres d'hier, Mon
tres cher general la 1ere en datte d'une
heure apres midy et la 2onde en datte de
5. hres du soir que je vous ay ecrites en
consequence des deux votres, vous avez
du voir que j'ay prevu a tout mais la
votre derniere lettre qui est la 3eme que
j'ay Recu dans la journée d'hier, dans
la quelle est jointe le Rapport de gross
du 30. 7bre a 11. hres du soir, ~~avec~~ ne m'etant
arrivée que ce matin, je ne peux faire passer
votre dernier Rapport qu'a le moment a
M. Dautrage qui est party d'anholt cette
nuit pour se porter a Bocholt, et joindre
M. de Lambfort avec lequel ils doivent suivre
le mouvement que pourroient faire les
ennemys;
Je vous ay dit par mes 2 lettres d'hier que
j'ay fait marcher le dit M. Dautrage
commandt. les piquets de Rouillon avec 100. hs

d'infanterie et les 12 hommes de cavalerie
de condé ses ordres comportent aussi de
suivre les ennemys partout ou ils se
retireroint dans la hollande.
Je vais faire faire la recherche de la 1.re
ordonnance que je vous ay fait passer
hier a 1 heure apres midy faites pareillement
faire la recherche de celle du Regt. de
Bouillon que j'ay fait partir hier d'icy
a 5. heures du soir. et qui a dû vous
remettre ma 2.onde lettre, car il me paroit
jusqu'a ce moment que vous n'avez recu
ny l'une ny l'autre des 2. lettres que je vous
ay ecrit dans la journée d'hier, enfin
quoiqu'il en soit tous les sont prevenus, et M.
de Lambfort au moyen de Mon.seig.d doit
etre en etat de suivre l'ennemy par tout.
J'ay l'honneur &c. Lamorliere

j'ay prevenu les tourtans pour se tenir prets a
marcher a la premiere demande que je leur en feray
ou bien M. de Wittengoff —

vos lettres pour Ms de munick et de
uttengoff viennent de partir pour leur 100
etre Remises

La Morlière

A Rées le 2. 8bre 1762.

101

Voila votre visite du Bas Rhin Retardée, Monsieur tres cher general et je n'en suis pas faché attendu le mauvais tems que vous auriez eu dans cette course, s'il se rend meilleur dans quelques jours, vous n'aurez pas de si mauvais chemins que par le passé, car M. de Longe, et mes sergents de votre ancien Regiment, remettent ceux d'icy a Calcar et des environs de Rées, dans le meilleur etat et ils seront tous achevez dans la fin de cette semaine, j'espere bien Mon cher general que vous approuverez un petit etat de depance que je vous feray passer pour leurs servir de gratiffication.

Je joins icy l'etat des postes du Bas Rhin que vous me demandez et que j'avois

etably dans ma derniere lettre avec
M. de Grondors ils ont etes seulement
renforcés par les nouveaux detachemens
que M. de Wittinghoff avoit amené
avec luy, les detachemens sont placés de
facon que les ennemys ne peuvent
paroitre sur les bords du Rhin, que
lon ne les voye venir.
nos detachemens continueront jusqu'a
nouveaux ordres a poursuivre les ennemys
dans la hollande lorsquils s'y refugieront,
et j'en suis convenu avant hier avec
M. de Sionville qui est avec ses 300 ho.es
dans anholt, selon les ordres de M. le
M.is Danvet, ne jugeriez vous pas a propos
de luy faire observer que larmée de
M. le P.ce de Soubise apres avoir
venue L'année derniere pendant tres

Longtems dans les positions quelle avoit prise sur Borchen, Coesfeld Dulmen et autres lieux nous tirames encore 24000. Rations, depuis les sources du Borckel, Jusqu'a la frontiere de hollande Je fus meme chargé de faire rentrer a Wesel le magazin de fourage qui avoit eté formé sur Isselburg, M. de Sionville pourroit remplir actuellement la meme operation et nous empecherions par la l'ennemy de subsister pendant l'hyver en avant de Lua comme il la fait L'hyver Dernier, parceque nous leurs avions encore trop laissé des subsistances sur cette partie, vous vous chargerez Mon Cher general, de luy faire les observations si vous les jugez utiles et necessaires, car pour moy Je ne les feray jamais qua vous, pour ne pas multiplier les ecritures.
J'avois deja prevenu, M. de Wittinghoff sur

Les Batteliers qui passeroient des troupes ennemies
sur la rive gauche du Rhin et je luy repete
encore que ce seront ~~tetes~~ ces memes Batteliers qu'il
faudra fusiller les premiers, si l'on ne peut venir
a Bout de les prendre pour vous les conduire
et vous les faire passer

J'ay l'honneur d'etre &c. lamorliere

Rées le 3e 8bre 1762

Montre

Mr de Campfort a jugés apparamant Montres cher general quil nij avoit plus Rien a faire en Courant apres les chettres puisquil na voulu donner aucuns Rendés vous a Mr dotrage qui lest porte dauholt a bochol pour les Recevoir et se mettre a ses ordres pour les suivre partout ou il le jugerait apropos et Mr dotrage Mandes quil sen Revient le matin fort mecontant de luy ; jalousie de metier de part et dautre, celle de Mr de Campfort se Reduit a ce que je panse a ne pas trop se soucier que dautres troupes que les siennes, ayent part aux prises quelles pourraint faire, et celle de Mr dotrage davoir Courru inutilemant, et davoir Eu le desagremant de ne pas seulemant Recevoir de Reponse a ses lettres de la part de Campfort, ce que je ne scaurais aprouver, je crois au surplus devoir estre Contant de Mr dotrage qui sest porté dans toutes les differantes endroits a portée des frontieres d'holande pour decouvrir quelques detachemants

des Ennemis sans les Rancontrer, je crois que
les armées quils ont lieu en se Ranplissant par Cette
fois aussy plus tost qt sur les gardes
jay Lhonneur &c la morlière

Cy joint une lettre de Mr du hau Cype
de [illegible] detaché ailleurs, qui Mapprend
dans le mament comme dans le receray la
mort de Mr de Roos qui y Comandait je luy
Repond dy Comander luy meme en atandant
vos ordres et de tenir sa troupe dans le
meilleur état de deffance a tous Evenements

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] je crois que
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

Je joins une lettre [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

A Rées le 3e 9bre 1762

les chemins de vert, ceux de la digue de
méer, et ceux des détours de la ville de
Rées mon cher general ont etes Remis —
dans le meilleur etat par Mr delonge
aide major de la place et porter pr —
péiregas et la lancette capit des portes
selon les ordres que jen avais eu de Mr
le Mis dauvet, ne jugés vous pas que les
officiers que se sont donnes beaucoup de
soins aux Reparations de ces chemins
meritent une petite gratiffication, il
ya dailleur a faire payer quelques
personnes quils ont anploiés en correspondance
vous voudres bien me faire le plaisir
de me mander votre avis, affinque
sy vous aprouvés ma demande je puisse
vous adresser un etat ciposé de moy
dune centaine decus que les officiers

me paraissent avoir consommés les
dépenses extraordinaires dans ce travail
j'ay l'honneur de vous ettre mon cher general
De la morlière

les chemins de Rées a Calcar ont
dans lieux a six androits des
enfoncemens dou les voitures ne
peuvent sortir roulés vous bien
me faire savoir sy vous aprouvés
que je les fasse retablir avant
l'arrivée des mauvais temps, car
nous ne pourrions en faire usage
pendant l'hyver pour aller a cleves.
ne me parlerez vous jamais mon
cher general de cette l'ambarco des
batimens holandais qui ne sont

qu'à tres pour Remonter le Rhein;
vous etes forcemant tourmentés par
cella, quant a moy je Rannoye tous
ceus qui m'en parlent a vous, il
parait cependant certain que j'y
nourreterons encore tous les batimens
quelques temps nos places seront
depourveües, de tout, et que les
Representations des holandais sur cet
objet qui leur devient fort interessant
passeront a la cour

107

vous avés envoyés icy Mon cher general, le
sr blondain avec les piquets qui étaime
par avant le Regt de Cambis pour y Remplir
les fonctions de chirurgien ; mais depuis le
1er de juillet qu'il y est par vos ordres
jusqu'au 17 7bre que lon a Etably dans
Rées un hopital, ny la Regie ny les
hopitaux ambulants ne veulent entendre
a luy payer les apointemans, il doit
donc luy etre payé par le Roy, et il
me prie de vous luy Ecrire pour que
vous ayés la bonté d'en demander t.t.
l'ordre a Mr l'intendance.

j'ay lhonneur d'etre avec un bien
vray atachemant &c la morliere

Rées le 22 7bre

1762

A Rees le 29 [f]bre 17bre

1762

la Copie du billiet Cy joint que jay fait faire a Mr de Sevel l'un des Deputés de la Regence jay Eu Recemment 16 louis dor de france vous justifierat mieux Mon cher general que le Memoire que vous Mavez Renvoyés du Sr grafsmarck, vous vouvay qu'ayant fait deposer cette somme chez Mr Sever, par les bourguemestres d'Assen et de meer, il est question de les Exciter a faire Retrouver par les paysans de ces deux endroits, la montre dor du chr de lesseine qui a eté bien perdue pres du chateau de belle Coeur, et qui a eté Retrouvée par les Renseignements qui Mon sont Revenus, par un habitant d'assen qui a proposé dela vendre dans ces Cantons, malgré la publication que jay fait faire aux preches par les bourguemestres

denommés cy dessus, que sy la Montre
n'était Raportée je ferez donner deux louis
a celuy qui la Reporterait, il en Resulta
je le Repette qu'un habitant d'essen pretand
qu'un habitant de meér la Retrouvée, et quil
a Mème proposé a plusieurs personnes de la
vendre, et pour parvenir a la faire Randre,
j'ay panssé ne pouvoir mieux faire que d'en
faire deposer chés Mr Severs juge de la ville
de Rees la valeur en argent Comptant,
le quel argent serat Rendu selon lenoncé
du billet, dont copie cy joint, aux dits bourguemestre s'ils ne
font pas Retrouver la montre, sur les ordres
seulement qui en pourront etre donnés par Mgr le
prince de Condé, ceux de Mr le Mis d'Aumont
ou les votres, Celle dit nous en ordonnay
sy la montre ne se Retrouve par cequel
vous plairat, et largent serat Remis aux
deux bourguemestre lorsque vous le diray,
mais en attendant, j'ay panssé que le meilleur
moyen pour faire Retrouver la dite montre

110

etait celuy de faire peur aux habitants de ces deux villages en leur faisant paraitre qu'ils la payeraint sy elle ne la retournait pas, et j'ay lieu d'espérer que mon expediant pourrat etre effectivemant de la faire raporter. Jussy toutes reflections faites ne donnés pas de quelques jours vos ordres de faire rendre l'argent qui est deposé chés Mr Serrés

j'ay l'honneur Emlamorliere

Copie du Billet que M. Jorès Juge de la ville de Rees, a fait aux Bourguemetres d'assen et de meer par les ordres de M. de la Morliere pour une somme de 384.ᵗᵗ a l'ocasion d'une montre qui a eté perdue, appartenante a M. le Chᵉʳ de Lessain officier d'artillerie, et qui est revenu a M. de la Morliere qu'un habitant d'assen avoit retrouvé.

J'ay recu des Bourguemetres des villages d'assen et de meer la somme de 384.ᵗᵗ argent de france que M. de la Morliere leur a fait ordonner de deposer entre mes mains, jusqu'a ce que lesdits Bourguemetres ayent fait retrouver une montre d'or appartenante a M. le Chᵉʳ de Lessain, officier d'artillerie en garnison dans la ville de Rees qui a eté perdue pres du chateau de Bellinghoven dependance d'assen et de meer, laquelle ditte montre a eté trouvée, ainsi que le rapport en a eté fait a M. de la Morliere par un paysan d'assen qui a proposé de la vendre, malgré ses ordres qui avoient etés donnés antecedemment aux 2. Bourguemᵗ. cy dessus de la faire rechercher, et que l'on donneroit 2. louis d'or de recompense a celuy qui la

Rapporteront a M. de La Morliere a Rees, cet argent qui est deposé entre mes mains ne doit etre rendu aux Bourguemetres de Meer et d'assen que sur les ordres de Mgr le Prince de Condé, de M. le Mis Dauvet ou de M. le Mis de Langeron.

fait a Rees le 28. 7bre 1762. Signé Ferrea

Na M. Ferrea a Remis en presence de M. de la Morliere copie de ce Billet aux deux Bourguemetres d'assen et de Meer.

A Nesle le 9. 9bre 1762.

Vous me donnez en toutes occasions des
marques de votre amitié, Mons
cher general et je vous promes
bien si vous le trouvez bon de
la cultiver en paix comme
en guerre, lorsque la suspension
vous sera parvenue, je suis bien
assuré que vous m'en ferez part
sans delais je vous embrasse de tout
mon cœur La Morlière

114

De Rées le 19e 9bre 1762

je Recois Monsieur cher general la Copie de la Convention entre larmée francoise et britannique que vous avés eu la bonte de Madresser que je feray notiffier a cleves, a Mr de Croonders, et a Mr de Wittengoff a anholt et que je feray publier jcy Cematin, nous voila donc en Repos jusques a nouveaux ordres, jatandray Ceux de la Cour pour scavoir Ce quelle ferat de moy, il nen ferat jamais de meme de vous a Moy qui pourray disposer en touts temps des Santimans de Mon Ceur Comme de latachemant indissoluble avec le quel jay lhoneur detre plus que personne

Monsieur cher general

votre tres humble et
tres obeissant serviteur
la morliere

a Rées le 21 9bre 1762

je ne vous Rennoye point le soir Mon tres cher
general notre ordonance par cequelle est arrivée
trop tard, vous aurez demain les detachemants
de Cavalerie de Condé avec ceux de Mr de
Croonders, justly vos ordres jusqu'a ce moment
sont tous Ranplis.

jatandray aussy demain 22 les Eclopés de
Clermont et le Corps antier le landemain 23,
je feray pareillemant partir d'icy ~~pour wesel~~
le meme 23 les detachemants de bouillon et de
wesel pour se Randre a wesel

jay lhoneur d'etre &c la morliere

vous voudrés bien dire a Monsieur de
pontcharost qui sans doute vous arriverat
demain a wesel, que le Contenu de sa lettre
est Ranply selon les ordres quil Ma donné
de la part de Monsieur le Mis dauvet

je vous demande sy je dois faire Retirer tout
presentement les 40 hes de bouillon et de
wesel que jay envoiés par vos ordres aller de la
molter pour mettre en Contreinte chés Mrs de la Regance
je crois devoir bien faire de les Retirer sy vous navés par le temps de met

+ le faire dire — et d'en envoier pareil nombre de
hussars pour les relever —

117

De Rées le 20 9bre a midy 118

1762

je Recois seulement a ce momant Monsieur
Mr general votre lettre du 19 et je ne perd pas
un jnstant a en faire Rampler le Contenue,
jay fait passer vos ordres a Mr de Lesconderes
affin quil Rantre avec son detachement
Rependu sur les bords du bas Rhein demain
21 a Rées
jay depeché le Sr Mathis sergent du pont de
Rées avec un bateau et il menne avec luy
un sergent dartillerie et quelques Canonniers
pour me Raporter les poudres et autres atterails
au service des batteries, et comme il est a presant
jnpossible a cause des mauvais chemins de
Retirer les pieces de canon des differantes Redoutes
je mande a Mr davantieres de tacher de les
faire Retirer des que cella se pourrat par
Messieurs de la Regance qui en ont fourni la
plus grande partie
jay lhonneur Etre la Morliere

a Rées le 1er xbre 1762

il étoit trop tard hier au soir Mon très cher general pour vous mander que les 30 hom de chevron qui devoient Relever les piquets de baviere et de wessel étoient partis a la Reception de votre lettre, les deux derniers detachements vous arriveront aujourd'huy peu de temps apres ma lettre, vous pouvez encore me donner vos ordres Mon cher general jusqu'au 6, il m'est mort hier au soir le plus beau de mes chevaux de voitures, et j'en ay une autre qui apres comme le premier une medecine dont il pourroit bien aussy ne pas Revenir, c'est un officier de chevron soit disant fort expert en Maladies de chevaux qui ne la pas été avec les miens, si Mon depart presseroit, ce que je ne prévois pas, vous me ferez l'amitié de me le dire et je partirois tout a l'heure, mais j'ay tout plain de petits arrangements qui demandent ma presence lorsque le service du Roy ne nous force pas d'ailleurs

121

vous ne me grondevay pas s'il vous
plait mon tres cher general sy je ne
vas pas vous embrasser avant mon
depart, mon cœur me porte tout a vous
et j'en serai assez puni; je ramnaye le
plaisir a paris, car vous aurez moins
d'embarras de toutes especes que ceux
dont je vous vois dans les derniers
moments accablés et que je voudrais
bien pouvoir partager avec vous;
d'autres temps pourront peutetre vous
convaincre que je sçay bien aimer ce
qui merite de l'etre autant que vous
j'ay l'honneur de la mortiere

avoir eu cette grandeur par fit vous
plait Mon tres cher general sy je ne
vous pas vous embrasser avant Mon
depart, mon Cœur se porte tout a vous,
et je suis asses puny, je l'auray le
plaisir a pardon, car vous aurez moins
d'embarras de toutes espece que Ceux
dont je vous vois dans les derniers
moment assemblé ce que je voudrois
bien pouvoir partager avec vous,
d'autres temps pourront peutetre vous
convaincre que je suis bien avec le
que merite de letre autant que vous,
jay lhonneur &c la molliere

122

a Rees le 3 a 6 heu du soir

dec. 1762

cy joint une lettre de Mr de Croonders mon cher general qui ne dit pas grand chosse il vient dans la soire passes, quoy quelle soye pour Mr d'aunet j'ay cru devoir la décacheter, il n'y dit rien de l'ammunition de Cleves qu'il ne savait pas apparemment encore quand il la écrite.

il ya toutes apparences que les 3 c chartiers ont passés le territoire hollandais puis qu'ils sont venus par Seyenaerd

j'ay l'honneur Lamothe

a Recs le 28 xbre 1782 124

le porteur de Ma lettre Mon
cher general est le sr blandin que
vous avés vous meme placés j'y
et qui jusqu'à ce jour, malgré les
differantes demandes que j'ay fait
pour le faire payer n'a cependant
point etés jusqu'à ce jour, et le
directeur de l'hopital de cette ville
ne veut point luy faire ce decompte
qu'il n'aye un ordre de Mr de
marbail ussé de Mr de Fimeson,
voulés vous bien le luy faire donner
affin qu'il puisse Recevoir son
argent, c'est une charitée bien
faites que de ne luy pas laisser atandre
plus longtemps son argent

j'ay apris hier que vous etés encore
arretés parceque votre congé n'estait

125

pas encores arrivés, si vos affaires
ne demandaient pas votre départ
je désirerais fortement d'avoir le
plaisir de vous conserver et vous
renouveller fermement le bien sincère
et fidèle attachement avec le
quel j'ay l'honneur d'être
mon cher general votre très
humble et très obéissant serviteur
la mortière

le détachement commandé par M. de
Lohorie a laguerche partit hier au soir
cavaliers des huitres mais ayant
manqué les deux autres qui composent
une patrouille pour quéscher il
a été obligé de se replier derrière la
sans attaquer le poste

je vous prie de faire passer la
lettre cy jointe à Monsieur
le té de rogué —

A Dalhoem ce 1er janvier 1762

J'ay l'honneur de vous adresser, mon general, un fourrier de l'armeé qui prendra vos ordres sur le logement de M. le Mis de Vogué, et des officiers de l'etat major qui — l'accompagnent. J'auray grand plaisir de vous souhaiter de vive voix la bonne anneé, et de vous assurer des sentiments du respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'etre mon general, votre tres humble et tres obeissant servit.r

Thuery

A Monsieur

Monsieur le comte de Langeron

marechal des camps et armées du roy

comandant

a Wesel

a darnel dorff ce 13 may 1762

j'ay l'honneur de vous prevenir, monsieur, que le regt. de bouillon se rendra le quinze a rees; que celuy de puisegur arrivera le 14 a rimberg afin d'etre a portée de celuy de dausfluen avec lequel il est de brigade; ~~[illegible]~~.

je vous previens aussi que s. a. s. vient de donner ordre a m. de st. chamans de faire camper a rees les brigades de piedmont et de darbonnier, et de pousser les deux regts. de trouppes legeres le 16 sur lisrel, vous voudrez bien leur renvoyer les 100 chevaux que vous en avez, et vous demanderez a m. d'apchon 100 dragons de flamarens pour les remplacer, il a ordre de vous les donner, s. a. me charge de vous le mander de sa part.

je vous previens aussi qu'il arrivera le 18 du present mois 400 de piedmont a gendrich qui y seront a vos ordres, ils sont destinés a faire partie de la garnison de wesel pendant la campagne.

m. de langeron

le regt. des vol. de dauphiné aura son depot d'eclopés et autres a
wérel, m. de viomenil a ordre de s'arranger sur cela avec vous.
j'ay l'honneur d'etre avec un tres sincere attachement, monsieur, votre
tres humble et tres obeissant serviteur

d'huvez

le regt. des vol. de Dauphiné avec son depot [illegible] et autres a
[illegible], [illegible] a ordre de [illegible] [illegible]

J'ay l'honneur d'etre avec un tres [illegible] attachement, monsieur, votre
tres humble et tres obeissant serviteur [illegible]

230

a dusseldorff ce 17 may 1762

j'ay l'honneur de vous adresser, mon general, un fourier de l'armée qui prendra vos ordres pour marquer le logement de S. A. S. et des officiers qui ont l'honneur de l'accompagner a wesel.
S. A. va a Homberg, et closter camp, ainsi elle n'arrivera que tard a wesel, elle ne veut aucun honneur, elle a attendu a demain pour repondre de vive voix aux differents objets de votre lettre du 17.
j'ay l'honneur d'etre avec un tres sincere attachement, mon general, votre tres humble et tres obeisant serviteur

Hunery

m. Cte de Langeron

d'Hillery

132

a gueldres ce 24 may 1762 a 10 heures du soir

j'ay lu, mon general, toutes les lettres que vous m'avez envoié, elles ne sont pas de gens fort considerables, moyennant quoy elles ne disent rien de bien interessant, cependant elles nous instruisent de la marche du corps anglois qui est cantonné en grosse dn 21 dans le c.té de ravensberg, et une partie dans l'evecho de paderborn, j'ay recacheté toutes les lettres aprés en avoir rendu compte a s. a. s. grand vous pourrez en avoir cela sera tres bien fait de les ouvrir, et d'en faire tirer des extraits que vous envoirez au p.ce si toute fois vous avez quelqu'un qui entende l'anglois, si non je m'en donneray la peine moyennant, on trouve toujours dans ces lettres des choses qui reunies donnent des connoissances et des certitudes. le p.ce sera demain a midy a dusseldorf.

j'ay l'honneur d'etre avec un tres parfait attachement mon general, votre tres humble et tres obeissant serviteur d'hillery

a dusseldorff ce 26 may 1762

jay lhonneur de vous adresser, mon general, des ordres pour les regts. de anhalt, royal baviere, dailly, vierset, et compie. de campfort dont vous verrez l'objet en voulant bien les lire avant de les remettre aux trouppes. le regt. de bouillon arrivera le 29 a wesel pour y rester en garnison. les regts. de dauphin, pudegue, et de cambis arriveront le 29 au camp en avant de wesel. m. le mis. dauvet qui doit comander ce camp arrivera le 28. a wesel afin de pouvoir indiquer le 29 matin aux trouppes le terrain ou il les veut faire camper; le camp de wesel sera de 12 bons. qui tous camperont le 29, les garnisons de wesel et de rees se trouveront formées a la meme epoque, et vous voudrez bien faire entrer dans la ville tout ce qui est destiné pour cet objet, et qui est a votre disposition, quand vous marcherons en avant, vous vous souviendrez mon general que vous avez 140 hommes de piedmont qui sont da

m. le cte. de caraman

votre garnison detachés a gennep, cleves, et xanten pour y garder des magasins et hopitaux que vous devez faire evacuer. Il arrivera aussi le 29 au camp de werel l'artillerie destinée pour ce camp, et les chevaux necessaires pour trainer vingt pontons qu'on tirera de werel.

S. A. S. me charge aussi d'avoir l'honneur de vous mander que les 100 dragons que vous avez a werel seront a la disposition de M. le Mis. d'Anvel qui les placera pour eclairer et couvrir la gauche du camp. ce seront les troupes du camp qui fourniront le poste du chateau de Ringelberg.

J'ay l'honneur d'etre avec un tres parfait attachement, mon general, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Thierry

le regt. de bouillon qui vous arrivera le 29 ladite a reçu 400 hommes de piquet, et ses grenadiers et chasseurs a m. destchamans afin qu'il les joigne a ceux de viersel qui luy arriveront a la meme epoque

S. A. me charge de vous adresser la notte qui concerne votre comandement et les trouppes a vos ordres.

l'intention de S. A. est que m. de viersel se mette a la teste de la brigade de dauphin pour la comander en sa qualité de brigadier

136

a dulmen ce 30 juin 1762

S. A. S. me charge, mon general, d'avoir l'honneur de vous mander de sa part de ne plus faire passer a l'armeé aucun convalescent des regts. de Narbonnier, lockmann, et Royal piedmont cav.ie et de les envoyer tous a dusseldorff ou ils doivent se rassembler, il sera necessaire que vous donniez cet ordre a M. de sarsac, ces regts vont marcher par le verter valt sur giessen, je vous prie de ~~n'en~~ pas parler de cette destination.

J'ay l'honneur d'etre avec un tres sincere attachement, mon general, votre tres humble et tres obeissant serviteur

d'Hunery

M. le Cte. de langeron

au camp de corsfelt ce 3 juillet 1762

138

jay reçu, mon general, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 1er de ce mois; jay lu vos nouvelles de groll, elles se raportent a quelqu'unes que nous avons eu, mais je ne crois pas au raport de m. le pce Hereditaire dans ce moment cy. nous voila icy peutetre pour quelques jours en attendant des nouvelles de hesse, et le parti que prendra m. le pce Hereditaire en continuant de nous decouvrir le bas embs.

jay l'honneur d'etre avec un tres sincere attachement, mon general, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Thiery

m. le cte de langeron

140

a alt kirken ce 22 9bre 1762

J'ay l'honneur de vous adresser, monsieur, un nouvel ordre de M. le Mis de Monteynard pour le regt. de cavrie de condé afin qu'il n'aille pas loger a Ruremonde, et passe la meuse a Lottum et arcen l'intention de la cour etant que nos trouppes ne passent plus a Ruremonde, vous voudrez bien le remettre au commandant de ce regt. afin qu'il fasse executer ce changement qui d'ailleurs n'en aporte pas a sa destination ni au reste de sa route. le regt. de condé doit etre cantonné pres de wesel, en tout cas le 24 il sera a capelle et stren, ainsi je vous suplie de luy faire tenir surement ce nouvel ordre.

J'ay l'honneur d'etre avec un tres sincere attachement monsieur, votre tres humble et tres obeisant serviteur

[illegible] l'ordre parceque peutetre ne trouverait on pas aussi exactement m. le mis d'auvet m. le mis de langeron

Dumuy

7bre   Condé Cavalerie   7bre 1762

Wesch

24 — Issum & Cappel

25 — Orcum & Walbeck

26 — Helden & environs passant la

Meuse au pont d'Orcum

27 — Sejour

28 — Maseick ou il sera joint par son

detachement qui etoit a Dusseldorff

29 — Stockum & environs

30 — Weldt, Wissem, Kessel

1. 8bre Sejour

2 — Tongres.

ce 27 mars 1762

143

Estrées (D')
maréchal

Le Roy ne pouvoit faire un meilleur choix Monsieur pour commander a Wezel qu'en vous nommant pour cette destination, on doit etre extremement tranquil sur toutes les operations militaires qui vous seront confiées soit dans l'interieur des places soit en campagne, il y a longtems que je pense ainsi et je suis sur que je ne changerai jamais de façon de penser. J'ai l'honneur d'etre plus que personne du monde monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

L M d'Estrées

Mr. Le Mis. de Langeron Mal. de Camp. a Wezel

à Versailles le 31. Mars 1760.

J'ay l'honneur de vous addresser Monsieur, l'ordre qui a eté expedié pour tirer douze hommes du Regiment de Grenadiers Royaux d'Ally lesquels sont destinés a remplacer ceux qui manquent dans le Regiment des Grenadiers de france. Je vous prie de vouloir bien apporter le plus grand soin au choix de ces hommes qui doivent etre pris de bonne volonté parmi ceux qui seront les plus grands, les mieux conformés et les plus en etat de soutenir les fatigues de la guerre. Vous les ferez s'il vous plait conduire par un sergent sage et intelligent qui sera employé comme present

M. Le Mis. de Langeron L^t. g^{al}. à Wezel

dans les revues du Commissaire des Guerres
pendant le tems de son absence. J'ay
l'honneur d'être avec un parfait
attachement, Monsieur, Votre très
humble et très obeissant Serviteur.

Le Duc de Mortemart

147

Choisy le 20. avril 1762.

J'ay Reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire le 8. de ce mois: Je vous Remercie de tous les details dans lesquels vous entrés avec moy relativement à l'Election d'un Evêque de Munster, et Je suis persuadé, ainsy que vous, que cette Election seroit fort differente, si nous étions prés de cette ville, avec les forces que le Roy peut Rassembler dans cette partie.

J'ay l'honneur d'être avec un sincere attachement, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Le Duc de Choiseul

M. le M.is de Langeron

149

Versailles Le 8. may 1762.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avé fait l'honneur de m'Ecrire le 26. du mois dernier, j'ay communiqué à M. le Cte de Choiseul tous les details qu'elle contient sur l'Election d'un Evêque de Munster, parceque cette affaire tient plus à la partie politique dont M. le Cte de Choiseul est seul chargé, qu'aux differents details qui me sont confiés.

J'ay l'honneur d'être avec un sincere attachement, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Le Duc de Choiseul

M. Le Mis De Langeron

Choiseul (duc de) 3

Versailles Le 19. Xbre 1762.

151

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire le 13. de ce mois, ainsy que les pieces qui y étoient jointes: J'ay mis le tout sous les yeux du Roy qui approuve les ordres que vous avés donnés, et les précautions que vous avés prises, pour faire déposer dans l'hôtel de Ville toutes les armes des Bourgeois de Wesel, et punir ceux d'entre eux qui vous ont paru n'obeir qu'avec Répugnance: au Surplus Sa Majesté s'en Rapporte à vous pour faire Regner la tranquilité dans Wesel, et y faire Respecter son autorité, autant qu'Elle doit l'être, jusqu'au moment ou vous Recevrés les ordres de Sa part pour faire sortir les Troupes de cette Ville, et en Remettre le Commandement à l'officier que

M. Le Mis. De Langeron

L'Imperatrice Reyne aura deigné pour prendre votre place.

J'ay l'honneur d'être, Madame, bien veritablement, Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Le Duc de [illegible]

Copie de la Lettre de M. le M.is De Vogüé à M. le C.te D'apchon du 18. avril 1762.

Il n'est plus douteux, Mons. par toutte les nouvelles que je reçois de ces détachements et que j'ay eu avant et par le Silence de M. De Murei que M. le P.ce héréd.re ne Soit depuis hier devant Kreutzberg, j'ignore qu'elles sont ses forces, mais il doit avoir au moins 8. à 10. mille h.es: il a poussé ses hussards à Iserlohn et sur la Lenne, mes instructions ne portent pas de Secourir Ce poste, mais je voudrois fort par mes démonstrations empêcher M. le P.ce héréd.re d'en faire le Siege, d'ailleurs je dois protéger le pays de Berg et l'empêcher de Contribuer pour remplir cet objet. je pousse demain à Schwelm les grenadiers et Chasseurs de la Garnison de Cologne et de Celle de Dusseldorff aux ordres de M. le Ch.er De Chabo qui portera en avant le Corps de Conflans.

Le Régiment de Boisgelin se rendra à Elwerfeld et la Garnison de Cologne à Solingen les Régiments de Condé, La marck et Bouillon à Hattingen et Duysburg. Ce seront les nouvelles que je recevray qui decideront de nos mouvements ulterieurs, mais les Circonstances où nous nous trouvons doivent Changer la direction et la Composition de Votre détachement, il faut décider M. le P.ce héréd.re à Se replier sur ham ou Lipstadt, et rien ne peut plus y Contribuer, que de luy donner des inquiétudes pour ses Communications avec ces deux villes; en Conséquence je vous prie de passer demain la lipp à Wesel avec les V.res de Soubise, les Dragons de Flamarens, le B.on de G.res Royaux d'alby et 800. hommes par baon de la Garnison de Wesel.

Vous vous porterez le plus loing que vous pourrés le faire sans vous compromettre et Tacherez d'aller jusques à Dortmund, d'où vous pousserés plusieurs têtes de Troupes légères dans les points où vous croirés donner le plus d'inquiétude à M. le P.ce hérédre ; vous menerés avec vous ce que vous jugerez àpropos de Canon, vous aurez un pays favorable pour vôtre Retraitte, supposé que vous soyez dans le cas de la faire, et vous pourrez même, suivant les Circonstances la diriger sur hattingen dont je feray rétablir le pont et où j'enverray quelque troupe, d'un autre côté M. De Viomenil avec les Vres de Dauphiné et de Clermont et les Gers de Cambis marchera sur la Berckel et attaquera le Cordon des ennemis qui doit être àprésent tres foible, il aura attention sur Coesfeld où les ennemis ont quelques troupes et où ils peuvent en faire filer de munster, s'il y voit Jour il poussera des détachements sur les points où on luy dira que les ennemis ont des magasins, et cherchera à les dissiper, enfin il leur fera le plus de mal qu'il pourra. le Régt. de Piemont a ordre de se porter à Rées et M. De St. Chamans pourra en détacher les Gers. et Chasseurs et les porter sur l'Yssel afin de favoriser l'expédon. de M. De Viomenil et sa Retraitte. le Régiment de Narbonne se rendra à Wesel pour y remplacer la Garnison, j'y fais

marcheront y le Régiment de Chartres et je voudrois fort qu'il vous Suivit ou rejoignit promptement par ceque je vous Trouve un peu foible en Cavalerie. donnez luy ou laissés luy les ordres que vous jugerés à propos, enfin vous voyez mon objet, faites pour le mieux et suppléez à ceque je peux avoir oublié par cette lettre, vos troupes porteront leur pain, de l'avoine et un peu de foin, il faudra que le Convoy de pain vous suive de près afin que votre Corps soit assuré d'une Seconde distribution, il faudra aussy en faire partir quelques Voitures de la Suitte du détachement de M. De Viomenil du moins pour les Gen. N.aux de Cambis, car les Troupes legeres sont accoutumées à s'en pourvoir partout. vous réunirés avec vous ou du moins à vos ordres les détachements de M. De Vierset et de Cambefort; je vous prie de donner tous vos ordres d'après ceque j'ay l'honneur de vous mander et de Communiquer ma lettre à M. De Langeron qui prendra des notes de tout ce qui peut le regarder, je n'ay pas le temps de luy écrire et je suis d'avance persuadé qu'il ira au devant de tout ce qui peut intéresser le bien de la chose. je vous ay envoyé aujourd'huy un homme fort au fait du pays qui est entre La Berckel et le Canal de Munster, ainsy que des magazins des ennemis; il est bon de l'envoyer à M. De Viomenil et de luy dire de prendre bien

gardes aux frontieres de hollande et de ne pas y entrer.

Je fais réflexion que M. De Viomenil aura assez de ceux dragouns de Chaps avec luy, ainsy pour prendrez les 200 autres à la tete desquels M. le Chev. De Chaps vous rejoindra. J'oubliois aussy de vous parler de 600 hommes de Lockmann qui se rendront également à Wesel dès que vous aurez passé la Lippe et que vous serez sur le chemin de Dortmund. Faites moy passer vos lettres par Mulheim sur Roer et delà à Werdman où je compte me rendre demain, si je n'y etois pas on y aura des nouvelles de l'endroit où je seray, et ce sera vraisemblablement à Elwerfeldt

Si par les nouvelles des differents détachements que vous avez en avant ou par les émissaires vous apreniés que les anglois eussent marché sur la Lippe ou sur Munster, il faudroit m'en instruire tout de suitte et ne pas vous avancer au point de vous compromettre.

La position de Lutke Dortmund me paroit plus seure pour vôtre detachement que celle de Dortmund et vous pouvez, je crois, remplir delà vôtre objet, mais ce sont les circonstances qui doivent vous decider.

155

Rapport du 23 avril 1762

L'émissaire rapporte qu'a merfeldt il y a 100 hommes dont 50 a cheval de la legion et de scheiter, a Dulmen 250 dont 80 a cheval d'hessois et de la Legion d'udam, les troupes se retirent tous les soirs dans le chateau d'osthof sur le chemin de Coesfeldt.

a la maison de Siden prés de la lippe il y a une garde de 18 hommes dont 8 cavaliers y restant a porte fixe

Des paisans lui ont asseuré qu'arensberg n'etoit pas encore pris hier, mais que la ville etait au pouvoir des hannovriens.

M. de scheiter a été hier a Dorsten avec 400 hommes et a chassé les volontaires de Clermont, que nos troupes legeres ont canoné les portes de Dortmund et y sont entrés avant hier.

1062

Le S.r Groose Sert le Royaume le plus grand zele et rend tous les jours des Services Importants en procurant des nouvelles et des Emissaires. Il paroit Juste de les recompenser et d'assurer à luy et à sa famille un sort heureux lorsque la paix sera faite.

Le S. Stawitz Id. de la S. J. meriteroit aussy d'etre recompensé.

M. le M. de C. a un memoire par lequel J'ay demandé pour luy des appointemens de 100. par mois.

Le Régiment d'Illy attend que la Cour luy envoye son habillement.

Les recrues du Régiment d'anhalt sont presque finies, le Regiment est tres beau, tres bien tenu et bien armé, il ne luy manque que ses munitions.

Le Rég.t de R. baviere a deu recevoir ses recrues le 15.

Le Regiment de Hesse fait partir le 10. un off.er pour aller chercher ses recrues à Coblentz.

Vioménil

158

Copie de la Lettre de M. de Vioménil a M. de St Chamans de Bockolt le 22. avril 1762. une heure apres midy

Mon General

Tout mon detachement a eté rassemblé icy a midy précise comme j'avois eu l'honneur de vous le mander hier, les ennemis ne m'ont pas suivi non plus que M. de Comeiras.

J'ay Sçu par mes Emissaires qu'il etoit arrivé hier a deux heures apres midy trois Regts. D'Infe. a Stadloon, et quelque Cavalerie blanche, Deux Dragons du Detachement de M. de Comeiras qui ont eté fait prisonniers hier a Gescher, ont vu quatre bataillons de la Legion Britannique, et 600 chevaux rassemblés derriere Coezfeldt, ces Troupes avoient plusieurs pieces de Canon avec elles.

M. de Comeiras a Vu derriere Gescher 3 a 400 h. d'Infe. et autant de Chevaux, il y avoit une Compe. D'hussard de nouvelle Levée, habillée de Verd, dans la Communication de Gescher a Stadloon, L'infe. qui etoit a Notteln, et Environs a aussy marché sur Coezfeldt a onze heures du matin, toutes les dispositions des ennemis annoncent qu'ils Veullent Soutenir leur Cordon et je pense qu'il faudroit un Corps qui eut de la Consistance pour le percer avec Sureté

J'aurai ce soir des nouvelles D'ahus, et de Borckem, M. de Comeiras en aura des environs de Munster, et nous vous les ferons passer sur le Champ, Si vous voulés absolument, Mon General, que je me rendisse Maitre de Stadloon, comme vous m'en donnés les moyens, Je vous repondz que je le prendrés ainsy que la garnison; Si ce poste n'est pas necessaire au bien du Service, 400 prisonniers ne dedomageront pas de 300 hommes que l'on perdroit, Selon toute Vraisemblance en attaquant de Vive force.

J'observerai d'icy les ennemis, j'envérray des detachements jusqu'a Sudloon

et Wreden et j'en dirigeray egalement vers les Sources de Lau, j'ay
Prevenu Mrs les officiers qui commandent les troupes du Regt. de Diemont que vous m'avez confié
Je les attendray de même, Mon General, pour tout ce qui reste icy
avec moy.
Je n'oublieray de ma vie avec quelle bonté vous aviés bien voulu
me donner les moyens d'être heureux dans mon Detachement, et
j'en conserverai je vous assure la reconnoissance la plus vive.
j'ay l'honneur d'être avec l'attachement le plus respectueux

Mon General

Signé Viomenil.

Copie de la Lettre de M. de Viomenil a M. de St Chamans de Borkolt le 23 avril 1762 a une heure après midy

Viomenil

Mon General

M. de Comeyras va partir conformement a vos ordres pour se rendre avec deux cent hommes d'infanterie, et 150 Dragons a Kradenbourg, je lui ai remis copie de la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, et de celle de M. de vogué a M. de Langeron, il vous rendra compte avec exactitude de ce qui se passera dans le pays qu'il va garder.

Toutes les nouvelles que j'ai reçus depuis ce matin confirment que M. de Bery officier General hanovrien a rassemblé dans la journée du 21 a Stadloon les Regts. d'infanterie hanovrienne, de Bery, de Kilmansegg de Meyding, d'halberstadt, de Grossau, et celui de M. le Pce. Charles de Brunswick, independamment du Corps de Scheiter, et de deux cens chevaux de la legion Britannique, ces troupes n'ont pas passé la Berckel, il en est seulement sorti des detachemens qui sont venus jusqu'à Closter Burlo.

M. de Fromart Colonel a rassemblé a Coesfeld le même jour huit bataillons dont les 5 de la Legion Britannique font partie, le Regt. de Muller Dragons hanovrien, cinq cens chevaux de la Legion Britannique et un Regt. d'houssards verts de nouvelle Levée, il est arrivé un officier General qui a pris le commandement de ces troupes, on n'a pas seu m'en dire le nom, je le sauray demain a ce que j'espere.

Voila mon General, tout ce qui bord de ce detachement la Berckel, j'observeray de prés le mouvement de ces troupes, elles ne penetreront pas dans cette partie que vous n'en soyés instruit, et j'espere qu'elles ne m'y feront point Essuyer de mortifications

J'envoyeray demain chercher a Rées, le pain et le fourage necessaire

a la Subsistance des troupes qui me restent, il n'ij a plus de ressource dans ce genre dans ce payi cy, M. les commandants des postes de Lijsel ont envoijés des requisitions de fourrage dans presque tous les Villages qui devoient men fournir, et cela ma ôté toute ressource.

Jay l'honneur d'etre &c. Signé Vioménil.

Le commandant du Regt. de Saxons qui est a Anholt, a fait avec attention d'envoijer des patrouilles de dragons sur la direction de Rodespicker, par ou il pouvoit se glisser quelques petits detachements des ennemis.

a la chef [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] College

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

J'ay l'honneur d'estre [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

161

au chateau de Cundenburg le 24 avril 1762: a 4 heures aprèz Mydy

je recois Monsieur La Lettre que vous me faites L'honneur de m'ecrire qui m'annonce La retraite des Ennemis, Et probablement aussi, incessament La notre. Cela m'ottera le temps qu'il me falloit pour Entreprendre sur olphen: j'avois Eu La Meme pensée que vous Monsieur sur ce poste, Et je commençois a L'etudier: votre opinion, Et Les secours que vous me faisiez La grace de m'offrir m'auroient certainement décidé, pour peu que j'y Eusse trouvé de facilité.

je fais faire passer a dorsten La Lettre que vous m'envoyéz pour Mr. d'Boudonnet, auquel, j'ecris aussi, En Luy Envoyant copie de La Lettre que

162

Vous me faites l'honneur de m'écrire,

je n'auray pas besoin des fourages des Magazins de Vezel

j'ay l'honneur d'être avec tous les sentimens du plus sincere attachement

Monsieur
Votre tres humble
Et tres obeissant
Serviteur
Comeiras

je pourois cependant bien demain matin allée jusqu'a dorsten avec de la cavalerie, je laisseray icy du monde Et l'on me fevoit passer vos Lettres

A Monsieur

Monsieur Le Marquis de Langeron

maal des camps et armées du Roy

Commandant

à Wesel

163

A Cundenburg Le 25 avril 1762. a 6 heures du Matin

je Recois Monsieur dans Le moment une lettre de Mr. Le Mis de St chamans qui Me mande que vous devez me faire passer L'ordre pour rentrer dans Mes quartiers; je L'executeray Lorsque vous me L'envoyerez; si vous jugez neamoins Monsieur, que je sois icy de quelque utillite aux troupes que vous avez a dortten, je resteray avec plaisir, Et si vous voulez bien me mander si elles reviennent par La rive droitte, ou par La rive gauche de La Lippe, j'envayray quelque cavalerie au devant d'elles,

je pense qu'il me faudra que je repasse Le Rhin

a Uzel, Et si les Soubises ne sont pas
rentrés a Rantem, je pourray y Coucher,
car mes quartiers des dragons, sont a 9 lieues
d'icy les plus prez: Cequi m'oblige de
Coucher un jour encore dehors.

faites moy la grace de me faire passer
vos intentions je m'y conformeray avec
plaisir et exactitude, Et vous marqueray
toujours le tres parfait Et sincere
attachement avec lequel j'ay l'honneur
d'estre

Monsieur

votre tres humble Et tres
obeissant serviteur

Comeiras

CC   Monsieur

Monsieur Le marquis de
Langeron mareschal des camps
et armées du Roy commandant
a Wezel

a hattingen, le 22 avril 1762

165

Apchon

Arensberg puit, mr. le mqis de vogüé a trouvés mon cher lamarade
que son seul objet étant pour le moment de couvrir & garantir le pais
de Berg, de toute incurssions des Ennemis; il faloit me raprocher de
lui & effectivement je conduit honette gens qui valent la peine qu'ont
les désires & tiendronts bien leurs coin dans son armée; il m'a envoyé
a midy, ses ordres de me rendre ici, au moment ou j'étois achéval a tacher
de voir une houssardarie des volontaire de soubize & des hussards
noir, elle ~~étoit tres~~ peut de choses, les derniers ont quittes partout &
j'ai trouvés des ordre, de me portes ici tout de suitte
venenue. les chevaux de nostre artillerie & de beaucoups d'officiers
étoient aux fourages, il m'a falu attendre & partir tard, nous
sommes en conséquence arrivés ici un péu de nuit, mais tres
heureusement & sans accidents quelconque, je m'y suis fais joindre
par cambéfort, & vous le renvois, il en a l'ordre mais il m'a
demendés de ne partir qu'aprés demain, pour se reposer un moment
il vous ramenerai sept charettes de nostre pais & je lui ai ordoné
d'en agmenter le nombre en chemin si le péu, je vais partir
pour langenberg, ou me portes le général pour me joindre a son corp
j'y serés avec l'infanterie que j'ai amenés, cantonés, & la cavalerie
& les dragons dans des vilages a portés; m. le pr. héréditaire paroissoit
vouloir se portter sur la ~~Roer~~, il a, me mende, ~~[illegible]~~ vétergé & vétorgude
coupant les chemins & rompant les ponts, s'il survénoit choses
intérressante je vous en ferois prars, je ne terorai, plus de pains ni
viandes de nostre pais. Vous vous remerciés mon cher marquis de tout mon
coeur en cette occasion de l'affaire de mr. de viomenil d'apchon

A Monsieur

ur Le marquis de langeron,

des camps et armées du Roy -

n —

A Ypres —

Monsi

mareschal

comendan

a Wesel, le 10e fev. 1762.

167

d'Apchon

je crois pouuoir me flatter mon cher camarade, d'auoir —
trouuer un moyen sur de vous forcer d'arriuer ici tout au
plus vitte; en vous accablant de mes griffonage et ne m'en
tenant pas a vous ecrire toute les 8. jours, comme vous —
me l'auiés demendé; je vous envois aujourd'huit un etat
du Sr Orzevotzky, au bas du quel j'ai joind le mien, vous —
verrés qu'en outre de ce que vous m'auiés laissés, j'ai doné
= 374.# 8.s que je vous serois obligés de me faire rembourcer; et
le plustot, comme vous sauvé, est toujours le mieu; j'auois —
demendés, ainsi que je vous l'auois dit de vouloir bien ordoner
que je le fut ~~sur~~ mesme reçeu; mr le mal de Soubize n'a pas jugé —
conuenable d'exposer les fonds du Roy et m'a renvoyé
aux tr. des sujet, comme le tout bien examinés, les article
de cet etat sont tous, a 7. ou 4. prés de votre connoissance
il m'a paru plus placés de vous l'adresser.
toujour rien de nouveau, comme dises les marechaux des logis
et sergents, si non que — notre pont a été rompu cette
nuit entre minuit et une heure, par un ouragant qui a
fait casser les cables de deux gros batteaux chargés de foin,
qui ont été echoüés a l'isle au dessous, heureusement nous
n'auons perdut personne et tout serat reparés a 4. heures

non seu un tresmement facheux. les comediens devant aller jouer ce soir a clève, n'ont pût passer le Rhin que tard et n'y pourront, parconcequent, amuser le publique que fort tards aussi; nous aurions oymentation de cette bonne comp.e d'un nieux, une nieille ennerfan elle n'en est pas plus unie: je ne vous parles pas d'une femme a demi violée, d'une fille qui croit l'auoir eté, je n'entres pas auec vous mon cher camarade, dans ses petits détail, qui n'en vaule pas la peine; c'est comme cela qu'on doit dire, je crois, pour bien parler; par curiosité je fais pourtant informer; et la violée en bonne chrétienne, quoique non catholique, est déja venut se jetter a mes genoux, pour que le tambours accusé, ne soit pas pendut, ainsi vous voyes que les habitante de nostre gouuernement sont de bonne et humaines personnes; n'allés pas plaisanter de toutcecy auec mad.e la m.se de Langeron et a m... la bien de mon respect;
nos voisins hollandois sont tres embarrassés et peut d'accord; vous me repondrés qu'il ne sont pas les seuls et je le crois, il semble, qu'ils ne sont point trop portés en faueur de l'anglettervre et l'ont ne croit pas qu'ils se declare en sa faueur;
il n'y a point encore d'anglois ni hessois partir de l'armée alliée, et elle est tranquille, quoique l'on cette ... nous anonce des mouuements prochin; mesme sur cecy, comme vous sçauez, nous les attendons de pied fermes;

les mémoires exposés par écrit, de nos généraux m'inquiette, et me fachas bien d'avantage, ils sonts de trop honettes et vertueux hommes, pour ne pas simpatizer l'un et l'autre, je ne sçais qu'els sonts les mauvais anges qui les animés: je voudrois bien qu'ils se raccomodasses;
le général lorp, le curiés nous a vendut une ordonance, pour obliges de payes les droits sur les cartes a jouiés, a la régence et les droits d'accise &. et l'ayant faites pour tout le pais de cleves; la régence la envoyés ici, pour qu'elle y fus affichés, j'en ai empeché, mais comme elle n'a rien de mauvais en élle, pour soutenir les droits et prérogatives de m. le gouverneur, je l'ait fait imprimé ici et amiens sous mon nom et l'ai fait affiches.
nous avons eut ici 2. ou 3. jours le baron de ...emilles qui est venu inspecter les reg.^ts d'anhalt et royal baviere il est reparti d'avant hiés pour paris.
je finit mes rabachage, ne voulant plus m'attires de reproches de mad.^e la m.^se de langeron; mais je crois qu'il ne me serat pas possible m'en ches marquis d'échapes aux vostres, qui deviez en estre excédés, d'apchon

169

Dusseldorff le 6. May 1762.

d'Ariffat

Je vous envoy, Monsieur, ainsy que je vous l'ay annoncé les officiers de la Prevotte, pour instruire le procés tant des voleurs que de faux monnoyeurs qui ont Eté arrettés a Wesel, je n'ay pas perdu un moment de satisfaire á vos ordres á ce sujet, la Prevotté á Eté — Employée jusqu'a ce moment au procés — d'un voleur qui vient d'Etre Executté,

J'ay fait part á S. A. S. M. le Pce

de Condé de ce que vous pensés a le gard
de la troupe de Cambefort, j'en ay Ecrit
aussy à M. de Cornillon pour qu'il en fasse
part à M. le Maal de Soubise.

J'ay L'honneur d'Etre avec un
Respectueux attachement, Monsieur
Votre tres humble et tres Obeissant
Serviteur.

Dariffat

170

le Comte de ce que vous pensez a l'egard
de la troupe de Beaufort, j'en ay Ecrit
aussy a M. Pezanton pour qu'il en fasse
part a M. le Marq. de Contades.

J'ay l'honneur d'Etre avec un
Respectueux attachement, Monsieur
Votre tres humble et tres obeissant
Serviteur

[illegible]

Copie de La lettre de M. Le Duc de Choiseul a M. Dariffat en datte du 19. juin 1762

Dariffat

On peut, M, admettre les deserteurs qui se presentent pour rentrer en france; Je vous prie seulement de me faire part des Circonstances de leurs desertion, afin que je fasse agréer leur Grace au Roy; vous voudrés bien vous Concerter a cet Egard avec M. Daltermat pour prendre les mesures qui vous paroitront le plus Convenables, et de voir tirer le moins a Consequence, Je sens quil peut trés bien se faire que plusieurs de ces deserteurs setoient trouvés dans des positions qui ne leurs ont pas permis de revenire dans le tems fixé, et il est juste dans ce cas de leur donner des facilités.

Je suis &c.

pour Copie, a Scherembeek Le 25. juin 1762.

Dariffat

Darffat

123

Je suis penétré de Reconnoissance mon cher general de toutes vos bontez pour moy et des soins que vous avez bien voulu prendre de mon cheval anglois, j'espere que d'ostervocke aura bien voulu se charger de vous remettre l'argent que vous avez donné a l'homme qui la amené, je vous remercie de ce que vous avez envoyé en hollande la selle quoique ce dut estre un morceau rare, en fin je ne puis trop vous exprimer combien je suis comblé de vos bontez j'ay l'honneur d'etre avec un respectueux attachement, mon cher general, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Darffat

a Osterholdberg
juillet 1762



a Brocken le 19 juillet 1761 a 9 heures du soir

175

Mon General

un soldat deguise que javois Envoye a Bremen par ordre de S. a. S. le prince de Condé est venu ce soir il devoit Bruler les magazins de Vedesack il y avoit mis une meche pandant la nuit comme le feu na pas tout de suitte eclate et que cela na fait que tisoner le meunier d'un moulin avant qui y est tout contre sest apercu et sa garde y est venu et a etaint le feu il na plus ete posible alors de y revenir a la charge il a rapporte que 800 anglois ont desbarqué a Vedesack le 10 de ce mois le Rend des reserve pour completes les regiment de Scheider qu

176

etont arlgime Sont partis hier pour Munster
il y a apparance quils Se rapprocheront de ham
mon detachement est parti a 6 heurs du soir il est
du cotte de Walbeck et telicht Sur la Communication
de Munster a ham je vous prie Mon General de
voulloir bien faire donner 2000 Cartouches a mon
marechal des logis porteur de la presente je vous
En Seray bien obligé le capt aree les 40 hommes Sont
arrivé mais il y a de fort mauvais marcheur il
y en a 8 qui ont reste en chemain pour venir

Jay lhonneur d'etre

Cambefort

De Monsieur

Monsieur Le Marq de langeron
Marechal des Camps et armees
du roy Commandant a

a Wesel

Cambefort

a Borcken le 19 juillet 1762

177

Mon General

je nait rien de nouveaux a vous mander il y a eu vn Batteille de deux hommes a Gesfeld pres de [illegible], il y a eu vn detachement de Conflans de trente deux hommes Commandé par Mr Bernard qui a eté derriere larmeé des Ennemis Comme le mien mais il na pas eu le meme Bonheurs il a eté attaqué a deux lieux de lingen par 150 Schneider qui ont pris le capitaine et 27 hommes les qui ont trouvé moyen de se Sauver Sont venu icy ils disent quils ont fait Beaucoup de mal aux Ennemis ils ont rencontré vn transport de Boeuf auquels ils ont Coupé les jarettes de meme qua Beaucoup de chevaux

jay eu lhonneur de vous Envoyer un deserteur de
Conflans avec un cheval du regiment desleun par Le
Sergent de bavier qui a amenné le prisonnier de Scheides
mes Emissaires ne sont pas Encor de retour de
munster, mon detachement dun huit: avec 20 homme
partira ce soir si vous le trouvé bon puis que vous
m'ordonné de ne point faire de Compliment je finis tout court
jay lhonneur detre

de Cambefort

A Monsieur

Monsieur Le Marq. de Langeron
Marechal des Camps Commandant

a Wesel

a Sorcken le 24 juillet 1762

Cambefort

Mon General

Le detachement dinfanterie qui avoit reste en arriere est arrivé ycei avec 11 chevaux de Caisson qui Conduisoint du pain pour le corps de Schneider, le detachement de Cavalerie qui a ete du Cote de Esaine est arrivé Cette nuit il ont trouvé quil y avoit 400 hommes tant infanterie que Cavalerie ~~et~~ par consequant impossible de pouvoir rettes prendre sur eux ils en ont pris un a un porte de Canon du Gros de la troupe, jay lhonneur de vous Envoyer cy joint Les Cinq prisonier, Les 40 maitre que vous maver fait lhonneur de menvoyer sont arrivé ycis au soir, vous me renderay Mon General un Grand service de vouloir bien les rappeler il me seront plus a charge que util les chevaux ne vallent rien et les hommes sont des Cavaliers jaime mieux 10 des mien que ses 40

vous maue fait l'honneur de me marquer que S. a. S le
prince de Condé se porte dans le Hesse il y a a craindre que
le prince hereditaire ne le suive point et il pourroit fort
bien se porter sur duseldorff apres que S. a. S se sera
Eloigné

j'ay l'honneur d'etre

Chambefort

A Monsieur

Monsieur Le Marq: de Langeron
Marechal des Camps et armées du roy
Commandant

a Wesel

a Borcken le 25 juillet 1762

Mon General

Je nait rein de nouveaux a vous mander aujourd'huy si
non quil y a eu un detachement de la Garnison de Munster a
Dillerbeck pour Couper aparament le chemain au detachement
qui avoit ete a Volbeck les pont sont tous Coupe dans
la partie de Volbeck il y a apparance que les Scheider se
rapprocheront de Munster, je ne voi point mon General
Ceque je puis demander a Mr de Marq: dauvet, il me faudroit
des Gens acheval et il na que de la Cavalerie qui nest point
propre pour notre metier, tous Ceque je peux luy demander
Cest deux piquet dinfanterie allemande si le regiment
danhalt arrivoit aupres luy je vous prieray de voulloir bien
memoryer Mr Merle capt des chasseurs de ce regiment

Jéauroi l'honneur de vous renvoyer demain les 20 cavalier que j'ay icy, il ne sont point en etat de servir les chevaux et les homme. si vous voulliez me faire le plaisir de me mander si les volontaire Clermont resteron a Dorsten ou non

J'ay l'honneur d'etre

Chambefort

A Monsieur

Monsieur Le Marq: de langeron
Marechal des camps et armes du roy
Commandant a

a Wezel

a Assus le 19 avril 1762

183

Mon General

Je vous suis bien obligé de lattantion que vous avez bien voulu avoir pour moy au sujet des sept deserteurs jay deja fait partir hier au soir un officier pour vous prier de vouloir les faire remettre je pard dans le moment pour Guemen ou jeurois lhonneur dêtre sous vos ordre. il me vient tant de deserteur a cheval que jay actuellement vingt homme passé le complet

jay lhonneur dêtre avec un profond respect

Mon General

votre tres humble et tres obeisant serviteur

Cambefort

184

A Monsieur

Monsieur le marquis de

Langeron, maréchal des camps

et armée du Roy, Commandant

à Wesel

a Borcken le 5e 7bre 1762 a 8 heurs du matin 185

Cambefort

Mon General

Jay reçu La lettre que vous maiez fait Lhonneur de Mecrire de hier a 11 heurs du Soir, jay Lhonneur de vous informer quil ny a rien a ahus depuis Six a Sept jours quils ont demolie la ville et Emporte tous les ferrages des portes et de Bateaux, jay Envoye hier a mon arrivé un detachement a udinek qui a poussé des Batrouilles vers Winterschweik pour apprandre si les 600 Schneider ont passé ou non, ils sont rentré le matin et non rien pu apprandre par consequand ils ont passé par La holande, jay apris hier au Soir quil y a eu trente homme de Schneider

a Gosfeld et une Bataille de Bentz a leyden
quils ont repris la routte de altenberg ou doit
etre le corps des 600 homme. Ceux de Gosfeld
ont passé par Billebeek et ont pris la
meme routte, je ne voi point mon General
que Sils restent a altenberg que lon puisse les
tourner, Si japprand pandant la journé ou
pandant la nuit quils ont avancé je ne
manqueray par devoir En avertir Sur le
champs, afin que lon puisse leurs donner un
coups de patte je Crois que Mr. de Comuiras
Sera tres bien poste ou jay ete afin de
nous Couvrir et pouvoir Entreprendre quelque
chose au premier mouvement que les
Schneiders feront

jay Envoyé des Emissaire vers altenberg afin
de Scavoir leurs mouvement

Mad. Muller Sera diffiçil dentmer En Golande
je tanteray Cepandant tous jour pour y reussire

jay Lhonneur detre

Lambefort

Cambefort

a Borcken le 7 8bre 1762

a Envoyer a Mr de Langeron

Mon General

jay reçu la lettre que vous maves fait lhonneur de m'ecrire avec la copie du billet du nommé rischeville qui se dit etre officier dans ma troupe, je puis vous assurer Mon General quil ny a jamais eté en aucune qualité, il a contre fait plusieurs fausses lettres de change et a contre signé ma signature il est arreté a Wesel pour de pareille friponnerie je payeray bien les frais si on le veut faire pendre il est de colmar il a deja eté recolet et a changé plusieurs fois de religion il a changé son nom il se nomme autrement reichstetter

j'ay lhonneur detre

De Cambefort

187

Dauvet

188

a Borken le 12 Aoust 1762.

J'ai Reçu Monsieur Vos deux lettres Des 11. par l'une vous me marquéz que vous Envoyéz aujourd'huy 80 hommes a Gueldres, Cela soulagera un peu M. de Beautobre dont la lettre m'a remué les entrailles. ou m'a dit que les Chevaux Eclopés que les Volontaires de Clermont ont a Wesel sont en partie en Etat de servir, M. de Comeiras n'en croit rien, mais vous me feréz plaisir de vous en faire Rendre Compte. Il vient d'y Renvoyer dix neuf eclopés, s'il m'en avoit prévenu, je les aurois gardé à Borken et les aurois nourri, mais le sisteme de 8 trouppes legeres s'y oppose. Cette Navette continuelle n'est pas fort analogue au bien du service.

J'attens tranquilement la Députation des Batteliers d'Hollande et ne Changerai rien aux ordres Donnés. et j'ai écris a M. de Grolier

Que j'avois approuvé que vous ne lui envoyiés point de pièces de 24. Je le lui avois même annoncé d'avance a Dusseldorff.

Je reviens a la teneur de l'autre lettre dans la quelle étoit un Bulletin de ~~Hollande~~ de Grol dont je vous remercie, et un Mémoire pour établir la necessité de faire une tête de pont a Wesel ; soyés persuadé Monsieur que vous prêchés un converti, il faudroit n'être pas militaire pour se refuser à cette vérité, mais il est bien tard pour commencer cet ouvrage et s'il n'étoit pas achevé avant que les Ennemis se présentassent devant Wesel, il seroit contre vous. Cependant faites faire un devis de tout ce qui concerneroit cet ouvrage avec un plan pour en connoitre la capacité, il est a desirer qu'il puisse se deffendre avec peu de monde eu égard a 4500 hommes de garnison. Il faudra fixer dans ce Mémoire le nombre de fascines, saucissons, de toises cubes &a et en combien de tems l'ouvrage sera hors d'insulte, le nombre de Pionniers qu'il faudra y employer ne pouvant guères compter sur les bras de votre garnison parce qu'elle est foible. Il faudra voir

~~aussy~~ avec M de Sumeron si L'Employ des Pionier et l'employ d'un nombre de voitures du Païs ne Contrarieront par le service d'aucquelque partie, savoir aussy si cette teste de pont seroit à l'abri de l'inondation Les troupes legeres qui étoient a Schoppingen et horstmar et autres troupes se sont repliées hier a hasvixbeck on dit que les troupes reglées se sont étendues en partie a apelhusen, j'y ai envoyé des détachements dont j'aurai reponse aujourdhuy, ces gens là ne sont pas difficultueux car il Continue de m'arriver des fourages des Baage d'ahuer et d'une partie de ceux de horstmar.

Dauvet

Je vous prie de faire passer la lettre cy jointe a M de Grotier, je lui marque des nouvelles et lui parle des Pieces de 24

130

Hornebourg le 21 aoust 1762
a 2 h. ½ du matin

J'ecris a Mr. De St. marc pour l'arrangement du pain et vous Communiquera ma lettre, Je vous recommande de mettre une escorte suffisante au Convoi qui partira le 24. Je fais partir ~~demain~~ ce matin les Voitures Vuides pour l'escorte d'un mal des logis et 10 Maitres Vous voudrés bien envoyer a Dorsten ce soir un petit detachement de Votre Cavalerie pour relever le pier

La disposition que Je vais faire pour ma Communication consistera dans le Corps de Chambefort

131

a Hatten, 50 hommes a Pied
des Volontaires de Clermont et 15 –
Dragonns au Chateau de Ruschenburg
40 D.res a pied a Homburg
200 hommes d'infanterie et 30
Maitres a Lunen voila mon
arrangement, Je ne suis pas
en etat de rien mettre a Dorsten
Je pense que Cambefort etant a
Hatten eclairera suffisament
cette partie la / Dauvet

je mettray a Lunen 200 hommes des troupes
que vous menvoyez, pour etre en communication
quels sont les piquets que vous me conseillés dy mettre
et qui pour les comander. vous les connoissez mieux
que personne et jagiray en consequence.

a Hattain, 50 hommes a Pied
des Volontaires et Chasseurs et 46 —
Dragons au Chateau de Stenebruk
40 Gren[rs] a pied a Steinbrun
200 hommes d'infanterie et 50
Maitres a Lunen. Voila mes
arrangemens, Je ne doute pas
du Succes de mes mesures et de ...
Je pense que Castelfort etant a
Hattinen, il aura seurement
cette partie le ... Dauvet

je mettray a Luynen 200 hommes des troupes
que vous m'envoyez pour estre en communication
avec tous les postes que vous me conseillez d'y mettre
et que pour les commander vous les connoissez mieux
que personne j'y envoyray ... premier.

152

Dauvet

a Hornebourg ce 22 a 2heures apres midy

avril 1762

Toutte reflexion faitte Monsieur j'ay Besoing de 150 homes a dorsten avec un officier intelligent je vous prie de les y Envoyer des demain matin pour y prendre poste je joints icy une Lettre pour M. de La Morliere par Laquelle je luy donne ordre de vous Envoyer de sa garnison cent homes des demain ainsi je ne degarniray vous par cet arrangement que de 50 homes Seulement Dauvet

j'ay oublié de vous demander une demie douzainne de Battelliers du Roy intelligents qui me seront fort utils pour faire un pont a chevalet sur La Lippe vous leurs ferés donner des chevaux d'ordonance pour quils me rejoignent demain a Luynen. D

193

4·7bre·1762·/

194

zevenaer ou zeventer C'est la meme chose sur les cartes
il est audessous demmerick. je ne doute pas que les schaters
nayent passé le rhin audessous de Kekerdom et que par consequent
ils nayent pris cette direction. je desireroit etre instruit de toutes
les particularités, ainsy que du desordre arrivé dans Cleves
je vous envoys 2 lettres que je vous prie de faire passer a Cleves par vets
prettes mr delamorliere de se faire enstruire de tous les details, concernant
cette malheureuse esclandre a lagaelle ou ne devoit pas sattendre
le rhin etant gardé et ny ayant point de bateaux

Dauvet

p.s. je fais partir demain la maison du roy
et le batallion darlly pour aller camper a
la rive droite du rhin devant dusseldorf.
s'ils sont necessaires a Cologne, ils sy porteront
mr de Comeyras se portera demain a dattalen
a la gauche d'hoveeburg, et si les troupes legeres des
ennemies savancent davantage, il s'y joindra a
Cambefort ou il se mettra a portée

a reckleighausen Ce 4 7bre 1762

je vous prie d'accetter faire le neau des marchandises et
chevaux des Charettiers conduits par les volontaires de
Clermont a vezel, et qui ont signé le certificat que je vous
ay envoyé je croy que les voitures sont au nombre de 7
je juge le prix bonne

Dauvet

136

a bocur Ce 19 7bre 1762

Jay receu, monsieur, la lettre que vous mavés fait lhonneur de mecrire en datte daujourduy, et la nouvelle de larrivée de mr de bedfort a paris qui ma eté confirmée par les lettres que jay receues aujourduy.

Je vous envoye avec grand plaisir Copié de la lettre que je viens de recevoir de mr le prince de Condé. Je Commenceray a faire les rejouissances le 21 de Ce mois, le tedeum sera Chanté, et elles seront repetées le 23. je vous prié den faire autant les mémes jours. Je nay icy que des gargouslles a boulets, voulés vous bien men envoyer dautres pour les deux rejouissances. mr de la Chevallerie scait Combien il en faut pour douze pieces de Canon de regiment nous y ferons honneur, quoyque avec 7 pieces vous voudrés bien donner des ordres au detachement de 15 maitres du regiment de Condé qui a du vous arriver aujourduy pour me rejoindre le 21 au Camp de dorsten

Je vous demande aussy des barils de poudre avec du papier, ou encor mieux des Cartouches a poudre si vous en avés de toutes faites pour la valeur de 7 bataillons et 4 escadrons a raison de six Coups par homme

Dauvet

si vous jugés apropos de faire faire la rejouissance a Cleves vous en donnerés lordre a lofficier qui y Comande, mais il me semble que la garnison est peu nombreuse pour cela. cependant comme ville Capitale, il paroit que cetera bien fait dy celebrer la rejouissance

138

Jay receu monsieur, votre lettre du 20 de ce mois. si le pays dorsoy prefere quon remette les Conflans dans des villages preservés leur ceux quils occuperont pourquils ne setendent pas davantage, la ville dorsoy sera soulagée, mais je prevois les autres inconveniens. je vous donneray a diner avec grand plaisir demain mercredy et jiray vous en demander samedy tres volontiers en profitant de votre voiture a huns

Dauvet

a dorsten ce 21 7bre 1762

A Monsieur

Monsieur le marquis de
Langeron mareschal de camp
Commandant

A Wezel

a Borken le 3 8bre 1762

200

J'ai reçu Monsieur votre lettre d'hier au soir
La lettre pour Mad. la Comtesse Sophie
celle pour Mad. Mertzman a Dulmen
que je lui ferai passer par une patrouille
des volontaires de Clermont et le petit
flacon d'eau de luce pour Mad. la
Comtesse Clementine vos commissions seront
faites. vous me feriez plaisir de savoir
par votre correspondant a Groll, s'il y a
quelques magazins de fourages ou de
grains formés sur L'Embs et les lieux
où ils sont afin de juger s'il y auroit
possibilité de les bruler, j'en mande
autant a Cambefort. Je vous prie de faire
passer la lettre cy jointe a Mr de
Grollier. ~~Je [illegible]~~ D'Albeb ~~[illegible]~~
~~[illegible], il est bon de les engager [illegible]~~

201

~~quelque temps~~

Quand je vous renverray des déserteurs qui
n'auront pas pris partis dans les Regiments
je suis d'avis qu'ils soient nourris au moins
un mois aux Depens du roy parceque la
plus part de ces gens là se repandent dans le
Païs et augmentent la bande des Vagabonds
cependant vous jugerés de ceux qu'il y aura
par dimouvement de laisser aller chez eux

Dauvet

Dauvet

a Poitiers le 4 8.bre 1762.

J'ai receu Monsieur votre lettre d'aujourd'huy
Md de la Rassée m'a remis le fait de
824 l. pour le reste du Secretter
qu'a fait Md Coucinar, je garderay
cet argent jusqu'a ce qu'il me fournisse
une occasion de le luy faire tenir
Vous me ferez plaisir d'éclaircir la raison
pour laquelle la Porte a été retardée
Je le manderay aussy a Mrs de Rochigud
et Grollier
Je suis bien faché de l'incomodité
de Md Pigeau, mais je suis bien aise
de ce que vous m'assurez qu'elle n'aura
pas de suitte voulez vous bien luy faire
mes complimens
Md de Pionville sera a Authecaux

ordre de M de lamortiere a qui il rendra
Compte de tout, Il me rendra Compte aussy
Directem^t par la voye de Mr de Cambefort
s'il trouve Occasion de pincer quelques partis
Ennemis sur terre d'hollande, il ne la
manquera pas. J'ai gardé M^r de la taille
avec ceux Chasseurs de Jaon pour faire
la guerre aux Vagabonds

Je vois par ce que vous me mandez Que
notre Campagne Pourra durer longtems
on travaille a Copier les deux
Cartes que vous m'avez prêté et je vous les
Renvoyray par l'occasion du Convoy.

Dauvet

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

a Coesfelt Ce 4 octobre
1762

japprens monsieur, quil a marché des troupes
au nombre de 14 a 1500 hommes entre rhene et bentheim
je ne les crains pas ayant un nombre suffisant de troupes
rassemblé a borkmar et environ mais elles doivent se
replier demain a osterwich, d'arselt et billerbeck *
apres demain 6 jiray avec ma devition a borckem
et je les raprocheray de moy. Il pourroit se faire quun
detachement ennemy longeat la frontiere d'hollande
pour tenter le passage du rhin et surprendre quelques
postes, ainsy dicy au 7 il est necessaire que mr de la
morliere renforce les postes du rhin et envoye de
petits detachemens sur emmerich
la molere est arrivé hier au soir, il change quelquechose
a la soumission, stipule un million de contribution
et environ trois cens mille livres pour le bien vivre
des troupes en consideration de la bonne discipline
quelles ont observées. Cela donnera plus de marge
a mr le prince de condé pour distribuer des graces
et les otages ne font nulle difficulté a cette nouvelle
forme de soumission parceque la somme totale est la
meme

Dauvet

A Monsieur

Monsieur le marquis de
langeron mareschal de camp
commandant

mis
Dauvet A Vezel

J'ay reçu votre lettre de
ce matin par estafette

a Coesfelt le 5 octobre
au soir

Le Paquet pour Osnabruck vient
d'estre expedié par Estaffette, directem.t
au Commandant de la porte d'osnabruck
Cette voye ayant paru la plus seure et la plus
prompte.

Je vous envoys monsieur, une lettre que mes les otages
adressent a osnabrug, il est necessaire pour qu'elle
puisse arriver plus surement qu'elle passe par la
hollande. je vous prie de faire pour le mieux.
si en l'adressant a groll par un exprés, l'homme que
vous y avés, pouvoit l'envoyer par un homme a cheval
et par Lingen a osnabrug, elle arriveroit peutetre
plus vite, et il ne faut pas epargner les fraix extraordinaires
pour cette occation. je vous embrasse de tout mon
coeur Dauvet

A Dortez le 6. 8bre 1762

208

J'ai reçu Monsieur vos lettres du 5 et du 6
comme les Dames arrivent je ne puis vous
Repondre en détail mais je vous
Recommande de vouloir bien me faire
Retenir une pièce de 140 bouteilles de vin
d'alsace blanc dont j'ai été fort content
si vous voulez même me l'envoyer
Demain par une voiture j'envoi ici
seray bien obligé et je vous en ferai
Remettre le montant pour le faire
toucher au marchand Dauvet

A Monsieur

Monsieur le marquis
d'Angeros mal de
camp commandant
1 le Mis
A N[illegible]
[illegible]

Dauvet

A Dorsten le 6 8bre 1761

Je Suis Si pressé par la Poste que Je n'ai le tems que de vous Ecrire 2 mots. les ennemis Se sont retirés on leurs a tué 4 hommes et fait 3 Prisoniers

Mr de Marabait Represente 64 qu'ont été déboursés Pour la Subsistance de trois Employés des fourages de l'armée hannovrienne que Je vous ai Envoyé a Wezel, parceque la Compie des vivres n'en tiendroit pas Compte, Je vous prie de rembourser Cette Somme a Mr de Marabait En la Comprenant sur l'Etat des dépenses Secrettes.

Dauvet

A Monsieur

Monsieur le marquis de
Langeron m̃aal de camp
Commandant

A Metz le Mis
Dauvet

Dauvet

A Dorsten le 8. 8bre 1762

Suivant les Raports de Lambefort, les Ennemis étoient Encore hier a Dillerbeck et il les observe. on a Rapporté a Mr de Beaucops qui est a Offendorff qu'ils avoient un détachemt. du coté de Sendem, il travaille à le verifier

J'avois envoyé a Lambefort un billet du Sr Richeville de 4 ducats emprunter du Baron de Geyr a Cologne, il me fait la Reponse cy jointe qui est une piece de plus pour faire pendre ce Coquin la. Mr Comeiras me mande que les nouvelles de l'arrivée d'un Corps prussien de Ulrudez aux ordres du general Bock se refroidissent

Dauvet

214

a Dorsten le 8 8bre 1762

Vous devez avoir Receu hier Monsieur
les Cartes Que vous m'avez prete par
le marechal des logis de l'escorte de 12
Voitures
M. de Mettzger mon aide de Camp qui
va aujourdhuy a Wesel vous Remettra
les 30 tt pour bois et 48 tt a votre secret.re
Je n'ai Rien de nouveau a vous mander

Dauvet

A Monsieur

Monsieur lemarquis
de Langeron maal de
Camp Commandant
a Wezel

216

A Bordeaux le 19 8.bre 1760

Je vous envoie Monsieur trois prisonniers dont deux bannis par la justice et le troisieme qui a logé des vagabonds et qui étoit en connoissance avec des bandits et voleurs. J'aime mieux qu'ils soient au pain du roy pendant un mois que de les laisser libres parcequ'ils pourroient revenir dans le pain, ce qui leur arrive souvent même apres leur banissement.

Drouet

A Monsieur

Monsieur le marquis de Langeron
Mal de Camp Commandant

A Wezel / le Mis
Dauvet

Etat de trois Vagabonds a conduire à Wesel en prisons par ordre de M. Le Mis Dauvet —

Noms.	Age, Lieux de Naissance et Raisons pour lesquels ils ont été arretés —	Condamnations Contre eux par les juges ~~[illegible]~~
Simonis Gock … a subi le jugemt. le 16. 8bre	agé de cinquante cinq ans natif de La paroisse de Gelsenkirken Baillage de Bochum, donnoit refuge a des Bandits dans une petite maison quil habitoit dans le Bois de Schultenninding depuis plusieurs années — receleur.	Condamné a être present a L'Execution, fustigé de 15 Coups de Verge, au pied de la potance Banny apres avoir preté serment de ne plus rentrer dans le païs et envoyés aux prisons de Wesel par ordre de M. le Mis Dauvet
Johannes Kopp	agé de 46 ans natif du Vilage de Gelsenkirchen ou il vandoit des cochons et donnoit a loger aux Etrangers, il a été quelque fois a la maison de Simonis Gock, il a connoissance de plusieurs Bandits et Receleurs. a donné une fois azile	Condamné a 20 Ecus d'amende a 10 de depens avec admonition et deffenses de ne plus Loger des Vagabonds a payer les frais et Renvoyé chés luy et par ordre de M. le Mis Dauvet conduit aux prisons de Wesel —
Georges Christian Ruhror	agé de 24 ans natif de Dortmund Ville imperialle, faiseur de tamis et joueur de violons courant le païs a deja eté arreté une fois par la justice de Bochum ou il a eté reprehandé de justice, et une autre fois banni par celle de Dorsten, cette homme a une Mauvaise reputation. Vagabond.	Condamné a un Bannissement apres serment de ne plus rentrer dans le païs, a payer les frais et par ordre de M. le Mis Dauvet conduit aux prisons de Wesel

A Dorsten le 19 8bre 1762

219

Je vous envoie Monsieur l'ordre pour le départ
de M de Wittinghoff avec les six piquets d'inf.ie
qu'il a emmené de Dorsten faisant partie de sa
garnison de Wezel et les 12 maîtres que je lui donnai
quand il partit. Ce qui restera le long du Rhin sera
suffisant tant que j'aurai des troupes en avant
a Borken, Gehmen et Raustrup. M de la Morliere
laissera a M de Croonders le détail des postes du Rhin
qu'il me paroit bien connoître a present. Cette augmentat.on
de troupes devient nécessaire pour m'assurer la rentrée
des fourages du bailliage d'Atmer

Vous voudrez bien prévenir M de St marn de ce mouvem.ts
pour qu'a la 1.ere distribution le convoi qui portera du
pain a M de Lionville en porte en même temps au
détachement de M de Wittinghoff

Dauvet

221

Dauvet

je vous prie, monsieur, de m'envoyer le plus promptement qu'il vous sera possible a mr de Scouville a alhus deux petards tous chargés avec deux artilleurs qui sachent les employer, faites ensorte je vous prie qu'ils parviennent a mr de vitinghoff a vanstrup dans la journée de demain ou dans la nuit affin qu'il les fasse passer tout de suite a alhus ou il faut qu'ils arrivent le 28, mr de Scouville devant en partir le 29 a la pointe du jour. je vous ecriray plus au long demain a mon arrivée a dorsten

Dauvet

a vanstrup le 26 octobre a huit heures du soir 1762

si vous croyés qu'il y aye plus de diligence a les faire partir par un chariot de poste, faites le, il faut tacher qu'on ignore avec el le depart de ces petards —

Affaires prossées

A Monsieur

Monsieur le marquis de
Langeron marechal de camp
commandant

a vesel / m^is Dauoet

a dorsten le 27 octobre 1762

j'ay reçu, monsieur, vos deux lettres d'aujourd'huy. la premiere n'annonce pas d'argent et vous avez bien fait de menacer de la brulure. je feray faire un mouvement le 29 qui poura avancer nos affaires. j'en feray un de mon Coté pour favoriser celuy de la gauche.

je Compte faire partir le 29 le bataillon des grenadiers et chasseurs de la brigade de dauphin pour se rendre a dulmen. j'y arriveray le 30 avec mes troupes, et vraysemblablement je me porteray le 30 a Coesfelt

en consequence je vous prie de faire partir le pain le 29 de vezel il ira le meme jour par schermbeck a wolfen, et j'y feray relever votre escorte par une autre qui le conduira le 30 par le grand chemin a dulmen ou la distribution doit se faire le meme jour

je laisseray peu de monde a dorsten avec les eclopés de la cavalerie et les gros equipages, et comme je laisse subsister le pont de bateaux et que mon magazin de fourages est hors de la ville, je vous demande deux piquets de votre garnison et je vous prie de les faire arriver a dorsten le 30, je vous les rendray a mon retour ce qui ne sera pas long

on m'avoit dit que les petards etoient une marchandise fort legere mais d'apres ce que vous me mandés, je doute que Cambefort s'en charge

je luy ay mandé quil en feroit Cequil voudroit. on
ma induit ladettus en erreur, et je me mords les pouces de
vous les auoir demandé, Car je parie quils ne serviront pas
et Cela fera babiller.
il ne faudra point envoyé d'apain aux detachemens de mrs
de vitinghoff, sconville et de Saffraus Cambefort pour le 30 parcequils
ne seront pas a portée de le recevoir. je vous manderay cequil
y aura a faire a Celujet pour la distribution suivante

Dauvet

si Cependant vous envoyiés au seul detachement de
mr de vitinghoff a ranstrep dans la journée de demain deux
jours de pain pour ses six piquets, il en seroit pourvu en
partant le 29 pour quatre jours

D.

je luy ay mandé quil en feroit Cequil voudroit, on
ma induit la dessus en erreur, et je me mords les pouces de
vous les avoir demandé, Car je pense quils ne serviront pas
et Cela fera babiller.
il ne faudra point envoyé d'espain aux detachemens de mr
de vitringhoff, Kronville et Cambefort [reçoivent] pour le vin parcequils
ne seront pas a portée de le recevoir, je vous manderay ce quil
y aura a faire cy apres pour le detachement suivante

Dauvet

P. Cependant vous envoyerez au [illegible] detachement de
mr de vitringhoff a [illegible] dans la garnison de [illegible]
jours de pain pour les six jours, [illegible]
[illegible]

225

Dauvet

A Osterwick le 1er 9bre 1762.

Je vous annonce Monsieur que Cambefort et Mrs Jagnauer m'ont emmené onze membres de la Regence d'Osnabruck et quelqu'argent comptant. Je les fais conduire par Horstmar a Coesfeld où il me joindront demain. Je ne rends point compte de cette expedition a Mr le Duc de Choiseul parceque Mr le Pce de Condé m'a fait dire par Mr d'Emery que si je tirois des contributions il falloit m'arranger pour qu'il en pût disposer du moins en partie pour les graces qu'il a a distribuer, c'est pourquoy je garderay les otages a mon quartier general. Je vous prie seulement d'engager Mr de la Molere a venir m'y joindre demain au soir s'il le peut ou apres demain au plus tard, non

726

Comme Commissaire mais Comme Conseil
J'espere qu'il me fera cette amitié là, Je vous
envoie une lettre pour lui en Consequence

Dauvet

A Dorsten le 10 9bre 1762

Je vous préviens Monsieur que je feray marcher
demain Mrs de Comeiras et de Fiouville et qu'ils
seront a portée de moy le douze ainsy je vous prie
de dire a Mr de St Mars de mettre avec mon convoy
le pain destiné pour les Vrs de Clermont et le Bon
des Grenadiers et Chasseurs de Bouillon, d'envoyer
au Chateau de Gehmen au lieu de Raustrup le pain
destiné pour ledit regiment de M de Wittinghoff
et le Corps de Cambefort parceque Cambefort
sera demain a Raustrup et Mr de Wittinghoff
a Gehmen. Je rapproche les troupes parcequ'il
n'y a plus lieu a tirer du baillage d'Horstmar
faute de voitures. Lequel l'on annonce l'arrivée
d'un Corps de troupes au secours du Pce
Frederic. On dit que deux Escadrons d'hussards
noirs et jaunes qui sont de Kumen font
partie. Ils sont venus cette après dinée
rendre visite a Mr de Lamotte au Chateau
Bosshendorff. Ils tirailloient a trois heures

a premier Je n'en ai point eu de nouvelles depuis,
mais le porte est bon et Je n'en suis pas en peine
Cependant J'y ferai arriver demain a la Pointe
Mijour Mr de Jaguault avec 5 Comp.es de Gren.rs
et 50 maîtres pour savoir ce qui s'y passe
Depuis ma lettre écrite Je reçois Dauvet
deux lettres de Mr de Lamotte Il me marque que les
ennemis se sont retiré Il y paroit qu'ils n'ont d'objet
que de rassembler des fourages mais Il n'y a rien de
changé a ce que Je viens de vous mander

A Monsieur

Monsieur le marquis
de Langeron maal de camp
commandant

A Wesel flemin Dauver

229

Je vous remercie monsieur des nouvelles interessantes
dont vous me faites part. voulés vous bien faire
passer la lettre cy jointe a mr de rochegude a Cologne
et vous charger de retirer les 144# portés au memoire
cy joint ~~de mr de~~ quil ma envoyé, vous luy en
adverterés le montant quil me demande, et il vous
en remerciera. je vous prie de dire a mr de st mars
de me renvoyer demain matin le secretaire quil ma
procuré, le mien est parti aujourdhuy

Dauvet

a dorsten ce 14 9bre 1762

230

Mr le baron de viestet ma representé, monsieur, que vû le non complet des lieutenans de son regiment, il avoit marqué a son lieutenant colonel de n'en laisser partir aucuns jusqu'a ce que les lieutenans qui sont detachés fussent rentrés avec el. cette disposition m'a paru juste.

quant a mr le chevalier de hauzeur, mr le baron de coudenhove mr le baron de wal et mr le chevalier de franque capitaines ils sont dans le cas de partir, le nombre des capitaines au regiment etant complet. je vous prie en consequence de leur en donner la permission

mr de valdener en agirà de meme pour le regiment de bouillon relativement au nombre des officiers qui sont au corps

Dauvet

a dorsten le 15 9bre 1762

A Monsieur

Monsieur le marquis de
Langeron marechal de
camp commandant

a vezel / m[r] daurs

232

a dorsten ce 15e 9bre

autour 1762

Jay receu monsieur vos deux lettres daujourduy. le
sieur herweg avec qui jespere finira demain son affaire
avec le secretaire de la ville.
je vous envoys le rapport qui mest parvenu aujourduy
jay replié mr de bagnaut au hameau de wenge pres de dorsten
avec la 5 compagnies de grenadiers et chasseurs et 40 maitres
je fais partir demain mr de vetinghoff avec ses six piquets
et un marechal des logis et 15 maitres pour aller coucher
a dingden et le 17 a anholt ou il restera jusqua nouvel
ordre.
comme le regt de royal baviere etoit fort dispersé a polsen
je nay placé 2 bataillons a kirchhellen et galen depuis
que mr de comeyras est a marle et mr de scourville a
vestervholt. jay dit aujourduy a mr de falckenhaim de
contourner une compagnie de chasseurs dans les maisons
pres du pont de la leppe et dy mettre une petite garde.
le capitaine a ordre de vous en rendre compte des quil y
sera etabli. jay fait passer la lettre du general venge au
chateau de lembeck, dou elle sera envoyée surement a
velen ou est la generale
jauray demain a souper mr de vatersleben le negociateur
mr d hatzfelt, mesdames de marvelt et mde de vatersleben
je suis charmé que vous vous portiez mieux
comme je menage pour rassembler icy des fourages jusqua

la fen de ce mois et quil pourroit arriver que jaitte ordre
de repatter le rhin avant de les avoir consommé, je desirerois
davoir cey par precaution quelques grands bateaux pour le
transport de sept a huit mille rations complettes, que je ferois
descendre avec al encas de depart. je vous prie de marranger
cela. je vous embratte de tout mon coeur Davout

je charge mon boulanger de malettre. vous me ferés plaisir
de luy faire donner une voiture pour me raporter des provisions

[illegible] du [illegible] et qu'il pourroit arriver [illegible]
[illegible] conformement [illegible]
[illegible] par precaution [illegible] quelque [illegible]
[illegible] rapport de l'Ingenieur [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] de Bateaux [illegible]
[illegible]

[illegible] charge [illegible] boulanger [illegible]
[illegible] donner [illegible]

277

Au Chateau de Hornbourg ce 27. avril 1762.
à 5 heures du soir.

Wittinghoff commandant de regiment de Dieskau

Il y a deux heures Mon General que je suis ici de retour avec tout mon train d'artillerie sans avoir perdu une roüe; la ville de Ham ne peut pas dire autant, 200 Maisons brulées, et quantité d'habitans de tués et de blessés; un officier de notre Regt qui est M. de Renson Capt. des Chasseurs à un coup de fusil au menton, c'est le seul, et deux Canoniers dont l'un a perdu le bras et l'autre la jambe; la represaille n'est pas douce.

J'ai ordre de M. Le Mis. d'Auvet de rester avec mon Détachement à Dorsten; je prendrai sur moi de n'y garder que 300 hommes

et j'aurai l'honneur de vous renvoyer
le reste après demain 29. qui servira
en même tems d'escorte a l'artillerie.
Je vous suplie Mon général de
donner vos ordres pour que le pain
nous fut envoyé pour après demain
29, pour mon détachement faisant
350 Contes, il nous est dû ce
jour là.
Je suis avec tout le respect imaginable
Mon général, votre très humble et
très obéissant serviteur. /. Vittinghoff

236

Postes gardés Par Le Detachement Commandez Par Monsieur Le Baron De Vittinghoff Colonel Commandant Du Regimt. de Diesbach

	Sergents	Caporaux	Fusiliers
Poste De Kekerdon			
Mr. De Collier Lieut. au Regiment de Dauphin	1	1	24
N.B. 1 Capl. Et 4 Fusiliers a La Maison a Lentrée Du Village de Kekerdon Sur La Digue.			
1 Do. 8 ..			
1 Do. Et 4 Do. a Lecluse..			
2.			
Poste du Chateau De Brunen			
Mr. de Cloonders Capne. au Regiment De Baviere avec Deux Lieutents Du Regimt. de Dauphin	4	8	112
N.B. 1 Sergt. Et 9 Fus: a La Redoute De Mittingen			
1 Capl. Et 6 " a Lence D'herden			
8 " pour garder La digue Et Le Chateau.			
1 Capl. 6 " a La Redoute de Kekeen.			
4 " a La Maison de Braum.			
1 Capl. " 4 " au Bauque de Kekere.			
3.			
Poste vis a vis de Schekenschantz			
Mr. De Gloxin Capitne. au Regiment de Bouillon, Et Son Lieut.	2	2	46
N.B. 1 Sergt. Et 8 Fus: a Lisle De Schekenchantz.			
1 Capl. " 4 " a La Maison Blanche.			
1 Capl. " 4 " Entre La Maison Blanche Et Lecluse du Canal De Cleves.			
Latus	7	11	182

	Sergents	Caporaux	Fusiliers
Poste Du Canal De Cleves			
Transport De Lautre Part...	7	11	182
4.			
Mr De Pilmand Capitaine au Regiment De Bouillon......	2	2	46
NB: 1 Capl Et 4 fusiliers a Lecluse			
1 D. Et 4 " au Bacque NB. Son Lieutenant y Logera			
1 Sergt Et 8 " a La ferme De Moppols.			
5.			
Poste D'Emmerick			
Mr de Noirfontaine Capitaine au Regiment De Bouillon......	1	1	30
NB. 1 Capl Et 4 fus: à La Redoute			
2 " au Bacque			
1 Capl Et 4 " à La maison henry Arius			
6.			
Poste D'Emmerick Warth.			
Mr De Merold Lieutenant au Regimt De Bouillon......	1	1	16
NB 1 Capl Et 4 fusiliers au Bord du vieux Rhin			
7.			
Poste de Griet gousen			
Mr Le Baron De Vittinghoff Commandant Le Detachement.			
Deux piquets D'Infrie de Son Regimt			100
un Detachement De Cavallerie Du Regimt De Condé..................			28
Total....	11	15	402

Detachés Et De garde.

au Poste D'Espiek	"	"	14
Pour la garde de son Quartier	"	"	24
Des ordonnances De Cavallerie	"	"	3
au Bacque De Semitase	"	1 Cap.[le]	4 "
S:		1	45

Mr du haussaij Capne de Mirset avec 100 hom a Clevez

Vérif. n° 4

238

La Haïe Le 7 Septembre 1762

Monsieur!

J'ai reçu les deux Lettres que vous m'avez fait L'honneur de m'écrire le 3 de ce Mois.

Je vous rend mille graces des bonnes Nouvelles que vous avez bien voulu me donner de L'avantage considerable remporté par Monseigneur le Prince de Condé le 30 du mois dernier sur L'armée du Prince Hereditaire.

+ J'ai parlé a M. Le Greffier du passage des Detachemens du Corps de Stchatters sur Le territoire de la Republique, en consequence de ce que vous m'a faites L'honneur de me mander; et ce Ministre m'a repondu que les Etats Generaux feroient prendre Les informations les plus promtes et les plus precises sur La violation de leur Territoire dont je lui parlois;

M. Le Marquis de Langeron.

mais qu'il etoit bien faché de voir ces plaintes se reiterer si souvent; qu'ils auroient eu occasion il y a quelque tems d'en porter des tres serieuses sur une pareille violation, qui avoit été faite à leur Territoire lors de la prise de M. Le Colonel Ligonier par un Detachement de Cambefort, qui pour y parvenir avoit traversé le territoire de L'Etat avec Armes et Bagages, et y avoit sejourné pendant quelque tems.

Je vous serai tres obligé, Monsieur, si vous voulez bien faire prendre les informations les plus promtes et les plus exactes qu'il sera possible sur la Conduite que L'on a tenu lors de la prise du Colonel Ligonier et de me la Communiquer tout de suite, parce que j'ai tout Lieu de douter que les Etats Generaux eussent passé sous silence un fait de cette Nature, si il est effectivement parvenu à Leur Connoissance.

Si L'on en croit les Lettres de Londres du 31 du Mois dernier, dont je joins ici un Extrait,

les malheurs de la Guerre vont cesser.

Il est certain qu'il a passé ici depuis quelques jours plusieurs Couriers Anglois se rendant à l'armée du Prince Ferdinand, pour y porter l'ordre de cesser toutes hostilités; et l'on prétend d'ailleurs être bien informé que pareils ordres doivent avoir été envoyés à nos Armées; je n'en ai cependant reçu aucune nouvelle du Ministère, et je vous serai très obligé, si vous voulez bien me faire savoir ce que vous en aurez appris.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

Monsieur,

Votre très humble et très
obeissant serviteur

Prevost

La Haye le 26. 8.bre 1762

Rx.u le 27

240

Monsieur

J'ai ecrit dimanche dernier a M. Le Comte De Drouville a Liege, pour le prier de vous Communiquer un avis que Je venois de recevoir, Et que Je ne pouvois vous mander en Chifr, parceque Je craignois que ma lettre ne fut interceptée.

J'apprens aujourdhui, que la route qu'a pris un autre de deux de ces Effets, est utrecht Et le Pais de Drenthe ou il y a une Bruyere de neuf lieues Et demie et ou deux Cent hommes a cheval doivent Se rendre pour lui Servir d'Escorte:

Je ne pers pas un instant a vous faire parvenir ce que J'ai appris relativement a cet objet, ainsi qu'a M. de Beausobre; Et Je ne doute pas que vous ne vouliés bien donner en consequence des ordres pour Se Saisir de cet Effet. on m'assure qu'il est considerable; Et si nous pouvions l'attraper, Je crois que

M. le Marquis de Langeron

cela nous Seroit tres avantageux

J'ai l'honneur d'etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur

Prevost

Copie de la Lettre ecritte en Chiffre à M. Le Comte De Drouville Ministre Plenipotentiaire du Roy à Liége par M. Prevost chargé des Affaires du Roy à la haye.

La haye le 21. 8bre. 1762./

M.

Je viens de recevoir une Lettre de L'Agent de la Marine du Roy à Roterdam, par la quelle j'aprends qu'il vient d'etre expedié de cette Ville et de la Maison du Sieur Cravutard banquier de la Cour de Londres, deux Chariots chargés d'especes que l'on a tout lieu de croire destinés pour L'Armée alliée et etre escortés par quelques persoñes à Cheval que l'on dit etre des Soldats ou houssards habillés en bourgeois et sans Armes à feu; mais dont on présume que les habits et les Armes etoient sur ces mêmes Chariots.

Je ne perds pas un instant à vous Communiquer cet avis et comme premierement je n'ay aucune

Poste qui parte d'icy pour Cleves, Vezel et autres places occupées par les Troupes du Roy avant Mardi et que d'ailleurs je ne crois pas qu'avec M. de Langer on ait de Chiffre pour correspondre avec nous, je vous serai très obligé si vous voulés bien aussitot la presente reçue lui faire passer ces avis ainsi qu'à M. de Beaussobre, afin que ces Messieurs puissent donner des ordres en conséquence et envoyer des détachements à la poursuitte de ces Chariots le plutot possible. je vais de mon coté faire chercher à découvrir la route précise que peuvent tenir ces deux Chariots pour parvenir à leur destination

Prévost

244

La Haie Le 5 Novembre 1762

Monsieur

Je viens de recevoir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 2 de ce Mois par laquelle vous voulez bien me faire part de ce que Mgr Le Prince de Soubise a daigné vous mander au sujet de ma Conduite relativement aux passages de nos Ennemis sur Le Territoire de L'Etat.

Je ne Sais, Monsieur, que vous remercier des bontés dont vous me Comblez, et je desirerois bien être à portée de vous en temoigner toute ma reconnoissance.

Accordez m'en je vous prie la Continuation;

M. Le Marquis de Langeron.

et agreer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'etre.

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur

Prevost

Saint Maur

au Camp de Michelbak le 15 7bre 1762

Mongénéral

permetté moy de Reclamer vos Bonté dans la Recherche que je vous supplié de faire faire, d'un cuisinier nommé cottin, petit homme brun Gascon, bien fait et assé bien de sa figure taille de 5p. un pouce à peu prés, agé d'environ 30 ans, portant ses cheveux assez long le frizé, par les faces, qui m'a volé la nuit du 10 au 11 de ce mois, un cheval de Monture noire à tous crain zein, agé de 4 ans avec une selle dessus garnie de drap gris avec aussy un porte manteaux roug galonné de livré dans lequel le tous ce que j'avoir mon argent comptant six couvert a mes armes dont l'empruni le mis au bas, tous mon linge et cents autres effets que je ne peut détaillé,

cette homme la pourroit bien se servir pour passer de quelque congé quil à de ses anciens maitre dont je luy en connois trois entre autres un de monsieur di cretiat cy devant commandant de Bataillon au Regt de navare, quil n'a qu'une petite Redeingotte grise et un chapau unis assé bien retappé, avec une petite veste grises, Mais il aura pris aussy vray semblablement pour se deguissé une veste de Mon laquais de drap couleur de chamois doublé de pluche de poil de chevre bleu avec des revers doublé de même, des boutons blanc le plat façon dangleterre et peutetre encore un de mes habit unis forme, quiest de camelot bleu moiré, avec des revers et des paremens Rouge moiré aussy des boutons unis forme du Regt mais d'étains doublé de camelot bleu

S'il etoient possible mongéneral, que cette homme la pû estre décoûvert au Marque de son vol ou de son signalement dans la partie ou vous commandé je vous demande la grâce de vouloir bien le

faire arretter et de faire saisir ce qu'il pourrou encore avois de mes Effets luy faire dire ou il auroit mis ou vendu les autres, et puis me faire encore la grace de m'en faire informer.

Sy Vous pouvié mon général faire passer des Coppie de son Signalement et des Effets qui mon Eté volé dans les places frontiere de la hollande je suis persuadé qu'a votre récommandation on y arreterois un voleur domestique qui n'est surement pas a sa premiere mauvaisse actioas ny à sa derniere s'il n'est pas arretté

Je suis avec respect

Mon général

Votres tres humble et
tres obeissant Serviteur
[illegible] Martin

mr dandlau

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] effets [illegible]
[illegible] ou il [illegible] [illegible] [illegible] les autres, et puis me faire [illegible]
grâce de mon [illegible] Infirmer

Je vous souhaite mon general [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] qui [illegible] [illegible] toutes les places frontieres de la hollande
[illegible] [illegible] qu'a votre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] pas [illegible]

Je suis [illegible]

Mon general

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

247

Copie de la Lettre de Mr. Le Pce de Condé
à Mr. Le Mis Pauret ~~en~~ datté de
Michelbach le 19. 7bre 1762

Condé

L'intention du Roy est Monsieur que l'avantage
remporté par les Troupes de sa majesté sur
l'armée des alliés dans la Journée du 30
du mois dernier soit annoncée dans toutes
les villes d'allemagne occupées par
ses troupes, par des salves de Canon et
de Mousqueterie, par des feux de Joye
et autres marques de rejouissance publique
Je vous prie de l'executer a votre
quartier General, et de donner vos ordres
en Consequence aux Commandants des
places sur le bas Rhin, en observant
que le Lendemain ou surlendemain de
l'execution dans les differentes places
les mêmes rejouissances doivent etre
renouvellées pour annoncer la prise
d'almeida qui s'est rendue la nuit

du 25 au 26 du moix dernier a l'armée
du Roy d'Espagne qui en faisoit
le Siege. Signé Louis Joseph de Bourbon

Krusemarck

249

Memoire.

Suivant une plainte que viennent de me faire deux Bourguemaitres de la Seigneurrie de Haffen et Mehr, nommés Bisweck et Holthuis, il-y-a quelques semaines, qu'un officier de la Garnison de Rées prétend avoir perdu à la Chasse une Montre d'or, et après avoir fait arretter différents paisans à cet effet, il a été enjoint à toute la Seigneurrie, la ditte Montre ne se retrouvant pas, de payer aujourdhui à midi la Somme de Seize Louis neufs; et ce sous peine d'une Exécution militaire de cent hommes.

à Wesel ce 28. Septbr: 1762

CWKrusemarck.

Lisez, examinez, et jugez. Bon jour, mon cher Camarade, je pars

Langeron

Morlieure

Krusemark

250

Je soussigné Deputé dela Regence de Cleves certifie, que S. E. Mr. Le Lieutenant General Mr. de Langeron m'a rendu cejourdhuy un paquet, qui regarde un nommé Panchaud, pour le remettre, lorsquil me sera mandé. à Wesel ce 8. Mars 1763.

Krusemarck.

251

A Bonn le 30. 7bre 1762.

Je prends la liberté de vous envoyer cy joint, Monsieur, un paquet pour Mad.e de Hermann à Dulmen; que je me flatte que vous voudrés bien avoir la bonté de le lui faire parvenir par un piéton le plutôt qu'il sera possible. les objets qu'il renferme sont essentiels et regarde le service du Roy. j'ai cependant l'honneur de vous prévenir, Monsieur, qu'ils ne le concernent qu'en matières politiques et n'ont aucun rapport à la partie militaire. ainsi quand même le piéton que vous envoyerés courroit des risques ou seroit arrêté, les ennemis n'en seroient pas plus avancés pour cela, et le mal qui en résulteroit ne seroit pas assés considérable pour craindre qu'il puisse nous porter quelque préjudice,

M. le M.is de Langeron.

moyennant quoy les précautions ordinaires en pareil cas seront suffisantes et ne nous laisseront rien à appréhender: quant aux frais du piéton dont vous vous servirés, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me mander lorsqu'il sera de retour et qu'il vous aura apporté un reçu de Mad.e Mermann, si je dois vous les rembourser par la voye de la poste, ou si vous voulés les joindre à vos déboursé pour le service du Roy. cela me sera absolument égal, et je m'en conformerai à ce que vous voudrés bien me mander à ce sujet.

Je n'ai point trouvé de voye plus courte et plus sûre que la vôtre, Monsieur, je vous prie de ne pas m'en

252

savoir mauvais grées, que je désire de trouver aussi
des occasions de vous donner votre revanche, et vous
prouver combien je serois charmé de vous être utile
à quelque chose dans ce pays-cy.

J'ay l'honneur d'être avec le plus sincère et le
plus inviolable attachement, Monsieur, Votre très
humble et très obeissant serviteur

Bausset

Bausset

a Bonne 4. 9bre 1762.

253

On vien de me dire, Monsieur, que M. le Bon d'asebourg grand prevot du Chapitre d'Osnabruck et pretendant à l'Evechée de paderborn a été arreté comme otage et conduit a Wesel. J'ay l'honneur de vous prier de vouloir bien me mander equivement. S'il est vrai que M. D'asebourg est a Wesel, je ne doute pas que vous n'ayés pour lui les égards distingués qu'il est necessaire de lui temoigner dans une pareille circonstance qui peut être ou très utile ou très nuisible aux Interets de S. A.

254

Le pce Clement de Saxe.

~~J'ay l'honneur d~~

Si vous croyés que ma presence est necessaire à Wesel dans cette occasion je vous prie de me le mander, je m'y rendrai sur le champ.

J'ay l'honneur d'etre avec un très sincere et parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

Bausset

A Dourlers 5. 9bre 1762.

255

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire les 2. et 4. de ce Mois. vous aurés vû par celles que j'ai eu celui de vous adresser hier et aujourd'hui que j'étois déja informé de la détention de M. d'Asebourg. Je n'ai rien a ajouter a ce quelles contient a cet egard, et je ne puis que m'en rapporter à ce que votre prudence vous indiquera dans cette circonstance. peutêtre seroit Il necessaire que j'écrivisse a M. d'Asebourg. j'attendrai votre reponse pour sçavoir sur quel ton il faudra le faire; Je vous prie de vouloir bien me le mander, et me dire s'il est necessaire que M. de Reaumont et moy aillons a Wesel pour sonder M. d'Asebourg. ce Ministre s'y seroit déja determiné sans un voyage

M. le Mis de Langeron.

qu'il est obligé et qu'il ne peut se dispenser de faire à Coblentz: Il part demain matin à 5. heures pour s'y rendre, j'espere que le sejour qu'il y fera ne sera pas long), après son retour et la reponse dont vous voudrés bien m'honorer, nous nous determinerons a prendre le parti que vous croirés le plus avantageux

J'ai aussi reçu l'Etat des otages, et l'empreinte de votre cachet qui étoient joints à vos lettres. avant de les decacheter, j'ai eu attention de les bien examiner, et les cachets ne m'ont paru avoir été offensés.

J'ayt l'honneur de vous envoyer cy joint, Monsieur, un Chiffre. la maniere dont il est fait, vous indiquera tout de suite comment il faut s'en servir, et vous comprendrés aisement que pour chiffrer il ne faut

écrire ce que vous aurés a me faire sçavoir, que dans les intervalles coupés, et le reste on le remplit de tout ce qu'on veut; et pour déchiffrer, il faudra simplement mettre le papier coupé sur la lettre chiffrée, et vous lisés ce que vous voyés.

J'attens avec impatience des nouvelles de M. de Wenge et de Mad.e de Merveld pour sçavoir ce qu'ils auront fait; ainsi que Mad.e de Billestedt. J'attendrai des nouvelles ulterieures pour sçavoir sur quel objet j'aurai a m'entretenir avec M. Prevôt à la haye avec qui j'ai effectivement un chiffre.

J'ay l'honneur de vous prevenir que M. le Comte de Riaucourt fait remettre huit Louis au tresorier a Cologne et qu'il lui mande de vous les faire ~~[illegible]~~ faire

payer à Wesel moyennant quoy vous serés remboursé de la somme que vous avés donnée à M. de Sonnenberg.

Je ne me reste qu'à vous renouveller les assurances du sincère et inviolable attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

Bauset

Ne soyés pas inquiet, Monsieur, du sort de cette Lettre. Je l'envoye à Cologne à la poste françoise par mon valet de chambre, et de la à Wesel, allant par cette poste, elle ne doit courir aucun risque.

Baufpré

A Bonne 23. 9bre 1762.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 15. de ce Mois. Je sçais que tout ce que vous m'avés fait celui de me mander en chiffre le 11. de ce Mois est en très bon train, et j'en reçois avec le plus sensible plaisir la confirmation que vous voulés bien me donner.

La reponse que j'ai eu l'honneur de faire à vos lettres du 9. et du 11. vous seront parvenues à present. Je ne peux que vous réiterer leur contenu et Je n'ai rien à y ajouter.

Permettés moy, Monsieur, de vous recommander le

M. le Mis de Langeron. /

S. La Cour qui aura l'honneur de vous presenter
cette lettre, et vous prier de l'honorer de vos
bontés et de votre protection en ce que la justice
de ses affaires peut vous permettre d'en par lui
refuser. Je n'en suis pas assez au fait pour vous en
parler plus particulierement, et je me bornerai à
m'en raporter a tout ce que vous lui direz a cet egard.

J'ay l'honneur d'être avec le plus sincere et le
plus inviolable attachement, Monsieur, Votre
tres humble et très obeissant serviteur

Bausset

R le 26. a 5. du soir.

258

Zenderen le 25. 8bre: 1762.

Monsieur!

Un détachement de Vos trouppes se trouvant actuellement entre Münster et Zenderen, je ne puis avoir aucune communication avec les personnes utiles à ma négociation, ce qui me forcera d'aller moi même à Münster. Je n'ai pourtant pas perdu entierement mon temps ici. Uniquement occupée de la réussite de mon entreprise, j'ai fais réflection que Mr: Voss, pourroit m'être d'un grand secours si je pouvois l'interresser dans notre parti. Je l'ai sondé de loin pour voir de quel bois il se chauffe, et après m'être suffisament assurée de ses sentiments je lui fit entrevoir que s'il vouloit contribuer à l'Election du Prince Clement, aux deux Evêches vaquants, il seroit puissament secondé par des personnes de poix du parti des alliés, et que ce seroit peut être un moien de faire la paix avec la france. Il n'en a pas fallu davantage pour le mettre entierement de notre parti, dont il ne sçait cependant pas plus qu'il ne faut. Il s'engage à

une chose des plus importante pour le Prince Clement, c'est, d'obtenir du Duc ferdinand, un passeport pour Mr: de Riaucour; afin que ce ministre ait la permission de ce rendre en Westphalie, avec les même privilèges que Mr: de Wartensleben, et négocier par conséquant ouvertement pour son Prince. Vous sentés Monsieur, toute l'importance d'un tel service, mais Mr: de Voss, ne peut obtenir ce passeport, a moins de ce rendre lui même près du Duc ferdinand, ce qu'il ne peut dans ce moment à moins que Vous n'aiés la bonté Mr: de m'envoier un passeport pour lui, bien condissionné, affin qu'il puisse ce rendre liberment à Münster ou il me sera d'un grand secour.

Je compte donc Monsieur, que quelque mécontantement Vous puissiés avoir de Mr: Voss, Vous voudrés bien l'oublier pour ce moment en faveur du Prince et à la prière de celle qui a l'honneur d'être avec toute sorte de sentiments de considération:

Monsieur:

Votre très Obeïssante servante
la Baronne de Bielfeldt

P: S:

On m'assure que le chemin de Bouchollt n'est pas toujours libre des patrouilles des aliés, ce qui m'a détermi-née a faire passer celle ci par Rees, qui pourra aussi me soigner au plus vite Votre réponse ici. Je ne sais encore comment Vous faire avoir de mes nouvelles de Münster. si Vous savés un moien je Vous prie de me le communiquer.

260

Je Bielefeldt

Monsieur! Bx. le 29. 8e. 1762

Vôtre lettre du 26. que Mr. de Marliere, vient de me faire remettre, n'est une preuve bien convaincante de la Confiance, que Vous voulez bien prendre en moi. Je ne puis assés Vous remercier du passeport que Vous m'envoiez pour lui et je Vous prie de croire que ce n'est pas a la légère que je me suis confié à lui, je pourrois en repondre sur ma vie, il nous rendra assurement de très grand service, et suivant les arrangements que j'ai pris le passeport de Mirvoux, ne sera pas fort difficile a obtenir, on expediera pour cet effet apres demain un ~~exp~~ Courier au R: fr: depuis que je suis ici, j'ai fais partir deux couriers pour Münster, le premier m'a rapporté hier une lettre par la quelle mes amis me donnent avis que je ne dois pas me rendre a Münster au mon séjour quoi qu'incognito feroit trop de bruit, pour l'eviter ils me donnent rendes-vous dans une petite ville sur le territoire d'hollande non loin de Münster, je parts donc demain d'ici

pour me rendre au rendés vous, Dieu veuille seulement que mes amis n'aient rien a craindre de Vos patrouilles. On me donne les esperances les plus flatteuses, de sorte que j'espére de reussir pourvû que ceux pour qui je travaille ne gatent pas l'affaire par leur irresolution et indiscrestion ce dernier point est le plus a craindre car il est certain que tout seroit perdu si on pénétroit que mes amis, moi et mon hôte tramont dans cette affaire, on ne peut assé garder le secret la dessus

Je Vous suis encore infiniment obligé Monsieur des autres eclaircicement que Vous me donnés, ils me serant d'un grand secour. La lettre que Mr: de Boetzlaer a ecrit a ses oncles est fort bonne mais il faut aussi qu'il nous engage la voix qu'il a à Paterborn, comme chanoine, et en cas qu'il ait résigné sa prébande a son frère, il faut que celui ci prenne les ordres pour pouvoir nous donner sa voix.

Depuis que je suis ici je n'ai encore pu écrire a Mr: de Beausset, parceque je n'avois encore rien à lui marquer

et le messager qui veut partir ne me laissa pas le
le tems de le faire aujourd'hui, pour le tirer d'inquietude
je vous prie Monsieur, de me faire l'amitié de
lui marquer la substance de celle ci, et les bonnes
espérances que nous avons. Dès que j'aurai parlé
a mes amis, j'aurai l'honneur de vous écrire come
a lui, et je me servirai du chiffre que vous m'avez
donnés.

Je crois avoir été reconnu a Wesel par Mr:
de Boeselaer, en montant en voiture, et je n'en
doute quasi pas par le salut de connaissance
qu'il fit par la fenetre a ma femme de chambre
J'ai l'honneur d'être:

Monsieur

Votre tres humble et
obeissante servante
B: de Bielefeldt

de Riaucour

A Bonn ce 26. Octobre, 1762.

262

Monsieur

Mr. L'Abbé Laugier Vous remettra La lettre que j'ai l'honneur de Vous ecrire, et Vous informera de La Commission dont il est chargé, qui interesse particulierement les affaires de S. A. R. Mgr. Le Prince Clement. Comme je connois Votre attachement pour Sa Personne, je ne doute pas, Monsieur, que Vous ne soyez disposé à concourir au même but, et que Vous ne preniez Ses interets à Coeur. Je me rapporte à ce que Mr l'Abbé Laugier aura l'honneur de Vous

représenter, et Vous prie d'avance, d'etre persuadé de la reconnoissance de S. A. R.le et de croize, qu'on ne sauroit rien ajouter aux sentimens distingués avec Lesquels j'ai l'honneur d'etre

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur
C. de Riamour

Monsieur,

de M Rhencourt

Ayant appris par Mr L'abbé Laugier que Vous avez eu la bonté, de rembourser le Chanoine Sonnenberg des depenses qu'il a faites pour les affaires de Msgr. le Prince Clement, je Vous en ai Monsieur, une obligation infinie et donne ordre au Sr Frantz, Banquier à Cologne, de Vous en faire remettre

le montant.

Soyez au reste bien persuadé, Monsieur, des sentimens de considération distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

A Bonn, ce
17. Nov[bre]
1762.

Votre très humble et très
obeïssant serviteur
C. de Neiuewr

Mr. Le Marquis de Langeron.

A Wesel le 27. 8bre 1762.

266

J'ay eû l'honneur, Monsieur, de voir Madame la Baronne de Billefeldt quand elle a passée icy. je ne ~~peux~~ pas vous cacher que nous avons eû une très longue conference rélativemt à l'objet de son voyage. ~~je sçay~~ ~~puis~~ qu'il interresse le service du Roy — et vous croyez bien que je ne luy ay rien ~~caché~~ de ce que je sçay de plus propre à faire reussir les demarches qu'elle va faire. je dois encore vous ajoutter que par les amis que je me suis fait dans ce pays cy, je suis ~~instruit~~ informé très exactement de tous ce qui a rapport à cette affaire. ne croyés pas, Monsieur, que quoyque

instruit

+ Laissé ignorer

a M. le Mis de Baussett.

J'aye envoyé hier au Soir des nouvelles trés fraiches à Mde la Baronne de Bielle feld je pretende entrer dans cette negociation. j'aideray tant qu'il me sera possible les negociateurs et je vous laisseray Monsieur, toutte la Gloire de la réussite, si j'avois l'honneur d'etre connû de vous vous seriez persuadé de la Sincerité de ceque je vous mande et si j'avois celuy de vous voir, je vous dirois ceque je ne manderay jamais.

à l'egard des Lettres qui me viendront pour vous, je vous les feray parvenir trés promptement et trés secretement quant à l'argent que je débourseray j'en seray plustot payé par le

plaisir que je trouve à Servir le
Roy et je ~~espere~~ me flatte que vous voudrés
bien ne m'en plus parler

Boeselager (de)

Eggermühlen ce 22 9bre 1762 268

Monsieur!

Agreés mes Remercimens treshumbles, Monsieur! pour la Bonté, que vous avés eu, de me faire parvenir la Lettre de Mr le Baron de Wimpffen conjointment avec celle qu'il a eu l'honneur de vous ecrire à mon Sujet, je ne manquerai point de lui temoigner ma plus vive reconnoissance de ce qu'il a bien vulû, s'emploïer si genereusement en ma faveur. Mais! Monsieur! combien ne vous en dois-je point de toutes les Graces et Bontés, dont vous m'avés comblé pendant mon sejour à Wesel, et dont non seulement je conserverai éternellement la memoire, mais benirai à tout moment la Fortune, qui m'a procuré votre précieuse Connoissance aussi vous osé-je supplier treshumblement de me faire la Justice, d'etre persuadé qu'au defaut des Occasions si souhaitées, de la cultiver, je me ferai Gloire de convaincre tout l'univers de la Veneration autant respectueuse que parfaite avec laquelle j'aurai l'Honneur d'etre inviolablement

Monsieur

Votre très humble et très obeïssant
Serviteur Le Baron de Böselager
mpr

de Bauer 6

270

Monsieur

j'ai annoncé mon entrée, dans le pais de mon Maître le roi de prusse, a Monsieur le marquis de Langiron, qui m'assure, que les ordres étoient donnés aux trouppes respectifs de Sa Majesté très chretienne, pour cultiver une parfaite amitié, nos souverains n'aiants point de guerre ensemble il seroit donc superflus, de vous exhorter a ne point commettre d'hostilités. Je vous avertis seulement, que les miens ont ordre, a vous recevoir par tout en amis, ainsi, qu'en cas que les ordres ne vous fussent pas parvenus nous evitions l'un et l'autre des inquietudes j'ai l'honneur d'etre.

Monsieur

Kradenburg
ce 21 Xbr
1762

votre tres humble & tres ob.
serviteur de Bauer
Commendant les trouppes de Sa Majté le Roi de Prusse en Westphalie

A Monsieur
Monsieur Comman-
dant les trouppes de
sa majesté très chreti-
enne

a

Dinslacken

272

Monsieur le Marquis de Langiron
m'aiant fait faire hÿer l'offre gratieux
de vouloir bien me permettre, de
chercher de vivres, et autres besoins
qu'on manque au villages; dans la
Ville de Wesel; je prie à Mrs les offi
ciers des gardes. de laisser passer
mon domestique pour en faire l'achât.
de Roudenbourg ce 12 de decembr en 1762.

de Bawer

Commendant les Trouppes
Prussiennes

de Bawer

Le lieut Colonel de Trümbach prie de meme
de vouloir bien lui faire passer les vivres
qu'il fera querir par ce domestique.

de Pozá

274

Le Soussigné Lieutenant General au Service de Sa Majesté L'Imperatrice Reine declare d'avoir reçu de Monsieur le Marquis de Langeron Marechal de Camps au Service de Sa Majesté Très Chretienne, Le Plan de la Ville & Citadelle de Wesel avec les annotations y relatives. Fait à Wesel le 29. Decembre 1762.

De Pozá
Lieut.nt General

276

Monsieur 7. Janvier 1763.

Etant très necessaire que les deux Ponts de S: M: J: R.le dont L'un se trouve à Aersen et l'autre à Stockem pour le service des Trouppes de S: M: T: C: soient mis à Couvert et à L'abri de tout accident facheux; Je prie Votre Excellence de me faire Connoitre ses sentimens s'ils peuvent être de quelque utilité aux Trouppes du Roy Lors quelles procedront à L'evacuation du Pays conquis Prussien et en ce cas Votre Excellence voudroit les prendre sous la Protection de S: M: T: C: et après le passage de la derniere Division faire remonter celui d'Aersen sur ses Haquets pour le conduire et deposer à L'arcenal General à Malines.

si Elle croÿoit cependant n'en avoir besoin, Elle m'obligeroit infiniment si Elle vouloit m'en avertir par un mot de Lettre, parce qu'il se presente une Occasion favorable pour son Transport. Je ne doute point que Votre Excellence voudroit egalem.t preter attention sur le Pont arreté par les glaces a Stockem et ÿ faire detacher une garde suffisante pour Le mettre a L'abris de tout accident. J'espere de Voir d'ici en peu Vôtre Excellence j'attendrai en attendant sa resolution sur L'un et L'autre objet et La prie de vouloir etre

persuadée des Sentimens de La Consideration la plus distinguée avec laquelle j'ai L'honneur d'etre.

Monsieur

De Votre Excellence

a Bruxelles le 7. Janv.r 1763

Le tres humble et trés obeissant serviteur

De Piza.

278

Campagne.

A M.r Le Prince De Soubise Sur
Le Bas Rhin Depuis Le 1.er May 1761.
Jusque'au.

Bulletin Du 9.e Au 18. Juin. 1761.

M.r Le Ma.al P.ce de Soubise ayant decidé Son Mouvement en avant, fit partir Le 9.e Juin le Reste de L'artillerie qui etoit à Neuss pour Keiserwert, ou se Rassemblerent Le 10. aux ordres de M.r de Chevert Les Trouppes qui formoient Le Camp de dusseldorff, Composé de 31. Ba.ons et 26. Escadrons, des Volontaires de Dauphiné, et de Conflans, et d'une partie de Ceux de L'infanterie; il avoit fait marcher à Wezel plusieurs jours d'avance La moitié de son artillerie.

On fit avancer Le 9.e La Maison du Roy, sur La Rive gauche du Rhin à portée du pont de Wezel, et partie passa Le Rhin.

Le 10.e on ouvrit des Marches entre La Rive de Roër et Celle de Lemser, et entre Cette derniere, et La Lippe, dans Le double objet de Reunir L'armée sur La Rive droitte de la Lippe, ou sur La Rive droitte du Roer, Ce qui n'a pas peu Contribué à donner Le Change aux ennemis, et à eté executé avec La plus grande activité, et toute L'intelligence possible.

M.r Le ma.al et son quartier Gen.al arriverent Le 10. a Wezel.

Les Trouppes aux ordres de M.r de Chevert marcherent Le 11. à Bruck sur La Rive gauche du Roër. La maison du Roy acheva Le meme jour de Passer Le Rhin et de se Reunir aux Trouppes du Camp de Wezel.

Le Camp de Rées aux ordres de M.r Le M.is de Voyer, Composé de 14. Ba.ons et 14 escadrons passa Le Rhin, et Campa sur La Rive droitte de Ce fleuve.

Le 12. Le Camp de Rées savanca prés de Lisel, d'ou Marchant par sa droitte il vint Camper en avant de La premiere Ligne du Camp de Wezel prés drewenick.

Le 13.e à 5 heures du Matin Se fit Le Mouvement General de Larmée, Le Camp de Wezel Composé de 55. Ba.ons et 69. escadrons y Compris La Maison du Roy. passa La Lippe sur 4. Colonnes, dont Celle de gauche Composée du Corps aux ordres de M.r de voyer, augmentée de deux Regt.s de dragons, des Vol.res de Clermont, et du Reste de Ceux de Linfanterie ne Sebranla que La derniere, et fut destinée non Seulement à asurer La deblay du Camp, mais encore à Couvrir La gauche de Larmée qui fut Camper Le même jour, La droitte un peu en avant de holt et la gauche à iesfeld, et Le Corps de M.r de voyer Campa à 3. quart de Lieües en avant d'elle et Servit d'avant garde.

Le même jour Le Corps de M.r de Chevert passa Le Roer sur deux Colonnes, et vint Camper à essen, M.r Le P.ce de Croy à Resté sur La Rive gauche du Roer avec un Corps de Trouppes pour Couvrir La Communication.

Le Corps de M.r de Chevert partit Le 14. et Campa à Steel.

Larmée partit Le meme jour à 5. heures du matin sur 4. Colonnes et aprés avoir Passé Lemser vint Camper à Essen, et La maison du Roy 3. quart de Lieüe en arriere.

Le Corps de M.r de voyer s'est Reuni à Larmée et Ces officiers G.al avec deux Regt.s de dragons, Les V.res de Clermont, Les husards et Volont.res de Linfanterie à Longé Lemser par La Rive gauche en Le Remontant pour Couvrir Le flanc gauche de Larmée.

Le 15. Le Corps de M.r de Chevert à Campé en avant de Bockum et Larmée à Sejourné à Essen, Le même jour Le quartier G.al à été etabli à Bockum.

On à fait occuper Les Villages de Luke dortemond et Gastoix par Les Volont.res de dauphiné, 400 Vol.res de Linfanterie et deux Regt.s de dragons.

Le 16. Larmée à marché de Essen à Watenchein, ou elle à Campé sur deux Lignes entre Ce Village et Bockum, et La maison du Roy

Sen Portée en avant d'Essen, et Lemême jour on a fait occuper dortemond par Les Vres de Conflans.

Le 17. Le Corps de Mr. de Cheveri S'est Porté Sur Lunen dortemond l'armée en avant de Bockum et La Maison du Roy a Weuttenchein

Le 18. Toute Larmée Sest Reunye en ordre de Bataille entre Luke dortemond et dortemund.

On à formé vne avant garde de 6. Regts. de dragons, de deux Brigades de Cavallerie et 2. d'infrie. des hussards et des Volonts. Tant de Clermont dauphiné et de Conflans que de Ceux de Linfrie. aux ordres de S. A. S. Mgr. Le Pce. de Condé ayant Sur lui Mr. Le Mis. de Voyer, qui Sera Chargé des Mouvements et details Relatifs aux Trouppes Legeres, et qui poussera des detachements Tant Sur La gauche de Larmée du Coté de Luynen que Sur La droitte du Coté de Swiertes.

Toutes Les Marches Se Sont faites dans Le plus Grand ordre et malgré Les pluyes Continuelles qui ont entierement Gaté Les Chemins, Les Trouppes Sont Arrivées sans Laisser des Traineurs.

Le quartier general de Larmée aux ordres de M. Le Mal. Pce. de Soubise, Se porta Le 18. de Laugentreer à Malen.

Le Lendemain 19 vn detachement des hussards de Chamboran Rencontra les Chasseurs des ennemis, en tua douze, et Leur prit huit hommes avec Autant de Chevaux.

Fischer envoya aussi Lemême jour quelques Prisonniers.

M. Le Mal. donna quelques jours de Repos à Son Armée Tant pour La Remettre des fatigues, que Luy avoient occasionnés Les Pluyes Continuelles et Les Mauvais Chemins que pour donner aux Convoys, à Lartillerie et aux Equipages Le Tems de Rejoindre.

Le 22. Elle Marcha à Brakel ou Le quartier Général fut établi.
Le Matin à La pointe du jour M.r Le Ma.al à fait attaquer Luÿnen Kamen, et Luna ou Les Ennemis Tenoient encore M.r Le Comte de Turpin avec Les Volont.res de Larmée Commandés Par M.r de pedemont et Ceux de Clermont Soutenus par La Brigade de Talaru à emporté Luÿnen Tres brusquement. Les ennemis n'ÿ ont presque point fait de Resistance, et L'on en à amené prés de 300. Prisonniers, il ÿ en à eu aussÿ Beaucoup de Tués et de Blessés Le Reste à Passé de Lautre Coté de La Riviere, ils ont àbandonné deux Pieces de Canon M.r de Lindau Colonel des Chasseurs hessois est du Nombre des Tués. A Kamen, dont M.r Le M.is de Breham dirigeoit L'attaque, Les ennemis aÿant entendu Celle de Luÿnen Se sont Tenu Sur Leur Garde, et ont Commencé Leur Retraite en bon ordre Cependant quoique Le passage de la Riviere dont Les ponts etoient Rompus, ait Retardé nos trouppes M.r de Viomesnil Colonel des Volont.res de dauphiné à joint Leur arriere Garde, les à Chargé Vigoureusement et à Ramené 40. Prisonniers presque tous à Cheval, M.r de Bourdon son Beaufrere est Mort des Blessures quil à Recu à Cette attaque. Tous Les detachements etoient aux ordres de M.r Le M.is de Voÿer.

À Luna 300 Hussards ont fusillé avec nos Avant Gardes et Se sont Retirés presque aussitot quelles ont Paruës. Aujourd'huÿ 23. Le quartier G.al Sest porté dans Cette Ville, et Larmée Campe en avant dans une Bonne position. M.r Le Ma.al de Soubise àprés Avoir determiné Laposition

de son armée dont la droitte appuie à des hauteurs qui tirent dans le penchant de la rive droite du Roër et la gauche se trouve terminée par la ville d'unna, a ordonné qu'il fut construit une redoutte capable de contenir un Batⁿ sur le front de chaque brigades et on en a établi dans plusieurs autres points qui ont paru les plus susceptibles. Tous les ingenieurs y ont été employés et a mettre la ville en etat d'une bonne deffence par l'exterieure de son enceinte, sa partie antérieure n'ayant pu permettre d'en tirer aucun party

Ce General avoit reconnu des les 24. un camp entre unna et Werll et M. le pce de Condé avec les officiers de l'Etat major des logis reconnu le 25. le camp de Werll à la faveur d'un détachement de partie de son avant garde on devoit aller occuper le premier lorsqu'on à appris le 26. que toutes l'armée des ennemis reunie etoit campée à soest et qu'elle faisoit ouvrir la marche sur Werll ou elle à effectivement campée le 27.

Il apprit le 28. qu'elle marchoit sur plusieurs colonnes pour se rapprocher de nous, il prit le parti de se rendre au camp après avoir ordonné le départ des gros equipages pour obernnasen et celui des menus pour se rendre derriere le camp de la maison du Roy qu'il avoit fait avancer jusqu'a unna près de celuy de la cavalerie.

Sur les nouvelles que ce General vit que les ennemis avoient fait passer un corp. de 4 à 5000. hommes de l'autre côté de la Roër, prit d'abord le party de détacher une brigade d'infanterie à schwiert et de faire marcher, un

Régiment de dragons Le tour aux ordres de M.r D'apchon tant pour Soutenir Les Volont.res de Conflans que pour assurer La Marche d'un Convoy de Pain et Celle du Tresor de Larmée.

Les Ennemis arriverent hier au Matin sur Le Camp qu'occupoit Lavant Garde de M.r Le P.ce de Condé et que M.r Le Ma.al de Soubise avoit fait Rentrer à Larmée Le 28. au Soir dans La Crainte que La Retraite de Cette avant Garde se fit difficilement sur Larmée à Cause des Bois et d'un Vallon Profond et dans Lobjet d'Enfermer La droite de Toute La Ligne.

M.r Le Prince ferdinand et Le Prince hereditaire Reconnurent Notre Position. Pendant Le Reste de La Journée et on Comptoit qu'il nous attaqueroit aujourd'huy au point du Jour, en Consequence Larmée a Resté en Bataille, mais soit Parcequils ont Trouvé la position Respectable soit Pour quelque Motif que Nous ne pouvons deviner, ils Restent Tranquiles et ne font Jusqu'a present aucune disposition qui indique quel peut être Leur objet.

Les Ennemis apres Avoir fait plusieurs Reconnoissances et démonstrations, qui paroissoient annoncer un Projet d'attaquer, prirent Le parti de decamper La nuit du 1.er au 2 Juillet on vit distinctement leur armée sur Les 4. heures du matin en Marche sur 4. Colonnes, dont Le brouillard epais qui S'Etoit elevé ne Permit pas de Suivre La direction.

Aussitot que M.r Le Ma.al en fut averti, il fit Marcher aux ordres de M.r Le Compte d'apchon un detachement, qui Cotoÿa Les Colonnes de Lennemis Le Long de la Siseike

Petitte Riviere qui Coule de Kamen à Luynen, Ils avoient des Trouppes dans quelques Maisons en deça du Ruisseau, il Les fit attaquer, Les en Chassa avec Perte de leur part et Leur fit des Prisonniers.

Les Volontaires Semporterent audela du pont, que Les Ennemis Avoient Rompu, en Se Retirant, Mais Ils Essuyerent vne décharge à bout portant dont Mr de Pedemont à été Tué, Mr de Flamourse Blessé et Pris et Mr depomer du Regiment de La Couronne faisant les fonctions de Major, Tué.

Le Malheur de Ces officiers est d'autant plus à Regretter, qu'il n'y à pas eu 20. Soldats de Tués ou de Blessés.

Le 3. Sur les 4. heures du Soir Larmée Se mit en marche et Vint Camper à hemerden où elle arriva avant La nuit. Le Landemain Matin Larmée Continuant de Se porter Sur Werle, Mr Le Mis de Vogue qui Commandoit L'arriere garde fut attaqué de Trés bonne heure par les Trouppes Legéres et Successivement par Lavant garde de Larmée Ennemie, il donna le Tems à Toutes les Colonnes de filer, Mais Se voyant Serré de Prés en Arrivant prés de Moulin de Schaffhausen, Mr Le Mal fit arreter Larmée et Commença Sa disposition Le Long du Landwer qui Barre la pleinne depuis Le Bois de Schaffhausen jusqu'au Village de Buderich à vne demie Lieue de Werle. En attendant Les Brigades des gardes, de Vaubecourt et de Brequeville Soutinrent Larriere Garde Craignant que Les Ennemis, qui Avoient Beaucoup de Canons, ne Se

Rendissent Les Maitres de La Crete des hauteurs, qu'ils Cherchoient à Gagner Les Brigades de Briqueville et de Vaubecourt y marcherent pour Les Prevenir, M.r de Vaubecourt Trouva Les Ennemis Au Moulin et au Chateau de Schaffhausen, ou ils Commencoient à Se Retrancher Il Les fit attaquer Par Les B.ons des Grend.rs et Chaßeurs des Reg.ts de Touraine, Gardes Lorraines, Vaubecourt, Bretagne, Briqueville, et Enghien Malgré le Canon à Cartouche, et Le Coups de fusil Tirés avec Avantage, Tout fut emporté avec Audace, Les Ennemis Chaßés et Reconduits jusqu'à La Plaine, on amena une Trentaine de Prisonniers et M.r debauer Major adjoutant de M.r Le P.ce de Ferdinand Nous avons perdu à Cette attaque M.r de Blanceville St. L. du Reg.t de Bretagne, qui en fort Regretté, avec une Trentaine de Soldats Tant Tués que Bleßés, La Brigade des Gardes à Soutenu Le Canon et Marché avec toute la fermeté qu'on Peut desirer. Pendant que Cela paßoit à notre Gauche L'armée Se Mettoit en Bataille derriere Le Landres, L'Infanterie en 1.re Ligne, La Cavalerie derriere Notre droite et La Maison du Roy au Centre de La Cavelerie.

Le 5. Sur Les 8. heures du Matin L'armée des Ennemis Parut en pleine Marche Pour venir Nous attaquer, Leurs Colonnes Se diviserent de droite et de Gauche et entrerent dans Les Bois. Notre gauche et du Centre par differens debouchés L'artillerie Tira, et Suivant Le Rapport des

deserteurs elle fût Beaucoup d'effet vers Midy les Ennemis parurent s'arrêter et Changer leurs dispositions. Ils firent Beaucoup de Marches et de Contre marches et finirent par Reprendre le même camp à hemerden.

Dans la Matinée du 6. Tout y étant Tranquille, M. le Ma.al fut Ouvrir des marches du Côté de Soest, et détermina le depart de l'armée au Coup de Retraitte, au Moment qu'elle alloit commencer à s'ébranler M. le Ma.al de broglie arriva de sa Personne au Camp ce qui ne Changea Rien a nos dispositions. L'armée Se mit en Marche à 9. heures et arriva sur les hauteurs de Uhunen à la pointe du Jour, la Gauche à ce Village, et la droitte vers Celui d'oberensen, aussitôt que le Jour à Permis de distinguer les objets, on à decouvert l'armée des Ennemis sur 2. Colonnes dont la tête depassoit Werle, et qui paroissoit se diriger vers Soest. pour ne pas se laisser prevenir M. le Ma.al à Continué de faire Marcher l'armée qui est venüe Camper sur les hauteurs en arriere de Cette Ville, les Ennemis s'arreterent la droitte prés de werle, et la Gauche dans la direction de leur marches mais paraissant se Raprocher du Chemin ham.

Les avant Gardes de M. le Ma.al de Broglie étant arrivées tant à Soest qu'aux environs Ley. la jonction des 2 armées se Trouve Faite.

M. le prince ferdinand paroissant decidé à Tenir sa position, C'eut eté se procurer un Grand avantage, Epargner Bien des Longueurs, que de le porter, en le Combattant; Ce moyen, des qu'il parut praticable, fut proposé, Comme devant etre preferé

à des Moyens plus Seur Sans doute mais plus lent, et on jugea qu'il Seroit plus avantageux de Risquer la perte de quelques Jours, mais Sans Se Comprometre, à une Tentative Trop Legere, et Trop hazardé Les ennemis avoit Leur droitte à Buderich, Se Prolongeant en arrieré de Werle, par Sunderen et Wambel et Tenant à Laen et à la Lippe par differand Corps.

Lavant du front de la droitte etoit Couvert par un pays fouré et Presque impratiquable qui Regne depuis Wambel, Jusqu'à Werle et Buderich dont il est encore Separé par deux branches d'un Ruisseau Marecageux a leur Gauche audela de Lan etoit Couvert par un pais egalement fourée, dont La debouché etoit peu Connu et difficile.

Attaqué Les ennemis dans Cette position etoit une Entreprise qui offroit Bien des difficultté, Tant par la Nature du pays que par les obstacle que Lart pouvoit y joindre et exigoit autant de precaution et de justesse dans les Preparatifs que de precision dens emble, et de sagesse dans Lexecution.

Les Verité Reconnue Mrs Les Mrux de Soubise et de broglie Se proposerent de Saprocher des ennemis, de Bien Reconnoitre, Leurs position et de Chercher Le moyens de les attaquer avec apparance de Succes, en Consequence Monsieur Le prince de Soubise fit des Le 14. une Reconnoissance Sur Le front de Leur Camp, Tout Les porte qu'il avoit en de Ca du Ruisseau furent Repoussés, Labbaye de Welveren forcée, avec perte de Leur part, et le poste de Kortmicht emporté par M. Le Mis de Couslam à la tête de quelque detachement de son Regiment, qui même Suivirent

Les ennemis jusque dans leur Camp, après avoir emporté l'ouvrage de la tête du pont, le Ruisseau fut Reconnu dans toutes cette partie ainsy que les debouché qui y Conduisent.

Le 15. l'armée par une marche en Avant a la Camper a la droitte du Village de heinke, sa gauche en Avant d'oberbergstras, se Liant par la Reserve de M.r Le P.ce de Condé, à l'armée de M.r Le Ma.al de Broglie, qui Vint Camper a ottinghausen; le même jour on Replia encor des postes que les ennemis avoit Remis encor en Avant on sut quelque prisonniers qui deposerent ainsy que les deserteurs que M.r Le prince Ferdinand N'avoit pas quitté sa position, et qu'il avoit au Contraire Baucoup Renforcé sa droite,

en arrivant sur sebendengen, on etoit si Pres de l'enne, mis qui fut aisé de Juger de la Verité de ses different Raport, et on sceu de même qu'il N'avoit laissé à sa gauche que quinze Reg.ts englois et un de Brunswick aux ordres de Milord Grambry

M. Le P.ce de Soubise avoit laissé M.r du Menill Lieut. general avec seize Bat.ons et 30. Escadrons derriere Le Ravin de Wereklum pour Occuper les Auteur d'Oberens et de Rhum, et empecher que les ennemis ni Portasse des Trouppes et ne debordasse notre Gauche, il etoit destiné aussy à embrasser et à attaquer Le flanc droit de l'ennemis, lorsque les disposition general auroit eté fixé.

M. Le P.ce de Soubise detacha encor M.r Le M.is de Voyé Lieut. General avec 12. Ba.ons et 14. ecadrons pour se porter par d'elwich. unna et Kamen, Jusques derriere l'ennemis, Cette operation devoit etre Combiné avec le poque que l'on s'etoit prescritte; d'avancé par les Piecons Tant Cea dela Taque elle

ne put opere Tout Son Effet, M. de Voyer neut Le Temps darriver que Jusqua runa et de porter vu detachement jusqu'a heverden, il Trouva partout des Troupes de la Segonde Lignes des ennemis Superieurs à Luy.
La journé du 16. etant destiné à forcer de La droitte à la gauche Les Poste que Les ennemis avoit Sur la Rive droitte du Ruisseau et a Se metre en état de Reconnoitre Couferte et fixé, Les attaque ulterieure, Larmée prit Les Armes à La pointe du jour, et Marcha Sur Trois Colonnes Se derigeant Sur Ce plateau, qui domine Ce Valon, et Le Village Scheidengen Le plateau etoit deja occupé par Le Ba.on des Grend.rs des dragons des Trouppes Legere, et des divisions d'artillerie, aux ordres de M.r Le C.te dabchon.
Les Ennemis furent Chassé de Tout Les Poste de Nu muhl. et dKolmuhl à 7. heures et le feu de Lartillerie avoit déja Commencé Tres Vigoureussement.
Le Reg.t de Vol.rs de Soubise attaqua vu Bois qui etoit à La droitte du Ruisseau de Saalbeck, que Les ennemis avoit occupé pandant La nuit, il emporta avec la plus grande vivacité, malgrés Leur Superiorité et Les Battrie qui Les protegeoit, a mesur que. Lartillerie avançoit elle Se plaçoit et marcha Successivement; La Canonnade devint Tres violent de part et d'autre.
Par La disposition que lon Setoit proposé de faire; Le Corp de M. Le P.ce de Condé etoit destiné à passer La eu, et à Se joindre à Larmée de M.r Le Ma.al de Broglie il lui en donna Lordre à Minuit, La nuit du 15. au 16. il Se mit

Tou de Suitte en Marche passa La en à La pointe du jour au pont qu'il avoit fait Retablir La veille auprés du Chateau de Nagel, desque les ennemis Lavoient abandonné et fait Remplacé. Mr. Le Cte. destinville qui lui avoit envoyée un officie pour Lui marquer sa position.

De la pointe du jour on avoit Renforcé La Reserve de Mr. Le Pce de Condé de la Brigade de Lyonnois et placé intermediermen Celle des gardes françoise et de Brequeville, à huit heures Les Vdes de Sobize Soutenus des Grendrs et Chasseurs des Garde et de brequeville protegé par la brigade de piedmond adroitte Limosin et les Irlandois à gauche aux ordres de Mr. Le Cte de Mailli de la vie et Vogue Lieut. Generaux et de Mr. de Rocquepin et de milon de dummand et Mal de Camp, Saprochant pour embrasser Les haies de Scheidengen qu'ils enleverent avec La même Rapidité, quil avoit forcé le Bois on ne scavoit assez Louez La valeur de ses Regt. et de ses Chefs,

La disposition etoit faitte alors, pour jetter des Ponts sur Le Ruisseau et les Brigades d'Infrie pret à le passer pour Suivre les Premier Succez Lorsque Mr. Le Mal Pce de Soubise Receu La Lettre que Mr. Le Mal de Broglie Luy ecrivoit et par Laquelle il Luy mandoit qu'il prenoit Le parti de se Retirer et quil l'en prevenoit pour quil ne sengagea pas;

Mr. Le Mal de Broglie ecrivit en même temps a Mr. Le Pce de Condé de Luy envoyer deux Brigade d'Infrie pour assurer sa Retraitte et lui manda de se Retirer avec Le Reste Mr. Le Pce de Condé Luy fit passer à Lors

Les Brigades de Brigelin et de Lyonnois avec Six piece de Canon du Parcque Sous Les ordres de Mr. Crecham et de la Tour du pin et Se Retira avec Le Reste de Ses Trouppes par Le pon quil avoit fait Construire Sur l'an ou il porta pour as su Retraitte deux Ba.on de Grenad.rs qui furent Chargé de les detruire en Se Retirant d'apres La Lettre de Mr. Le Ma.al de Broglie La Retraitte fut ordonné Cette des Trouppes qui occupoit Le Ruisseau Se fit Sous le feu des ennemis avec Le plus Grand ordre Jusqu'a Sur le plateau L'Inf.rie et l'artillerie Se Retirerent protégé par La Cavalerie

Lordre de Cette Retraitte en imposa aux ennemis de façon quil ne firent pas La moindre entreprise,

L'armée Marchand Sur Les même Colonnes quel avoit Suivie en venant, arivant au Camp de Paradeer ou les differens Corps detaché Se Reunire excepté Celui de Mr. Le P.ce de Condé qui Resta à la gauche de L'armée de Mr. Le Ma.al de Broglie dans Le Terrein quil occupoit la veille.

Le 18. L'armée de Mr. Le Ma.al de Broglie ayant fait une Marche Sur ervete, Mr. Le P.ce de Soubise fit faire Ce même Jour un Mouvement à La Sienne: La droite S'est portée au Ravin du Moulin de Soest, La gauche vers la Riviere demone: La Ville de Soest occupée par 8. Ba.ons au L'ordres de Mr. Le C.te de Montbarrey Brigadier des Armées du Roy, et gardée Exterieurement par nos Trouppes Legeres et nos avant gardes aux Ordres de Mr. Le M.is de Vogué. Mr. Le P.ce de Condé aupres du village De Lohn, et La Maison du Roy en arriere, La droite appuyée à la Chaussée

de Soën à Erckté dont elle se trouve eloignée d'environ deux lieues, Mr. Le duc de Coigny en avant de la gauche sur les hauteurs d'oberensen, et de Rhunen; ayant à ses ordres le Regt. des hussards de Chamborant, un detachement des Volontaires de l'armée, Commandées par Mr. de Siouville et la Brigade de Royal dragon.

Les ennemis tiennent leur position à quelques legers Changements prés; ils ont avancées à leur droite prés de Werle trois petits Corps de Trouppes legeres.

Le 20. sur les 7. heures et demy du soir; Mr. Le Pce. hereditaire de Brunswick à la tete d'un detachement Composé de dragons du Corps de Scheitter, de quelques Escadrons de hussards Noirs, avec de l'Infrie. et du Canon de parc, se porta sur les hauteurs de Rhunen, attaqua dans ce Village les postes de Mr. Le duc de Coigny qui se replierent sur oberensen, Mr. de Coigny y tint ferme avec le Reste de ses Trouppes, les hussards de Chamborant firent h. à 5. Charges si vigoureuses et si apropos qu'ils se Conservoient par tout l'avantage, Mr. Le duc de Coigny ayant obligé les ennemis de faire leur Retraite pendant la Nuit, Reprit le poste de Rhunen à la pointe du jour; les Vres. de Mr. de Siouville se sont trés Bien Conduit.

On ne peut trop Louer la Conduitte personnelle, et l'exemple de fermeté et de Vigueur que Mr. Le Mis. de Chamborant a donné à sa Trouppes dans toutes les attaques ou Mr. de Balock. et d'altermann officiers de

Son Regt. Se Sont particulierement distinguées, ainsy que M. de poletretzky qui à deja donné des marques de Son Courrage et de Ses Talens dans Toutes les occasions ou il S'en Trouvé, Nommement dans Celle du 4. En avant du Moulin de Schaffausen.

Cette affaire qui à duré Jusqu'a 9. heures et demi ne nous Coute que 6. à 7. hommes, et 10. à 12. Chevaux, Les Ennemis dont L'attaque à eté Trés Vive, ainsy que Leur feu d'artillerie ont Perdus Environ 150. hōes, et les husards de Chamborant ont Ramenés une quarante de prisonniers Tous Montés,

M. Le Pce. henry de Brounswick, frere de M. Le Pce. hereditaire, à Recu un Coup de feu Trés dangereux un Trompette des Ennemis Est Venu demander du Secours, et Sur Le Champ M. de Bagieu et Guerin ont eté Envoyés au quartier General du Pce. ferdinand pour etre Employés à Sauver la vie de Ce Jeune Prince, la bale quil à Recu Entre par Le Gozier, passe Sous la Claviculle, et Se perd dans La poitrine

Le 22. Les Ennemis ont Rompus Le Pont d'ostinghausen Sur L'ast et Retirés le poste quils avoient dans Ce Village,

Le plan de diversion adopté par Les deux armées dans La vue de deposter M. Le Pce. ferdinand devant S'executer dans peu de Jours, Neheim devenoit un Point necessaires à occuper M. Le B.on de Wurmser Mal.

de Camp y fut détaché Le 24. avec une Brigade d'Infrie et une de Cavalerie.

Le 25. M. Le Mal Pce de Soubize ayant Jugé que La partie du pays ou doit agir M. Le Mal de broglie étoit La plus Susceptible des opérations qui peuvent Concourir au Succès de la Campagne, donna à Ce Général Trente deux mille hommes des Troupes de L'armée du Bas Rhin, et le depart de Ces Troupes le mit dans Le Cas de faire, Le même jour un Changement dans sa position.

Le Lendemain 26. L'armée se mit en marche sur trois Colonnes pour passer, L'amon à delike, Corbeke et Cullinghausen, et la Roer aux environs d'arensberg, elle vint Camper à herdringen, L'arriere garde non seulement ne fut point attaquée, mais ne fut pas même suivie par Le Moindre détachement de L'ennemy.

Le 27. M. Le Mal instruit qu'il paroissoit un petit Camp sur les hauteurs de Runi se porta de sa personne sur Celle d'hoingen, en avant de Neheim, fit Pousser par les Volres de son Regt. Le Poste avancé des Ennemis, et Reconnut derriere soen un Camp Très étendu qui achevoit de s'établir.

Ce General ordonna, en même Tems a M. Le Bon de Stumffer Colonel de son Regiment de prendre Poste sur la hauteur d'hoingen, dont La Conservation

Luy parut importante, et d'occuper Neheim avec les volont.res de l'armée aux ordres de M. de Fionville.

Le 28. à 3. heures du matin, la hauteur, qui n'avoit été gardée, pendant la nuit que par 50 hommes du Reg.t de Soubize, et 50 Volontaires, fut Renforcée par les Grend.rs et Chasseurs, et un piquet de dragons du même Reg.t Les Ennemis les ayant attaqués au même moment, quoy qu'avec des forces Superieures, furent Repoussés avec perte, et se Retirerent à la Chapelle d'hoingen d'où ils fusilierent le Reste de la matinée avec les dragons de Soubise qui Barroient la plaine de la hauteur.

S. A. S. Mgr Le P.ce de Condé s'y étant porté à 9. heures avec M. Le B.on de Wurmser, s'avança pour Reconnoitre la force des Ennemis et en Essuya le feu.

A midy les Ennemis étendirent leur Camp, et firent descendre une Colonne d'Inf.rie et de Cavalerie dans le Village de Bremen pour Couvrir leur marche et Soutenir la Legion Britanique qui avoit pris poste à la Chapelle d'hoingen.

A Deux heures M. Le P.ce hereditaire s'y Rendit luy même avec 4. Pieces de Gros Canon, disposa ses Troupes en trois Colonnes qui déboucherent, une heure aprés avec la plus Grande vivacité, et s'emparerent de la hauteur. Les Notres s'etant Retirés dans le bois a portée de la maison de Furstemberg.

M. Le B.on de Wurmser fit avancer le Regiment

de Soubise et Les Vers. de Larmée, fit Ses dispositions
pour Se Remparer des hauteurs et fit dire à Mr. Le Pce
de Condé, quil marchoit, et Le prioit de le faire Soutenir;
aussitot que nos Troupes aperçurent Les ennemis qui
étoient portées dans Le Bois aller Les attaquerent
avec La Bayonnette et Les Chasserent Tres en deroute
Jusqua La Chapelle ou Ils Tinrent ferme faisant un
Grand feu de mousqueterie et d'artillerie Chargé à
Cartouches.

M. Le Pce. de Condé qui avoit amené Luy même
un Bon. de Grend.rs et Chasseurs Reconnurent La
Necessité de Repousser Les Ennemis et donna ordre
en Consequence à M. Le Bon. de Wurmser de les
attaquer de Nouveau Ce qui fut Executé à La Nuit
Tombante, avec La plus grande Vigueur et Le plus
Grand Succes,

Le feu avoit eté Continuel depuis 4. heures
Jusqua 8. que Se fit Cette derniere attaque qui a eté
Si vive et Si Suivie que L'Ennemy eut a peine Le tems
de Retirer à force de Bras Le Canon quil avoit avancé
il ont abandonné une Partie de ses Chevaux, ses outils
et Beaucoup de Jettés par L'Inf.rie d. Le Regt. de Soubize
S'Empara,

Alors M. Le Pce. de Condé ordonna à M. Le Bon.
de Wurmser de Renvoyer Les Troupes Tant au Camp
qua Neheim Conservant La hauteur avec les mêmes
Postes quil y occupoit La veille et qui y passerent

Le Reste de Larmée sans y etre inquietés,

M. Le B.on de Wurmser qui à Conduit Cette attaque avec Lintelligence et La Valeur qui Luy Sont ordinaires dans Toutes Celles dont Il est chargé, à fait à M.r Le M.al dans Le Compte quil luy en à Rendu Les plus Grands éloges de Tous Les officiers ainsy que des Troupes qui étoient à Ses ordres, Nommement de M. de Rouville et de M. Le C.te de Wargemont.

M.r De S.t Paul. L.t de Grend.rs de Boisgelin à été Tué. M.r de Cap.e de Lempa ainsy que M.r de S.t Auban et duclos Capit.es et Le Tourneur L.t au Reg.t de Soubise blessés.

La perte des Ennemis à été Tres Considerable la B.on D'appelbaum de la Legion Britannique à Beaucoup souffert et Le Commandant à été dangereusement Blessé.

Les Ennemis ayant formé Le dessein de Nous enlever un Convoi Considerable, qui passoit à hagen, Ils Se porterent Le 3. du Mois de juillet au pont de Westhoffen Sur Le Roer les Troupes de M. Le P.ce de Croy Repandües nécessairement dans Toutes La Communication, N'étoient pas assés en forces pour deffendre Les gués, et M. de Scheitter à La Tête de Son Corps S'en Empara; alors avec Cinq Escad.ons il entoura M.r Le P.ce de Croy, qui avoit Soutenu pendant une heure avec Le Peu de piquets qui luy Restoient d'Inf.rie et 3. de Cavalerie, un feu Croissé et Plongé de Toutes parts.

La Cavalerie qu'il avoit avec Luy. fit plusieurs Charges Extrememens Vigoureuses Sur Celle des ennemis et M.r de La Morliere M.al de Camp. S'y distingua de la Maniere

Laplus Brillante Les 3. Troupes des Regt. du Roÿ, De Royal piedmont et de Salles particulierement Celle du Roÿ Commandée par M. Le Mis. de Susée Culbuterent presque tout Cequi Se presenta devant elles. Le Second Baon. du Regt. de Bouillon qui arriva d'une Lieue dans laplus Grande deligence, acheva L'affaire, en Chargeant Suivant L'ordre de M. Le Pce. de Croÿ à Coup de Baÿonnettes, Le pont fut Coupé Malgré Tout Le feu de La hauteur; on avoit fait plus de 200. prisonniers et pris demême un grand Nombre de Chevaux, qu'on fut obligé de Relacher aux dernieres Charges, Les Troupes qui avoient été destinées à Les garder aÿant été dans Le Cas de Charger Elles mêmes.

On ne peut donner Trop de Louanges au Regiment de Tierset aux ordres de M. de Wittenghoff, qui ne Ceda qu'apres avoir Tiré Sa derniere Cartouche. M. Le Pce. de Solre fils de M. Le Pce. de Croÿ, à Montré dans Cette occasion par Son Courage et Son Jntelligence Les plus heureuses disposit.ions Cette action est aussÿ Glorieux pour les Armes du Roÿ quelle à été avantageuse à Larmée dont Elle à assuré Les Subsistances.

La Maison du Roÿ Sortit de Ses Cantonnements Le pr. aoust et Vint Camper à holtzhausen derriere lagauche de Larmée, elle en Partit Le 3. pour Se porter a Iserlohn, et Les mêmes Equipages ont pris lameme Route.

M. Le Pce. Ferdinand à porté Sadroite Vers Brincken, M. de Wangenheim Campe avec un Corps de 8. mille hommes Sagauche Tirant Vers Rhuden et Sadroite Revenant Sur Erwete faisant face de Notre Coté, Jl Reste encore un autre

Corps intermediaire entre M. de Wangenheim, et M. Le Pce hereditaire qui Conserve Toujours Sa meme position Sur les hauteurs de Unnen ayant à Sa droite la Reserve de M. de Kilmansegg. a Bossenhagen audessus de Closter Scheida, Le Corps de Schecter et la legion Britannique Setendant en descendant la Roer

M. Le Mis de Conflans qui Sest approché du Camp de M. de Wangenheim, et qui en en Resté 3. jours a porté à Ramené 30. prisonniers Anglois et hanovriens, dont plusieurs à Cheval.

M. Le Bon de Traverse qui de Son Coté à passé la Roer à Swiert est entré dans Dortemund et apres 11. Chasseurs de Scheiter.

Les Ennemis ont attaqué au pont d'herdicke vn petit poste avancé, qui apres vne Longue Resistance à eté emporté, de Leur aveu ils ont perdu 15. à 20. hommes, Le Lieut. de grends Royaux Nommé Boudaillau, qui y Commandoit, à eté pris avec 5 Soldats apres avoir usé Toutte Ses Munitions Il à eté accompensé

Nous apprenons que M. Le Pce Ferdinand à poussé des detachements de Son Camp de Buren ou Brunecken à Stadsberg. et Meme Jusqu'à Corbeille et fritzlar. Le Cte de Stainville en à envoyé Sur Brilon, Bredelar et Corbach, que Nont Jusqu'icy Rencontré que des patrouilles.

Desque Les Raisons qui Avoient forcé M. Le Mal de Soubise à se Couvrir de La Roer Luy permirent de Changer Sa position, Il ne perdit pas vn Instant à Chercher à Reprendre L'offensive, et à se Mettre en état de Repasser Cette Riviere,

Schwiere sur Le point où il determina son passage, Cette operation demandoit dela justesse et dela Celerité, Le Corps d'armée de M. Le prince hereditaire Campé à Rhunneu étoit plus prés de Schwiere que L'armée de M. Le Mal. de Soubize sa droite s'étendoit sur Cette direction Il avoit audela de sa droite Le Corps aux ordres de M. de Kelmausegg Independamment de Celuy de M. de Scheitter et dela Legion Britannique qui Longeoient La Roër En la descendant Il falloit Retenir Les Ennemis en les livrant dans Leur Camp par de fausses demonstrations et leur derober le passage au lieu qu'on s'étoit proposé en les y prevenant par une marche Rapide; Cen Cequi fut Executé Le 4. avec Autant de Succés que preparé avec les Combinaisons les plus Exactes et les plus precises; M. Le Pce Condé Tint son Camp Tendu Jusqu'à 10. heures du Matin et fixa sur Luy L'attention des Ennemis M. Le Pce hereditaire Manoeuvra Luy meme sur Le plateau d'hoingen Toute La Matinée, Et aucuns de les Camps N'étoient encore detendus, n'y eu Mouvement à 2. heures aprés Midy. L'armée avoit eté allegée La Veille, et les jours precedents des equipages du gros parc et detout Ce qui pouvoit appesantir sa Marche, Les Brigade dela Couronne et de Briqueville aux ordres de M. Le Chr. de Levy Lieut. gnal M. Le Mis. de Bezons Mal. de Camp N'avoient Eté portés Le 3. entre La gauche de M. Le Pce. de Condé et Menden, et Celle dela Reine qui Campoit sous Cette Ville aux ordres de M. Le Chr. de Montazet Mal. de Camp N'avoit eté se Coudre aux troupes de M. Le Mis. de Voyer que dans la Vue de preparer Le

Mouvement que Se proposoit M. Le Mal.

A 4. heures et demy du Matin Larmée Se mit en marche Sur 3. Colonnes Larriere Garde Composée de Six Bat.ons de Gred.rs et Chasseurs aux ordres de M. Le B.on de Wurmser Mal. de Camp et Suivie du Reg.t de Chas dragons et M. Le M.al et Changeant Ses dispositions, Suivant L'exigence des Cas à mesure que L'inaction des Ennemis Troupes Rendoit Ses Troupes moins utiles à L'arriere garde, Il Les fit passer à Lavant garde

La tête des Troupes arriva à Schwiert, et avoit passé La Roër avant 8. heures du Soir Les bois qui Couvroient Les hauteurs dont est Couronné Le Bassin de Schwiert ainsy que Leurs debouchés Sur le haut Emser, et la plaine d'unna avoient Eté prealablement occupés par M. Le M.is de Voyer, ayant à Ses ordres Les brigades de bouillon, Gred.rs Royaux de Longaunay; R.al dragons, les V.es de Clermont, et Ceux de Chambefort, et les Reg.ts de dragons aux ordres de M. Le duc de Coigni, M. Le Chevalier de Levy Le joignyt à 8. heures du matin, et M. Le m.is de Voyer Se trouvant Renforcé poussa Ses postes avancés aux Villages de heurd, aplerbeK ostHergen, et de Remghausen, Ce general avoit non Seulem.t assuré les debouchés et le passage par la Belle disposition qu'il avoit faite de Ses Troupes; mais il avoit Encore porté des detachements au dela D'unna Jusques Sur le Ravin de masen et eclairé la plaine par des patrouilles qui la Croisoient en Tout Sens,

A Mesure que les Troupes arriverent M. Le M.al Les

fu Campeé Sur Les hauteurs de Schwiert appuyant aux Bois que Tenoient les Troupes de M. Le m.is de Voyer. Le Le quartier General fut Etably dans Cette Ville, La Reserve de M. Le P.ce de Condé a Campé Sur la Rive Gauche de La Roer a ham, et la Cavalerie Entre Iserlohn, et hagen. Cette operation aussy heureuse qu'importante n'a Couté que deux V.rs de Dauphiné Tués dans les fausses attaques Sur Le Chateau d'hoingen, et 4. ou 5. Soldats demi tué Tués par des patrouilles qui Se Sont Rencontrées à la pointe du jour au passages de la Roër Les V.rs de Clermont et de Cambefort ont Ramené quelques prisonniers de Scheitter et de la Legion Britannique.

aprés avoir ainsy derobé Le passage de Cette Riviere aux Ennemis, et les avoir Prevenus à Schwiert Il etoit bien Import.t de les primer encore dans la position de Ursfeld, des l'entrée de la nuit M. Le M.al S.r etoit assuré en y portant les Troupes Legeres de M. Le M.is de Voyer et une de ces brigades d'Inf.rie; Le 5. à 3. heures du Matin il mit Son armée en Marche Sur 2. Colonnes dont la Tete arriva Sur les hauteurs de Baropa avant 10. heures. M. Le M.is de Voyer avec les Troupes à Ses ordres et la division de M. Le Ch.r de Levy Restant dans Sa position pour faire L'arriere garde et proteger la marche de M. Le P.ce de Condé dont la Reserve aprés avoir passé La Roër a Schwiert en vint Campeé auprés du Villages de Brinckhausen; Par Cette position M. Le P.ce de Condé Soutient L'adroite de l'armée, Tient Les hauteurs ou elle S'appuye et occupe les debouchés qui y Conduisent. Les V.rs de Conflans et de Cambefort

Sont endela de Semser, et M. Le Mis. de Voyer avec les Troupes à Ses ordres Campent Sur la direction de gartorp.

La Maison du Roy ainsy que la Cavalerie ont passé la Roër à herdeke.

Les dispositions de M. Le Mal. ont Mis M. Le Pce hereditaire dans L'Jmpossibilité d'y opposer aucun obstacle Et Les Troupes ont Soutenu La fatigue d'une Marche aussi Rapide avec la Gayeté qu'Jnspirent des Manoeuvres dont on Sent Tout L'avantage.

Le 6. à Trois heures du Matin M. Le P. hereditaire Se porta dans La plaine de dortmund, avec un detachement Considerable Composé d'Jnf.rie, de dragons et d'artillerie. une Garde des Vres. de Conflans fut d'abord poussée par Ces Troupes Mais M. Fischer La fit Soutenir par des detachements du Meme Regt. devant lesquels elles Se Retirent

Le 8. Vers Les 8. heures du Matin, M. Le Mal. S'est porté jusques audela du Moulin d'appelbeek pour Reconnoître La position de M. Le pce. hereditaire, qui à Sa droite en arriere d'unna, Et Refusant Sa Gauche, qui Est dirigée Sur Les Crêtes des hauteurs qui pendent Sur Le Roër. Le Corps de Mr. de Kilmansegg Campe à Kamen Tenant Luynen par des detachements.

Pour Couvrir Cette Reconnoissance, Six Bons. de Gredrs. ou Chasseurs, Six Cents Maitres de la Maison du Roy. Six Cents de la Cavalerie, une division d'artillerie aux ordres de M. Le Cte. de Mailly Lt. G.al et de M. Le pce.

de Rochefort Ma.al de Camp, avoient passés Leurser, et S'etoient avancés dans La plaine de dortemund, L. Infrie Bordant Le Landwehr en avant de Cette Ville:
Après La Reconnoissance faite, Les Troupes Se Sont Repliées Successivement, Sans que les Ennemis ayent fait aucun Mouvement pour les Inquietter, Les detachements du Regt de Conflans ayant Repoussé et Contenu les Troupes Legéres que M. Le Pce hereditaire avoit envoyées en avant d'Vuna.
M. de Cambefort à porté ses detachements à la Rive droite de la Lippe Il a pris toutes les Connoissances que L'on pouvoit desirer. et il à Ramené deux officiers de la Legion Britannique et quelques Soldats prisonniers que ses hussards ont Enlevés Sur Le Chemin de Munster à hamm.
M.r Le Ma.al Pce de Soubize à détaché de Nouveau à L'armée du haut Rhin 14. Bons et 4. Escadons de dragons qui doivent se porter dans Le païs de Waldeck et Couvrir une partie des Communications de M. Le Ma.al de Broglie Ce detachement aux ordres de M. Le Chr de Levy L. Gl et de Mrs daubigny detalaru et Vicomte de Thianges Marech.t de Camp en parti Le 9. Sa premier Marche Couverte par la position de Rhaun ou L'on est demeuré jusques au 10.
L'Armée a Marché Le meme jour 10. sur 4. Colonnes et à Campé à Bockum; M. Le Pce de Condé avec sa Reserve à fait L'arriere Garde, et M. Le duc de fronsac, Celle de la Reserve avec les Regts de Chap. dragons, et les Vers de Dauphiné sans etre inquietés par L'ennemy.

Les Vol. de Clermont ont poussé les dragons de Scheiter et amené quelques prisonniers. Nos Troupes Legeres remporterent journellement quelques avantages.

M. Le Pce henry de Brunswick est Mort La Nuit du 8. au 9. de sa Blessure.

Le 11. L'armée Marcham sur 3. Colonnes passa Lemser sur Les ponts qu'on avoit à grumberg, et Koane, et Vint Camper à Westerholtz. M. Le Mal. Pce de Soubize aprés avoir determiné L'Emplacement de son Camp se porta de sa personne sur Les hauteurs d'halteren à fin d'y Reconnoitre et fixer Les endroits Les plus avantageux pr. passer lalippe, et fit avancer Le même soir sur les hauteurs de hemeke Vis avis halteren, Le Corps aux ordres de M. Le Mis. de Voyer qui etoit Campé à Reclinkausen, Ce General fit occuper La ville d'halteren, et poussa des detachements au de la Lalippe, Mr. Le Cte. d'apchon Mal. de Camp ayant à ses ordres un detachement de dragons, et de Troupes Legeres fut porté Vers Rosebemberg pour observer dans Cette partie Les Mouvements de Lennemy.

Le 12. L'armée Vint Camper sous 4. Colonnes dans La bruyere de hula, on eut avis que les ennemis occupoient La haute stewer et Le Mahlbach, qu'ils avoient de L'Infrie. dans olphen, Ce Tenoient par un Bon. dun Escdron. de La Legion Britanique dulmen. hudulmen, M. Le Mal. ordonna que Le Regt. de Conflans passa sur Le Champ La Lippe, et se porta sur La direction d'hudulmen, il donna ordre En même Temps à Mr. Le

Mis. De Voyer de passer aussy Cette Même Riviere avec Le Corps qu'il Commande et Ce — fu Remplacé à — hemeke par Celuy de Mr. Le Cte. d'apchon.

M. Le Mis. de Voyer se Porta à Sitten sur Le Muhlbach; et detacha en avant deluy M. Le duc de Coigny Mal. de Camp avec 8. Comp.es de Gred.rs et 400. dragons, il envoya en Meme Temps Les V.es à hulteren et fuchteleren dans L'objet de garder Ces passages de la Storrer et Masquer les debouchés d'olphen. M. Le duc de Coigny arriva à Mennis devant busdulmen d'ou les ennemis firent sur Luy un assez Grand. feu; Comme il falloit Jetter des ponts pour forcer Le Village, Mr. Le duc de Coigny attendoit qu'il fut jour pour en Commencer L'attaque, dans Le même Tems Mr. Le Mis. de Conflans Tourna par La Gauche busdulmen et dulmen et les V.es de Sionville Renforcé de deux Comp.s d'Inf.rie et Chasseurs du Regt. de Conflans Tournerent Ces postes par la droitte M. de Conflans ayant jugé que les ennemis n'y Resteroient pas Lannuit et qu'ils avoient Vray Samblablement etabli Leur bivac sur Le Chemin de Munster à L'Entrée des Bois. Mr. de Sionville Se porta sur Le Chemin à une Lieue environ de dulmen et un ¼. de Lieue derriere Les ennemis il Les attaqua sur Le Champ avec Telle vivacité qu'il Les Rompit, et les mit en desordres: Comme ils Voulurent Se Retirer par Le bois, ils Se Rejetterent sur Le Regt. de Conflans qui acheva

de defaire Entierement Ce Baon dont une partie a été Tuée, et Le Reste pris ainsy que Leurs equipages, M. Le Major de Borbeck Commandant ce baon a été fait prisonniers avec 3. Capitaines et 3. autres officiers, Les Vres de Nouville ont perdu 12. hommes, et y ont eu un officier blessés, Le Regt. de Conflans a perdu 6. hommes et 3. Chevaux.

Le 13. à La pointe du jour Les ennemis ont fait Sortir du Monde d'olphen pour venir attaquer Les V. de Clermont, M. de Comeyras Les a Chargé Vigoureusement et les a poussé Jusques dans La Ville ou ils ont perdus quelques hommes Tués ou pris que les Vres de Clermont L'armée en Partie du Camp d'hula sur 4. Colonnes a passé La Lippe près d'haltheren L'infrie. sur les ponts qu'on y avoit jetté, La Cavalerie au gué. La Reserve de Mr. Le prince de Condé faisant L'avant Garde M. Le Mal. ayant jugé à propos de Se porter des ce même jour sur dulmen, La marche a été ouverte sur Le Champ et L'armée est venue Camper à husdulmen La Reserve à dulmen et Le Corps aux ordres de Mr. de Voyer En avant de Cette Ville

Un detachement de Vres de Cambefort Sest porté près de Munster ou il a etrouvé 70. Chariots Vuides allant chercher des Munitions dans Cette Ville, Chaque Chariots attelé de 4. Chevaux, il en a amené 60 nayant pas assez de Monde pour les enlever tous, il a Coupé Les Jarets aux Chevaux, des autres, et

Brisséa vue partie des Chariots, Ce même detachem.t
En passant à Bilderbec y à fait 2. officiers de Cav.rie
prisonniers.
Cette Journée Est non Seulement heureuse pour les
Troupes Legeres, mais Larmée à prevenu L'ennemy
dans une Position quil pouvoit Luy disputer.

Le 14. M. Le Ma.al p.ce de Soubise porta En avant Les
V.es de Clermont, et de Conflans, pour Eclairer Les Mouvements
des Ennemis, Leurs Troupes Legeres s'étoient deja Retirées,
et à peine fut il possible de joindre quelques unes de leurs
patrouilles, On Seut seulement que M. de Kilmansegg
Campoit Le Même jour, à Suckembeck.
Le 15. Le Corps aux ordres de M. Le M.is de Voyer,
Marcha à appensulce, La Reserve de M. Le p.ce de Condé
à Bulderen M. Le duc de fronsac, avec Le Reg.t de Chapp
dragons, Les V.es de Dauphiné et Ceux de Larmée à Ludinghausen
dans Lobjet de Soutenir Nos Troupes Legeres et de Resserer
Les Ennemis.
Le 16. Larmée Marcha sur 4. Colonnes du Camp de
husdulmen à Celuy d'appenhulse, La Reserve de M. Le p.ce
de Condé faisant L'avant Garde à Bossenfels.
M. Le M.is de Voyer à albaetslen, M. Le Ma.al Se
porta de Sa personne Jusqu'à La Vüe de Munster, il Trouva
que les ennemis ainsy postés et Embrassés de Touttes parts
avoient abandonnes amelsburen et Royen, Il Les fit occuper

Sur Le Champ, Lun par M. Le duc de Fronsac, l'autre par les Vol.res de Conflans qu'il fu Soutenu par deux Boõns de Gred.rs et Chasseurs portées dans Le Village de Schapdeten. M. de Kilmansegg Sen. Retiré dans Munster, et paroi n'avoir Laissé en dehors de Cette place que deux Baõns et Les Troupes Legeres.

Les Circonstances permettant à M. Le Ma.al de Metre pour quelque Temps La Maison du Roy En Cantonnement, Ce Meme Jour 16. elle partit pour S'y Rendre, ainsy que La Gendarmerie, 500 Maitres detachés de Cette B.de et la Comp.e entiere des Gred.rs à cheval sont Restés à l'armée.

Pendant La Nuit du 15 au 16. M. de Cambefort qui S'etoit porté avec Ses Vol.rs Jusqu'à Rene sur l'embs. 7. à 8. Lieues au dessous de Munster, à Surpris Ce poste L'a attaqué et forcé, y à Tué Beaucoup de Monde et Ramené 60. Prisonniers avec 4. Officiers: Le S. Donzel qui y Commandoit Chef de Cette Troupes qu'il avoit Levée aux Environs de Liege, et qui vient de Commettre differents Exés sur la Meuse, est Blessé à Mort et prisonnier, plusieurs autres officiers de la Tete de Ce Corps sont Tués ou Blessés.

M. Le Ma.al à fait Marcher aujourd'huy 17. deux detachements Considerables par Sa droite, et Par Sa gauche Le p.er aux ordres de M. Le M.is de Voyer, Le Second de M. Le C.te de Vogué.

M. Le M.is De Voijer s'étant porté Le 17. au Soir Entre Munster et Wolbeek donna Ordre à M. de Viomesnil d'attaquer Ce Village et Le Chateau, que Les Ennemis avoient accommodé, Cequi à été Executé aujourd'huÿ à la pointe du jour avec Le plus grand Succès, Tout Cequi S'ÿ est Trouvé à été Tué ou pris, et Il vient d'arriver au quartier General 160. Prisonniers et 5. off.ers M.rs de Chateau Thÿeri et de Colonne ont Conduit L'Inf.rie avec Beaucoup de distinction, et Toutes les Troupes qui ont Eu part à Cette attaque, Se sont parfaitement Conduites.

Le 18. apres midÿ il Sortit un Gros detachement de Munster qui prit La Route de la Basse Embs; M. Le M.is de Souflaus Semit à Sa Suite attaqua L'arriere garde fit une quarantaine de Prisonniers et enleva les Tentes de la Cavallerie de Scheitter avec une Trantaine de Voiture d'Equipages.

L'armée Semit en marche Le 20. Sur 3. Colonnes pour Se porter en avant de la position qu'elle occupoit à Appenbulse, Le quartier General est à Albacten à Cinq quarts de Lieues de Munster.

M. Le prince de Condé à Marché Le 21. à Drenstinfose Sur La Communication de ham à Munster où il est à Portée de Soutenir ou de proteger Le Corps aux ordres de M. Le M.is de Voÿer, qui Campa à Sendenhorst d'où il pousse des detachements Sur Varendorff au dela de L'Ems.

M. le M.is de Vogué a descendu cette Riviere, les ennemis qui setoient portés a Reine au Nombre de 3000. hommes l'on abandonné a son approche et se sont Retirés a Ippenburen et ensuitte sur Osnabrück. M. de Conflans a attaqué larriere Garde et a Ramené une Trentaine de prisonniers. Il y a eu du monde tué et Blessés de part et dautre, les Charges ont étés tres Vives et Repetées, M.r de Conflans sest personnellement distingué.

Le meme jour 21. M. Le Maal a fait une Nouvelle Reconnoissance jusqu'aux portes de Munster escorté de 400. hommes de son Regiment, les ennemis avoient fait sortir de Munster un detachement pour faire entrer dans la place un grand Nombre de pallissades les dragons de Soubise sont Tombés dessus avec Beaucoup de Vivacité ont poursuis les ennemis Jusques dans les hayes du faux bourg de S.te Maurice ont tué quelques hommes et Ramené prisonnier L'officier qui Command.t le detachement avec 21. Soldats ou Cavaliers dont plusieurs Blessés.

M. Le Comte de Vargemont a eu son

Cheval tué, Celui de M. de fremam Major du Regiment
à été Blessé d'un Coup de Sabre on à aussy Ramené
quelques Chariots Chargés de pallisades,
Depuis Le passage de Larmée du Bas Rhin
Sur la Rive droite de la Lippe toutes les operations
ont eu pour objet de Se mettre en étai de Profiter
des Circoustances de Se menager les occasions
de prendre des avantages Sur les ennemis et
de les attirer dans Cette partie le plus quil
Seroit possible en Consequence aprés avoir fait
des demonstrations qui pouvoient donner des
inquietudes Sur Munster et Warendorff envoyé
des detachements Sur la haute et Basse Ems
que tous avoient eu des Succés, Le 23. M. Le
Prince de Condé Stre porté avec la Reserve Sur
Les hauteurs qui sont face à ham. par la Rive
droite de la Lippe à fait Sommer le gouverneur
et dans la journée du 24. à fait Canonner la place
des mêmes hauteurs ou il S'étoit porté Ce
prince avoit fait passer des Troupes Legeres
au dessus et au dessous de ham pour eclairer
Les mouvements que pourroit la garnison.
Le même Jour 24. Larmée Vint Camper à Albersloh

Sur la haute Verse Le detachement aux ordres de M. Le Comte de Vogué se Rapprocha et vint Camper à appenbulze.
La Nuit du 24. au 25. les detachements que M. Le duc de Coigny avoit poussé sur Soest et Lippstadt Rencontrerent la tête des troupes des Ennemis qu'on jugea etre Celles que M. Le prince hereditaire menoit au secours de ham, devant des forces aussi superieurs les detachements furent obligé de se Retirer Ce qu'ils firent dans Le Meilleurs ordre et sans etre entamer,
Par Le Raport des Espions et par une Lettre interceptée que M. de Mauroy gouverneur de Lippstadt écrivoit à M. de Treimback Commandant à Warendorff on Venoit detre informé que Larmée de M. Le Marechal de Broglie avoit passé Le Veser à hoxter, et que M. Le prince ferdinand étoit Resté sur la Rive gauche de Ce fleuve avec toutes ses forces,
Le 25. au Matin Les ennemis ont Renforcé Leurs detachements M. Le duc de Coigny à Repassé La lippe avec les Troupes Legeres

un Corps de 3. à 4. Mille hommes s'en fait voir sur la Rive gauche de Cette Riviere et s'est avancé jusqu'au Chateau D'hornen,

Dans ces Circonstances et la diversions qu'on setoit proposée etant faite M. Le prince de Condé est venue Le 25. Reprendre son Camp de Dreinteinvort, ayant eu que deux hommes Tués et six Blessés M. Le Prince de Soubise avoit envoijé pour y etre intermediaire entre la Reserve et L'armée Cinq Bataillons de Grenadiers et Chasseurs et le detachement delamaison aux ordres de M. Le Baron de Bescuval Maal de Camp L'armée à sejournée dans son Camp d'Alberslohrt.

Sur les Nouvelles que Mr. Le Maal Prince de Soubize avoit eu des Mouvements de M. Le Prince hereditaire Jl avoit envoijé Trois ordres Consecutifs à M. de Vierset Commandant à dorstein devacuer Ce poste Trop Eloigné de L'armée pour pouvoir en etre secouru et dene Laisser que quelques piquets Ces trois ordres ont eté interceptés,

Le 30. un Corps de 4000. hommes des Ennemis
avec 12. Pieces de Gros Canons et des
obuziers à attaqué dorstein qu'on Avoit pas
encore eu le Tems de Mettre en etat de deffence
Le 1.er Bataillon de Viersé qui en formoit
La Garnison Sen defendu au point dans les
ouvrages àpeine ébauchés, dans Les Rües
et Jusques Sur la place dont presque toutes
Les Maisons etoient en feu Les Ennemis
ont perdu 3. a 400. hommes et M. de Viersé
Ses Conduit dans Cette occasion d'une
Maniere qui Ne peut que lui faire infiniment
D'honneur ainsy qu'a Son Bataillon,

La prise de Dorstein Mettant M. Le Prince
hereditaire en état de Se porter Sur la Basse
Lippe avec toutes les Troupes qu'il avoit
amenés dela haute Westphalie et d'inquieter
Nos Communications La Reserve de M. Le
prince de Condé Marcha des Le 31. de Senden
à dulmen ou L'armée la Remplacé Le 1.er 7.bre
et Ce Même Jour. S. A. S. dont les Troupes
avoient etés Renforcées d'une Brigade d'Infanterie
et du Corps aux ordres de M. Le M.is de Voyer

s'en Porté à halteren pour s'opposer à M. Le Prince
hereditaire qui Campoit sur les hauteurs de la
Rive gauche de la lippe vis avis halteren et
oftendorff aÿant un Corps sous dorftein son
quartier General à labbaÿe de Wlaeten.

à fin de Poster les ennemis de la basse Lippe
M. Le M.al à fait Marcher M. Le Comte
de Vogué Lieutenant general avec la Brigade
de la Marck les dragons de Aumarens, de
Chapt, et Les Volontaires du dauphiné La
Maison du Roÿ S'est aussÿ Rapproché et est
venu Camper sous Vezel,

M. Le Comte de Vogué avoit ordre
d'attaquer dattaquer dorftein et d'ÿ Retablir
Les ponts Les ennemis sont abandonné à
Son approche M. Le duc de fronsac aÿant
à ses ordres Le Regiment de Chapt et M.
de Viomenil avec les Volontaires du dauphiné
apassé la Lippe au gué entre dorftein et
herften à poursuivu Les ennemis et atteint
Leur arriere Garde et la Chargé Si
vigoureusement quil ne s'est pas

echappé un seul des Grenadiers qui la formoient et dont il à Ramené 150. Prisonniers avec les officiers qui les Commandoient,

M. de Cambefort à aussy poursuivi les Ennemis à fait sur eux Trente prisonniers et leur à pris 60. Chevaux de dragons, Le frere de M. de Scheitter est du Nombre des prisonniers,

Les Ponts ont été Retablis pres de dorften, l'armée à Marché Le 4. à holterhausen et M. Le prince de Condé, qui en avoit fait l'arriere garde, à Wolfen, Le 5. elle à passé La lippe sur Trois ponts et est venüe Camper à Herterbol M. de Viomenil à suivi les ennemis Jusqu'a Wlacten.

M. Le Mis de Coustans vient de Rejoindre l'armée après avoir mis sous Contribution tous le pays ennemis jusqu'ai sur le Bas Weser Il avoit passé l'Emba à Reine avec une partie de son Regiment

et quelques detachemens de dragons avoit
travarsé tous Le pays D'Osnabruck detruit
ou enlevé les Magazins que les ennemis y
avoient Sen porté jusqu'a Lervorden dont
il Sen emparé y apris un Convoÿ Considerable
dont il à Ramené 700. Chevaux et Poussé
des detachements jusques Sous Bremen
ou ils ont enlevé une Remonte pour la Cavallerie
Ennemis;

La divertion portée sur ham et varendorff. à été sencible aux ennemis M.r Le p.ce hereditaire à suivi de près M. Dobeimb qui avoit Marché avec six Baons de Grend.rs et avec laplus grande Célérité. Cep.ce est arrivé de sa personne à ham Le 26. et ses Troupes Le Landemain 27. au Nombre de 16. Mille hômes M. de Kilmany à sejourné de son Coté et n'a Laissé personne à Osnabruck, M. de Conflans est entré dans Cette ville et s'est emparé des Magazins qui sont Considerables en foin et en avoine et Cherche à donner des inquietudes sur la Communication de breme. M.r de Conflans Continues ses expeditions dans le Comté de Lingen et s'approche de L'oestfrise.

L'armée s'est mise en marche Le 27 au Matin sur Trois Colonnes pour se Porter de son Camp d'Alberslohe dans Celuy quelle occupe aujourd'huy La droite appuyée au Village d'Appenhulse ou Le q. g. g.al est etabli et sa Gauche en avant de Chapdetten, M.r Le P.ce de Condé avec La Reserve à hußeden et M. Le M.is de Voijer qui setoit porté du Coté de varendorff à Ludinghausen.

Le 30. au Matin les Ennemis firent sortir de Munster un gros Corps de Troupes Composée d'Infanterie, de Cavalerie et d'artillerie. ils se Dirigent en Colonnes sur deux points, Celuy du Village de Bößensell. ou etoit Le Regiment des volontaires de Soubise et à Leur droitte les g.ers de L'armée aux ordres de M. de Souville et sur notre gauche, par le Chemin de Munster à Schapdetten ou

etoit Le Reg.t de Chap. dragons, aux ordres de M.r Le duc de Fronsac Mar.al de Camp.

À 9. heures M. Le Maal fut averti que les postes avancés Etoient attaqués assez Vivement il Se porta à la gauche, et donna en même tems ordre aux bavons des gred.rs et Chasseurs de Brigueville, La Couronne et Bouillon, et à deux divisions d'artillerie de Marcher aux ordres de m.r Le Comte de Monbarey Brigadier d'Inf.rie pour Soutenir les dragons; Les Brigades de la Couronne et de Bouillon y marcherent aussy avec vne divizion d'artillerie, l'ordre fut Envoyé en meme Tems aux Gred.rs et Chasseurs de la droitte de Se porter Sur le grand Chemin de Munster, et à une B.de d'Inf.rie de les Soutenir aux ordres de M.r Le M.is de Roquepinne Maal de Camp.

Le feu du Canon des ennemis devenoit Considerable dans Les deux points, aussy que le feu de Mousqueterie, et Lorsque Nos gred.rs et Chasseurs furent arivés et que nos pieces eurent Tirés quelques Coups, La Colonne d'Inf.rie qui etoit Sur Le grand Chemin de Munster à Shapdetten, S'arreta, et la Cavallerie Commenca Sa Retraitte; Les premiers prisonniers direnr quils Étoient aux ordres de M.r de Kilmansegy quils devoient Camper, et quils Croyoient que Leurs Corps etoit de huit à 10. Mille hommes.

M. Le Maal eut en même Tems des avis que Les ennemis Se portoient par Leur droitte Le Long de La montagne; Ce Mouvement Ne pouvant avoir pour objet que de entreprendre Sur le Corps que Commandoit

M. Le M.is de Vogüé L.t G.al à attenborg ou degager les hauteurs pour Tourner La gauche de votre Camp, M. Le Maal y fit avancer la B.de de Bequeville et Chergea M. Le M.is de Bezou m.al de Camp de faire eclairer par des detachements de Cavallerie et d'Inf.rie L'intermediaire du plateau à M. de Vogüé.
on fut Bientot Tranquille Sur les deux objets et M. Le Maal voyant par Luy même, Le mouvement Retrograde des Trouppes Ennemies qui S'etoient portées Sur notre gauche, fit Sur Le Champ Soutenir Celles des notres qui S'etoient avancées tant par la droite que par la Gauche par les Brigades de la Couronne et de bouillon Composant La divizion aux ordres de M.r Le M.is de la Salle, et de M.r Le P.ce de Croÿ L.t G.al qui ont etés, L'un et L'autre, à portée de donner, dans Cette occasion, des Nouvelles preuves de leurs Talents militaires ainsi que par L'artillerie attaché à Cette divizion, Commandée par M.r Le Ch.er de Voisin.
M.r Le duc de fronsac, avec Le Reg.t de dragons de Chaps, M.r Le Baron de Wurmser avec le Reg.t des Volont.ers de Soubise, Soutenus par M.r Le C.te de Monbarey Brigadier et Colonel du Reg.t de la Couronne qui a fait avec Le plus grand Succés la disposition de l'attaque du village de Roxel, par M. de Nozieres Colonel du Regiment de flandre de brig.de avec La Couronne, Et M. Le Baron de Simal Commandant les Chasseurs de la B.de de bouillon poussérent les Ennemis avec la plus Grande Vigeur, et la plus grande intelligence. on Leurs a fait 4 a 500 Prisonniers dont 8 à 10. Off.rs il y en a eu Beaucoup de tués dans les Bois à 10 heures du Soir. on Ramenoit Encor des blessés Et des prisoniers, et l'on avoit été été obligé d'en Laisser une

Soixantaine hors detat dentre Transportés, dans le Village de bossenell. Cette action ne nous Coutte que peu de monde M. de Vese Cap.^e de dragons au Reg.^t de Chap a eu un Coup de Canon au pied: M. Bing aide Major d'Inf.^rie du Reg.^t de Soubize, et M daulienne L.^t ont eté Tués. Mr de Grave Cap.^ne des Chasseurs Blessé, et M. hellouys eu Cheval Tué

M. Le Baron de Numsen adjudant de Sa Majesté danoise, et Volontaire à notre Armée, à eté Blessé dun Coup de fusil dans la jour. Nos Chirurgiens assurent que Sa Blessure n'en pas dangereuse.

M. Le Maal ainsy que Toutte l'armée prend le plus Vif interest à Cet off.^r qui est plein de zele et de Volonté.

On Ne Scauroit Trop Louer La Valeur et Intellig.^ce de M. Le duc de fronsac et de M.^r Le Baron de Wurmeser Sous La Conduitte desquels Etoient nos Troupes avancées; Ny Trop Admirer Le Courrage du Reg.^t de Chap. et du Reg.^t de Soubize, qui sont entrés à plusieurs Reprises dans Les Colonnes des ennemis et y ont fait et Ramenés La plus part des prisonniers M. de Cabanac Cap.^e de dragons au Reg.^t de Chap. à Soutenu La premiere attaque pendant Longtemps avec 80. Dragons a pied au pont qui Est Sur Le Grand Chemin de Munster à Schapdetten M. Le Cte de Poyesoure Cap.^e de dragons qui Conduisoit Lavant garde avec Mr de la Tour du pin, à eu un Cheval Tué Sous

Luy. M. Le Cte de Vargemont Lt Colonel, de frimont Major du Regt de Soubise, Verac et St Louest Capes Se sont distinguer, et en general tous les offers de ces deux Regts Meritent des Eloges;

Nous ne pouvons plus doutter que M de Kilmansegg ne soit Rentré dans Munster, et Nous Scavons que M. Le pce hereditaire Longe La Rive gauche de La Lippe en descendant Cette Riviere.

Sur Le Bruit que nous Avons Entendus hiers de quelques Coups de Canon dans L'eloignement, nous Craignons que L'offer Commandant dans dorsten, n'ait pas Receu à temps L'ordre que M. Le Maal Lui avoit envoyé La veille de Reduire les Troupes de Ce poste à quelques piquets et meme de Se Retirer Sous Wezel au Cas quil appris que L'ennemy Marchat à Luy en force.

M. Le Maal a fait partir hier Sur les deux heures aprés Midy S. A. S. Mgr Le pce de Condé pour aller Camper à dulmen, et poussé M. Le Mis de Voyer à husdulmen.

M. Le pce hereditaire, qui S'en Retiré en Remontant la lippe, à passé Cette Riviere à ahusen, S'en porte à dulmen, et par une Contremarche qu'il a faite, Le 8 du matin, s'Est Raproché de ham, les Troupes quil avoit Laissées dans Luynen y ont eté forcées par un detachement des Volontes de Soubize, qui S'en emparé de Ce poste, et y a fait des Prisonniers; de Sortes que les alliés n'ont plus personne dans Cette partie Sur la Rive Gauche de la Lippe

Pendant La Nuit du 9. au 10. Les fusilleurs et Chasseurs du meme Regt. au nombre de 130. hoes, aux ordres de M. de Wandermersch Capne. de Ce Regt. Se sont Rendus de Luynen à Werne, à la Rive droite de la lippe, y ont Surpris un Camp Baraqué de hussards hessois avec Le Baon d'appelbaum de la Legion Britanique, les ont attaqués, La bayonnette au bout du fusil, ont Tué tout Ce qui leur à fait Résistance, et ont pris 60. hommes avec 4. offres 130. Chevaux et une piece de Canon de 6. a 8. # de balles; ils Avoient fait un plus Grand Nombre de prisonniers qui Se sont Echappés, à La faveur de La nuit, Le detachement n'etant pas Suffisant pour les Contenir, et les Ramener.
On ne peut donner trop d'Eloges à la fermeté, ainsy qu'à la Bonne Conduitte de M. de Wandermersch qui Se Loüe, de Son Côté, Beaucoup de M. Corder offr. du meme Regt.
L'Armée Campe à Westerholt, depuis le 5. dans un Pays abondant; La Maison du Roy à Rejoint hyer et Cantonné dans les villages Circonvoissiers.

M. Le Mis. de Conflans a pris, près de Dulmen un L. de la legion Britanique, avec quelques dragons Sortis de Munster, et il S'en aussy emparé du Coté de L'abbaye de Notteln, d'un Convoy de vin et de viandes Sallées qui Entroit dans Cette ville.
M. Le Cte. de Vogué alla Camper Le 10. a Schomberg.

M. Le Cte. d'apchon, s'approcha de Luynen pour Soutenir Les Troupes legeres.

Le 11. M. Le Pce. de Condé se porta à Recklinghausen avec la Reserve, et Le 12. Larmée Se mit en marche Sur trois Colonnes pour venir occuper Le même Camp de Recklinghausen, ou elle à Sejournée Jusqu'à present, La Reserve fut Portée à waldorff. M. Le Cte. de Vogué via avis Le Chateau de Ruschemberg et M. Le Cte. dapchon à Luynen.

Le meme Jour 12. Mr. Le Maal. Pce. de Soubise se porta de Sa personne Jusques au dela de Cette Ville à la Rive droite de la Lippe;

En Consequence de Ses ordres Le Lendemain 13. un detachement de 4 a 500 hoes. Commandé par Mr. Le duc de fronsac Se Derrigea Sur hamm Reponsa Jusques Sur les Glacis de Cette place quelques Postes avancés des ennemis, Leur pris plusieurs hussards, et perdu aussy quelques dragons, en Se Retirant ayant eté Suivy par un Corps de Troupes infiniment Superieur

M. Le Mis. de Vera, M. de Vallé Capne. au Regt. de Soubise et M. de fagan Lt. au meme Regt. ont eté blessé, Le 1er. au Talon, Le Second Legerement au Visage et 3e. à la Tete et à La main et à eté fait prisonier

M. Le Pce. hereditaire aprés avoir eté Campé deux jours à Bochum et hovel à Marché La nuit du 10. au 11. Sur hamm, et a Repassé a la Rive gauche de la Lippe, au dessus de

horneu ou à Lieu de Conjecture et d'aprés quelques mouvements qu'il à fait encor depuis, en Remontant Cette Riviere, que sa Marche se dirrige vers l'armée du Pce Ferdinand.

La Garnison de Munster à été Renforcée avant son Eloignement par 3. Regts. hesois, la Cavallerie de Schelter et les Buckebourg.

Le General oheimb. en resté Campé dans la prairie, prés de ham, avec deux Regts. de Cavallerie et Trois d'Infanterie

Les détachements Chargés d'éclairer La Marche de Mr. Le Pce. hereditaire depuis qu'il s'en eloignera de la Lippe ont fait quelques prisonniers dans la plaine Entre soest et Erwete.

La marche des Ennemis se decidant vers la dyjmel Mr. Le Maal Pce de Soubise pour Chercher à operer une diversion favorable et à les Rappeller dans Les Environs de Munster s'est determiné à se Rapprocher de Cette place et de Rude.

En Consequence M. Le Pce. de Condé se porta Le 17. avec la Reserve à halteren. Le Lendemain 18. L'armée se mit en Marche sur Trois Colonnes Repassa La Lippe prés de Cette ville et y Campa, Le 19. Elle en Venue Camper à dulmen, et le 20. à Coesfeldt precedé d'une Journée par la Reserve,

qui le même jour 20. fut poussée à Hostimvieck et le 21. à Hostmer.

M. de Chevert est resté à la Rive Gauche de la Lippe avec la maison du Roy et un Corps de Troupes à ses ordres pour couvrir cette partie,

138

IV

Marche des troupes sur 6 colonnes
pour se porter sur la Basse-Meuse et sur le Bas-Rhin

310

A Versailles le 11 juin 1759

J'ay receu Monsieur la lettre que
vous m'avés fait l'honneur de m'écrire
le 29. du mois dernier au sujet de
quelques officiers du Regiment Royal
Barrois qui ont été faits prisonniers
de guerre l'année dernière au
combat de Meer; j'ay écrit il y a
quelque tems au commissaire
de la Salle de les comprendre sur l'état
gal des prisonniers ou ils avoient été
oubliés, et j'auray attention que leur
échange soit fait le plutost qu'il
sera possible; je suis tres parfaitem.t
Monsieur votre tres humble et tres
obeissant serviteur Le Mal duc de Belleisle

M. le Cte de Langeron Col. du Regt. Rl. Barrois

Regt. Royal Barrois infie.

Dettes D'habillements

312

Ce Regt. a la Revue de M. le M. de l'Allemand le 4. juillet 1759 Redevoit par son arreté .. 14020.# 4 .. 2 independament des frais de voitures qui se sont trouvés montés a 1279.# 11.s 4, ce qui fait en totalité .. 15300.# 8. 6

La Cour a ordonné que la liquidation de cette dette seroit faitte

1°. au moyen du non complet de Rl. Barrois du 1er juillet 1758 au 1er may 1759 .... 1527 .. 1 .. 6.

2°. Le non Complet du Regt. Rl. Lorraine .... 2824. 16 ..

3°. Le remboursement d'une Retenue faitte pour la Conduitte des Recrues venues a Dusseldorf en 1758 .... 1304 ... 10 ..

4°. les 4. 1ers mois des masses 1759 .... 4320 ..

ce qui fait en totalité	9976 .. 7. 6
ainsy ce Regt. Redoit encore	5324 .. 1 ..
pour parvenir a	~~3~~15300 .. 8 .. 6

on representera 1°. que le non complet du Regt. Rl. Barrois depuis le 1. juillet 1758 jusqu'au 1. may 1759 ~~dont~~ se monte a une somme beaucoup plus Considerable que celle de 1527. 1. 6.d ce qui est aisé a verifier sur les extraits de revues ~~dont je~~ qui sont entre les mains de la Cour, que je ne peut representer n'ayant pas ceux des mois de Juillet et aoust faits par M. des Revues et dont j'ay demandé souvent copie a la Cour, Ces extraits doivent prouver a la Cour que le non Complet est plus Considerable a cause des pertes que le Regt. a fait a Creveld le 23 avril 1758.

2°. que la somme de 1304.# 10.s employée a l'acquittem.t des dettes ~~[illegible]~~ a été prise sur les appointements de Mrs. les Capes. qui d'ailleurs ont ~~fournis~~ remplacés a leurs depents les tentes marmittes et bidons que le Regt. avoit perdus a Creveld

Il suit de cet Exposé que conformement a l'arreté de Revue de M. le M.is de Montaynard du ~~le~~ 13. may 1760 qui rapelle celuy de M. de Villemeur du 4. juillet 1759 ainsy que les lettres, le Reg.t se trouverois encor redevoir la somme de ~~6626~~ 6628.# 1. sol pour la Liquidation de laquelle somme on supplie la cour de rejetter lorsqu'[on] [passera] sur les ~~arretes~~ entraits de Revue dud. Reg.t depuis le 1. juillet 1759. et d'en accorder le Remboursement jusqu'à la concurrence de la somme cidevant, pour ne pas deranger l'arrangement qui a été pris pour que le Reg.t ait toujours une année de Masse d'avance.

Le Compte que M.rs les Inspecteurs ont rendus a la cour de le Reg.t luy donnent lieu d'esperer qu'elle voudra bien avoir egard a ses Representations, et luy procurer les moyens de se Liquider.

fait a Paris le 25. 8.bre 1760.

374

Etat de l'armement qui a été remis au magasin de la milice par le Régiment de Royal Barrois Le 19. Juillet 1757.

Sçavoir

Fusils	6.
Epées	5.
Cartouches	7.

Nous Chargé des armements et Equipements des milices de Lorraine et Barrois, Certifions qu'il nous a été remis par le Régiment de Royal Barrois les effets mentionnés cy dessus. à Nancy Le 26. 7bre 1761.

de Jenneville

Regiment d'Infie de Condé au 12e mars 758.

	Presents	Hopitaux	Detachés	Restés derriere	Total
Gdrs de Mesera	34	8	0	0	42
Salleton	23	7	3	0	33
Ronchaux	26	6	0	0	32
Mouttierot	16	20	1	0	37
Cybert	9	14	2	1	26
Cressac	21	11	1	0	33
Loyrisac	13	20	2	1	36
Mazières	29	2	2	0	33
Broqua	24	9	0	1	34
Briance	10	19	2	0	31
Ysarn	23	12	1	0	36
Cœurderoy	25	9	2	0	36
Dagrain	21	12	1	0	34
Repellin	14	20	2	1	37
Vasson	25	8	0	1	34
Monsure	14	13	2	0	29
Corbye	32	5	0	0	37
	359	195	21	5	580
St Germain	22	9	1	4	36
St Montan	9	13	1	2	25
Vesins	27	9	1	0	37
Serry	14	18	1	1	34
Fausetelle	22	8	1	1	32
Briançon	25	6	1	″	32
Latour	21	15	0	0	36
Dubouzet	21	13	2	0	36
Brassac	23	8	1	0	32
Chr de Corbye	31	5	1	0	37
Bourdeille	17	9	2	0	28
Chateaudieux	16	14	2	2	34
Ladeveze	14	15	3	0	32
Deroche	26	7	2	1	36
Rostaing	12	17	2	1	32
Vilson	13	8	1	4	26
Gdrs de Nadaillac	37	6	1	0	44
	350	180	23	16	569
Totals	709	375	44	21	1149
Manque au Complet					221

316

30. 7bre 1757./ Etat des quartiers généraux d'assemblée pour Les recrües de l'infant.^ie françoise de 1757. à 1758.

Lille.
Douay.
Cambray.
Valenciennes.
Maubeuge.
Givet.
Mezieres.
Sedan.
Stenay.
Rheims.
Chalons.
Vitry.
St Dizier.
Soissons.
montmedy.
Longwy.
metz.
Thionville.
Sarlouis.
Verdun.
toul.
Pontamousson.
falsebourg.
Sarbourg.
Biche.
haguenau.
Strasbourg. =

= Scelestat
Béfort./

6

A hornebourg le 22 aoust 1762.

J'ai reçu Monsieur votre lettre d'aujourd'huy
mon artillerie n'a été parquée qu'a dix heures
du soir quoyqu'elle soit partie de Corster à
5 heures du matin, c'est un mauvais début pour
la marche de demain et d'après demain mais
il faut se roidir contre les difficultés
J'ai celles mêmes nouvelles que vous du 19
et je crains un évenement a la reserve de
M le P.ce Condé les ennemis vont faire le
siège de Cassel et peut etre envoyer aussy
un Corps de troupes vers le Bardthin. Ils n'ont
pas suivi l'armée de hesse. Ces nouvelles c
quoiqu'elles meritent attention ne m'empechent
pas de suivre mon projet, mais je me
propose de ne rester que deux jours devant
Hain pour ne pas trouver d'embaras pour
mon retour, cela dépendra cependant des

Nouvelles que j'aurai de M. de Comeiras.
Je suis faché de vous avoir encore oté cinq.te hommes
mais toute reflexion faitte il faut nécessairement
150 hommes a Dorsten
Je vous remercie de la petite note particulière
de votre main je souhaite qu'elle soit vraie

Dauvet

A Monsieur

Monsieur le cher. de Langeron
Mal. de camp et
armées du roy commandt
a Weick / le Mis Dauvet

1762
aoust./.

319

Le Convoy de Pain composé de 75 —
Voitures partant de Wezel demain 24 passera
la Lippe Vis avis la Citadelle et ira coucher
led. jour 24 à Dorstein sous l'Escorte
qui sera tirée dela Garnison de Wezel, Le
Lendemain matin 25. Il sera détaché du
Convoy 17. Vres f. 8000 ℔ qui se porteront
led. jour 25. au Chateau de Grumberg sous
la protection d'une petite Escorte qui sera —
relevée aud. Grumberg par un détachement
des Troupes pour lesquelles ce Pain est destiné. —
le Surplus du Convoy ira coucher le même
Jour 25. à hornburg ou le détachement de
la Garnison de Wezel sera relevé par
une nouvelle Escorte que M. Le Mis.
Dauvet y sera trouver et qui le conduira
le 26 à Luynen et le 27 à portée de
ham.

De Wezel

a Dorsten ..	6^l.	~~a grumberg~~	6
hornburg ...	5.	grumberg ...	4
Luynen	4	lusthe. dortmund ..	3.
ham	4	Dortmund ...	2
	19.^l.		15^l.

321

Emplacement des Troupes au Mois d'avril 1757.

Etat des

Infanterie

		Bataillons	Nombre d'hommes
1.	Gardes françoises	6.	4530.
1	Gardes Suisses	4.	2400.
1.	Corps Roïal de l'artillerie et du Génie	6.	4800.
1.	du Roy y compris 5. surnumeraires par comp.ie	4.	3080.
79.	François	164.	112130
1.	Grenadiers de France	4.	2160.
10.	Suisses	20.	14400.
12.	Allemands	19.	12920.
1.	Boüillon	2.	1360.
1.	Roïal Deuxponts	3.	2034
2.	Roïal Lorraine et Roïal Barrois	2.	1370.
2.	Liegeois	4.	2720.
2.	Italien et Corse	2.	1370.
8.	Irlandois et Ecossois	8.	5460.
122.		248.	170734.
	6. Compagnies de Mineurs	"	360.
	6. Compagnies d'ouvriers	"	240.
	Compagnie franche de Montboissier	"	35.
	152. Compagnies d'Invalides	"	10224.
	Détachement d'Invalides à Versailles	"	117.
		248.	181710.
	Milices	105.	54600. } 66150.
	Grenadiers Roïaux	22.	11550. }
Milices Bourgeoises	Païs d'Auch	3.	1800. }
	Roussillon	5.	2960. } 5810.
	Boulogne	2.	1050. }
		385.	253670.

Troupes du Roy.

Cavalerie

		Escadrons	Nombre d'hommes
	Gardes du Corps	8.	1468.
	Gendarmes	1.	200.
	Chevaux legers	1.	200.
	Mousquetaires	2.	400.
	Grenadiers à Cheval	1.	134.
		13.	2402.
	Gendarmerie	8.	1240.
59.	Régiments de Cavalerie	119.	19040.
1.	Roial Carabiniers	10.	1600.
3.	Rts Cavalerie legere	7.	960.
3.	Rts Hussards	12.	1800.
16.	Rts Dragons	64.	10240.
		233.	37282.
	Troupes legeres	" .	2835. dont {1743. à pied, 1092. à cheval}
		233.	40117.

Récapitulation

Infanterie	181710. hommes
Cavalerie	37282.
Troupes legeres	2835.
	221827.
Milices	66150.
Milices Bourgeoises	5810.
	293787.

Etat de l'Emplacement des troupes par Département après le départ de celles qui sont destinées pour l'armée du Bas Rhin.

Régiments	Inf.ie	milice	Caval.ie	Emplacements
Picardie.				
Bourbonnois	4.	"	"	Calais Citad.elle et fort Nieulay, 29 avril
Orleans Ville, Citadelle et fort	"	1.	"	
Angers	"	1.	"	
100 hommes du B.on de Soucy	"	"		
Forest	1.	"		Boulogne.
Hardinthun } Boulonnois	"	1.		
Villequier }	"	1.		
Dillon	1.	"		S.t Vallery
Bapchon dragons	"	"	4.	Amiens &c.
	6.	4.	4.	
Artois.				
Les Comp.ies d'Invalides de Myon, S.te Colombe et Merevolles				Citadelle.
Blois, destinés p.r Dunkerque	"	1.	"	Arras et Citadelle
Vernon	"	1.		
6. Comp.ies du B.on de Caen	"	½		
2.e et 3.e de Thiange dragons	"	"	2.	Bethune
3. Comp. du B.on de Caen	"	½	"	S.t Venant
Les Comp.ies de Blanchet, de Dabustre Invalides au fort				Aire et fort S.t François
Pontaudemer	"	1.		
1.er et 4.e de Thiange dragons	"	"	2	
Vannes	"	1.		
Fitzjames	"	"	2	S.t Omer
Falaize } destinés p.r Dunkerque				
Chartres }	"	2.	"	
	"	7.	6.	

Régiments	Inf.	milices	Cav.	Emplacement
Flandres.				
Normandie	4.	"	"	Dunkerque
Planta	2.			Dunkerque
Roth	1.			Dunkerque
Rouen		1		Dunkerque
150. hom. de Soucy, artillerie				Dunkerque
20. Mineurs de Rouyer				Dunkerque
De la Reine, dragons			2.	Dunkerque
S. Lo		1		Gravelines
Bulkeley	1			Gravelines
Isle de France	1			Bergues 27. avril
Ogilvy	1			Bergues 27. avril
Roial Ecossois	1			Bergues 27. avril
Amiens		1		Bergues 27. avril
De la Reine, dragons			2.	Bergues 27. avril
Vire Citadelle		1.		Lille et Citadelle
Abbeville		1.		Lille et Citadelle
Redon		1.		Lille et Citadelle
Alençon		1.		Lille et Citadelle
Gisors, 2. Comp.^{ies} au fort		1.		Douay et fort de Scarpe.
Neufchatel		1.		Douay et fort de Scarpe.
1.er d'Arras		1.		Douay et fort de Scarpe.
Comp. de Linchamp Invalides				Douay et fort de Scarpe.
D'artillerie				Douay et fort de Scarpe.
	11.	10.	4.	

Régimens.	Infie.	milice	Cavie.	Emplacement
Hainault.				
Noyon		1		Cambray et Citadelle.
1. Compie. de Laon		1/2		
1. d'Idem		1/2		Bouchain.
Soissons, Citadelle		1.		Valenciennes et Citadelle.
St. Denis		1.		
Mantes		1		
1. Comp. d'Argenteau		1/2.		Condé 19. avril
1. d'Idem		1/2		au Quesnoy.
Mortagne.		1.		Maubeuge.
1. Comp. de Montargis		1/2		Landrecy.
1. d'Idem		1/2		Avesnes.
Lille		1.		Philippeville
Horion Liégeois	2.	"		s'y assemble.
Peronne	"	1.		Givet et
Vierset, Liégeois	2.	"		s'y assemble
Valenciennes et Charlemont	"	1.		Charlemont
	4.	11.		

Régiments	Infie.	milice	Cav.	Emplacements.
Soissonnois				
10. Mineurs de Rouyer				La Fère
Comp. de Boursin d'invalides				La Fère
Champagne.				
5. Comp. de Vertus		1/2		Rocroy
3. de Sedan, dont 1. a la Citadelle		1/2		Mezières et Citadle. et Charleville.
1. Comp. d'invalides a la Citadelle				Mezières et Citadle. et Charleville.
Bouillon	2			Mezières et Citadle. et Charleville.
Polleresky			4	Ste. Menehoulde
Bercheny				Vaucouleurs
	2.	1.	8.	

Régiments	Infie.	milices	Cav.	Emplacement
Païs Messin.				
2e. d'Arras		1.		Sedan et Chateau
Chalons		1.		Montmedy
Mazarin		1.		Longwy.
Volontaires Liégeois			2.	
Bataon de Paris		1		Verdun et Citadelle
Witmer	2			Metz et Citadelles.
1er. de Roïal Roussillon, et 4. Comp. du 2e.				Citadelle
Joigny		1		
Provins		1.		
Carabiniers, dont 10 Comp. séparées en Lorraine				
Verdun		1		Thionville.
St. Dizier		1.		
Metz.		1		Sarrelouis.
4. Comp. du Baon de Troyes		½		Toul.
4. de Join		½		Marsal
	2.	10.	2	

Régiments	Inf.	milice	Cav.	Emplacement
Lorraine.				
Roïal Lorraine	1			Nancy
Roïal Barrois	1.			Nancy
Gendarmerie			8.	Nancy
y détachem. de R. Roussillon				Lunéville
Corbeil		1.		Bitch
Turpin			4.	Zarguemine
Volont.res de cav.d allemande			2.	Sarrebruck
Roïal Deuxponts	3.			aux deuxpont
	5.	1.	14.	
Alsace.				
Colmar		1		Phaltzbourg
Périgueux		1.		Landau
Lons le Saunier		1		Landau
Ornans		1		Landau
Chaumont		1.		fortlouis.
Montluçon		1.		Strasbourg et Citadelle.
Strasbourg		1.		Strasbourg et Citadelle.
Montbrison		1.		Strasbourg et Citadelle.
Brioude		1.		Strasbourg et Citadelle.
Montpellier		1		Strasbourg et Citadelle.
3. Comp.s de Montbrison				Schelestat
Villeneuve d'Agenois		1.		Neufbrisack 29. avril
Semur		1/2		Lauterbourg.
Dessau		1/2		Wissembourg.
Anduze		1		Huningue 25. avril
3. Comp.s à Beffort				Huningue 25. avril
Bergerac		1		Huningue 25. avril
3 Comp.s d'anduze				Beffort
		14.		

Regiments	Inf.[e]	milice	Cav.[e]	Emplacement
Comté.				
Montureux 2.[e] Citadelle		2.		Bezançon et citad.[elle]
Chabrié, [illegible]	1			
2. Comp.[es] de Canoniers, à la Rochelle				
Laferronaye, dragons			4.	
Chateauroux		1.		Dole.
	1.	3.	4.	
Bourgogne.				
Bourg en Bresse		1.		Bourg en Bresse
Montcalm			2.	
		1.	2.	
Lyonnois.				

Régiments	Inf.e	milice	Cav.e	Emplacement
Dauphiné				
Moulins		1.		Fort Barrault
D'aumalle, artillerie	1			Grenoble
Polignac		2.		Embrun, Dye et Crest
Tarare		1		Montdauphin
Bourges		1		
Romans		1.		Briançon et forts.
1.er d'aix		1		
Carcassonne		1.		
Beziers		1.		Montelimart aux ordres de m. de Marieu
Castelnaudary		1.		
Alby		1.		
2.e d'aix		1.		
Castellas, Suisse	2			Dans la Provence
Volontaires du Dauphiné				Pont de Beauvoisin
Volontaires de Schomberg			3.	Voiron.
Beyerlé				Bourg d'oysan
	3.	12.	3.	

Régiments	Infᵉ.	milice	Cavᵉ.	Emplacement
Provence.				
Angoumois	1			Monaco
Valence		1		Antibes
Dijon		1		Antibes
La fère	2			Cannes &c.
Clermont		1		Fréjus.
Diesbach	2.			hières S. Tropès &c
Chalons sur Saone		1		Isles d'hières
Privas		1		Sᵗ. Paul
Briqueville	2.			Toulon
hainault	2.			Toulon
20. ouvriers de Boiteau du Capⁿᵉ. et le Lieutenant				Toulon
Bretagne	2.			Aubagne
Autun		1		forts de Marseille
Auch		1		Tarascon
Grenadiers Roiaux de Coincy		2		Aix.
	11.	9.		

Régiments	Infie.	milice	Cav.	Emplacement
Languedoc.				
Brancas, destiné pour les Côtes de l'Océan	2			Toulouze
Cambis	2			Beziers et Narbonne
Rochefort	2.			Nismes et Lunel
La Marche	1.			Sommieres
Soissonnois	1.			Castres
Brissac, destiné pour les Côtes de l'Océan	2.			Alais et Uzès
Roïal la Marine	2.			Montpellier
Grenadiers Rx. de Chatillon		2.		Montpellier
St. Chamond, destiné pour les côtes de l'Océan	2.			Tournon et Privas
Vezoul		1.		St. Jean de Guerdonangue
Dole		1		Anduze.
Salins		1		Fort St. Hipolite
Saumur		1		Cette et Agde
Mayenne		1		Vigan et Gange
Tours		1		Ctlle. de Montpellier
La Viesville			2.	au Puy.
Roïal Comtois	2.			dans la Province
Talaru	2.			dans la Province
Nice	2.			dans la Province
	20.*	8.	2.	

* Dont 6. Bataillons destinés pour les côtes de l'Océan qu'on projette de porter en Bretagne.

Régiments	Inf.s	Milices	Cav.e	Emplacements
Montauban.				
Dessalles			2.	Montauban
Roussillon				
Milices du Roussillon: Ho.s 1000. Comp.s 20. à 50.				Perpignan } Seront licenciés le 8. avril
320. 8. a 40				Citad.lle }
520. 13. a 40		5		Collioure } Seront licenciés si M. de Graville le juge à propos.
200. 5. a 40.				Villefranche et Château.
320 8. a 40				Montlouis
50 1. a 50				Chateau de Salces
Rodez		1.		Perpignan et Citad.lle
Cahors		1.		Perpignan et Citad.lle
S.t Gaudens		1.		Perpignan et Citad.lle
S.t Sever		1.		Collioure
Nerac		1		Collioure
		10		
Païs d'Auch.	Comp.s	Ho.s		
Bandes Bearnoises	13.	625.		Bayonne
Bandes Gramontoises	2.	100.		Bayonne
Du païs de Labour	4.	200		Bayonne
Bandes Gramontoises	3.	150		Citad.lle de Bayonne
Du B.on de Mix, basse Navarre	3.	150		Citad.lle de Bayonne
Du païs de Soule	4.	200.		S.t Jean pied de port
Du B.on de Ize, basse Navarre	2.	100		S.t Jean pied de port
Volontaires Cantabres				Navarreins.
	31.	1425.		
Évalués à	3. Bataillons			

Régiments	Infie.	milice	Cav.	Emplacement
Bordeaux.				
Grenad.ers Roiaux de la Terne		2.		Chateau trompette
1er de Bourgogne	1			Chateau trompette
Libourne		1		Blaye et Citad.le
Dauphin, dragons			4.	Libourne.
Languedoc, dragons			4.	La Reolle.
	1.	3.	8.	
Païs d'Aunis.				
Grenad.ers Roiaux de Bruslart		2.		La Rochelle
Bigorre	1.			La Rochelle
1er de Berry	1.			La Rochelle
Poitiers		1		La Rochelle
2. Comp. de Chabrié, Canoniers				La Rochelle
1er de Languedoc	1.			Isle de Ré
St Brieux		1		Isle de Ré
Roïal Corse	1			Isle de Ré
Rouergue	2.			Isle d'Oleron
1er de la Sarre, et 4 Comp du 2e	1			Saintes
Roïal dragons			4.	Saintes
Figeac		1.		Royan
	7.	5.	4.	

Régiments	Infie.	Milices	Cavie.	Emplacements
Poitou.				
Rennes		1.		Sables d'olones
Grammont			2	S.t Maixent
S.t Jal			2.	Niort.
		1.	4.	
Auvergne				
Poly			2.	Clermont
Limozin.				
Penthièvre			2.	Brives
Moulins.				
Limoges		1		Moulins
Bourges.				
Touraine.				
La Tour du Pin	4.			1.er a 3.e au Mans 2.e à Saumur 4.e à la Fleche

Régiments	Inf.ie	milice	Cav.	Emplacement
Bretagne.				
Dinan		1.		au Croisic
Boulonnois	1.			Brest
Nantes		1.		Brest
C.te de la Marche	1.			Auray
Penthièvre	2.			Belleisle
Fontenay le Comte		1.		Port Louis
3. Comp. de bas off.ers Invalides				Lorient
1.er de Lorraine	1			Quimperlay
1.er de Berry	1			Hennebond
Quercy	1			Quimper
Grenad.ers Royaux de Bruguer		2.		S. Brieux
Berwick	1			Dinant
Brie	1			S. Servan
Bourbon	2			dans la province
Chabrillan			2.	Pontivy
Bezons			2	Redon
Crussol			2.	Quimperlay
Marbeuf, dragons			4.	Quimper.
	11.	5.	10.	

Régiments.	Inf.	milice	Cav.	Emplacement
Caën.				
Clare	1.			Cherbourg.
Saintonge	1			Carentan
Bresse	1.			Granville
Piedmont	4.			S. Lo et Vire
Touraine	2			Bayeux et Caën
Limosin	2.			Valogne
Royal vaisseaux	2			Coutances &c.
Caraman, dragons			4.	Vories.
	13.		4.	
Rouën.				
Auvergne	4			Rouën.
Beauvoisis	2.			Honfleur et Pontaudemer
Bataion de Soucy	1			
Ouvriers de S. Vallier				Le havre et Citad.^ne 4. may
Angoulesme		1		
S. Maixent		1.		Pont levèque, 27. avril
Le Mans		1		Neufchatel, 27. dud.
1.r de la Reine	1			Dieppe
1.r d'Artois	1			Eu
Beauffremont, dragons			4.	Fescamp, &c.
	9.	3.	4.	

Régimens.	Inf.ie	milices	Cav.ie	Emplacement
Alençon				
Les 3 brigades des Volontaires Etrangers				Alençon 17. avril
1.er de Guienne	1			Séez
Tournaisis	1			Argentan
Rohan	2.			Lisieux 5. may
Marmande		1		
Carhaix		1.		Falaize
S.t Jean d'Angely		1		
	4.	3.		
Paris				
Maison du Roy				
Gardes françoises	6.			Paris.
Gardes Suisses	4.			
Gardes du Corps			8.	dans leurs quartiers
Gendarmes			1.	Versailles,
Chevaux legers			1.	
Mousquetaires			2.	Paris.
Grenadiers à Cheval			1.	Troyes
	10.	"	13.	

Régiments	Infie.	milice	Cav.	Emplacement
Dans l'Isle de Corse				
Montmorin	2.			Calvy, Ajacio, S. Florent.
Flandres	2.			
Bouard	2.			
50. hommes du Bataillon d'aumale 1. Capne. en 2d. 1. Lieut. 1. Sous Lieutent.				
	6.			
Dans l'isle de Minorque.				
Royal	2.			Fort St. Philippe
Vermandois	2.			
Medoc	2.			
Ral. Italien	1.			
Grenad. Roy. de Chabrillant		2		
Fusiliers de Montagne 250. hommes détachés du bataillon d'aumale, 6. Capnes. 5. Lieutenants, et 5. Sous Lieutenants.				
Mineurs de Boult 20 hommes de la Compie. d'ouvriers de Boileau 1. Lt. 1. Soult.				
	7.	2.		

Régimens.	Bataill.	
En Canada.		
2.e de Bourgogne	1.	Passés en Canada en avril 1755.
2.e d'artois	1.	
2.e de la Reine	1.	
2.e de Languedoc	1.	
2.e de Guienne	1.	
2.e de Bearn	1.	
2.e de la Sarre	1.	Passés en Canada en mars 1756.
2.e de Roïal Roussillon	1.	
	8.	
Destinés pour les Indes orientales.		
2.e de Lorraine	1.	
2.e de Berry	1.	
Lally	1.	
	3.	

Etat des Regiments qui doivent Composer l'armée du bas Rhin.

Infanterie Françoise.

Picardie	4.
Champagne	4.
Navarre	4
La Marine	4
Belzunce	4
Mailly	4
Du Roy	4.
Poitou	2
Lyonnois	2.
Dauphin	2.
Vaubecourt	2
Aquitaine	2.
Eu	2.
Orleans	2.
La Couronne	2.
Gardes Lorraines	2.
La Rochaimond	2.
	48.

Cy. l'autrepart	48.
Condé	2.
Vatan	2.
Provence	2.
Perigord	1.
Cambresis	1.
Foix	1.
Chartres	2.
Conty	2.
Enghien	2.
	63.

	Grenadiers de France		4.
Grenad.ers Roy.ax	Boulou	2.	8.
	Bergeret	2.	
	Chantilly	2.	
	Modene	2.	
	Solar		2.
			14.

Allemande.

Alsace	3.
Bentheim	2.
La marck	2.
Roïal Suedois	2.
Roïal Baviere	2.
Lowendal	2
Bergh	1
Prince Louis de Nassau	1.
Nassau Wsingue	1
La Dauphine	1
S.t Germain	1.
Roïal Pologne	1.
	19.

Suisses.

Jenner	2.
Reding	2.
Courten	2.
Salis	2.
Lockmann	2
	10.

Artillerie

	Lamotte	1.
	Menouville	1.
	De Cosne	1.
Mineurs	Douville	
	Chateaufer	
	Gribauval	
Ouvriers	De Guille	
	Thomassin	
	La Mortiere	

Artillerie de Campagne.

100. pièces de Canons

3. Bataillons.

Total 109. Bataillons.

Cavalerie.

	Escadrons
Colonel General	3.
Mestre de Camp General	2.
Commissaire General	2.
Royal	2
Du Roy	2.
Royal Etranger	2.
Cuirassiers	2.
Röial Cravattes	2.
Röial Roussillon	2.
Röial Piedmont	2.
Röial allemand	2.
Carabiniers	10.
Röial Pologne	2.
La Reine	2.
Dauphin	2.
Dauphin Etranger	2.
Bourgogne	2.
Aquitaine	2.
Berry	2.
	47.

De l'autrepart	47.	Gendron
Orléans	2	
Condé	2.	
Bourbon	2.	
Clermont Prince	2.	
Conty	2.	
D'Archiac	2	
Lusignan	2.	
Marcieu	2.	
Talleyrand	2.	
Clermont Tonnerre	2.	
Charost – ci d.t Egmond	2	
Beauvilliers	2.	
Bourbon Busset	2.	
Maugiron	2.	
Jumel	2.	
La Rochefoucault	2.	
De Vienne	2.	
Lameth	2.	
Fleury	2.	
Lenoncourt	2.	
S. Bellefondr	2.	
	89.	

Ci Contre	89
Dampierre	2
Crécheumont	2
Montrevel	2.
Saluces	2.
Wirtemberg	2.
Noailles	2.
Harcourt	2.
Descars	2.
Nassau	2.
	107.

Dragons.

Colonel General	4
Mestre de Camp Général	4
Du Roy	4
Orléans	4
Daubigné	4.
Harcourt	4.
	24.
Total	131. Escadrons.

Troupes Legeres

Berchenÿ	264.	
Turpin	264.	
Bolleczis Ky	264.	
	792.	
Volontaires Roïaux	950.	360. à cheval, 590. a pied.
Volontaires de flandres	420.	240. apied 180. à Cheval
Volontaires du hainault	420.	240. à pied. 180 a Cheval
Chasseurs de fischer	500.	200. à pied 300. à Cheval
Guides de Stinchamp	25.	13. apied 12. a Cheval
	2315.	

Récapitulation des troupes de l'armée.

		Bataill.ons	Escadrons		
Infanterie	François	63.	"	43495.	73755.
	Grenadiers de france	4.	"	2160.	
	Grenadiers Roïaux	10	"	5280.	
	Allemands	19.	"	12920.	
	Suisses	10.	"	7200.	
	Artillerie	3.	"	2400.	
	3. Comp.ies de mineurs	"	"	300	
	3. Comp.ies d'ouvriers	"	"		
Cavalerie	Cav. à 140. par Escadron	"	107.	14980.	18820
	Dragons	"	24.	3840	
	Hussards en 3. détachemens	"	"		792.
	Troupes Legeres	"	"		2315.
		109	131.		95682.

Récapitulation Générale

	Infan.^{ie}	milice	Caval.^{ie}
Picardie	6.	4.	4.
Artois	"	7.	6.
Flandres	11.	10.	4
Hainault	4.	11	"
Soissonnois	"	"	"
Champagne	2.	1.	8
Païs Messin	3	10.	2
Lorraine	5.	1.	14
Alsace	"	14	"
Comté	1	3.	4.
Bourgogne	"	1	2.
Dauphiné	3	12.	3
Provence	11.	9.	"
Languedoc	20.	8.	2
Montauban	".	".	2.
Roussillon	"	10.	"
Auch	"	3.	"
	66.	104.	51.

	Infie.	milice	Cav.
Ci-Contre	66.	104.	51
Bordeaux	1.	3.	8
Païs d'aunis	7.	5.	4.
Poitou	"	1.	4.
Auvergne	"	"	2.
Limosin	"	"	2.
Moulins	"	1.	"
Touraine	4.	"	"
Bretagne	11.	5.	10
Caën	13.	"	4.
Rouen	9.	3.	4.
Alençon	4.	3.	"
Paris, Maison du Roy	10.	"	13.
	125.	125.	102.
Armée du bas Rhin	99.	10.	131
	224.	135.	233.
Hors du Roïaume: Isle de Corse	6.	"	"
Minorque	7.	2.	"
En Canada	8	"	"
aux Indes orientales	3.	"	"
	248.	137	233.

VII

VI

+

Mis de Langeron

Minutes de lettres et de mémoires à la Cour

1761 - 1762

1763

1764

Regt. de Condé infie

339

Memoire

Le Sr. gautier est aumonier du Regt. de Condé depuis le mois de juillet 1747.

on ne peut assez donner d'eloges au zèle, a la pieté, aux moeurs, au bon exemple qu'a constamment donné cet aumonier. il a sçu reprimer le vice, augmenter la pieté, faire des conversions dans l'offer et le soldat. il a de plus prouvé son desinteressement en refusant 3 fois la cure de Blaye qui luy etoit offerte par tous les paroissiens, et cela dans la vüe de ne pas abandonner la troupe qui luy avoit eté confiée.

C'est un temoignage que je dois a la verité, et j'ose supplier instament son altesse serenissime de vouloir bien honorer le Sr. gautier de sa protection et de luy procurer une pension sur un benefice.

il est tres important au bien du service de maintenir, d'augmenter la religion dans les troupes, et il est juste de recompenser ceux qui y ont travaillé longtems avec succez.

fait au camp de Westen le 14. 7bre 1757.

Regt. de
Condé infrie

Mémoire

Le Sr. La Bosse Chirurgien major est au Regiment de Condé depuis le mois de juillet 1747.

on ne peut dire asses de bien de sa Chirurgie, et il merite que Son altesse Serenissime l'honore de sa protection Pour luy procurer un Employ qui luy assure du pain Lorsque sa Santé ne luy permettra plus de rester a son Regt.

il Seroit aisé a S. a. S. D'obtenir pour le Sr. La Bosse La place de Chirurgien major de L'hopital militaire de Calais, lorsqu'elle viendra a vaquer par la mort du Sr. La grave qui en est pourvu

La Bosse a des attaques frequentes de Rhumatisme qui le mettent hors D'etat D'agir, et il est a craindre que le Regt. de Condé ne perde bientot un Sujet qui merite a tous Egards

fait au Camp D'Hosten ce 14. 7bre. 1757.

Condé
infanterie

Graces

340

Lieutenance de Roy

je Renouvelle avec instance la demande que je fais depuis Longtems Pour le Sr. d'haudrey Brigadier Lieutenant Colonel.

Cet offer. Sert le Roy avec distinction depuis 1706. Depuis 7 ans il a une jambe ouverte qui le met hors d'etat de Servir.

M. le Maal. d'Estrées Luy a accordé par distinction la Lieutenance de Roy de hameln, mais cet Employ n'etant que momentané, je Demande que la Cour luy accorde une Lieutenance de Roy dans une des grandes places du Royaume.

Pensions de Retraitte

Le Sr. jules antoine de Vassy
né . . .
Commandant de Bataillon le 28. 8bre. 1753.
Deux blessures Considerables, une hidropisie, et des Rhumatismes obligent cet offer. a quitter
je Demande que la Cour luy accorde une pension de Retraitte proportionée a l'ancienneté et a la distinction de ses services.

Le Sr. Louis girard de Vassieu
né le . .

Cet officier a eu l'année derniere une genouil Demis qui l'auroit obligé a quitter le service dans la guerre. Ses forces ne Repondant plus a son Zele je Demande que la Cour luy accorde une pension de Retraitte

jean Baptiste de Monthuvot Ecuyer
— né le
La blessure de cet officier ne luy permettant plus de servir, je
Demande que la Cour luy accorde une pension de Retraitte.

croix de St. Louis

~~Le Sr. jean Baptiste Charles ayguer de Chalonnieux~~ —
— né le...
je demande que la Cour ~~luy~~ accorde ~~cette~~ des places dans —
L'ordre militaire de St. Louis
au Sr. jean Baptiste Charles ayguer de Chalonnieux
— né le...

au Sr. Hatteur de Linée
— né le....
cet ayde major a été employé par M.M. les Marechaux de Noailles, de Maillebois, de Belisle, et a commandé des volontaires avec distinction

Au Sr. guy augustin de Salgues Ecuyer
— né le...
cet ayde-major merite par ses talents et son application que la Cour luy accorde cette grace

au Sr. Charles Lambert Passy Mre de Corbigé Ecuyer
— né
cet offer. par la Beauté de sa troupe, son zèle, son applica[tion] et ses moeurs merite des graces prématurées

Regt de [illegible]
[illegible]

Drapeaux

Les Drapeaux de ce Regiment ayant été absolument déchirés cette Campagne, je supplie la Cour de luy en faire donner de neufs

fait au Camp de Westen le 14. 7bre. 1757.

342

~~Nomination~~
Propositions aux Employs vacans

6. may 1758

Je propose

Le Sr. Messre Claude françois de Lange
a la Lce de la Compagnie de Rostaing
vacante par la promotion du Sr. Thomas
joseph de Berne - de Brafsa a une
Compagnie

Le Sr. Messre Philippe Clement
D'hennezel
a la Lce de la Compagnie D'ysarn -
vacante par la promotion du Sr. nicolas
charles gabriel de Lancy

Le Sr. Messr. Nicolas françois de
Laborey aut
a la Lce de la Compagn. de fonsatille
vacante par la promotion du Sr. jean
de Malzeuie a une Compagnie

fait a Paris ce 6 may 1758.

L. M. de L.

M. le M.al de Belleisle

Mgr

paris 28 mars 1758

j'ay l'honneur de servir le Roy depuis le Commencement de la Campagne 1735, et j'esperois le servir toutte ma vie. la promotion que le Roy vient de faire me prouve que Sa M.té est mécontente de mes services, j'en suis pénétré de la plus vive douleur, mais je proteste, Mgr, que j'ay ~~plus~~ mais non manqué de talents que de fidelité, de zele & d'attachement

je joins icy ma démission, & ma seule consolation sera d'avoir mérité l'honneur de votre estime

je suis avec un respect infini

Mgr

Votre

Langeron

je supplie tres humblement Sa M.té de recevoir ma démission de l'employ de Colonel Lieutenant du Reg.t d'inf.ie de Condé dont j'ay été pourvu par brevet du 22 aoust 1747

a paris ce 28 mars 1758

Le C.te de Langeron

Navarre

may 1758

Le Sr. Louis D'arras Dhaudrecy —

Sert le Roy depuis le 1er janvier 1706

a eté fait Lieutenant Colonel le 14 may 1743

Brigadier le 1er jer 1748.

Cet officier a 70 ans, et a une jambe ouverte

qui L'empeche de faire aucun Service

jl n'a point de Pension du Roy quoyque ses

Services ayent eté aussy distingués qu'ils ont

eté Longs.

Le Sr. D'haudrecy a eu Six freres au Service

quatre y sont peris

je demande que la Cour accorde au Sr.

D'haudrecy une pension de 2000# et qu'une

partie en soit Reversible a sa femme qui

est une fille de ~~qual~~ Condition de Poitou

~~fait a Paris ce 6~~

Le Sr. de la Roude Remplacera le Sr. —

D'haudrecy a La Lte. Colonelle, et ce poste

jmportant ne peut etre en meilleures —

mains a tous Egards.

fait a Paris ce 6 may 1758.

L. M. de L.

344

Regiment De Condé Infant.e

Etat De M.rs Les Officiers au quinze octobre 1757.

Capitaines	Lieutenants	Enseig.es Et Sous Lieut.ts	
M.rs Ducouffour	M.rs Toery	M.rs Chartrou	
Dagrain	LaGrosse	~~M. marignac~~	M.rs Le Blanc
Vilson	Lyonne	vaccants	morelhan
S.t Germain	Lannoy		
De Roches	ch.r Devillers		
Vesins	Dubouzet		
Cressac	Duchatellier		
Lincé	Noircourt		
Fausetelle	Metyvier		
Latour	Comairol Du Bois		
Ch.r De Corbye	marignac		
Rostaing	Grassac		
S.t Montan	Dormois		
La Deveze	Delvert		
Serry	Duchastel		
Gourdeille	Siguieres		
Briançon	Lenery		
Meseras	Melicot	Gaillard	
Nadaillac	Dufayel	~~vaccant~~ Deville	Pomayrol
Corbye	Salleton	Devillers	
Monthierot	M.r de marignac ~~vaccant~~ Broque		
Vasson	ch.r De Langeron		
Mejanès	Cœur de Roy		
Chateaudieux	Chavaigne		
Ysarn	Lancy		
Mazieres	Dauquoy		
M.r Dagrain	Serisay		
Ronchaut	Darry		
Monsures	Crecy		
Cybert	Maurelhan maillé		
Repellin	Lamotte		
Ceyrissac	Dagrain		
Briance	Lamirault		
Broqua	Daix		

Regiment D'Inf.e de Condé au 2. 7.bre 1757

Nom des Compag.es	Presents	Eclopés	à Bereka hopital	hopitaux	Detachés	Total
Gred.s de Anesera	40	0	1	3	0	44.
Salleton	30	1	0	1	2	34.
Ronchaux	28	4	0	2	2	36.
Moutherot	29	5	0	4	1	39.
Gibert	27	2	1	3	2	35.
Crespac	29	0	0	5	1	35
Peyrissac	24	2	2	8	2	38.
Mazieres	26	2	1	5	2	36.
Broqua	28	1	3	4	1	37.
Briance	22	4	0	6	2	34
Ysarn	30	2	0	4	3	39.
Dagrain	29	4	1	2	1	37.
Courderoy	31	1	0	2	2	36.
Vasson	31	0	0	4	1	36.
Repellin	29	2	1	6	1	39.
Mousure	25	2	0	3	3	33.
Corbije	33	2	0	1	1	37.
	491	34	10	63	27	625.
St Germain	28	1	0	5	1	35.
St Montard	19	2	1	5	3	30.
Vesins	34	1	1	2	1	39.
Serry	29	4	0	2	2	37.
Fausetelle	30	1	0	5	1	37.
Briancon	28	1	2	3	2	36.
Latour	26	2	6	2	1	37.
Dubouzet	29	1	0	3	2	35.
Ch.r Corbije	31	3	0	2	3	39.
Brassac	33	0	0	1	1	35.
Bourdeille	26	2	0	5	2	35.
Chateaudieux	27	0	3	6	1	37.
Ladeveze	24	3	0	6	2	35.
Derocher	32	2	0	2	1	37.
Rostaing	29	0	1	4	2	36.
Vilson	22	0	2	12	2	38.
Gd Nadaillac	41	0	0	3	0	44.
	488	23	16	68	27	622.
Totals	979	57	26	130	55	1247.

Eclopés du 1er	34
Eclopés	57
hopitaux	26
Garde	50
Resté a Derkan	167

979
50

Restants avec les drapeaux 929

Réparations nécessaire au Regt. d'Infie. de Condé

	Vestes	Souliers	Guettres	Culottes	Cartouches
Gdr. De Ancera	6	4	0	1	100
Salleton	3	5	6	3	110
Rancheaux	5	4	10	4	85
Montherot	2	9	9	8	120
Ciberts	4	5	10	4	120
Cressac	4	3	0	0	120
Ceyrissac	4	6	2	4	130
Mazières	4	8	6	6	150
Broqua	2	4	3	1	100
Briance	2	4	12	15	120
Ysarn	4	8	6	2	160
Dagrain	4	6	3	4	143
Cœurderoi	5	8	12	6	150
Repellin	1	5	4	3	200
Vasson	4	12	9	4	212
Monsure	3	10	6	4	72
Corbije	4	12	12	6	80
	61	113	110	75	2192
St. Germain	4	9	10	7	140
St. Montan	5	5	9	9	106
Verins	4	6	2	0	124
Serrij	5	8	5	3	130
Fausetelle	4	5	6	8	72
Briancon	4	12	20	6	60
Latour	4	6	10	3	200
Dubouzet	4	10	5	2	100
Bourdeille	1	4	8	8	110
Chateaudieu	3	9	3	2	130
Chr. Corbije	3	6	0	0	100
Brassac	2	11	6	7	147
Ladeveze	4	6	5	8	86
Deroche	4	12	6	12	80
Rostaing	3	6	4	1	196
Vilson	3	4	4	8	80
Gdr. Nadaillac	6	15	30	8	200
Tambours	6				
	69	134	133	92	2061
Totals	130	247	243	167	4253

Regiment d'Inf.ie de Condé au 19. 8bre 1757.

347

Nom des Compag.ies	Presents	hopit.	Detachés	Montaires	Sauve-garde	Total
G.on Mesera	39	4	0	0	0	43.
Salleton	33	1	1	0	1	36.
Rouchaux	30	3	2	1	0	36
Montherots	32	4	[illegible]	1	0	39
Ciberts	31	[illegible]	[illegible]	1	0	36
Creßac	[illegible]	10	1	1	0	36
Beiri[illegible]	27	10	2	0	0	39
[illegible]lieres	29	5	2	0	0	36.
Broqua	27	7	1	1	1	37.
Briance	28	5	2	0	0	35.
Isarn	30	5	3	1	0	39
Dagrain	34	2	1	1	0	38.
Courderoy	35	1	2	0	0	38
Repellin	31	6	2.	0	0	39
Vasson	31	5	1	1	0	38
Monsure	26	6	3	0	0	35.
Corbye	35	0	1	1	0	37.
	522	76	28	9	2	637
St Germaind	28	7	1	0	0	36.
Armontau	21	7	3	0	0	31.
Vesins	33	4	1	1	0	39.
Serry	31	3	2	1	0	37.
Fausetette	30	6	1	0	0	37.
Briançon	29	5	2	0	1	37
Latour	35	1	1	0	0	37
Dubouzets	32	2	2	0	0	36
Bourdeille	28	6	2	0	0	36.
Chateaudieu	31	5	1	0	0	37.
Ch.r Corbye	34	2	2	1	1	40
Grassac	27	7	1	0	1	36.
Ladevèze	25	8	2	0	0	35
Deroche	35	2	1	0	0	38.
Rostaings	31	6	2	0	0	39
Vibon	24	11	1	1	0	37.
G.dre du Nadaillac	41	3	0	0	0	44
	515	85	25	4	3	632
Total	1037	161	53	13	5	1269.

Etat des ſ.

a vesers les auroit Echarpé si la Col^{de} general ne s'Etoit point Sacrifiée. c'est la brig^{de} de touraine qui a le plus Souffert ayant perdu son canon et ses drapeaux. nos droites et nos gauches n'ont Souffert que du canon et notre centre trop foible par lui meme se trouvant replié Elles se sont retirés l'une sous le canon de Minden et l'autre dans les redoutes de l'ancien camp. notre sejour posterieur dans ce camp ne fut pas long. les Ennemis nous y Envoyant beaucoup d'artillerie l'on nous retira — jusqu'au moulin qui couvroit la gorge de Minden. nous y restâmes jusqu'a ce que tous nos Equipages et l'ambulance eussent defilé et comme M. De Brissac avoit été surpris de son coté par le P. hered^{re} et repoussé sur M. le Mar^{al} il etoit a presumer que l'Ennemy etoit maitre de la gorge en consequence nous nous retirames par la rive droite du veser. M. De Nicolay fut chargé de l'arriere garde qui ne fut point du tout inquietée tout le monde fut de l'autre coté du veser a 2 h du matin avec tout le desordre d'une retraite, equipages, ambulance vivres armée, tout ne fesoit qu'un bloc. tout fut cependant deblayé a 2 h. apres midi, et nous nous mimes en marche pour Oldendorff ou nous arrivames a 9 h. du soir. l'armée y sejourna pour donner le temps aux Equipages de filer ils furent Escortés par les brig^{des} de Champagne et Lövendhal. nos gros Equipages qui Etoient de l'autre coté du veser se trouvant investis par l'Ennemy furent contraints de serendre par capitulation.

nous partimes donc d'Oldendorf le 5 à 5 h. du matin. M. De Broglio avec sa reserve ouvroit la marche. M. De St Germain avec auvergne et aquitaine couvroit notre flanc droit en masquant Hameler et M. De St. Pern avec les grenad.rs de france et Picardye fesoient l'arriere garde. notre marche fut fort longue. l'armée etoient sur 2 colonnes et les equipages au centre. dès le moment que nous attinmes les bois nous fumes Extremement inquietés par les Chasseurs et les paysans. Il fallut couvrir la colonne de la gauche par des piquets et les grenad.rs de l'armée. nous marchames ce jour là tout le jour et toute la nuit et n'arrivames à Halle qu'à onze heures du matin. les Equipages filerent toujours d'autant mieux que le P. hered.re qui avoit passé à Rinteler nous suivoit de près. et nous nous reposames 5 h. et nous remimes en marche pour nous porter à deux lieues de la passer la nuit au bival. les equipages filoient toujours et ne s'arreterent qu'à Embeck où l'armée se porta le 6. nous ne fumes pas plutôt dans notre camp que le P. hered.re vint nous cannoner, mais M. Le Marl qui l'avoit prevenu le fit taire par ses batteries. nos Equipages marcherent Encore toute la nuit et le 8 au matin nous abandonnames notre camp. M. De Nicolay fut chargé ce jour là de l'arriere garde dès le moment qu'il eut Evacué Embeck les Ennemis s'en Emparerent, et etant sortis sur le champ, ils marcherent à luy. nous avions masqué notre artillerie et sous pretexte

d'Epouvante nous nous retirions lorsque ces gens là ayant
formé une Colonne comme à Munder marcherent à nous
M. De Nicolay pour lors desmasqua sa batterie à Cartouche
leur fit un feu tres vif et faisant Charger dans Ce moment
son Infie. les repoussa fort en desordre dans la ville.
Ils nous ont laissés tranquilles le reste de la journée et
nous poussames ce jour là jusqu'à la hauteur de Gottingen.
ce fut là que M. le Mal. apprit l'arrivée de M. D'
Armentieres aux gorges de Munder, il luy Envoya sur
le Champ M. De Broglio pour le renforcer. M. le P.
hered.re qui s'Etoit reposé la journée du 8 marcha la nuit
pour nous atteindre ce qu'il ne put faire Cependant que
le huit au Soir à l'entrée des gorges. ou nous trouvames
M. De St Germain qui nous les gardoit et qui partit à
11 heures pour s'Emparer des Endroits critiques afin que
l'armée put defiler tranquillement. d'autant mieux que
les Chasseurs qui avoient laissé passer tranquillement M. De Broglio revinrent
sur les Equipages qui le suivoient au point de les avoir obligé
à s'en retourner. M. le Mal. attendit le Lendemain 9 10
des nouvelles de M. De St. Germain pour se mettre en
marche, il n'en eut qu'à huit heures et partit aussitôt
~~le regt. ouvroit la~~ la brig.e de Condé ouvroit la marche
les Equipages suivoient et le reste de l'armée après

nous avions deja passé les gorges ainsi qu'une grande partie des
Equipages lorsque M. De St Germain fut attaqué, après
avoir placé son inf.ie dans les hayes, il fit chargér sa
cav.ie sur deux colonnes pareilles à celles de Minden
bien certain qu'elle seroit repoussée. ces gens la en perdie
s'engagerent, pour lors M. De St. Germain demasqua
sa batterie et son inf.ie et les chargea si vigoureusement
qu'il les replia fort en desordre et les chassa fort au
loin dans les bois. il ne voulut point les presser davantage,
son objet etant de couvrir l'armée qui continua sa
marche et arriva a Landsberg à huit heures du soir.
M. De St Germain leur prit 7 pieces de canon qu'il
enleva et laissa faute de chevaux. les Ennemis ont
perdu a cette affaire pres de 1200 h. et M. De St Germain
250. L'armée ayant quitté le 10 Landsberg pour se
porter à Cassel y campe aujourdhuy elle y a retrouvé
ses equipages dont elle avoit grand besoin. notre repos
je crois n'y sera pas long. nos gros Equipages sont deja
partis ~~sur~~ il y a apparence que nous allons nous porter
sur Francfort. le P. De Ferdinand est dit on à Corbach.
M. Desroches y a perdu son chariot ce qui fait un tort
considerable au regt. je ne vous parle pas de nos blessés.
M. De la Borde vous en aura sans doute donné un detail.
Daysain se porte bien. il vient d'aprendre la mort de son oncle
qui le rend fort triste.

350

La brigade de Touraine partira demain matin avec armes et bagages de son quartier de cantonnement pour etre rendue a Midy au village de Woltersleben qui est le rendés vous general des troupes aux ordres de M. le comte de St. Germain.

un officier major par bataillon avec les fourriers seront rendus a dix heures du matin au dit village de Woltersleben qui est sur la route du village de Lora ou sera le quartier general. a Aschleben 12. 9bre 1757

Yneuz

M. de Laborde est prié de s'informer ce que sont devenus deux chariots qui ont porté le pain de Frankenhausen, et qui ont eté conduits par quartier sergent au reg.t de Touraine,

M. le Comte de St. Germain ayant
promis que les dites Voitures seroient
renvoyées, il ordonne que demain
Matin elles soient rendues si elles ont
été arretées dans la brigade, pour
qu'elles s'en retournent à Franckenausen.

22 7ber 1764

M.

J'ai deja eu l'honneur de vous mander que ma
Santé ne me permet point d'arriver a St Domingue
dans le tems ou les ~~plus~~ grandes chaleurs commencent
Sans une raison aussi ~~aussi~~ forte je postulerois pour
aller joindre le Regt de foix. Si vous jugez, M,
qu'il faille que ce Regt aît absolument un chef dans ce moment
cy j'offre de vous le remettre, mais je vous supplie
tres humblement de vous ressouvenir que je
serois au desespoir d'etre hors du service
et je m'en rapporte a vos bontés aux-
quelles je suis accoutumé pour m'y
attacher. Toutes les façons de servir me
seront egales pourveu que je continue un
metier que je n'abbandonnerois point ~~pour~~ ~~auquel je suis attaché et que pour~~
rien au monde ~~je ne veux quitter~~ /

Me.

~~La Bonté avec laquelle vous avez bien voulu écouter mes representations sur la situation de mon frere m'autorise a vous les renouveller aujourdhuy.~~ un ministre tel que vous, ~~estoit~~ est le protecteur, le pere de la noblesse militaire elle vous doit toutte confiance; c'est a ce titre que je reclame de nouveau vos bontés pour mon frere. il a l'honneur de vous mander les raisons pour lesquelles il ne peut pas partir apresent pour St Domingue. en tems de guerre il a prouvé qu'aucune consideration ne l'arrete, qu'il n'ecoute que son zele lorsqu'il croit pouvoir servir le Roy. en tems de paix il consulte sa santé afin de servir utilement a la guerre. il offre de remettre le Regt de foix si vous jugez qu'il

Soit indispensable ~~qu'il y ait~~ cette troupe soit —
promptement sous les yeux de son chef, mais
nous vous protestons l'un et l'autre, M. l. d, que
nous aspirons au grade dont feu mon père étoit —
décoré. mon frère desire ne point mettre —
d'interruption dans ses services, il n'y a rien
qu'il ne sacrifiat pour l'éviter. il ose donc se
flatter que le Roy luy accordera une existence
actuelle qui le mette à même de servir dans —
toutes circonstances, et la certitude d'avoir un
que je payerai avec le
des 1ers Regts qui vaquera; ~~à l'égard du~~ prix
du Regt de Foix, qui restera en dépôt chez moy, et ~~je~~
~~que~~ je ne peux mieux l'employer qu'à placer
un sujet qui a eu le bonheur de mériter vos
bontés et votre estime./

je suis...

V9

finances

Les finances de ce Reg.t ne sont pas en aussy bon Etat qu'on le desireroit a beaucoup prés, il ne doit rien au tresorier, mais la masse du Linge et chaussure n'est point en regle par limpossibilité ou on est de laisser travailler des soldats pour se recuperer et la mettre en Regle; la masse de 5.tt par homme ne redoit rien, mais ce n'est qu'avec la plus grande œconomie vu toutes les depenses dont elle est chargée. quand a celle des recrues elle est en regle

masse de linge et chaussure

La masse du Linge et chaussure

Restoit en caisse au p.r may 1768 a....	9054.tt 16.s 11.d
Il y est rentré jusqu'au p.r may 1769....	17074.tt 5.s 1.d
Total	26129.tt 2.s

Il a été depensé sur lad. masse ~~jusqu'au~~ 1. may 68. au p.r may 69	20984.tt 15.s
Reste en caisse 1. may 69	5144.tt 7.s

Masse de 5.tt

La masse de 5.tt par homme restoit en caisse au 1.er may 1768. a	2351.tt 3.s 6.d
il y est rentré jusqu'au 1.er may 1769	5595.tt
Total	7946-3-6.

N.e armes ...

habillem.t ...

Il a été depensé sur lad. masse du 1. may 68. au 1. may 69	6738-10.s
Reste en caisse au 1. may 69	1207-13.s 6.

Masse des recrues

La masse des Recrues restoit en caisse au p.r may 1768 — 3188.#

Recette du 1. may 68. au p.r may 69 — 23781.# 12.s 10.d

Total — 26969.# 12.s 10

Il a été depensé du p.r may 1768. au p.r may 1769 — 24217.# 15.s 10.d

Reste en caisse au 1. may 69 — 2751.# 17.s

Il rentrera a la d.e masse jusqu'au p.r de may 1770 — 19904.# qui avec le restant en caisse actuel la portera a 69 — 22655.# 17.s

N.a il est deub 1607.# 13.s pour les façons d'habillemens

au P.r Septembre 1769

Revient au Soldat p.r Linge et chaussure — 13054.# 9.s 2.d

les Soldats redoivent — 3007. 11.s 8.

Reste en caisse — 10046.# 17.s 6.

354

Inspection de M. le M.is de Monteynard du 14. may 1760. a Castres

Ce Regiment a demandé a la Revue de M. de monteynard les graces suivantes

une Croix de St. Louis pour le Sr. M.is de Massol de Meynys Cap.ne premier factionnaire cet officier sert depuis 1733. l'ancienneté de ses services, son zele et son application le rendent tres susceptible de cette grace

une pour le Sr. de Naux Cap.ne Lr. factionnaire c'est un officier de merite et de distinction qui a commencé a servir en 1727. dans les troupes de M. Lelecteur de Baviere avec l'agrement de la Cour de france, il y a tres bien servi, y a eté blessé deux fois; M. le Mal de Belleisle qui connoissoit ses talents l'engagea a quitter le service de Baviere et

1745. luy donna une compagnie a la formation du Reg. Royal Barrois lorsqu'il fut licentié il passa en qualité de capitaine de Grenadiers au Reg.t de Modene de Grenadiers Royaux ou il a fait le service jusqu'en 1759 qu'il a eté remplacé dans le Reg. sans quoy il auroit eu la croix il y a longtems a son tour dans les Grenadiers Royaux

une croix de St. Louis pour le Sr. Collot du Chatelmont cet officier sert depuis 1727. sans aucune interruption et merite cette grace a tous egard par son application, son zele, ses talents, et son intelligence je la sollicite pour luy depuis 1759

une gratification de 300.tt pour le Sr. Senau Cap.ne ayde major, off. remplis de talents auquel en doit en grande partie la façon dont le Reg. est exercé, il n'a point de bien et merite de m'[?] aydé

une gratification de 200.tt pour le Sr. Chev. de Villaus Cap.ne de Grenadiers pour le dedomager de la routte qu'il a fait a ses depents de Mahon a nancy pour joindre le Reg. il en a eté accordé une pareille au Sr. de Gétnoncourt cydevant capitaine de Grenadiers dans Royal Lorrainne qui etoit dans le meme cas.

une pension de Retraitte de 200.tt pour le Sr. de Gourcy de Mainville Cap.ne engl. cet officier a la poitrine en fort mauvais etat et a de plus un Rhumatisme gouteux qui le met tres souvent hors d'etat de faire son service

Les Memoires detaillés des services des officiers cy dessus nommés ont été remis a M. le Mal de Belleisle, la mort de ce ministre a empeché qu'il ne les examinat, et M. le Duc de Choiseul ayant remis le travail des graces demandées en 1760. pour etre fait avec celuy de 1761

je supplie M. .... de vouloir bien solliciter les graces dont le Reg. est d'autant plus susceptible qu'il n'a eu qu'une croix de St. Louis en 1758 et une en 1759 qui etoit celle du Major. //

M. de Crémilles

Plombières ce 22. avril 1759

M.

M. d'Audiffret me mande, M., qu'il a eu l'honneur de vous rendre compte du mauvais état des fortifications de Briançon et de la foiblesse de sa garnison. je ne vous répéterai point tous les détails dans lesquels il est entré, quoyque je me fasse personnellement une étude de cette place et de cette frontière. il est égalemt. inutile de vous en rappeller l'importance mais je prendrai la liberté de vous représenter que vous pouvez compter sur la fidelité exacte du compte que vous a rendu M. D'audiffret.

Briançon est ouvert aujourd'huy en plusieurs endroits. l'état que va vous en envoyer M. [illegible] vous prouvera la nécessité indispensable d'y faire travailler incessament, et je vous prie de croire que cela sera très dispendieux.

2°. La garnison réduitte aujourd'huy a 2 Bons de milice ne peut pas fournir les corps de garde nécessaires a la garde des magasins du Roi qui, quoyqu'en assez mauvais état, sont nombreux et très dispersés

Vous trouverez peut-être, M., que j'insiste un peu trop sur ~~[illegible]~~ des dépenses que les circonstances rendent difficiles; mais je suis appuyé du suffrage de M.M. Bourcet et d'Audiffret, sur le bien du service du Roi et sur mon devoir qui exige que je vous fasse connoitre la vérité de la situation d'une place dont S. M. a eu bonté de me confier le gouvernement

Briançon et Montdauphin, vous le savez
mieux que moy, M. sont les clefs du Royaume
de ces places a Paris il n'y a pas une seule
Redoutte. cela seul ~~vous~~ Prouve combien il est
indispensable de les finir, de les bien entretenir,
et d'y avoir toujours une garnison ~~suffisante~~ forte
pour fournir au service et aux détachements
toujours indispensables sur cette frontiere.

ce n'est point a moy, M. a entrer dans les
raisons qui viennent de faire faire un
mouvement ~~[illegible]~~ de troupes dans cette partie,
j'ay seulement l'honneur de vous observer
que si c'est la suitte d'une sage prévoyance,
Briançon merite quelque attention parce
que avec un corps de troupes un peu
nombreux on peut suplèer par des positions
a ce qui manque aux fortifications de
cette place pour la rendre une des plus
formidables de l'europe

M. D'andiffret attend avec impatience vos
ordres, et ~~[illegible]~~ si ~~les circonstances exigeoient~~ campagne M. le Mal. de Belleisle vient Ho
~~[illegible]~~ des positions dans cette partie, je vous
suplie de vous Ressouvenir qu'en 1748 le
Roi m'accorda une pension pour un mémoire
que j'envoyai ~~[illegible]~~ ministre sur toutte la
frontiere de St genis d'aost a Nice. mon
Zele est toujours le même, et dans 9 semaines
j'espere que mes forces y répondront

Ho d'envoyer sous suivis de quelques

j'ay l'honneur d'estre ~~[illegible]~~ avec un Respectueux
attachement

M.

votre tres hu. et o. S. Langeron

1 – 6
14 – 6
18
8 18 – 6

93 – 8
1111 82 18 6
98 9 6
93 8 0

4e. Classe

Cest dans cette 3e. Classe que le
major tirera au 1er avril de quoy
en composer une 4e. qu'il Commandera
luy même, & qu'il augmentera des
~~Soldats de la~~ 3e. peu a peu, jusques
à ce qu'il ayt un Rang, puis deux,
et enfin tout le Regt.

chaque Sergent, Caporal, ou Soldat
qui se négligera sera Renvoyé sur
le Champ, a la 1re 2e ou 3e.
Classe suivant les Circonstances &
s'il est Renvoyé, par Exemple
a la 1ere il sera obligé de
passer successivement par toutes
avant de Revenir a Celle du major.

observations

Cette distribution de travail à pour
objets, de partager la peine Egalemt.
de ne jamais Embrouiller la teste
du Soldat en luy montrant trop de
choses a la fois, d'employer Chacun
suivant son Talent, enfin d'instruire
tous les offrs. Sergts. Capx. et Soldats,
je vay y ajouter quelques Remarques

qui me paroissent indispensables, pour etablir cette Subordination, cette discipline qui fait l'objet de ce memoire.

1°. Le Silence doit etre observé dans la plus grande Exactitude, toutes les fois que les Troupes sont sous les armes, Sans quoy le bruit augmente et bientost on ne s'entend plus; — l'attention est bannie, la desobeissance en prend la place

2°. Celuy qui commande l'exercice doit seul parler, même quand il seroit d'un grade inferieur. il faut qu'il soit revetu de toutte l'autorité tant qu'il commande. C'est a luy a instruire, a Reprendre, et si son grade ne luy permet pas de punir, il doit Rendre Compte a son Chef qui ordonne des punitions

3°. La timidité naturelle a tous les hommes, et augmentée par le Respect qu'on inspire au Soldat pour ses Chefs, le troublant, et souvent l'empechant de bien Exécuter les Commandements, faute de les avoir Compris. L'experience

ma prouvée que Rien ne vaut -
mieux que de faire instruire les
Soldats par d'autres Soldats bien formés.
Leurs Corrections quoyque devant n'avoir
Rien de choquant pour leur -
Egaux, l'offer ~~de Semaine~~ à l'inspection
Sur la Leçon, et en se Reservant le
Soin de donner des Loüanges, il se
fait aimer du Soldat. enfin Cet
usage augmente l'emulation des
vieux Soldats, prouve aux jeunes
que ce qu'on leur demande est
possible, puisque leur Camarades
L'executent, & je ne Crois pas
qu'il puisse y avoir une meilleure
façon de dresser les Recrues dans
La 1re et la 2e Classe.

4°. une fois par an avant L'arrivée
des Recrues, on diviseroit les Compag.
de Caporaux en autant de Classes
que le Soldat, & on les y feroit
passer successivement pour qu'ils
n'oubliassent jamais les principes

73.

5.° on en useroit de même pour M.rs Les Lieutenants et Enseignes, et ensuitte ils passeroient par touttes les Classes des Soldats pour ayder les off.rs Majors a dresser les Recrues.

6.° un Certain nombre de Capp.es seroit attaché Successivement a chaque Classe, et le plus ancien y feroit observer le Silence, les ordres du Chef, et luy rendroit Compte de ce qui s'y passeroit

7.° Chaque off.er Commanderoit l'exercice général ou particulier au choix du Chef, et dans les Evolutions chaque Commandant de division ou de Ploton feroit les Comandem.ts a son ploton, dans les mouvements particuliers.

Cela accoutumeroit l'off.er a Comander et le Soldat a Connoitre et a obeir a la voix de ses off.rs je ne vois Rien de plus Ridicule que l'usage etabli dans toutte l'inf.rie que ce soit toujours le meme ayde major qui Comande l'exercice. S'il y manque, le Soldat n'a plus d'attention ny d'Exactitude.

D'ailleurs je propose d'instruire tous les offrs parceque cela convient à tous egards, et que c'est un moyen de former des offrs majors chose trop rare dans l'infanterie.

Par le traittement que j'ay proposé pour les Capitaines ~~de Cavalerie~~ d'infanterie, je leur ay procuré une aisance honneste qui les met en etat de vivre & d'entretenir leur compag.

Des Recrües

Le Roy a fait jusques a present beaucoup d'ordonnances sur les Recrues, & comme on les a changé plusieurs fois, on en peut conclure qu'elles n'ont pas remedié au mal, ny procuré tout le bien qu'on en attendoit. je n'entreray point dans une discussion exacte de toutes ces ordonnances, je diray seulement qu'il faut que le Roy soit servi, que ses troupes soient toujours nombreuses & complettes au printemps mais que cela ne peut pas etre si on ne donne pas à l'offr. les moyens de

77

Recrutes

L'offr ne peut pas faire beaucoup de Recrues, quand il a a peine de quoy vivre, et quand il luy arrive des malheurs extraordinaires par mortalité ou désertion, il est forcé à quitter ou a ne pas Remplir ses obligations. Le Roy sert il il perd de bons offrs. foiblit il il n'est pas servi de deux deffauts vicieux & trop communs.

Tous les mois on passe les Revues de chaque compag par appel, et on payera tout ce qui sera effectivement sous les armes et à l'hopital du lieu (ou des dépôts).

à la Revue d'inspecteur la compagn complette & belle recevra la gratification la paye de tout ce qui est mort, deserté, &c enfin de tout ce qui a manqué aux Revues des commissaires des guerres.

Le capn qui aura essuyé ~~essuyé~~ des malheurs, & qui aura fait 4 ou 5 beaux hommes de Recrue, aura la

78 360

Pareille gratification, mais au lieu de la toucher, il ne luy en sera donné que la moitié qui sera employée sur le change à estre envoyée en Recrue, et le Restant luy sera compté quand sa Compagnie sera Rétablie

à L'égard des Capitaines par ceux qui auront une mauvaise troupe, et qui aura fait une mauvaise Recrue, on Réformera ce qui sera deffectueux, il ne sera payé que de ce qui Restera la Réforme faite, et on Retiendra un 1/3 ou la 1/2 de ses appointements pour envoyer en Recrue

Tout moyen qui mettra le Capne. à son aise quand sa Compagnie sera Complette, et qui le forcera à travailler pour éviter non seulement de diminuer sa dépense, mais de manger son Bien, est le moyen le plus avantageux à L'Etat, et qui par conséquent doit avoir la préférence sur tous les autres.

j'obligeois tous les Lieutenants de Semestre a faire deux Beaux — hommes de Recrue qui seroient payés par les Capitaines a un prix honnete. Les Lieut.s qui n'en — ammenoient qu'une ou des vilains — seroient mis pour 2 mois en prison, et on retiendroit sur leurs appointem.ts un tiers en sus du Prix convenu pour chaque homme, et on Renvoit en Recrue

Les Lieutenants seroient obligés — d'envoyer leur Recrues pour le pre— mier, afin que les Capp.es eussent le tems de se Completter pour la Revue d'inspection qui se faisoit les p.res jours de May

Des Peines & des Récompenses

En vain fera-t-on les Reglements les plus Sages, les ordonnances les plus judicieuses, En vain Travaillera-t-on à les faire Exécuter par la Seule voye de la ~~Rigueur~~ severité. l'homme Est né avec l'Esprit d'indépendance & de la liberté. Tout ce qui le gêne le Révolte, amoins qu'on ne luy ~~fasse~~ Rende Supportable & doux le joug qu'on luy impose

Le françois né glorieux veux être mené par l'honneur, & Comme il est Leger & indocile il faut y Scavoir allier une ~~fermeté~~ Severité Convenable a des ~~Peines~~ graces qui puissent flatter son amour propre, sa Vanité

il y a ~~de~~ plusieurs Especes de graces. Les graces pecuniaires, les Louanges publiques, Les grades, les ordres de Chevalerie, les dignités Eminentes, les Commandements une Retraitte honorable à finir sa vie & les honneurs funebres.

il y a aussy differentes punitions &
peines.
les Réprimandes particulières ou
publiques, le Retard dans l'avancem^t.
Les arrets, la prison, la diminution
ou ~~Lexpulsion~~ ~~Lapointement~~, La
suspension ou privation de charges,
d'Emplois, d'honneurs, de grades,
les peines pecuniaires, et les peines
Capitales
Cecy ~~[illegible]~~ demande un plus
Long Examen. je ne Crains point
de Repeter icy ce que j'ay deja dit
parceque la Répetition ne fera
que jetter un plus grand jour sur
une matiere aussy importante

Des graces

je divise les graces pecuniaires
en plusieurs Especes.
1°. je Regarde La paye comme une
grace, et j'ay prouvé plus haut qu'elle
doit etre proportionée aux Services que
le Citoyen Rend à L'etat, et Suffisante
pour sa nourriture et son Entretiens
honnête, sans quoy on traite un metier
qui ne produit que de la peine

& que peut-on exiger de gens dégoutés, & Rebutés?

2°. Les gratifications & les pensions. Ces Espèces de graces produisent un effet excellent, quand on ne les donne qu'à ceux qui ont merités, que pour des Blessures, des pertes dans sa Compagnie, dans son Equipage, que quand par son absence pour le service on à fait une perte considérable dans sa fortune. dans le cas il est de la justice, du devoir de l'état, d'ayder un Citoyen qui peut luy etre utile ou qui luy a déja Rendu des services. voila un des moyens de faire naître l'emulation, d'encourager à supporter les maux, la fatigue, les hazards de la guerre, avec patience, avec Courage, avec douceur, avec ~~joye~~ plaisir

Ces deux Espèces de Recompenses doivent etre données avec Circonspection & sagesse. L'état doit entrer dans vos malheurs, vous ayder, mais sans alterer ses fonds, sans oublier qu'il y a d'autres Citoyens à Recompenser, d'autres dépenses nécessaires ~~nécessitées~~ Le Chef de L'état doit avoir pour maxime que la Libéralité devient un vice ~~honteux~~ quand elle tend a la prodigalité

3° Les Louanges publiques. Rien ne fait tant d'impression que la Louange c'est le plaisir le plus vif que puisse gouter le Coeur. il affecte tout a la fois l'amour propre, la vanité & l'esprit. La Louange est un poison subtile dont l'effet est d'autant plus dangereux qu'il y a peu d'homme capables de s'en garentir. La Louange meritée est un tribut que l'inferieur doit à la vertu, & que le Superieur ne peut Refuser à l'inferieur sans courir le Risque d'éteindre l'emulation, de porter le dégout, le desespoir dans les Coeurs. C'est se tromper grossierement que d'imaginer que les hommes ne se portent a la vertu que pour la vertu elle même. Celuy qui est assez généreux pour mepriser l'interest, pour affronter les plus grands perils, pour servir l'état au Risque d'encourir le blame en particulier,* est au moins Recompensé par la certitude d'avoir Rempli son devoir, & par l'Esperance que la posterité ou peut être un tems moins eloigné et plus Eclairé Luy Rendra justice & l'applaudira. Pourquoy donc Refuser des eloges a un Soldat, a un offer. qui se distingue? je dis plus. le Chef doit Loüer même celuy qui ne fait que son devoir, pour l'encourager a faire quelque chose de plus. se distingue-t-il? donnez luy des Louanges publiques,

* il arrive quelquefois que quoyqu'on Rende un Service essentiel a l'état, on essuye neant moins des Reprimandes pour avoir manqué aux formalités ordonnées.

en vous aquittant de ce que vous luy
devez, vous l'exciter a mieux faire encore,
vous engager les autres a vouloir en meriter,
vous travailler aussy pour vous. en faisant
connoitre votre justice, vous vous conciliez
les coeurs & de ceux que vous avez loüé,
& de ceux qui desirent meriter vos
Louanges.

il faut joindre plusieurs choses a la
Louange. de la circonspection pour loüer
d'avantage une belle action qu'une mediocre,
de la justice pour ne loüer que ce qui le
merite, un air de visage gay, satisfait pour
qu'on voye le plaisir que vous avez a loüer,
& quand quelqu'un a fait une action
de remarque rappeller en les circonstances
non seulement devant luy, mais en son
absence et même longtems apres, pour
qu'on sache que les Louanges que vous
donnez, sont non ~~seulement~~ l'effet de
votre politesse, mais de votre justice de
votre desir d'avoir souvent des occasions
de loüer.

4.° Les grades. il est tellement dans l'homme
d'être mecontent de son sort, que je crois
pouvoir avancer qu'il n'y en a presque p.
qui n'ayt l'esperance ou au moins le desir
d'en changer. l'obeissance coute toujours a
l'homme, & il ne peut oublier ce qu'il
trouve de dur a obeir qu'en esperant de
commander. c'est ce desir qui forme l'emulation

D'ailleurs comme l'augmentation de grade, en emporte une dans la paye; voila selon moy un puissant moyen de conduire des hommes. mais n'est il pas certain que l'abus qu'on fait des meilleures choses, peut les rendre nuisibles? comment est-il possible que dans un etat comme le militaire qui n'est fondé, qui ne peut se soutenir que par l'honneur, on ayt pu donner des grades sans justice, sans choix? La datte seule de la commission sans talents, sans zèle sans application, sans actions distinguées, sont ce la des droits pour monter aux grades, pour commander, pour faire executer les loix militaires? peut il y avoir un abus plus préjudiciable au service, plus injuste? je parle pour le soldat et p. l'off.er le p.er ne doit devenir caporal, serg.t que par son merite; le lieut.t ne doit devenir capp.ne que quand il est en etat de bien commander une compag.e le capp.e ne doit etre fait lieut. colonel que quand il a toutes les qualités nécessaires pour commander un corps avec decence fermeté, bon exemples, justice & talents. je n'ose pousser plus loin cette matiere. elle exige toute l'attention du gouvernem.t & des chefs de corps. du bon ou du mauvais choix de ceux a qui on accorde des grades, dependent l'emulation & la

Subordination, or le dégout & l'indiscipline car les hommes n'obeissent qu'avec peine, si à ~~grâce~~ faite Raison à Ceux ~~pour~~ qu'ils ne résistent pas.

5° Les ordres de Chevalerie. Tout ce qui distingue les hommes, flatte leur amour propre, & Rien assurement n'y est plus propre que les ordres de Chevalerie. Celuy de St Louis est suivant sa devise La Récompense du mérite militaire. Cela seul suffit pour prouver que Cette distinction flatteuse doit être La Récompense d'un offr. qui a une Bonne Troupe, qui est d'un Bon Exemple, qui a des Talents, qui à fait de Belles actions, & non ~~par~~ Celle d'un offr. indolent, qui n'a d'autre mérite que d'avoir passé vingt Revues d'inspecteur & qui se Retire dans sa province pour y faire ~~[illegible]~~ voir a ses Compatriotes qu'il ~~est digne~~ jouit d'une décoration qu'il devroit Rougir de porter sans s'en être Rendu digne, & que les Chefs n'auroient jamais dus luy accorder.

6° Les dignités Eminentes. j'appelle de ce nom Depuis le grade de Brigadier jusques à La dignité de Maréchal de france. Cet article ~~meriteroit~~ meriteroit de quoy faire plusieurs Chapitres, ~~mais~~ pour ne point Sortir des Bornes

que je me suis prescrit, je m'en tiendray
a quelques Remarques générales
Les hommes en général n'accordent leur
Respect qu'à proportion de l'élevation de
ceux qui les commandent, mais le trop
grand nombre de gens Revetus de la même
dignité avilit la dignité, parcequ'il
faut faire moins d'efforts pour y parvenir
& qu'il est plus difficile de trouver la
même quantité de Talents dans plusieurs
hommes. on s'imagine a tort que les
promotions fréquentes font Renaitre
l'Emulation. ~~autre~~ dans tous les etats
ou la Constitution militaire a été la
~~meilleure~~, il y a toujours eu peu d'off.
généraux, on les Respectoit alors, on etoit
flatté de l'etre, & les loix militaires
etant Confiées a un plus petit nombre en
etoient mieux Executées. Rend-on les
promotions fréquentes? on avance jusqu'au
Egalement les Bons & les mediocres. on passe
si Rapidement d'un grade a l'autre
qu'on n'a pas le tems de s'instruire des
devoirs d'aucun, & il en est des off.rs Supérieurs,
comme des off.rs particuliers. Ceux cy
deviennent Lieut.ts Colonels sans merite,
ceux la deviennent Lieut.s généraux sans
avoir sçu Commander un Corps, sans
sçavoir faire un fourage, marquer un

Camp; Comment pourront ils Sçavoir commander une aile, une Ligne, une Reserve, & enfin comment l'état pourra-t-il avoir des Maréchaux de france capables de commander des armées, d'y Maintenir la Subordination, de deffendre ou d'agrandir l'état ?

7.° des Commandements. ce que j'ay dit jusques apresent des qualités que doivent avoir les gens à qui on donne les grades Superieurs, Regarde Encore plus particulierement Ceux a qui l'état Confie le Commandement d'une place ou d'une province, puisqu'ils sont Revetus d'une authorité qui s'étend sur le Citoyen Comme Sur le militaire, & je ne Crains point de dire, que Rien ne fait plus de Tort a la discipline & à la subordination, que de donner Ces Commandements Sans le Choix Convenable, & de ne pas obliger à Residence les Commandants.

S'ils passoient aumoins la plus grande partie de l'année dans leur places, ils y feroient Executer les ordonnances, ils s'y entretiendroient dans l'habitude de parler guerre, ils Reprimeroient Ces propos, malheureusement trop Communs, qui ne tendent qu'a Renverser la Subordination, ils Connoitroient les Troupes, & en Seroient Surement Considerés s'ils se Conduisoient Comme leurs Employs l'exigent.

8°. Retraites honorables. Tout citoyen nait avec l'obligation d'etre utile a sa patrie. mais il est un tems ou il est permis de ~~Se~~ Reposer, ~~&~~ de n'etre occupé que des soins de sa famille & de finir sa vie. ~~dans~~ ces braves soldats qui ont sacrifiés au service de l'etat, leur santés, leur membres, ont droits d'attendre une Retraitte commode ou ils puissent trouver tous les secours que leur famille n'est pas en situation de leur procurer. ~~L'etablissement~~ de l'hotel des invalides est un monument qui seul doit Rendre immortels les noms & du Bon monarque qui la fait elever, et du ministre qui a eté chargé de faire un etablissement si admirable. il n'y a qu'a desirer que Rien ne puisse le changer, & qu'on n'y Reçoive que ceux qui se sont Rendus dignes d'y ~~en~~ etre admis ~~[illegible]~~

Ces ~~généreux~~ guerriers qui ont passés par differents grades, & qui en ~~les~~ ont ~~tous~~ Remplis tous les devoirs, ceux qui ont des blessures considérables, ceux qui ont etés assez heureux pour blanchir sous les armes sans avoir etés blessés, ceux enfin qui ont Rendus des services distingués a l'etat. Tous ces vrays citoyens ont droit aux Récompenses aux liberalités de l'etat,

9°   366

chacun suivant ~~son etat~~ sa
condition & ses services
L'offer. particulier ni sans bien & qui
n'a point d'enfants ne peut avoir une
Retraitte plus honorable et plus convenable
que le nouveau batiment de l'hotel des
invalides. il y a beaucoup d'off. qui ont de
la répugnance à y venir, il est cependant
certain que dans aucune ville du Royaume
avec la pension que l'état peut luy doner
il n'aura jamais la moitié des aisances
que l'hotel luy procure, & comme il
n'est pas possible de les augmenter ces
pensions, Rien ne me paroit plus aisé
que d'obliger les offers. d'y venir, & ce sera
leur Rendre un grand service
Le capt. d'infrie. qui a du bien et des enfants
peut obtenir une majorité de place, ou
une pension de 7 a 800.
Les capt. de grenadiers, majors, comandants
de Baon, Lieutenants colonels ont pour
Retraittes les Lieutenances de Roy ou des
pensions proportionées a leur grades.
Pour Rendre ces Retraittes meilleures, on
pourroit Retrancher cette inutile quantité
de petits postes sans fonctions, et en
augmenter les appointements des Lts.
de Roy & le fond des pensions. d'ailleurs
comme par la paye que j'ay proposé pour
chaque grade, l'offer. jouiroit d'un honnete

honnêtes, on ne verroit plus dans nos provinces les petites armées de pensionnaires de L'état qui n'ont Rendus pour la plus part que des services tres mediocres, et qui se sont Retirés dans le tems ou ils auroient pu commencer à en Rendre. abus honteux qu'on ne peut assez tost Réprimer. Les gouvernements, les commandements sont les Retraittes destinées a ceux qui pendant le tems de leur services ont occuppés les grades Eminents, & tous les offers auront droit d'y prétendre, quand Le merite seul procurera de L'avancement.

9°. honneurs funebres. de tout tems les nations guerrieres ont non seulement Rendus des honneurs funebres a leur heros, ils ont encore voulus que leur nom fut celebré apres leur mort, & passa à la posterité. un usage si propre a Exciter L'emulation devoit-il se perdre? Le monarque qui nous gouverne vient de Renouveller dans ses ordonnances les honneurs qu'il veux qu'on Rende à ceux qui L'ont servir pendant leur vies, il y à ajouté une Récompense qui doit augmenter dans le coeur de tous les françois cet amour pour leur Roy qui les distingue de tous les autres peuples de L'univers. en créant La noblesse militaire, il ~~~~~~~ prouve le cas qu'il

fait de la noblesse de son Royaume, en fondant l'Ecole militaire, il ~~aux francais~~ prouve qu'il est le pere de ~~leurs~~ ses sujets.

des peines

Dans le Chapitre de Polybe que j'ay Cité, on a vu quelle etoit la Sévérité des Loix Romaines ~~pour~~ contre Ceux qui manquoient à l'exactitude militaire. nous ne Sçaurions assez Regretter la perte de Ces Livres qui Contenoint le détail de leur Services et de leurs ordonnances. quelles instructions n'y trouverions nous pas! je n'ose hazarder d'y Suppléer par mes trop foibles Remarques, Cependant je vay indiquer les moyens que je Crois les plus Convenables à perfectionner notre Subordination & notre discipline, en proposant des peines Sages, justes & proportionées a la grandeur du délit. Cette matiere demande la plus grande Circonspection. Toutte fautte n'est pas Capitale, Comme il y a differentes Récompenses, il faut aussy qu'il y ayt differentes peines.

1°. Réprimandes particuliere ou publiques. Si la Louange est le plaisir le plus flatteur pour l'homme, Rien ne la —

doit mortifier davantage que les Réprimandes. il faut parconsiquent les faire avec le ménagement convenable et a l'espèce de la faute, & au caractere de celuy qui la ~~faute~~ commise. Celuy qui commande doit laisser entrevoir quil s'apperçoit de toutes les fautes mais en louant ce qui est bien, c'est blamer ce qui est mal. Souvent un air mécontent fait autant d'effet que la Réprimande.

Si quelqu'un se néglige, faites semblant de croire que c'est par ignorance, instruisez le. ne se corrige-t-il point? Reprenez le en particulier, avec bonté avec douceur. ~~mais~~ si sa négligence continue, alors faites des Réprimandes publiques. mais qu'elles soient toujours justes, evitez en toutte occasion d'y mettre de l'aigreur, de la dureté, sachez allier la fermeté à la politesse, & que les Réprimandes soient toujours accompagnées de Louanges pour ceux qui font bien, afin qu'on juge que vous etes faché d'etre obligé a blamer, & que vous desireriez avoir toujours occasion de louer.

2°. Retard dans l'avancement. Rien n'est plus contraire a la subordination & a la discipline que d'accorder de

L'avancement a ceux qui n'ont pas faits leur efforts pour le meriter. Si vous differez avec justice d'avancer en grade ceux en qui on ne remarque ny zèle ny application, loing de porter le decouragement dans les cœurs, vous y ferez naitre l'emulation. En pareil cas vous ne pouvez evitez avec assez de soins tout ce qui pourroit avoir l'air de partir d'un motif personnel, & vous ne devez agir que par la justice la plus exacte.

3°. peines pécuniaires. Les hommes etant fortement attachés a l'interest, c'est une punition severe que de diminuer leurs appointements. un soldat un sergent qui manque par négligence, mal propreté &c ne peut etre mieux puni que par une Retenue sur sa paye.

L'off.^er qui n'amenera que de mauvaises recrues, qui dans sa Compagnie n'a point de soldats propres a etre grenadier, qui dans la garnison, dans une marche, dans un camp a authorisé ou laissé faire du desordre doit etre puni par une Retenue de partie, ou de totalité de sa paye, suivant les circonstances.

Tout l'argent qui provient de ces Retenues, doit etre employé a quelque chose d'utile pour le corps, parceque l'exemple en est d'autant plus grand, qu'il dure d'avantage

4°. Les arrests La prison. Toutes les fautes qui interessent Legerement La subordination, La discipline, L'exactitude dans le service doivent etre punies sur le champ par les arrets ou par la prison
un soldat qui hors du service parle sans Respect a son superieur, qui manque aux appels, qui n'observe pas le silence sous les armes, merite la prison.
un sergent un caporal, un grenadier qui à commis la même faute qu'un soldat doit etre puni plus severement & plus Longtems, parcequ'il doit L'exemple.
un off.^er à plus forte Raison doit doñer L'exemple, & quoyqu'on doive etre persuadé qu'il est puni par la honte de n'avoir pas fait son devoir, je pense cependant qu'il doit etre puni sur le champ des qu'il y manque, parceque Rien ne fait autant d'impression sur le soldat que de voir que la punition est Egalement pour tous Ceux qui s'ecartent des Loix militaires.

5°. Suspension ou privation d'Employs. Les punitions doivent augmenter à proportion de la nature des fautes. un Caporal, un sergent qui manque de fidelité dans ses Comptes, dans la distribution du Prêt, qui est

ivrogne, de mauvais Exemple pour la Subordination ou la discipline, Merite d'etre privé pour quelque tems ou pour Toujours de son Employ.

Tout offer qui S'ecarte de ce que l'honneur Exige de luy, qui manque de Subordination doit etre privé de son Employ

6.° Peines Capitales. Tout Militaire en entrant au Service s'oblige par etat & par Serment à Servir la patrie avec Zèle, avec Constance, avec une Soumission aveugle pour tout ce qui interesse le Service, avec un attachement inviolable, ainsy quiconque s'ecarte de ces obligations est un mauvais Citoyen, un parjure, un Traitre qui ne Merite ~~[illegible]~~, que des Supplices, que la mort, des qu'il se Révolte ou qu'il favorise une Revolte, des qu'il manque grievement à la Subordination, ou en Contrevenant aux ordres qui portent peine de Mort, ou en manquant de Respect à Ceux qui le commandent, des que par sa faute il met l'etat ou portion de L'etat en danger d'etre Surpris par L'ennemy

Voila en général les principes des Loix militaires, ~~mais~~ il y a encore quelques articles que je crois devoir y ajouter

un de nos Roys ayant voulu Réprimer les abus introduits parmy les gens de guerre, fit un Code dont la posterité admirera toujours la Sagesse. il n'y eut de tous les vices, que la poltronnerie Contre la quelle il ne décerna aucune peine. Les généraux ne purent s'empecher d'en témoigner leur Surprise à henry II. Ce prince Répondit que dans une nation Comme La françoise il ne pouvait pas y avoir de Poltrons. Belle Réponse asseurément

au havre ce   7bre 1759

La flotte angloise apres avoir eté mouillée a la grande rade depuis le 28 aoust jusques au 6. 7bre fut enfin forcée de se mettre a la voile pour eviter que le vent d'ouest ne forçat et ne la jettat a la Cote surtout pendant grande marée de la pleine lune.

elle louvoya jusqu'a la hauteur du Cap d'antifer jusqu'au 8 qu'il y eut un calme plat et un souffle de vent N.O. elle revint mouiller a la rade avec 38 vaux 4 fregattes, 6 bombardes, 3 quaiches, 3 petits navires

Le 9 a la pointe du jour les vents etoient a l'est tems fin et calme la flotte etoit mouillée a 7 l. du havre.

a 10 h. une fregatte, 2 galliottes et 2 quaiches vinrent essuyer 6 coups de canon et se retirerent ensuitte a la flotte qui resta mouillée le reste de la journée.

Le 10. quoyque le tems fut extremt. beau la flotte resta mouillée a 5200 T.s apres une marée de 3 h.s elle fit la rejouissance p. le combat contre M. de la Clue

Le 11. fut on ne peut pas plus tranquille de part et d'autre

Le 12. Le tems, le vent, et la marée ~~furent~~ continuerent a etre favorables aux anglois, cependt. ils resterent a l'ancre. nous

1306
1066
240

1250
1054
196

établissons les devant des jettées un batteau plat armé de 8 p.s de 16 et 2 autres armés de 4 p.s de 24. — nous avons ajouté 32 pieces de gros canon a 500 t.s en avant des nous. il est difficile de pénétrer les projets de l'ennemy, mais notre deffense est bonne, et dans peu de jours l'équinoxe et la grande marée la rendront encore meilleure. Le vent commence a changer.

accordé deux cent liv.
retiré a Rouen

Mémoire

Mathieu Wolfeston + est venu en france en 1733 et a servi volontaire au Regt. de Cavalerie de fitz james dont le Sr. Coglan son oncle etoit Lt. Colonel

a été fait Mal. des Logis de la Compagnie de Nugent en 1742

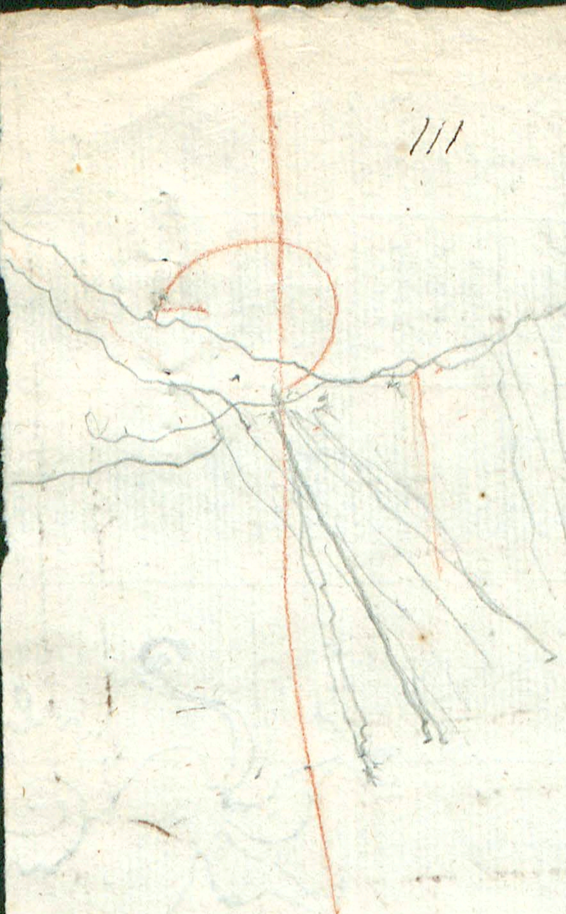
il s'est trouvé au Sieges de Kell, au Siege de Philipsbourg a toutes les actions de la guerre de Boheme et a la Bataille de fontenoy

il n'a point discontinué ses services jusqu'en 1757 que s'etant marié aupres de Rouen, la famille de sa femme exigea qu'il ne servit plus

Le Sr. de Wolfeston ayant perdu sa femme et desirant donner des preuves de son zele pour le service du Roy et de son attachement pour le Pce. Charles Edouard Supplie la Cour de luy permettre de servir en qualité d'ayde de camp un offr. général employé dans l'embarquement projetté pour l'angleterre et de luy accorder un brevet de Lt. de cavalerie avec appointements.

+ gentilhomme irlandois de Dublin dont plusieurs oncles ont servi en france sous Louis 14 et dont beaucoup de parents sont encore au service du Roy dans les Regts irlandois et Espagnols, il a été pris de l'embarquement du Regt. de fitz james et prisonnier en angleterre 18 mois avec ce Regt.

111



4

Pajillon

12
14
48
12
168

Du havre a Pool

m — 150

L m —

Cm. — 15	B. 174
30	159
15	14
30	
290	347

B — 56	80
36	72
34	152
14	
36	
176	

7bre
1759

Le 24 a 6 h. du matin le pavillon de la tour signala 13 voiles. a
8 h.res nous reconnumes que c'etoit une flotte hollandoise attendue icy
depuis plus de 6 mois. elle etoit composée de 16 batim.ts dont un v.au de 50
2 grosses fregattes. les 17 anglois de notre rade mirent a la voile, les [illegible]
et galliottes a bombes mirent le cap au large, 7 fregattes et 2 quaiches
allerent a toutes voiles a la flotte hollandoise qui se mit en panne et
attendit les anglois qui ne purent les joindre qu'en courant beaucoup de
bordées le vent etant N. grand frais, et la mer grosse.
apres s'etre salués reciproquement le hollandois envoya son canot a
apres longtemps apres les 2 flottes prirent le large ou elles sont
encore a 9 lieues de nous. elle a vent de N.O. bon frais, ainsy elle peut
etre dans peu dans ses ports.
Cette manoeuvre des hollandois avoit été concertée au havre par ses
correspondants. nos negot.ts se sont plaints de ce qu'on vouloit leur
faire payer le fret du coton, de l'huile, et du savon chargé a marseille
de cette ville icy, le retour en hollande, et un 3.e d'hollande icy. les
hollandois ont repondus nous irons au havre, si les anglois nous
refusent l'entrée nous reviendrons dans nos ports. la manoeuvre
d'hier etoit donc concertée avec les anglois, et les hollandois demanderont
5 frets
il ne reste plus en rade qu'une galliotte, 2 quaiches. 1 petit navire les autres
y reviendront sans doutte ce soir

A Monsieur le Marquis de Langeron
Maréchal de Camp de present au havre

Monsieur

Depuis mon bulletin de ce matin 7 heure
il sest fait jusque a present 2 heure apres midy
quelques eclaircie, dont jé eu connoissance a 11 heure
au nord nord ouest dunne fregatte ses basse voille
carguees courant a lest sus la terre a petitte voille
et 2 queche au ouest nord ouest, et dont depuis se
dit de vent jusque a la coste du sud, lhorizon encor
forte broulliée, a midy 3/4 lhorizon setant un peu
eloignée, jé eu connoissance de 9 voilles au ouest nord
ouest de 6 a 7 lieue presque en calme, le pendant
au nord, j'y ay remarqué un grand navire, mais
je nay peu distinguer s'y setoit le vaisseau le commendant
en autre jé reconnu dans le nombre un dogre a
bombe, comme la partie du sur ouest est encor
broulliée peutettre le reste de la flotte pourra i estre
A la heve le 28e 7bre 1759

Michel

Monsieur Le Marquis de Langeron

A Monsieur Le Marquis De Lanrigenon
Maréchal De Camp. De present au
Havre

En Ce moment 2 heures ½ D'apres midy La flotte hollandoise Continue encore De Courir La meme Bordée quelle a Commancé, en quittant Les fregattes angloise, Et Comme Les vents se sont tirées plus Du Nord Elle porte Comme sur Le Nord Ouest

et suivant Leurs Manoeuvre il Est Decidement que Cette flotte n'e sera point pour Notre port, Et Comme en Ce moment Le vent Devient Contraire pour aller en hollande, Cette flotte aura a Battre La Mer, amoins quelle n'e Donne Dans quelque autre port De Ces Environs.

La flotte angloise est encore sous voille partie en panne, Les autres Louvoyant Et Je Crois que D'icy a Ce soir elle Reviendra a mouiller ou Elle etoit Cy devant

A La heve Le 26. 7bre 1759

P. Michel

A Monsieur le Marquis
de Sarcegeron Marechal de camp
de present au havre

Monsieur

En ce moment 8 heures ½ J'amene mon
pavillon Blanc Reconnoissant la flotte
que J'ay annoncée par mon Bultin de ce matin
6 heures ½, estre un flotte hollandoise
Comptant en ce moment au Nombre de
quainse voille tous les quels Continue
toujours leurs Routte pour cette Rade

Je ne vois dans ce Nombre que trois
voille qui me paroisse estre vaisseau et Grande
fregatte les autres moyens Navire et Galliotte

La ~~flotte~~ angloise de devant Rade
Met en ce moment a la voille par le
Signal, qu'a donné une quetche qui est
a deux lieues au Nord de la Rade
d'un coup de cannon quelle a tiré avec un
signal d'un pavillon bleu a son Cornichon
A la heve le 26. 7bre 1759

G. michel

A Monsieur Le Marquis De Lanrigeron Maréchal De Camp

Monsieur

Au Jour J'ay vu Le meme Nombre De 18 voilles De La flotte angloise Mouillée sur Rade Comme Ils etoient hier au soir Compris Cinq queche

Et En Ce moment 6 heures 1/2 Je Découvre venir Du Nord Nord Ouest une flotte De trente voilles tant Gros que Pettits que Je Né puis Encore faire Le Dénombrement,

Elle Est encore a viron 8 a 9 Lieues aportant a toutes voilles icy avec Moyen vent De Nord,

Mon premier Bultin vous Donnera plus D'eclaircissement, A La heve Le 24. 7bre 1759

P. michel

En Ce moment De 6 heure 1/2 jl les anouces de 13 foix du pavillon blanc

386

1759.

Minuttes de Lettres

1[illegible]

M. le Duc d'harcourt a Bayeux ce 30 juin 1759.

j'ay reçeu, M, avec la lettre que vous [m'avez] fait l'honneur de m'ecrire le 27 la copie de celle que M. le Mal. de Belleisle a ecritte a M. le Mal. de Contades avec l'ordre dans lequel le Roy veux que les Bataillons campent a l'avenir pour se former sur six rangs.

je tiendrai la main, M, a ce que ~~la troupe~~ Regiment Royal Barrois s'y conforme a cet ordre lorsqu'il s'exercera aux evolutions, car il ne me paroît pas qu'il doive rien changer a la formation de la garde, ainsy elle continuera a se mettre sur trois rangs jusques a ce que vous l'ordonniez autrement

Soyez, je vous supplie, persuadé, M, du respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'etre...

M. le D. d'harcourt Bayeux 30 juin

j'ay l'honneur de vous remercier, M, d'avoir ~~bien voulu~~ fixé icy ma destination, et de vouloir bien m'annoncer que vous ne me laisserez pas sur les derrieres quand les circonstances exigeront quelque mouvement de Troupes; en tel endroit ~~quelque part ou~~ je sois a vos ordres je me trouverai tres bien, et je les executerai toujours avec autant de zele que de satisfaction

oserois-je vous supplier, M, d'avoir la bonté de me faire sçavoir si mon commandement ne s'etend que sur la ville de Bayeux, ou si vous avez jugé a propos d'y joindre un arrondissement sur d'autres troupes, et sur les Cotes. il peut arriver des cas ou le service pourroit souffrir du retard ~~que~~ de mon ignorance a cet egard. ~~[illegible]~~ je vous assure avec le

qui est le seul motif qui m'engage a vous faire cette demande.

j'étois bien persuadé, M, que votre intention n'étoit pas que cette ville me refusat un logement. je vous suis très obligé de luy avoir ordonné de m'en donner un, et je ne doutte point que le nouveau Maire n'execute promptement vos volontés.

j'ay le plus grand desir de meriter vos bontés en vous prouvant le respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'etre ......

M. le D. d'Harcourt

Bayeux ce 1er juillet 1759.

M. Doval est venu hier me dire, M, que le nommé de Melun Boucher du village de La Cambe faisoit accroire aux Soldats gardes-Côtes qu'il etoit sorcier, et qu'il les exemptoit d'avoir des billets pour etre du detachement qui part pour Brest. que dans sa qualité de sorcier il avoit tiré plus de 500# de la Capitainerie de grand Camp. M. le M. de Faudoas m'a assuré ce fait, et m'a ajouté que ce Melun étoit un très mauvais garnement. M. Branche Lieut. de la même Capit. m'a certifié toutes les friponneries de ce Melun. D'apres tous ces témoignages j'ay cru que vous ne desapprouveriez pas que je fisse mettre ce Boucher en prison hier, et il vient d'y entrer

M. Doval et Branche travaillent a rassembler les dépositions des gardes côtes qui ont été rançonnés, et je les joindray a ma lettre si je les reçois avant le départ de la poste, sinon j'auray l'honneur de vous les

388

envoyé par le pr. Courier. je vous supplie
de m'envoyer vos ordres sur ce que je dois
faire de ce prétendu sorcier
j'ay l'honneur d'etre avec un Respectueux
attachement Mg votre ——————

a Bordeaux ce 9 juin 1761

Soyez tranquil, Monsieur, sur tout ce que je vous ai Mandé par Ma derniere, et ou vous Mavez repondu; votre filadiere ne ferat pas le transport du détachement puisquelle est si petitte; le Regi^ent de Montmorin vat occuper les pare et vous nauvez pas les grenadiers a pauliac; faittes votre revüe avec Mr de Montenard Mais ayez grand soins je vous prie pandant quelle duererat de faire verifier si touts les Effets des signeaux nauronts pas etes divertis lorsque vos gardes viendronts y reprendre leur poste. vous alles le 4 du present Mois avoir a poulain 100 hom du bata^on de Rodes sortant de les pare qui garderonts vos pieces de canon ainsi votre regi^ent ny garderat plus que le signal, du dit lieu D'ailleurs il ny a aucun change^t a lins tracion

Mr le comte de langeron

que vous aves ny au detachᵐᵉⁿᵗ que vous deves
commander aux Ecluses de goulai au cas dalerte;
Les Englois sonts arives avant hier a la Rade de lisle
Daix du Moins la tete de leur flotte; et deux galeottes
a bomber; ainsi vous sentes quil fault que nos
seigneaurs redoublent de vactitude;
vous cognoisses les sentements distenques avec les
quels jai lhonneur d'etre Monsieur, votre tres humble
Et tres obeissant serviteur Le duc de lorge

je vous prie de remettre la lettre cy jointe a Mʳ de
Lagorière.

A Versailles ce 24. avril 1759.

J'ay reçû, Monsieur, avec la Lettre que vous avés pris la peine de m'écrire le 10 de ce mois, le mémoire qui y etoit joint, par lequel à l'occasion de l'incendie arrivé au Lieu de Ville Valoüse le 22. fevrier dernier, vous proposés d'accorder aux habitans qui ont essuyé des pertes par cet evenement, differents soulagements qui puissent les aider à les suporter, J'ay renvoyé ce mémoire à M. Dormesson, et vous pouvés être assuré que sur le Compte qu'il me rendra, je feray en faveur de ces habitans tout ce que les circonstances pourront me permettre.

Je suis très parfaitement, Monsieur, Votre très humble et très obeissant Serviteur.

Silhouette

M. Le Marquis de Langeron Marechal des Camps et Armées du Roy.

De Sauvigny

394

Sauvigny le 10. 7bre 1758.

Que je vous suis obligé Monsieur de m'avoir
donné de vos nouvelles, et de celles de Mr le Mis de
Langeron, l'autre jour Mr [illegible] me fit
l'honneur de m'écrire et je me plaignis à luy
de ce qu'il y avoit mil ans que je n'avois receu de vos
nouvelles, et que je ne sçavois plus où vous prendre
que cependant j'allois vous écrire et adresser ma
lettre a paris, j'ay été très faché du malheur de Mr
de chevert, il est d'autant plus affligeant pour luy
qu'il est eloigné que si cette entreprise eut reussy
il auroit été d'un très grand avantage, malheureusement
il n'a pas été le maitre de choisir les troupes, on
luy a donné toutte sorte de [illegible], de nouvelles
levées qui n'avoient pas encore vû tirer un coup de
fusil, qui n'ont pas executé les ordres qu'on leur
a donné et qui après avoir fait leur premiere
décharge beaucoup plustost qu'elles ne devoient se
sont enfuies, il a eu depuis les [illegible] plus
Mr le Marquis de Langeron a Montmartin pour la premiere

Sages au dire Meme de ses Envieux qui dabord lont accusé de themerité d'avoir attaqué Mr Tirnoff, mais il est certain quils etoient egaux de nombre, que par ses dispositions le terrain Etoit tres bien choisi, depuis que Larmée est a vezel, la plus part de ses Ennemis et de ses Envieux ont étés reconnoitre ce champ de bataille, dans lesperance de trouver des Moyens de le blamer, et daggraver ses Malheurs, Mais cette verification a fait leffet tout Contraire, ils se sont retranchés a dire que Mr Tirnoff etoit trop fort pour etre attaqué, il est trouvé que Mr de Chevert avoit quelques hommes de plus que luy ils lont blamé ensuitte de cequil avoit incorporé la Milice dans les regiments, il avoit eu lattention de la distribuer dans les corps que les soldats fussent en plus grand nombre que les Militiens, ainsy cette accusation est tombée encore, autre grief, on luy reproche d'avoir dit la verité qui est que les troupes au premier feu flechirent [illegible] Malgré les efforts qu'avoient faits les officiers, il leur

passé sous silence cette abomination, n'auroit-on pas eu
a luy reprocher de décourager les bonnes troupes, et celles
qui ont fait leur devoir, par cette indulgence, puis et
recompense est une Maxime necessaire a ceux qui
Commandent, d'ailleurs cette indulgence n'est placée
n'auroit elle pas Mis ces laches dans le cas d'en
reconnaitre a la premiere occasion s'ils avoient été
qu'un premier Mouvement d'effroy, et qu'ils se fussent
ralliés en ville peut être le cas de l'indulgence, Mais
Malgré tous les efforts surnaturels que Mr. de roger
et de Vance ont pû faire, rien n'a pû etre capable
de les Rallier, ce premier a été prendre un drapeau a
la porte sous le feu des ennemis, jamais il n'a été possible
de les rassembler, les paysans qui conduisoient le
Canon se sont enfuis, et les troupes qui le gardoient
ce qui a augmenté son Malheur, parceque les ennemis
s'en ont été les Maitres et l'ont dirigé contre nos
troupes ne soyés point étonné Monsieur de ce que j'estois
si instruite de cette affaire, precisement les bataillons

32 Milles qui etoient avec M.r de chevert sont de la ~~ville~~ généralité de paris, cela fait que jay tous les voisins pour ou contre, dailleurs vous scavés combien est grand le nombre des envieux de M.r de chevert, il y en a beaucoup qui je suis en relation, ainsy de M.r de Bouviere [illegible] sans vanité je suis tiers, jay sceu rassembler les griefs et les justifications des deux partis. il est jnconcevable combien nostre pauvre général est affligé de cet echec, le bien quil eut pu faire en reussisant augmente sa sensibilité, l'avantage que ses Ennemis en retirent est humiliant pour l'humanité, cest le premier Malheur qui luy arrive, je craignois fort que cela naltera sa santé, et heureusement quelle se soutient, et je suis convaincu que sil ~~etoit~~ etoit dans le cas de prendre sa revanche, il repareroit tous ses Malheurs, Mais il est determiné a choisir son temps,

faites Moy le plaisir je vous en prie de Me Mander quelle vie Mad.e dalign Menoit avec Leur, voyoit Elle du Monde ou etoit Elle toujours au devant que la deplorée, elle a del esprit Mais beaucoup de singularité. Malheureusement pour Elle Elle est liée avec une femme qui augmente son goust pour les

singularités, c'est Mad.lle la Marquise de gouffier, et
c'est domage que ces deux femmes fuyent le Monde
car elles ont toutes deux de l'esprit et surtout cette
dernière, Mandés Moy, je vous prie Monsieur
tout naturellement lesquelles ont fait et soyés assuré
que vous ne serés point compromis, j'en ay pour
garent la solidité amitié que je vous ay voüé et
a Mad.me de Langeron;
j'oubliois de vous parler de ma Maréchale, je compte
partir aujourd'huy en huit pour Dijon, je ne
scay pas precisement le temps que j'y resteray
Mais tout au plus tard je reviendray j'y le huit,
et je seray a paris vers le 20 ou le 25 du Mois d'octobre,
je ne scay si je vous ay Mandé que je demenageois
dans ce temps la, je me rapproche de vous
au moins de l'esp.t pour, je vais dans la Maison
ou vous avés pris venir autre fois M.r fagon dans
la rüe neuve des petits champs. adieu Monsieur
voila une lettre bien longue.

Mil tendres complimens a Mad.me de Langeron le frattes

luy agreer les respects de Mme de Sauvigny et de mon fils

M. de Sauvigny

Au Cap le 23e Xbre 1762.

Monsieur Le Ch.er de Bethune trouve bon, Monsieur, que M. de Gournai Lieuten.t de Notre regim.t Se passe en France. il Sera payer les charpentiers qui ont travaillés au camp des chasseurs Volontaires, et il attend pour faire regler le prix Sur lequel ils doivent etre payés d'avoir vû M. D'arcenas.

Je suis avec un parfait attachement Monsieur
Votre tres humble et tres obeissant Serviteur.

Raynaud

A Monsieur

Monsieur de Langeron
Colonel du Regiment de Royal
Barrois.

Au Cap S.t Domingue

Ruremonde le 21. Janvier 1763.

Monsieur

Le Lieutenant de la Troupe de Cambefort M. Guerling m'a remis la Lettre dont Votre Excellence l'avoit chargé le 18. de ce mois; On Luy a d'abord donné toutes les aisances pour decouvrir le malheureux qui fait le Sujet de son Voyage tant auprés de nos Compagnies franches qu'auprés du Corps de M. le Baron de Bon, ses recherches ont été infructueuses & il n'a trouvé qu'un seul homme qui sort avec demission de la Troupe de Cambefort. Nos Troupes ayant d'ailleurs les ordres les plus precis & qui sont les plus scrupuleusement observés de n'engager aucun Deserteur de France, Votre Excellence peut être persuadée qu'on Luy auroit rendu sans difficulté & dans le moment même tous ceux qu'il auroit pû reconnoitre avoir servi le Roy. Je suis bien

à S. E. M. le Mqs de Langeron

obligé des Nouvelles que Votre Excellence veut bien
ajouter à Sa Lettre concernant l'Officier Prussien que
Mr. Dauer a envoyé à Mr le Marquis de Monteynard
pour Luy proposer une entrevue & rediger par ecrit
les articles d'une nouvelle Convention. Comme cet acte
doit avoir sorti son effet. J'espere qu'Elle voudra m'en
donner part de ce qui a été concerté à cet egard.

Je me conformerai au reste toujours trés
scrupuleusement à ce que Votre Excellence me
mande & ne differerai non seulement mon Voyage
mais retiendrai egalement icy les officiers d'artillerie
jusqu'à autre resolution.
J'ay l'honneur d'être avec la consideration
la plus distinguée

Monsieur De Votre Excellence Le trés humble &
trés obeissant Servr
De Pizà

401

a Courson le 29 Octbre 1761.

J'ai reçu Monsieur les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire et je vous remercie de n'avoir pas douté de tout le vif interest que je prens a ce qui vous arrive : non seulement les 9600 ll que vous avez tiré sur moi seront exactement payez mais dans les differentes circonstances ou vous pourrez vous trouver je vous prie de compter sur moi autant que sur M. votre frere ; je voudrois avoir quelques connoissances a vous procurer dans nos Colonies, depuis que je ne vais plus a la Rochelle et a Rochefort j'ai perdu ces pays de vüe je sçais seulement que j'ai toujours oüi parler de la traversée comme d'un voyage reglé de six semaines sans risques du coté de la mer : autrefois c'étoit le pays

des riches mariages et beaucoup de gens haut huppés
sauroient bien qu'en dire mais je doute qu'aujourd'hui
les fortunes de ce pays la soient sur un aussi grand pied.
Adieu mon cher Monsieur je vous embrasse bien
tendrement en faisant les plus sinceres voeux pour votre
conservation et pour la paix qui vous ramenera
au reste il est impossible que le sacrifice qu'on exige de
vous ne vous valle un promt avancement: souvenez
vous de moi je vous en prie et du tres sincere et tres
inviolable attachement avec lequel je suis votre tres
humble et tres obeissant serviteur De Pezeau

Au cap le breton le 24. mars 1762.

Les marques de bonté dont vous m'avés comblé Monsieur, dès le premier —
instant que j'ay eu le bonheur de vous connoître, et celles particulièrement que
vous m'avés donné au moment de mon départ ont excité en moy une
reconnoissance si vive que je me trouve que bien difficilement de termes
pour vous exprimer toute son étendue. La seule façon dont j'ay cru pouvoir
reconnoître vos bienfaits est en les publiant, aussi n'ay je laissé ignorer a —
aucun de ceux qui se sont trouvés sur mon passage la grandeur d'ame, la générosité,
et les autres vertus que vous avés en partage. C'est le moindre tribut que je
puisse payer pour tout ce que je vous dois, et je vous prie Monsieur, de vouloir
bien recevoir ce foible temoignage de ma reconnoissance, de mon —
attachement inviolable et du respect infini avec lequel j'ay l'honneur
d'être Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur

Peyrac

M. Le Comte de Langeron

M. Le M.is de Langeron

a Paris rue Traversiere hotel des Indes le 5. Xbre. 1762.

Jen'ay pas eu de devoir plus cher Monsieur, que de faire passer des le jour de mon arrivée en france qui n'a eté que le 19. aoust, les lettres que vous m'avés fait l'amitié de me remettre pour Mad.e La marechalle votre mere, pour Mad.e La marquise de Langeron, et pour M. Le Comte de Maulevrier. J'ay reçu deux tres jolies reponses egales aux bontés dont vous m'avés comblés dans le peu de tems que j'ay eu l'honneur de cultiver vos bonnes graces, et ces lettres leur ont fait d'autant plus de plaisir que c'etoient les premieres qu'ils eussent reçues de vous Monsieur depuis votre depart de Rome, a mon arrivée a Paris un de mes premiers soins a eté de leur faire ma cour, que j'ay renouvellée le plus qu'il m'a eté possible. J'en ay reçu des marques de bonté qui excitent en moy une juste reconnoissance. J'ay trouvé Mad.e La Marechalle en bonne santé, et celle de Mad.e de Langeron ainsi que de M. de Maulevrier se soutient egalement. ils m'ont fait l'honneur de m'offrir de leur soupe et je vous dois des remerciemens Monsieur des agremens que vous avés bien voulu me procurer. Je vous en dois aussi d'infinis de la lettre de credit qu'avec tant de generosité vous m'avés confiée, et quoique je n'en aye point fait usage je n'en suis pas moins penetré de reconnoissance. Je la tiens a votre disposition et la remettray a vos ordres.

Je n'ay pas besoin de vous dire Monsieur qu'ils m'ont tous beaucoup questionné sur votre santé que sur vos autres operations dans ce nouveau monde. sur le 1er. article j'ay repondu que l'on avoit lieu de se flatter que malgré la rigueur du climat vous le surmonteriés par le regime reglé et sobre que vous observés, et quant à l'autre objet j'ay assuré bien affirmativement et Madame la marechalle qu'elle devoit etre sans inquietude, que vous aviés eté regardé comme un dieu donné dès les 1ers. jours de votre arrivée, que tous les suffrages s'etoient reünis en votre faveur et que j'etois garant que vous les conserveriés en meme tems que vous serviriés bien le Roy et la patrie. tels etoient les sentimens que vous aviés inspirés Monsieur, lorsque je me suis separé de vous; je n'ay eté que l'organe de la voix publique; je ne pense pas qu'elle ait changé sur votre compte, et si cela etoit arivé (contre mon attente) ce seroit un effet de l'injustice dont je n'ay que trop souvent remarqué les funestes effets.

A mon arrivée j'ay trouvé les negociations de paix en bransle. elles ont eu un succés heureux puisqu'elle a eté signée le 3. 9bre. et ratifiée le 22. les conditions n'en sont point encore publiques. on en fait de cent especes differentes, de meme que l'on parle de cent arrangemens divers pour le gouvernement de l'etat, mais il n'y a encore rien de constaté de façon a le pouvoir donner pour certain et c'est ce

qui me decide a venir vous marquer. ce qu'il y a de certain ou au moins de tres apparent, c'est que Mgr le duc de Choiseul a toute la confiance du roy, qu'il a les intentions les plus droites pour faire le bien general de l'etat, mais il se trouve chargé d'etant de besogne qu'il paroit comme impossible que malgré son grand travail et toute sa penetration, il puisse porter une attention eclairée sur tous les objets. on commence les operations par une grande reforme dans le militaire, on doit s'occuper ensuite aux finances et l'on espere que le tout ira mieux a l'avenir que par le passé.

Je vous demande Monsieur la continuation de vos bontés, et vous prie d'etre persuadé que je souhaite egalement les meriter, et vous convaincre de l'attachement respectueux avec lequel j'ay l'honneur d'etre Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Peyrol

M. Bar qui a eté pris sur la Folle n'est point encore arrivé a Paris, mais on l'y attend chaque jour.

Wesel ce 28 de Dec.

407

Un de vos domestiques ayant insulté hier les
miens mal apropos en les ~~taxant~~ d'avoir
volé des jettons dans vôtre antichambre, et
ces derniers selon l'ordre etabli dans les maisons
des Ministres m'en ayant fait leurs plaintes,
je vous prie d'obligee vôtre domestiques de
prouver sur le Champs ce qu'il avance, ou
de le faire punir severement pour eviter d'autres
inconvients, vous sentés trop bien les raisons
qui m'obligent à vous demander cette satisfaction
et devés être persvadé que je suis au desespoir
de vous être à charge avec une affaire desagreable
J'ay l'honneur d'etre avec toute la Consideration
possible

le Comte Bergen

A Paris Ce 14 avril 1759

Monsieur

J'ay reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois, le procés verbal qui y etoit joint et le memoire par lequel, attendu l'incendie arrivé au lieu de Ville valloüise le 22 fevrier dernier, vous proposez d'accorder aux habitants de ce Bourg un Soulagement proportionné aux pertes qu'ils ont éprouvées par cet accident, M de La Porte avoit deja ecrit a ce Sujet a M le Controlleur general le 6. mars dernier et on attendoit de luy les eclaircissements qu'il marquoit avoir demandés a Son Subdelegué Et que vous avez joints a votre Lettre, Comme C'est a M de La Porte a proposer au Conseil les Secours qu'il convient d'accorder a ces

M le Marquis de Langeron Marechal des Camps et armées du Roy

habitans, je vais luy envoyer a cet effet
le procés verbal que vous m'avez adressé Et je
Concourrerai Volontiers avec luy a procurer
aux habitans incendiés le traitement le plus
favorable qu'il Sera possible de leur accorder.
Je Suis avec respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Dormesson

410

A aix la chapelle le 4e juin 1762 4n

je joints jcy Monsieur cher general copie de lordre que je viens de Recevoir de Mgr le pce de Condé qui me met a vos ordres pandant la campagne, jy joints pareillemant Ma Reponse a ce prince par la quelle vous voierray que je luy mande le plaisir que jen ay, vous voudrés bien la luy faire parvenir lorsque vous len aurray pris lecture

les Eaux et les douches avaint comancés a me faire un bien sansible, mais il est malheureusemant survenus a tous les baigneurs deaux un Rhume de poetrine comme a moy, qui nous les ont fait cesser depuis 3 jours je compte cependant les continuer dans quelques jours et finir par celles despa, de facon que je ne presume pas pouvoir me Randre a Recs avant la fain che mois et je passeray avant que de my Randre a wesel pour y

412

Recauoir les jnstructions que vous pourriés auoir a me donner
j'ay l'honeur d'etre auec l'atachemant bien vray et sinsere que vous me connaissés
mon cher general votre tres humble et tres obeissant serviteur Lamorliere

notte pour Mr de la morliere Mal de Camp commandant a Rées sous Mr le Mis de Langeron qui commande dans tout le pays de Cleves
il aurat sous ses ordres
800 hom de piquets des Rgts de bouillon et de nierset
36 hom d'artillerie

Mr le Mis de Langeron ayant le commandement de tout le duché de Cleves ou Rées se trouve situé et d'ailleurs se trouvant l'ancien de Mr de la morliere, il voudrat bien entretenir avec Mr de Langeron une exacte correspondance et se concerter avec luy, Mr de la morliere est aussy prevenu que lorsque quelque circonstance l'exigerat Mr de Langeron pourrat augmenter ou diminuer la garnison de Rées bien entendu de concert avec Mr de la morliere
a dusseldorff le 26 may 1762

signé Louis joseph de bourbon

VIII

1760

Moncan

de Montpellier

a Montpellier le 20 avril 1760

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire avec l'Etat qui y étoit joint des noms de Mrs. les officiers qui sont dans les Quartiers qu'occupe vôtre Regiment, Je vous remercie d'avoir bien voulu me l'envoyer.

Je ne sçaurois, quelqu'envie que j'aye de faire ce que vous desirés, réünir la Compagnie qui est a Calmont et a Gibels, parce que le bien du service exige qu'elle soit partagée dans ces deux endroits.

Je consens volontiers que vous rassembliés a Castres, tous les canoniers

M. le Comte de Langeron

de votre Regiment pour les faire exercer.

Vous avés très bien fait de recommander a M.rs les officiers beaucoup de prudence et de circonspection, ils doivent uniquem.t s'occuper a faire vivre leur Troupe en bonne discipline et police, a vous rendre compte de tout ce qui se passera dans leur quartier, dont vous voudrés bien m'informer, où M. Danderny en votre absence, pour que je puisse y remedier si le cas l'exige, mais il ne faut pas souffrir quils se meslent des affaires des Bourgeois ny des habitans parcequelles regardent, ou les Juges ordinaires, ou les officiers Municipaux.

a l'egard de la conduite que peuvent

tenir les nouveaux convertis, ils doivent
aussi affecter de l'ignorer, et éviter sur
toutes choses que les soldats ne se servent
d'aucun terme qui puisse causer de l'aigreur
et attirer la moindre affaire, qu'il faut
éviter avec toute l'attention possible;
ceci doit être insinué de votre part,
sans affectation, a m.rs les officiers,
et sans qu'il paroisse que je vous
l'aye marqué. Quoi que je vous mande
de m'informer, et en votre absence m.r
Danderny, de tout ce qui se passera
dans vos Quartiers, cependant si les
cas exigeoient que je le fusse en droiture,
pour être en état d'y remedier plus

promptement vous recommandere les-
quel'on neperde point de tems pourme
faire passer les avis.

Je vous envoye une lettre que je viens
de recevoir de M. le Duc de Lorge avec
celle qui y étoit jointe du s. de fages de
Cazeau, écrite de Marmande, au sujet
du refus qu'ont fait M.rs les officiers de
votre Regiment de payer les voitures
qui leur ont été fournies sur le pied de
l'ordonnance, Je vous prie de les engager
a y satisfaire au plutot, afin d'eviter
que cette plainte n'aille a la cour.

J'ai l'honneur d'etre avec un sincere
et parfait attachement Monsieur. votre
tres humble et tres obeissant serviteur

Moreau

vous voudrés bien me renvoyer la lettre
de m. le duc de Lorge

A Montpellier le 4. May 1760. 415

J'ay receu Monsieur la lettre que
vous m'avés fait l'honneur de
m'ecrire avec toutes celles qui
y etoient jointes, je suis fort aise
que les plaintes qui avoient
été portées a M. le Duc de Lorges,
ne soient pas telles que les
Magistrats de Marmande
l'avoient exposé; et je ne doute
pas de l'attention que vous
voudrés bien donner pour que
le Regiment de Royal Barois
vive en bon ordre et discipline.
J'envoye vos deux lettres a M.
le Duc de Lorges et a M. le

M. le C.te de Langeron

Marquis de Monteynard.

Je ne sçaurois encore vous adresser les ordres pour vous faire délivrer de la poudre n'ayant point encore reçu ceux de la Cour a ce sujet, il y a aparence qu'ils ne tarderont pas a arriver.

M. de Monteynard m'a prié de faire rassembler votre Regiment a Castres le 12. de ce mois pour en faire la revuë le 13, je joins icy les ordres necessaires pour y faire rendre les compagnies qui sont a Mazamet, Revel et Puilaurent, celle qui est a Calmont

et Gibels se rendra aussi a Castres sur les ordres que je lui adresse. vous voudrés bien tenir la main a ce que les Compagnies retournent dans leurs Quartiers aprés la Revuë.

J'ay l'honneur d'etre avec un sincere et parfait attachement Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Moncan

418

A Montpellier le 17 May 1760.

M

Je voudrois bien, Monsieur,
quil dependit de moi d'accorder
a M. de Marien Capitaine en
second du Regiment de Royal
Barois le congé quil demande,
mais vous sçavés que je ne sçaurois
lui permettre de s'absenter —
pendant plus de 15. Jours, si
cela peut lui suffire, il n'a
qu'a s'arranger avec M. de
Gain commissaire des Guerres
J'ai l'honneur d'etre avec un
parfait attachement Monsieur
votre tres humble et tres obeiss.t
serviteur Moncan

M. le Comte de Langeron

A Montpellier le 1.er juin 1760.

Le Roy a, Monsieur, fixé à six cent cinquante Livres de poudre et a trois cent vingt cinq livres de Balles les Munitions qui doivent être distribuées cette année a chaque Bataillon de ses Troupes d'Infanterie, Je ne sçaurois par consequent vous en faire delivrer une plus grande quantité, Cependant comme il me paroit necessaire que vous ayés de la poudre aussi pour l'exercice des soldats destinés au service de la piece de canon de 4. que vous avés, Je crois que vous ferés tres bien d'ecrire a

M. le C.te de Langeron

M. le Marechal de Bellisle, ou a
M. de Cremille, pour lui demander
la quantité dont vous croirés
avoir besoin a cet effet, et dès
que je serai informé des intentions
du Ministre a ce sujet, Je vous
enverrai lordre necessaire pour
vous faire delivrer ce qui vous
aura été accordé.

J'ay l'honneur d'etre avec un
parfait attachement Monsieur
votre tres humble et tres obeissant
serviteur Montcalm

[illegible]

[illegible]

la quantité [illegible]

[illegible]

que j'espère [illegible]

du Ministre [illegible]

[illegible]

vous faire [illegible]

aura été reçue

J'ai l'honneur [illegible]

parfait attachement Monsieur

votre très humble et très [illegible]

[illegible]

A Montpellier Le 29. juillet 1760

Je ne puis encore Monsieur, retirer la Compagnie de votre Regim.t qui est à Calmont et à Gibels, dès que cela sera possible, je le ferai. à l'égard du tabac qui est de si mauvaise qualité, à ce que vous me marqués, que votre troupe n'en sçauroit faire usage écrivés en à M. Carré Directeur des fermes à Toulouse je suis persuadé qu'il y fera

M. Le Comte de Langeron

remedier.

Il m'est revenu Monsieur des plaintes contre le S. de Mainville Capitaine de votre Regiment enquartier a Puilaurent, il s'est avisé de son autorité de faire mettre au Cachot le nommé James commis aux voitures pour les convalescens parcequil ne vouloit point payer une somme de 63.ᵗᵗ pour une Journée de trois charettes

accordées à 21. Invalides, il a
eu d'autant plus de tort que ce
commis n'y étoit point obligé
n'étant pas chargé de cette partie
Je vous prie d'écrire aud. Sr. de
Mainville de faire en sorte que
pareille chose n'arrive plus
parceque je ne pourrois
m'empecher de lui en temoigner
mon mecontentement. Mr. les
officiers n'ont d'autorité que sur

leur Troupe comme je vous lai
deja marqué. Je compte que
vous voudrés bien le leur
expliquer encore une fois, et me
faire part exactement de tout
ce qui se passera

Jay l'honneur d'etre avec un
parfait attachement Monsieur
votre tres humble et tres
obeissant serviteur

Montcalm

A Montpellier le 26. aoust 1760

424

Je consens volontiers, monsieur, que le Sr. Bhugonnet Lieutenant en premier s'absente en attendant le congé que vous avez demandé pour lui, puisque sa santé est derangée au point que les Medecins craignent qu'il ne passera pas l'année. Je souhaite que l'air qu'il se propose d'aller respirer le retablisse.

Vous pensés bien, Monsieur,

M. le Cte. de Langeron

que si j'avois eu des troupes a
Narbonne, je n'aurois partiré
de Mazamet les contraintes
que le sindic General m'a demandé
pour les Diocèses d'alet et de
Limoux. Le Bataillon de
Nezac, est employé aux travaux
qui se font sur la Côte, aux
environs de Leucate, et de
Sigean, où il a une grande
quantité de malades, c'est ce

quim a obligé aprendre ces
contraintes des quartiers les plus
aportée de ces deux diocèses.
J'ay l'honneur d'etre avec un
sincère et parfait attachement
Monsieur votre tres humble
& tres obeissant serviteur Moncan

A Montpellier le 13. 7bre 1760

M. Danderni me marque Monsieur quil vient de recevoir un congé de six mois, a commencer du 1er de septembre, pour le Sr. de grandchamp, Lieutenant de grenadier de vôtre Regiment; il m'a en meme tems adressé une lettre pour vous en donner avis, que je vous renvoye je compte quelle vous parviendra avant vôtre depart, et qu'en consequence de ce congé, vous ferés mettre le Sr. de grandchamps en liberté pour qu'il puisse en profiter.

a l'egard de l'insulte faite a la compagnie de Massol par le nommé Pelissier cy devant sergent au Regimt.

M. le Cte. de Langeron

de temps, vous avés été
bien persuadés que je ne la
laisserai point impunie, et que
je ne tarderai pas a donner les
ordres convenables pour cela.
J'ai l'honneur d'etre avec un
sincere et parfait attachement
Monsieur votre tres humble
et tres obeissant serviteur Moreau

Le Regiment de Bourgogne part
d'icy le 17. de ce mois pour aller en
Provence, je garderai le votre a
Montpellier, ainsi il ne sera point
dispersé, je vous en donne avis
Monsieur avec plaisir

IX

Monsieur

Nous apprenons a ce moment par La lettre que vous avez écrite a monsieur de montessüs que le roi vient de vous accorder Le Regiment de Royal barrois; permettez monsieur que jaye l'honneur de vous en faire mon compliment de félicitation et vous exposer en peu de mots La situation ou je me trouve —

je commencai a servir dans les cadets gentils hommes du Roy de pologne 1742 j'entrai dans Le Regt de Royal Lorraine a sa creation en 1744 mois de janvier; ce Regiment a pres deux campagnes forma celuy de Royal barrois ou j'etois je fus fais capitaine en second en 1748 ce Regiment fut Reformé en avril 1749 jai continué selon Les ordres de La cour mes services pendant La paix dans Les milices de lorraine; Le Regiment Royal barrois a eté Retablis en 1757 il a fait La campagne en Saxe et cette

derniere Sur Le bas Rhin; cependant jai La douleur de voir quil
Sintroduiit un etranger nommé monsieur de Laxis Sans Service
Reel et qui de plein Saut est proposé a une place de capitaine
en pied á mon prejudice et a celui dautres Sujects dans le Regiment
dois je vous dire monsieur que le murmure en est general —
estil des exemples quun etranger enléve des employs a des gens
qui les ont gagnés et merités par leur zele pour le Service —
javois Lhonneur detre connu bien particulierement de
monsieur Le comte de gizors, il m'honnoroit de ses bontés
jen ai pardevers moi bien des preuves écrites et monsieur
de montalivet ancien major de notre Regiment que jai —
deja prévenu et que je prie dinstruire monsieur Le marechal
de belleisle de mes interets peut monsieur vous donner quelques
idées des Sentiments que ce jeune Seigneur avoit pour moi —
monsieur dandevny qui est á paris et a mesme aussi —
monsieur de vous Rendre compte de ma conduitte vous —
ne manqués pas monsieur detre informé de Letat de votre
Regiment, il y a quatre places deuidément vacantes par
La mort ou Retraite forcée de quatre capitaines; je Suis prevenu
que Letranger dont je viens davoir Lhonneur de vous parler est
Sur Letat pour une Les trois autres Sont aussi deuidément nommées,
je Les crois accordées a mes anciens Rien de plus juste il en Reste
encor deux monsieur a Remplacer au cas que La cour veuille
Remplir Lesprit de son ordonance et qui vient darriver au

Regiment ; est celle du capitaine qui doit Remplacer Le lieutenant colonel prisonier au cas quil ne soit pas èchangé une autre est celle de monsieur de gourcy aussi prisonier ; monsieur de pontlevin capitaine en second qui marche avant moi pour Le service donne Lieu a une contestation sur le Rang entre lui et moi ; il n'a pas fait La campagne de 1757 en saxe quoiquil ait été instruict a tems qui l'etoit sur letat des officiers Rappellés ; monsieur danderny pourra monsieur vous mettre au fait de cette affaire monsieur de bassompiere et Lui mavoient assurés dune decision en ma faveur mon Rang par conseguent me donne La quatreme place au cas de lexclusion de Létranger ; jai eu Lhonneur decrire a monsieur Le comte de vaubecourt avec lequel jai fais mes exercices a Luneville et qui m honnore de ses bontés ; je le prie de vouloir bien mappuyer aupres de vous monsieur sur tout Le detaille que jai Lhonneur de vous faire ; jespere monsieur que le compte quil pourra vous Rendre de moi me procurera Lhonneur de vos bontés que je tacherai aussi de meriter par ma conduite

Je suis avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Demarien

a calais ce 22e feurier 1759

Monsieur

Mon intime amy de Naux cap^e dans notre regiment me parle depuis longtemps avec de si grands eloges de vos bontées pour luy, et de tout le merite qui les accompagne, qu'il m'est impossible de tenir plus longtemps caché ce fond d'estime qu'inspire ordinairement la vertu, et en effet si quelque chose est capable de nous ravir notre estime et nos homages, c'est cette veritable vertu qui s'occupe du soin genereux de decouvrir, de faire valoir, et de distinguer le merite; vous le faites Monsieur avec tant de grandeur d'ame que vous devez estre moins etonné que vous attendez a recevoir des temoignages d'estime et de veneration, j'ay l'honneur de vous offrir icy ces sentiments avec d'autant plus de confiance que je suis assuré qu'ils partent du sincere et du cœur; si j'avois l'honneur d'estre connu de vous Monsieur come je devrois l'estre sans les intrigues des cours de france et de lorraine qui m'ont seuré du poste de Lt Colonel de notre reg^t que je devois occuper come par le passé, je puis me flatter que vous me rendriez cette justice, je l'attens meme de votre equité sans cet avantage, car la verité perce sans aucun appuy partout ou regne la vertu, et pour faire valoir encore avec plus d'assurance ses avantages, je tacheray de justifier les bontées que vous avez pour de Naux en vous offrant quelques traits de son

caractere tels qu'une experience de plus de vingt années me les a developé sans le moindre alteration. De Naux porte un cœur aussy grand que genereux ennemy par principe de tout ce qui peut blesser l'honneur, il est plein de droiture, de candeur, de probitée, et de zel pour remplir son devoir qu'il a toujours regardé selon la justice, come le point capital de ses obligations; c'est un home representer avec la même confiance a ses amys et a ses ennemys; un peu trop genereux pour sa fortune qui n'est pas brillante, qui auroit pu cependant l'estre avec moins de delicatesse, puisqu'il seroit apresent du moins Colonel en Allmagne ou vous sçavez Monsieur que l'on parvient aux dignitées par rang: et voicy le fait: dans l'avant derniere guerre les Bavarois alliés des françois firent leurs paix avec les Autrichiens leurs ennemy commun dans un temps critique qui pouvoit les faire soupçonner d'infidelitée envers leurs alliés, De Naux plein d'honeur se fit une honte un peu trop scrupuleuse de continuer ses services parmy cette nation ou il estoit depuis quelques années capitaine dans le Regt. de Mr. le Duc Clement de Baviere, quelque avantage qu'on luy proposa il voulu quitter, regretté et estimé de tout le monde, et prefera l'incertitude d'estre employé en france a un état solide qui luy ouvroit la porte aux dignitées, come j'ay l'honneur de vous dire, puisque ses cadets en sont revetus depuis même plusieurs années: cette

veritée peut seule vous donner Monsieur une idée de la delicatesse de ses sentiments: dans le temps quil quitta ce service ou j'estois avec luy dans le meme regt. la cour me fit la grace de m'offrir avec le titre de Lt. Colonel la majoritée des volontaires royaux, a la vue de cette grace je me rendis en france avec mon amy, je comencois a peine sous les ordres de Mr. le Comte de Mortagne a mettre la main a la formation de ce corps que je fus forcé de passer a une autre destination qui me plaça Lt. Colonel du Regt. Rl. Barrois en j'obtins de Mr. le Marechal de Bellejsle une compagnie pour Mr. de Naux avec un rang apeupres proportioné a ses services: quelques jours avant la formation du Regt. Mr. le Marechal me demenda la comp.e destinée a de Naux pour un gentilhomme de Loraine, dont le nom ne me revient pas, il me fallut plier sous cette demende mais a condition que de Naux garderoit le rang que nous luy avions fixé et auroit la premiere comp.ie vacante, Mr. le Marechal eut la bontée de me donner sa parole et d'approuver ces conditions, par cet arrangement de Naux devint capt.e en second de la premiere comp.e de grenadiers en conservant son rang: un an ou dix huit mois apres, une compagnie vint a vacquer on la luy accorde sans difficultée et son rang qui le placoit a la teste du regt. second factionaire devant Mrs. billaut Manolles &a. voila le rang quil a tenu jusqua la fin de la guerre et jusqua la reforme du Regt.

dans le temp quil est employé devant les ennemys du Roy on forme de
Nouveau le Regt royal Barrois et par une revolution aussy Etrange quinouye
on luy fait perdre son rang, en son absence apparement, et on le met sous le
comendement de ceux quil a comendée, sur quoy j'aurois bien de justes reflexions
a vous offrir Monsieur, mais je ne doute point que ce simple exposée ne
vous fasse sentir l'injustice de ce procedée d'autant plus estant que ce
digne sujet a toujours remplit son devoir avec distinction, et quil avoit
repandu son sang pour le service du Roi avant que tous ces Messieurs
fussent a son service, il est vray quil n'estoit pas positivement alors
au service du Roi mais c'est a la teste des grenadiers françois et barrois
alliées et unis ensemble et se battant pour la meme cause quil a esté
blessé prisonier et abandonné de sa troupe qui fut repoussée et obligée de
le laisser sur le champ de bataille: depuis le comencement de cette guerre il
a esté employé dans les grenadiers royaux ou il a fait toutes les campagnes
jusqua la formation de votre regt Monsieur, et il les a fait avec tant de
distinction, quil ny a pas un de Mrs les colonels sous les quels il a servi qui
ne rende des temoignages peu communs de sa conduite et qui ne soit portez
portée a luy procurer un avancement et surtout la croix de St Louis quil
devroit avoir et quil auroit depuis longtemps sans ces revolutions extraordi-
naires qui semblent que le Seigneur ne permette que pour eprouver les honnetes
gens et les faire passer par le feu de la tribulation, vous conviendres Monsieur
que c'en est une de voir la plus part de ses cadets, meme je crois son lieutenant

Mr. de Clonœuf décoré de cette croix, sans parler des autres qui l'ont obtenus les uns dans les grenadiers de france les autres en restant tranquils chez eux dans quelque bataillon de milice, Lorsque cet honnete home soutenant tout le poid du jour protegé ~~de tous~~ et estimé de tous ses superieurs ayant d'ailleurs plus de service qu'il n'en faut pour obtenir cette grace trouve partout des obstacles: vous les leverés Monsieur, il me parle avec trop d'assurance de vos bontées pour luy, pour douter un instant qu'il ne vous aye cette obligation d'autant plus grandes que l'unique consolation de l'honnete home dans ses disgraces est de s'en voir delivreé par les justes efforts de l'honneur et de la vertu: je dois finir par vous assurer Monsieur que plus de Vaux aura l'honneur d'estre connu de vous, plus vous reconnoitrés que vous ne pouviés mieux placer votre estime et toutes les graces dont vous voudrés bien l'honnorer; c'est ce que je n'ay pu vous taire plus longtemps et ce qui me procure l'occasion si desiré de vous offrir les sentiments de l'estime la plus parfaitte et du plus veritable respect avec lesquels j'ay l'honneur d'estre

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur

Bar sur Aube ce 3 octobre 1760

Mareschal
cy devant Lt. Colonel
du Regt. royal Barrois

X

Le duc de lorge

Bord 1761

433

A Bordeaux le 14 may 1761

J'ay l'honneur de vous donner avis, Monsieur, que le départ du regiment de Soissonnois m'oblige de donner la garde du signal de St Mambert pres Pauillac a la Compagnie de votre Regiment qui y est en quartier, ainsy que de faire fournir par votre troupe les trente hommes que Soissonnois devoit fournir a Lesparre ou M le marechal desire que M. De Landreçy votre Lieutenant Colonel aille commander au lieu et place de M. De Montezun qu'il y relevera a cet effet je joins icy la lettre et l'ordre pour M de Landrecy et les deux ordres, pour les trente hommes a Lesparre, et les douze au signal de St Mambert. au surplus il n'y a rien d'changé a la lettre que j'ay eu l'honneur de vous ecrire hyer non plus qu'a l'instruction qui y est jointe, et il ne reste qu'a

M. Le Comte De Langeron.

vous renouveller la sincerité des sentimens
avec lesquels jay l'honneur detre, Monsieur,
Votre tres humble et tres obeissant serviteur.
le duc de Lorge

434

A Bordeaux le 22 may 1761.

J'ay l'honneur de vous envoyer cy joint Monsieur, deux doubles de la nouvelle Instruction pour les parties de votre Commandement, je vous prie de m'en renvoyer un signé de vous. Comptant cette Instruction conforme a ce dont nous sommes convenus ensemble.

Je vous prie aussy de correspondre avec M. de St. Vincent a Lesparre pour vous faire envoyer tous les effets et pavillons rouges que peuvent manquer aux signaux depuis Goullé jusque et compris St. Mambert. comme aussy de dire a M votre major qu'il aura le detail du camp et qu'il n'y sera pas relevé par M de Monteguin aussy qu'il est dit par l'Instruction que je luy ay envoyé.

M. le Comte de Langeron.

Je compte beaucoup sur vos soins pour l'exécution du contenu de cette nouvelle instruction et me flatte que vous ne doutez pas des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur Votre très humble et très obeissant Serviteur.

Le duc de lorge

a legard des cartouches pour remplir les gibernes des soldats de votre bataillon ayez la bonté de scavoir de Mr de la garicq si le Magasin de saint cristoli a été ~~[illegible]~~ venté de dix Mille cartouches suivant ce dont je suis convenu avec Mr le chr dartigue et c'est a saint cristoli que vous prendrez pour remplir les gibernes de votre bataillon au cardalerte pour vos deux compagnies de police qui prendront leur cartouches ainsi que les munitions pour votre canon audit lieu de police; je vous +

+ prie de faire passer sur le champ le paquet cy joint a leur pour adresse.

A Bordeaux Ce 30 may 1761.

Je ne perds pas un instant, Monsieur, a repondre aux deux articles de votre Lettre datte de ce jour. Vous avés tres bien fait de ne pas sévir contre les Bouchers de Pauillac a leur premiere desobeissance; mais vous ferés tres bien d'Etablir des Bouchers de votre Regiment, et de leur procurer de la viande de Blaye par le moyen de votre filadiere, et lorsque ces Bouchers seront une fois Etablis vous ferés tres bien d'empecher ceux de Pauillac de vendre, amoins qu'ils ne veulent donner la viande au meme prix que la taxe de Lesparre. et c'est la plus grande punition qu'ils puissent avoir, mais je suis persuadés que du moment qu'ils verront des Bouchers de votre Regiment tuer et vendre ceux de Pauillac se rendront a la raison sans autre voye de fait.

A l'egard des marmittes, rien de mieux Monsieur, que ce que vous avez fait, et de faire

M. le Cte de Langeron

à Bordeaux le 30 mars 1761.

portées aux Detachements des garde Cotes du magasin
qui est Chez le Sindic de Vaillere; mais Comme
il est Essentiel que tous les detachements tant
garde Cote que Canoniers fassent ordinaire et
nemportent point leurs marmittes a Chaque
fois quils seront relevés; Je vous prie de donner
vos ordres pour que les officiers Commandants
ces detachements de Garde Cotes donnent au Sindic
des reçus de ces marmittes, et que ces reçus
soient renouvellés a Chaque fois que ces
detachements seront relevés. Je vois au surplus
par vos soins qu'il ne manque rien dans
la partie que vous Commandés, vous devez etre
persuadé de ma reconnoissance sur ce point.
Comme des sentiments avec lesquels J'ay l'
honneur d'etre, Monsieur, Votre tres humble
et tres obeissant serviteur Le duc de Lorge
Comme M. l'Intendant desire d'epargner les
frais d'un bateau pour le relevé de cinquante

homme que le S.r de Libourne qui est
au Chateau trompette pendant tous les quinze
jours du Verdon Il m'a prié de vous demander
si cela vous gêneroit beaucoup de renvoyer
votre filadure à Grealane & si vous le vouliez
les dix-huit du prochain de chaque mois j'
embarquerois le douze du grand matin et votre
filadure le reporteroit ledit jour au port
de Lamarquelle d'où je gagnerois pour
terre St Estephe quitte leur congé, et le
13. votre filadure retourneroit à Blaye
pour les ramener le 14 (13 au) les cinq hommes de
Palatton de Rode à Pauillac suivant ce
que je vous ai marqué dans ma d.te Lettre
J'espère Monsieur qu'il n'y a point d'inconvenient
que vous acceptiez cet arrangement attendu
que vous pouvez vous servir de ce voyage
de votre filadure pour vous faire venir
à Pauillac ce dont vous aurez besoin. J'attend
votre réponse à ce sujet

Partie de Pauillac a 2 heures et demy après midy.

A Monsieur

Monsieur Le Comte De Langeron
Colonel du Regiment de Royal
Marine Commandant

a Pauillac p. Le Duc de Lorges

á faire passer par ordonnance jusqu'a Pauliac
parti de Lesparre le 31. may á 7. h. et demie du matin
partie de Begadan a 8 heures pour aller a St
Cristoli — partit de St. Christoly. á
10. h. et demy du matin

heures 8

A Bordeaux Ce 20 Juin 1761.

En Consequence Monsieur de ce qui a été arreté pour les travaux des Batteries de Lapointe et du Verdon Je donne icy trois ordres pour que Soixante hommes de votre Regiment se rendent au Camp des travailleurs et Cent vingt se rendre Soixante au Fort de Saullac, et Soixante aux Casernes de goulé pour travailler aux Saucissons, Pourquoy Je vous previens de faire prendre en garde Lundy Prochain au matin 22 du present mois trente serpes trois haches et deux scies ainsy qu'un pacquet de Cordes qui vous seront remises Le meme Jour.

Je feray remettre meme quantité d'outils et de Cordes a la Caserne de Goullé et Je vous prie de prevenir L'officier qui y Commandera de les Recevoir et les

M Le Comte de Langeron.

garder pour le remettre à Lofficier qui
Commandera les travailleurs des saucissons
Je vous prie de vouloir bien m'accuser la
reception de ces dits ordres et de ne pas douter
de tous les sentiments du sincere attachement
avec lequel J'ay l'honneur d'etre Monsieur
Votre tres humble et tres obeissant serviteur.
Le duc de Lorge

Comme le Camp des travailleurs ne doit point
encore Commencer, Je ne vous envoye point les
trois ordres dont Je vous parle dans cette lettre
Je vous les feray passer que dans le temps qu'il
faudra que ces detachements se mettent en
marche lorsqu'aurat les saucissons & les pieces
~~[illegible]~~. Le bateau qui doit vous aporter
les outils et autres devans dont vous
arriver dimanche au soir ou lundy prochain.
L d L

mes compliments je vous prie a Mr dauderoni
[illegible] un des bataillons qui nous arrivent a des canoniers
je vous renvoirai pour lors votre detachement de [illegible]

Je vous prie, Monsieur, de faire remettre les lettres
cy jointes à Mr. Barmaillac officier marin
sur le port de Pauillac. et vous me ferez plaisir
Monsieur de profiter de la premiere occasion
d'une charette qui partiroit de Pauillac pour
Lesparre pour faire envoyer ces quatre coffres
au Sr. Bouttenyer secretaire de M. de St Vincent
auquel vous voudrez bien en donner avis
pour qu'il les joigne aux autres effets
qu'il a deja à Lesparre, et qu'il en donne
son recepisse au Dragon d'ordonnance que
vous voudrez bien commander pour
escorter ces quatre coffres jusqu'à Lesparre.
Mille pardons de vous donner cet embarras. Le C. de Loyge

arrivé et partie à 9. h. du matin
De M. Chwioty

A Monsieur

Monsieur le Comte de Langeron
Colonel du regiment de Royal Barrois
Commandant

A Pauillac s. Le Duc de Lorge

A Bordeaux Ce 1er Juin 61.

Comme Le Regiment de Montmorin Monsieur arrive en médoc Le neuf de Ce mois, et qu'il sera chargé au quinze de Juin de fournir les Cent hommes du Détachement a Lesparre que fournit actuellement Le Bataillon de Rodes, Ce ne sera que pour Ce premier relevé de Détachement que vous envoyrés Monsieur, Votre filadiere a Blaye pour remener les Cent hommes de Rodes, après quoy Il vous sera facile d'envoyer Laditte filadiere a Lormond deux fois par mois pour prendre Les Cinquante hommes du Bataillon de Tours qui iront relever au Verdon, puisqu'il ne sera plus question pour Lors de passer ni repasser aucun détachement a Blaye.

M. Le Cte de Langeron.

et Cela operera l'Epargne que M. L'Intendant veut faire des deux Bateaux sans deranger beaucoup le service de la filadiere pour le transport de vos malades et de vos provisions, ainsy donc Monsieur, au lieu d'envoyer à Lormond vôtre filadiere le onze de ce mois comme vous me le marquée par votre d.te Lettre, Il suffira que vous l'envoyez le 13. attendu qu'elle sera de retour a Pauillac au plus tard le 14 au soir et qu'elle pourra le quinze repasser et Blaye les Cent hommes de Roder.

Je vous previens aussy, Monsieur, que les deux Compagnies de grenadiers de Montmorin devant être destinées a augmenter le detachement qui sera sous vos ordres en cas d'alerte je voudrois qu'elles soient en quartier a Pauillac, mais que vous

puissiez faire en sorte quelles ne soient point melées avec votre Regiment affin quil ny arrive point de tracasserie Entre Eux, mandés moy je vous prie quel pourroit etre votre arrangement sur ce point.

J'ay l'honneur d'etre bien parfaitement Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur. Le duc de Lorge

Vous trouverés cy joint Monsieur les ordres de Mr le Mal. pour assembler votre Regiment le jour Indiqué pour La revüe de M. de Montenard; Comme il est Essentiel que les Effets des differens signaux que garde votre Regiment ne soient point abandonnés, il ne faut point Relever

ces Gardes le jour de la revüe, mais en faire
ensortes que s'il en besoin je signeraij si
M. de Montcuerd ne voulloit pas s'en raporter
au Certifficat du major de Notre Regiment.

quand il y aura des Choses pressée je me serviraj
des ordonnances en droitures, mais autrement,
pour menager leur Courses je feraj passer
les Lettres journalieres par la partie qui est
la voye ordinaire, le seu[r] aj prevenu M.
Bauderiny qui a deu vous prier d'y envoyer
tous les deux jours ordinaires porter les
Lettres de la partie ou vous Commandes,
et qui vous renverra toutte celles qui
seront pour vous

a bordeaux ce 2 juillet 1761

441

Jenadvois par le temps, Monsieur de vous ecrire
et de rouvrir mon paquet lorsque jai prie Mr de
saint heran de vous prevenir de lordre que javois
adresse a lesparre pour le detachement des 40 hom que
votre Regiment fournit avinsac que le li^nt colonel
de montmorin etoit prie de vous faire passer;
jai a vous instruire presentement du sort de cette
trouppe; elle recevrat des ordres le 12 de ce mois
pour aller travailler et camper au verdon jusquau
dixneuf quelle rentrerat a votre regi^mt si elle ya
finir dans ce temps son travaille; quant vos
60 hom qui vonts travailler aux saussissons a goulai
auront finis leur ouvrage ce que je conte vers le
15 de ce mois ils yronts aussi travailler douse jours
au verdon; et apres quoi tous ~~vous~~ rentrerat
je scavoi pour lors sil faudrat que vous renvoyes
du monde avinsac; et je ne peuts vous la rien dire.

mr de langeron

parceque cela depant de ce que feronts les Englois;
mais je vous en instruirai avec l'attention que me dicte
le veritable attachement avec lequel j'ai l'honneur
d'Etre Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Le Duc de Lorge

je conte au 15 de ce Mois que vous renvoires les
90 gardecostes de la capitainerie d'Entre deux Mers
qui feronts relever le 14 par pareille Nombre
du bata^on de Rodes qui garderonts les batteries
de la Reviere a leur place.
je vous prie Monsieur de vouloir bien faire remettre
la lettre cy jointe

A Bordeaux Ce 4 juillet 1761

Pour réponse, Monsieur, a votre dernière
Lettre du 2. de ce mois j'ay écrit ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ a M. Desaint Vincent pour qu'au Le champ
ma lettre reçue il vous fasse passer Les S.rs
Bouvalet ou Le S.r Renou Commis a la
Regie des fourrages, je l'ay bien recommandé
à ces Employés d'être plus exacts a l'avenir
a obéir aux ordres que vous leur donnerés
J'ay L'honneur de vous prévenir aussy
Monsieur que sur les fascines que devoient
vous etre envoyés a Pauillac pour le
travail de Saucinon, Il vous en sera
envoyé trois mille autres avec leurs piquets
Les quelles vous destinés dans les mottes
de Saucinons, aux reparations que nous
allons faire faire a La citadelle de

M.r le Marq.is de Langeron a Blaye

Maye, aumitot que ces fauneres se presente
seront au fort de Saintar Jevous prie den
donner avis a M. de Cabrillon commissaire
aux clusce de Naye affin quil vous
fournise des batteaux pour les transporter
le Jevous prie d'avoir grande attention de
en faire prendre un reccipiné au major
de La Citadelle. ou de lingenieur qui en constatte
le nombre, deblaier les faurrissons en les
Envoyant au verdon a fure et a Mesure que
vous en avez sufisament pour en charger un bateau
et quelon les use de mesme agoulai
vous cognoissez lattachement sincere avec
lequel je faits proffession d'Etre Monsieur
Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Le Duc de Lorge

A Bordeaux Ce 5. Juillet 1761.

Je vous fais mon Compliment, Monsieur, sur la diligence que vous mettes au travail des fascines; Comme je Crois que les materiaux pouront bien vous manquer Je nay mis que pour Le Douze de Ce mois Le départ des soixante hommes que vous avés a goullé dont vous trouverés Lordre Cy Joint; Je vous prie de faire passer La Lettre et paquet Cy Inclus au Lieutenant Colonel du Regiment de Montmorin par une ordonnance Expres, Je lay mis a Cachet volant affin que vous soyés Instruit de Lordre quelle Contient pour Le Détachement de Votre Regiment qui est a Vensac, vous verres que Jay ordonné Le 13. au soir a Talais Celuy de Goullé, et quils arriveront tous Les deux Ensemble au Verdon Le 14. de ce que

M Le C.te de Langeron

Le travail sera fini J'espere que tout vous rentrera;
mais Instruisé moy je vous prie du jour Qu'on
ne finira Le travail de Saucinou parceque
dans Ce temps nous pourions bien vous
demander Cinquante travailleurs de plus
pour Le Verdon. et a legard des Piquets de
Saucinou Comme Il y a des haches et Serpes
au Verdon on y Epointera Ces piquets, et vous
pouvés Monsieur vous dispenser de Les faire
affiler. C'est tout Ce que Je peus vous mander
pour Le present vous remerciant de tous vos
Soins, et vous priant d'etre persuadés du
véritable attachement avec lequel J'ai
L'honneur d'etre Monsieur, Votre tres humble
et tres obeissant Serviteur. Le Duc de Lorge

je vous previens que le 14 de ce Mois il vous arriverat
100 ho du bataillon de Rodes avec lesquels vous ferez

relever le 15 touts les postes que les 90 gardes
costes dentre deux Mers fournissent dans vos
batteries de la rivière en donnant aux offeciers
de rodes les memes conseigne et instruction
et pour les 10 homes de surplus vous les metres
a goulai pour la garde des pièces de canon
l'offeciet de rodes commd les 100 homes vous
remettra son ordre et celui de renvoyer
les 90 gardes costes par les memes bateaux
qui auronts amener de blaie ceux de rodes
et a legard des 100 travailleurs de rodes
lorsquils seronts revenus du verdon vous
les renvoires a blaie

A Bord le 7e. Juillet 1761

En Reponce Monsieur a votre dernière lettre En datte du Cinq de Ce mois, je vous diray que Monsieur L'intandant a Recrit encore de nouveau a Mr. Cabrillon Commissaire aux Classes a blaye pour presser Lenvoy des deux Gabarres que vous devés Recevoir a pauillac Et qu'elle pour le transport de vos saucissons, ainsy vous devés presentement auoir Receu ses gabarres; ayés soin, Monsr. je vous prie, qu'elles vous Reviennent aussitot qu'elles auront porté les saucissons; afin qu'elles puissent en s'en Retournant a blaye ~~les porter~~ Les trois mille facines et les piques qui y sont destiné. Il me paroit suivant Ce que ma marqué votre ayde major que La besoigne de votre Regiment sera bientot finy en ce qui Regarde les saucissons

Mr. Le Marquis de Lengeron

448

je tacheray de dispencer de fournir les — Cinquante travailleurs dont je vous ay — parlé dans ma derniere lettre sy les — Cent dix que vous devés ~~???~~ avoir dans peu au verdon depechent aprés leur ouvrage, pour dispencer les Ingenieurs de demander des travailleurs daugmantation; Cest tout ce que jay a vous observer monsieur pour le present vous connoisses Lattachement avec lequel je suis Monsieur votre humble et tres obeisant serviteur

Le duc de Lorge

A Bordeaux Ce 19. Juillet 1761.

Je ne répons Monsieur, par la presente que a votre Lettre du 12 n'en voyant point dans Celle du 10 de Ce mois d'articles qui Exigent de réponse autre que Celuy regardant M.r Denou et ouvrages que Je communiqueray a M. L'Intendant avec Lequel Je dois convenir d'un travail et arrangement Concernant Les Employés dont Je vous envoyeray Incessament Copie qui Servira de Regle a lavenir sur beaucoup d'objets.

Je vois par votre Lettre du 12. que vous avés fait partir Les Saumons que vous avies eu faits pour le Verdon, et que gouttier a deja envoyé son Connaissement, Comme M. Duvignau L'Ingenieur m'a assuré que avoit bien vu L'etat des Saumons qui ont été faits tant a Pauillac qu'a Royan

M.r De Langeron.

450

qui a trouvé suffisant, j'ai envoyé
L'argent pour payer vos travailleurs que
vous pourrez, Monsieur, faire rettirer dans
votre troupe, de ce que le total des sommes
sera chargé sur les gabarres que par vos
peines vous avez trouvé. Je vois aussy par
~~aux peines~~ votre lettre que vous envoyé
Le détachement des susdits travailleurs
de Goullé au verdon suivant l'ordre que
j'ay eu l'honneur de vous adresser, au moyen
de quoy j'ay trouvé moyen de respondre en
envoyer de surplus; lorsque les cette
dix travailleurs que vous avez du travail
au verdon seront rentrés, je vous
renvoyay un nouvel ordre pour fournir
le Détachement de Vinsac, en attendant
restera sans troupes pendant que le
travail durera, c'est ce que j'ay pu faire

derniers, Je ne scay pas encore Le jour —
que Cette Campagne Commencera; Je seray
vers Le 20 ou Le 25 de Janvier a la ville
et seray fort aise de Vous y Renouveller —
Les Sentimens bien sinceres avec les —
quels J'ay L'honneur d'etre tres parfaitement
Monsieur, Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur. Le Duc de Lorge

451

A Bordeaux a 4. 7.bre 1761

Rien de nouveau pour aujourd'huy a Vous mander Monsieur Commandant. Je vous remercie des Certifficats que vous m'avez envoyé je les remettray aujourd'huy a M L'Intendant mais comme dans Lettre que Je vous ay envoyé Je vous ay mandé que Lon pourroit faire la Sorte que cet ouvrage seroit payé, et Il le sont cette Seray à la fin de La Campagne ainsy Il y a du temps pour cette operation. a légard des autres Certifficats que vous m'avez envoyé pour Le d. Travail Je les remets a M Duvignau Ingenieur qui m'a promis qu'il feroit en sorte qu'il y ait une gratiffication a cet égard, Je vous seray obligé de faire passer La Lettre cy jointe par voye sure a M de St Amien a Le paree. et vous

M Le Comte De Langeron.

renouvelle tous les sentiments avec lesquels
J'ay l'honneur d'etre Monsieur Commandant
Votre tres humble et tres obeissant serviteur.
Le duc de Lorge

452

A Bordeaux Ce 12 7.bre 1761.

Jenai rien, Monsieur, a vous mander de Nouveau pour aujourdhuy. La Volonté de M Le mareschal est de Laisser Les Troupes telles quelles sont en ordre Jusqu'au cinq du mois prochain, et Je ne vois point d'autre Moyen de donner Soulagement au Batailon de Royal Barrois que la m'assurant, Monsieur, que Vous pouvez garder cent hommes de Votre Regiment a Vailliac. Vous ne pouvez pas attendre de secours du Bat.on de Rodes qui a sa destination. Je serais fort aise de Vous voir icy, et Je ne parlerois de rien avant que Je ne Vous aye Entretenu. Vous Connoissez tous Les sentiments bien sinceres avec Lesquels Je suis Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur. Le Duc de Lorge

jetois a la campagne hier vendredi ce qui fait que je nai pas donné de billet a votre dragon d'ordonnance

M Le Comte De Langeron.

Reparty a onze heure & demy du soir par
Blanquefort a [illegible] le 12 7bre 1761

A Monsieur

Monsieur Le comte de Langeron

Colonel d'Infanterie, Commandant

a Pauillac

Rien de nouveau a mander pour aujourd'huy a Monsieur le Comte de langeron ; J'espere avoir le plaisir de le voir le 21 de ce mois a Bordeaux et qu'en revenant, il voudroit bien visiter les signaux depuis bechwille jusques et compris blanquefort et me dire si tout est en regle, et noter, ce qui manqueroit monsieur le Duc de lorge luy renouvelle tous ses Remerciements a Bordeaux ce 17. 7bre 1761

Le duc de lorge

Il seroit apropos de laisser en garde, a l'officier du second bataillon de monmourin vingt quatre fournitures d'hopital qu'avoit le regiment de Royal Barroy, et de prevenir, le commandant du bataillon de monmourin de faire autant qu'il seroit possible evacuer les malades de l'espare, qui y sont de son second bataillon, les 24 fournitures, que monsieur de langeron luy feroit remettre serviroit a pouillac pour les plus pressés, et dorenavant le second bataillon de monmourin aura soin d'envoyer ses malades a blaye. monsieur le Duc de lorge, vient de parler a Monsieur de Chevry —

Commissaire de Guerre En consequence de cet arrangement qui luy paroit le plus commode

XI

456

Monsieur

Vous trouveres Cy Bas le Raport de trois Batiments Espagnols qui viennent d'Entrer que je n'ai pas Manqué de Bien questionner

La Notre dame de Begogne Capne Manuel de billebain, venant de Billbao Bargé de Laine & de fer Na Rien vû de Bord

La Notre dame de La Mer

Monsieur Le Comte de Langeron.

Capne Pierre Basarta venant de
Bayonne Aargé de Sucre dit
avoir vû un Batiment a Voile
lieue de Courdouan quil Luy a dit
Etre espagnol mais quil croit
fort Etre une fregatte anglaise

La Notre dame de Begogne
Capne Gonzales de arriaga venant
de Bayonne au Lest na Rienvû
de Bord

Celuy qui dit avoir vû La
fregatte anglaise ne La apperçuë
que de nuit. ainsi Il Nest pas
Extraordinnaire que Les deux autres
Ne L'aiet point vûe. vous voyez
Monsieur Les Soins que Je prends
tant a Inspecter de Sortir Les
Batiment qu'a m'informer avec

457

Ceux qui Entrent de Cequil je Serois avoir vu de bord avril En lebaye quelqu'un cest au Contraire quil faut Lattribuer.

Jai Envoyé L'honneur de votre Lettre a Monsieur Daubanton Jai L'honneur d'Etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble
& tres obeissant Serviteur
Leymon

En Rade le 24e 9bre 1761

Oci Monsieur

A Monsieur le Comte de Langeron
Colonel du Regimant de Royal
Barroie Embarqué Sur le Vau
Le Dragon En Rade
au verdon

XII

Hautbreuil Gouvet (du)

458

Monsieur

J'ai differé de vous marquer l'aventure arrivée a 8. de nos
bateaux plats a Port en Bessin, jusqu'a ce que l'on scut
au juste leur sort;
J'ai eu l'honneur de vous marquer par la derniere lettre
que j'ai eu celui de vous ecrire qu'il etoit sorti d'honfleur il
y a 15. jours 10 bateaux plats chargés de bois de la pre
division des 8. bateaux. M. Rodney qui est toujours sur notre
Rade a eu connoissance de ces bateaux, ayant resté long tems
sur dives, le 13. ou le 14. ils en sortirent, et le mardi au matin
ayant été surpris par l'escadre de Rodney, 8. de ces bateaux
se refugierent a Port en Bessin, les autres se retirerent
plus en dedans de la côte de Caen. mardi sur les 2 heures apres
midi M. Rodney fit embosser deux fregates pour canonner ces
malheureux bateaux, ils se deffendirent de leur mieux
la canonade dura aux environs de 2 heures, d'ici nous
voions la fumée et nous entendions fort clairement les
coups de canon quoiqu'a 13 a 14 lieües de distance ; Mons.

Le Duc d'harcour sans scavoir dittes precisement d'ou le bruit des
Canons venoit fit sur le champs partir de gens ou il lui dire
il lentendoit la Canonade amesure que nous, fit dittes partir sur
le champs 8. ou 10 Piece de Canon de 24. avec des Munitions
pour aller a L'endroit d'ou l'on croyoit jugé que le bruit
venoit le chemin les conducteurs apprirent quils devoient aller
a Port en bessin ce renfort d'artillerie y arriva Le Lendemain
& fut mis en batterie, Le Mercredy 15. a 7 heures & demie
Rodney Son Corps de fregattes, & deux Galiottes a bombes
qui toutes firent un feu d'enfer jusqu'a 7 heures, Les bateaux
& la batterie leurs respondirent sur le meme ton il y fut plus
de 2500 coups de Canon tirés, effectivement cetoit un feu
roulant pend. tout ce temps la sans le moindre intervalle
finalemt. apres avoir entendu beaucoup de rapports differents
de cette aventure on a dit bien comme chose certaine que ces
bateaux sont criblés & hors d'état de jamais servir, on
déchargé le bois dont ils étoient chargés, il entera dans le

lieu jusqu'à la paix vraisemblablement car je remarque bien à l'Eguerre et à la Hougue [illegible] des ouvriers [illegible] sur ces bateaux comme celles de leurs ouvriers aux ennemis, Rodney reste toujours sur notre rade, il est mouillé bien plus proche de la côte de la basse Normandie que de celle-cy. 3 canonniers d'un détachement de la brigade de Blaisois de 200 hommes repartis dans la basse Normandie ont été tués dans cette affaire aucun blessé, dans les bateaux. on se flatte que les [illegible] d'ouvriers du bois de construction sur ces bateaux n'auront leur lieu, il sont des exemples pour persuader la cour qu'elle donne dans des idées fausses tous les gens de la [illegible] se sont révoltés contre celles. /

agréez les respectueuses civilités de Mad.[e] [illegible] de respect avec lequel je suis [illegible]

Monsieur

Votre très humble et très obéissant
serviteur Duhautbreuil [illegible]

Sur la côte d'Ingouville sur le Havre le 27e juillet 1760.

on assure qu'une frégate Angloise a été fort maltraitée, ainsi [illegible] et [illegible] de moins sur la rade qu'il y a 10 jours.

A Monsieur

HAVRE

Monsieur Le Marquis de Langeron

M.al des Camps et armées du Roy en son hôtel

faux bourg St. honoré

a Paris

Monsieur

Je m'interesse trop a votre santé pour differer d'avantage de vous prier de m'en donner, ou de m'en faire donner des nouvelles, depuis plus d'un mois j'en demande inutilement a ceux dont je me presumois la pouvoir apprendre, je souhaite de tout mon coeur qu'elle soit parfaitement retablie.

La goutte, mon ennemie irreconciliable, m'a beaucoup tourmenté pendant pres de 2 mois, je suis venu ~~depuis~~ sur la Coste d'Ingouville depuis 4 jours pour y respirer le bon air & retablir ma santé delabrée, je commence meme deja a m'appercevoir d'un changement en bien.

M. de Beville arrive ce soir ici avec M. de Bron Je ne scais ce qu'ils y viennent faire l'un & l'autre, je scais seulement que M. de Beville va faire la tournée de la Coste d'ici a Dieppe qu'il y mene avec lui M. de Chermont & M. Du Portail, je crois qu'il est question de decider les endroits ou il est question d'etablir des Magasins d'artillerie.

Sur le Service des batteries des Costes.

L'amiral Rodney avec sa petite escadre composée d'un vaisseau de 66. ou 70. canons 3 fregates de 40. 30. & 24. dont chasses, nous rend de frequentes visites; lorsque le vent le lui permet il reste mouillé sur la Rade, si le tems menace il met a la voile, je crois qu'il est chargé — [illegible] Pour intercepter les bateaux Plats que l'on envoie a Brest chargés de bois de construction, on leur donne aussi des boulets, il est bien douteux que ces bateaux Puissent rentrer jusqu'a Brest, il est bien a craindre que les Anglois les fassent changer de Route. d'ailleurs la plus grande partie de ces bateaux sont fort Peu solidement construits l'idée la plus generale est que l'on risque trop de les y faire Passer le tems de guerre, la manche Etant couverte de v.x & fregates Angloises qui les enleveront, ou les couleront bas, seulement en leur Passant sur le Corps à la

voile sous peu qu'il passe vu sur devant, aperçu les quatre
voiles majeures bien pleines ; mais leur départ lit décidé
à Versailles, vraisemblablement on y sera mieux des plus
sûrs quereilleuses, en hyver les jours sont courts, ils pouvoient
passer à la faveur de la nuit, mais aujourd'huy il n'y a pas
de nuit, ce qui rend leur trajet plus dangereux.

vous sçavez sans doute, Monsieur, que pour nous deffendre
de quelque nouvelle insulte nous avons vu augmentation
de 40 canoniers portant chacun 3 canons, ainsi nous en
avons actuellement 40. 2 galiotes à bombe, les deux pontons
armés & entretenus aux dépens de la ville sont la plus forte
partie ; nos batteries sur le bord de la mer sont bien mieux
arrangées que l'année dernière, les bateaux ne permettoient
pas alors de les y établir comme elles sont aujourd'huy.
nous avons peu de troupes mais assez pour servir les batteries
c'est tout ce qu'il nous en faut.

Voila Monsieur les nouvelles de ce pays, on y parle

paix d'apres les lettres de Paris, on en donne meme les conditions

les deux gens donnant dans ces nouvelles, et tout le monde la

souhaitte cette paix si necessaire a nos ennemis comme a la

france, tous sont epuisés, l'inaction des armées seroit-elle

involontaire, mais forcée par le deffaut de fourrages, donnerions

je crois a tous les fruits de pacification.

Recevez les civilités respectueuses de Mad.elle Osalme—

elle est ici pour y prendre l'air, et des eaux minerales qu'elle ne

sut prendre l'année derniere, on n'y etoit pas assez tranquille

Je suis avec respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Duhazardbreuil Fomet

Sur la Coste d'Ingouville le 22 juin 1760.

9. aoust 1760 -/.

Monsieur

J'ai bien reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 29. juin dernier & si je ne vous ai point adressé la mienne directement a Maulevrier c'est que je n'ai pu dechiffrer le timbre qui est sur votre lettre, la lecture & non ornée, je n'ai pu de mieux lire le timbre de votre derniere, cela ne m'empeche pas de vous adresser la presente a v.re terre.

La maladie de nerfs dont vous avez le malheur d'être attaqué n'est point des maux auxquels l'air natal puisse apporter de soulagement, je crois que vous le pensez comme moi, toutes fois le changement d'air ne peut que vous faire du bien & je souhaite fort que v.re santé se retablisse parfaitement.

L'aventure de nos bateaux a Port en Bessin a fait abdiquer l'idée de les faire passer a Brest avec du bois de construction on les fait retourner en Riviere, mais on leur laisse a bord les vergues qu'ils avoient chargé a Rouen, sans doute dans le dessein de les faire passer a Brest au jour plus grand qu'en attend.t un moment favorable qu'ils ne courent pas dans la

Riviere, car ils ne vallent exactement rien, ils étoient bons de cette Pour ce a quoi dans leur origine ils étoient destinés, puisqu'ils ne devoient servir que pour un trajet d'un, deux, ou trois jours au plus, mais pour aler & venir dans la manche des bateaux d'une construction pareille n'y valent absolument rien.

L'amiral Rodney continue toujours de nous garder fort exactement. nous venons d'avoir ces jours cy un coup de vent assez violent. les Anglois qui étoient mouillés furent contraints de filer leur Cables & de s'éloigner, un de nos Pilotes ~~[illegible]~~ ayant apperçu les boüées de leurs orins qui flottoient sur l'eau a coupé les orins les a pris avec les boüées & les a apportés au havre, il a meme coupé 25. ou 30. brasses de deux Cables dont un de 21 Pouces l'autre de 16. d°. Les boüées & les orins coupés les ancres & les Cables sont perdus pour les Anglois, certainement un jour l'on tentera de les Grapper, & les retirer, mais pour cela il faut du beau tems & ne pas craindre d'être troublés dans cette operation par des bâtimens,

car il faudroit aumoins deux et trois jours avec deux bœufs
de 100 tonneaux pour mettre les 3 ancres et les 3 cables
dedans, une double chaloupe ne les pouvoit embarquer
Leur des Ancres.

Le Royer de bois de Construction dont je vous ai parlé a
Coupé plus de 40 pieds sur le bord de Redon les Montagnes qui forment
Les côtes a été acquis d'un nommé Lagé; que quand il l'a acheté
Je le sais mieux que personne car il appartient en partie avec
mon frère qui a acheté avec deux de ses amis les bois de M.r
Le Prince de Condé de Châteaubriant en Bretagne.

Tous les jours on reçoit ici des bulletins et des nouvelles de
nos armées souvent dépourvues de fondement, ces nouvelles se
font à Paris, entre les lettres de Savoye et rarement se trouvent les
vraies, aussi je suis du nombre des mécréants qui attend toujours
avant de donner créance à ces nouvelles le courrier du Landemain

Vous n'ignorez pas sans doute les difficultés du Parlement de
Normandie et de la Chambre des Comptes pour l'enregistrement des
Edits, et les arrêts violents que ces deux tribunaux ont rendu—

contre les intendants surtout contre celui de Rouen; M. de Brou.

Il a perdu, il a eu la faiblesse d'écrire à la cour que la province étoit révoltée, d'abord M. le Mal de Luxembourg a eu ordre de se transporter à Rouen avec M. de Chevert, il y a trouvé tout le monde fort tranquille, M. de Beuvron qui ne sçavoit pas le premier de l'avis que l'intendant avoit donné à la cour que la Province étoit révoltée, surpris de l'arrivée de ces deux Mrs de celle de M. d'Harcourt qui reçut ordre de se rendre à Rouen et d'y faire filer 4000 hommes de troupes réglées, qui effectivement se mirent en marche, et qu'il renvoia le plustost qu'il put dans leurs garnisons, sachant que Rouen étoit tranquille, M. de Beuvron dis-je traita M. de Brou et M. de Luxembourg tout au plus mal. Il a fait la première école, on prétend que son secrétaire le Sr Dailly la lui a fait faire.

Le Ministre de la Marine avoit promis aux Magistrats de payer tous les mois cette leur maintenue sommes dont l'entretien de nos canonnières bombardes etc. mais il manque de parole il ne leur fait rien payer, la pauvre ville du Havre comme je lui pierre de mesme que bien d'autres va se trouver fort gênée

…s dépense qu'occasionnent nos défenses flotantes q…
subsisteront jusqu'au mois d'8bre année.

Le vent nous garde bien avec sa fidélité les rades cette anné…
il fit la dernière trois fois plus honnête qu'il ne fut alors
Librement dans tous les neutres, les Espagnols, Portugais
Holandois Suedois, et danois tous entrant ici Librement.

Je m'apperçois que je vous ennuierai peut-être si vous voulez prendre
la peine de lire tout mon verbiage je finis donc en vous
priant Monsieur de la part de Mad^e Galmer d'agréer l'assurance
de son respect, soiez persuadé de celui avec lequel je ne cesserai
d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant
Serviteur Duhautbreuilhouet

Sur le fort d'Ingouville proche le havre le 9. aout 1760.

En normandie

A Monsieur

HAVRE

Monsieur le Marquis de Langeron

Marechal des camps et armées du Roy

en son Chateau de ~~[illegible]~~

a ~~[illegible]~~ Cabaris ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~anjou~~ En Normandie

~~Debourg de [illegible]~~

~~p. Caudebec~~

En son hotel a Paris

Séance du 27 février 1880

Delappe.
De Barthélemy } M. de Conil.

De Godefroy
Hattey. – Clergeau.

465

Au Havre le 16 Juillet 1759

R

Vous trouverez Cy Joint, Monsieur, La Coppie d'une Lettre, que J'ay Recüe de Monsieur De fremille Concernant Les Matelots que Les Officiers des troupes Engagent Journellement Contre L'Intention du Roy, & Le bien du Service de la Marine. Je vous prie de Vouloir bien En donner Communication à toutes Les Officiers du Regiment que vous Commandez Afin qu'ils s'y Conforment Exactement & N'engagent aucun des habitants des paroisses Maritimes sans avoir fait auparavant Verifier sur Les Registres du Commissaire de La Marine s'ils n'y sont pas Jnscrits.

On ne peut Etre plus parfaittement Monsieur, Votre très humble, & très Obeissant serviteur.

dd Harcourt

Brief.	20
Drucke	25
Karte	2
	47 S

Varnh. a 3.

R. 2025

St 1693 Fs.

467

De Neustatt le 7. Janvier 1745

Monsieur Le Comte de Segur en Envoyant quatre cent gillets par Bataillon que le Roy donne aux soldats des Regiments, de Condé, la Sarre, et Bourgogne mande a Messieurs les Commandants de Bataillon de n'en distribuer qu'aux Effectifs et de mettre ce qui restera en Reserve, pour que les Soldats malades qui sont aux hopiteaux en ayent en arrivant au Bataillon, aussy bien que pour les recrües, a mesure qu'il en arrivera

L'Intention du Roy, Etant que les gillets qu'il donne ne soient que pour les Soldats, chacque Commandant de Bataillon Sera responsable, Si les gillets des Compagnies Etoient donnés a d'autres qu'a des Soldats.

Si un Soldat Vendoit le gillet qui luy a été donné, l'on luy retiendra sur sa paye, et l'on le punira tres Severement.

De Segur

Mr. Le Commandant de Condé

Lettre de M. de fleury
Commissre des Guerres
pour du Riz

du 7. Janvr. 1745

469

Au Carré le 21. Juin 1759.

Je suis fort aise, Monsieur de vous sçavoir arrivé mais j'aurois voulu que c'eut été en meilleure santé vous en avez certainement besoin pour la besoygne à la quelle vous vous déstinez et devez en faire provision.

Vous êtes bien le maitre de faire la tournée que vous vous proposez je vous supplie seulement de vouloir bien me faire part des observations que vous avez faites.

Je ne suis point étonné de tout le bien que vous me mandez du regiment Roïal Barrois il ne peut être en de meilleures mains et je suis égalment assuré de son exercice et de sa discipline

M. le Mis. de Langeron

Je vous prie de vouloir bien faire tous mes compliments au Commandant et d'être bien persuadé des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant Serviteur.

J. d'Harcourt

Les Ennemis commencent à paroître
Mon cher Marquis ainsi vous pouvez
partir dans le moment pour venir me
joindre par Rouen d'Harcourt

au Havre le 3. juillet

Vous voiez qu'on ne vous oublie jamais
lors qu'il se presente de la besogne à faire.

Au Havre le pr. juillet 1759.

473

Je vois Monsieur, par la datte de la lettre que vous m'avez envoiée par un exprès et qui n'a pû me parvenir qu'hier parceque le passage de Honfleur ici n'a pas été praticable que vous n'aviez pas reçû celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 26. juin. Vous y avez dû voir que j'ai mandé au S. Desrougestoures Maire de ville de vous donner un logement et lui ai marqué qu'il fut convenable à votre grade. Je compte qu'il y aura satisfait. Néanmoins vous trouverez cijoint une seconde

M. Le Marquis de Langeron

lettre pour lui à cet effet; mais vous
ne la lui ferez remettre qu'au cas que
vous ne soiez pas encore logé. Quant
à votre destination j'ai pensé que vous
seriez bien aise d'être à portée de Monsieur
votre frere; et c'est ce qui m'a fait vous
donner Bayeux. Ce n'est pas ainsi que
je vous l'ai mandé, que je vous y laissasse
s'il y avoit quelque chose à faire. Vous
pouvez compter que vous seriez un des
premiers que j'appellerois où il y auroit
apparence de besogne. Telle est ma disposition
pour vous. Vous ne devez pas douter de
toute la justice que je vous rends; et
je vous supplie d'être également persuadé
qu'on ne peut rien ajouter aux sentimens

474

avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur
votre très humble et très obéissant serviteur.

D'Harcourt

Caën le 1.er Janv.er 1761.

Je suis très sensible, Monsieur, à
tous les voeux que vous voulez bien
faire pour moi à ce renouvellement
d'année. Je vous la souhaitte aussi
des plus heureuses, et serois fort aise
qu'elle me procurât l'occasion de vous
faire connoître toute l'étendüe des
sentimens avec lesquels j'ai
l'honneur d'être Monsieur votre
très humble et très obéissant
serviteur. S.

d'Harcourt

M. Le Comte de Longeron.

477

Au Havre le 7 juin 1759.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous aiez donné la preference a la Normandie connoissant votre façon de penser et votre zele pour le bien du service. Comme vous me paroissez dans l'intention de faire une course dans cette partie, je ne vois pas pourquoi vous ne commenceriez pas par y venir partant de Paris, au lieu d'aller d'abord à Bayeux, ainsi que vous vous le proposez. Je vous parle en interessé, puisque j'en aurois plutôt le plaisir de vous voir et de vous renouveller les assurances des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Duc de Harcourt

M. Le Marquis de Langeron

479

A Versailles Le 16. Mars 1759.

Je n'ai point connoissance, Monsieur, des dispositions de Mgr. Le Marechal de Belleisle sur la demande des habitans du Briançonnois et je n'ai point vû que M. De La Porte ait maintenu leur privilege lors de la derniere Levée de la Milice, mais je profiterai de la premiere ocasion pour faire connoitre au Ministre l'interest que vous prennez à ce qu'ils obtiennent sa protection. J'ay l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur. Dubois

M. Le Cte. de Langeron

481

A Versailles le 9. aoust 1759

Je me suis fait rendre compte dans le plus grand detail, Monsieur, de l'Etat dans lequel M. de Villemur a trouvé le Regiment Royal Barrois lors de l'Inspection qu'il en a faitte en dernier lieu. Il resulte que ce Regiment avoit sous les armes 587 hommes, 22. aux hopitaux du lieu 17 aux Eaux ce qu'il en a été declaré à cet Inspecteur – 27 aux hopitaux externes et pareil nombre – absens par congés.

Je scais que ce Regiment n'est pas a beaucoup pres aussi beau qu'il etoit pendant la derniere guerre, M. De Villemur a été obligé d'en – reformer 41. comme incapables de pouvoir servir; Rien n'est plus instant Monsieur que de porter ce Regiment au complet, et je vous prie de me marquer le plustot qu'il vous sera possible la quantité d'hommes qui manquent afin que je puisse ecrire en consequence à M. De La Galaisiere, et luy faire connoître combien il importe au service du Roy, qu'un Regiment qui peut d'un moment a l'autre recevoir des ordres pour marcher soit non seulement complet

M. Le M.is de Langeron Co.el du Reg.t R.al Barrois

mais même composé de Soldats en état de servir utilement, j'attendray donc avec impatience l'Etat que je vous demande, le Roy veut que ses troupes soient toujours complettes, et je compte tres peu tant sur les soldats declarés aux hopitaux externes, que sur ceux absens par congés, M. De Villemur ne m'a pas laissé ignorer qu'il se commettoit beaucoup d'abus de la part des Capitaines de ce Regiment, il faut y remedier, et personne n'y est plus interessé que vous Monsieur, je connois trop votre zele pour tout ce qui peut interesser le service du Roy pour n'estre pas persuadé que vous ne negligerez rien pour concourir à mettre ce Regiment sur le meilleur pied.

M. De Villemur a fait valoir les representations des Capitaines du Regiment Rl Barrois sur la modicité de leur traitement, il en sera rendu compte au Roy et je suis persuadé que sa majesté voudra bien y avoir égard, en un mot ces officiers auront lieu d'etre contents, et rien ne peut vous empecher

de les obliger de donner à leur troupe l'attention qu'ils doivent, vous ne pouvez trop y tenir la main, et surtout vous oposer à ce qu'il soit accordé des congés limités, voila l'abus principal, il faut le detruire personne n'en est plus capable que vous.

Je ne vous parle point des tentes, Marmites, outils et generalement de tout ce qui est necessaire pour camper, je suis persuadé que vous n'aurez pas negligé cet objet, vous me ferez plaisir d'entrer a ce sujet en detail avec moy

J'ay l'honneur d'etre tres parfaitement Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Cremilles

483

À Versailles le 30. avril 1760.

J'écris, Monsieur, à M. le Mal de Thomond commandant en Languedoc que l'intention du Roy est qu'il donne ses ordres pour qu'il soit fourni du magasin d'artillerie le plus à portée de Castres où le Regiment d'Infant.rie que vous commandés est en quartier, la quantité de six cens cinquante livres de poudre avec trois cent vingt cinq livres de plomb en balles pour les exercices et pour tirer au blanc. Sa Majesté s'assure que par l'attention que vous y donnerés les exercices produiront toute l'utilité que l'on doit en attendre.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Crémilles

M. le Mis de Langeron Col. du Regt. R.l Barrois Inf.rie
à Castres

A Versailles le 13. May 1760.

J'ay reçu Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 27. du mois passé. On ne peut qu'aprouver que conformement aux intentions de M. le Duc d'Aiguillon vous ayés fait déposer dans les Magazins de Nantes l'armement et l'équipement des soixante quinze soldats qui ont été tirés des Bataillons de Milice de Bar et d'Etain pour recruter le Régiment Royal Barrois.

Je suis avec un parfait attachement, Monsieur,
Votre très humble et très obéissant Serviteur.

Cremilles

M. le Comte de Langeron à Castre.

Lettre de M. Cremille à M. Le Duc D'harcourt, à Versailles Le 10 Juillet 1759.

M.

M. Berryer se plaint M. Le Duc de ce que Les Officiers des troupes du Roy engagent Journellement Des Matelots, & Refusent de les Rendre, Lorsquils sont Reclamés par la marine, si on ne leur Rend L'argent quils leur ont donné. L'Intention du Roy à qui j'en ay Rendu Compte, Est que vous fassiés sçavoir aux Commandants des Regiments qui sont a vos ordres, & aux officiers qui peuvent etre Chargés de faire des Recrües dans L'Etendüe de Votre Commandement, quils ne doivent Engager aucun des habitants des paroisses Maritimes, & autres des environs où il y a des Commissaires de la marine Chargés du detail des Classes, sans avoir fait auparavant, Verifier sur les Registres que ces Commissaires tiennent. Si les particuliers qui Veulent s'engager, n'y soient point Inscrits, & que Vous leur declariés, que tout autant d'Engagements, quils auront faits d'habitants Classés seront declarés Nuls, sans quils puissent Repeter le Remboursement d'aucun frais à cette Occasion. J'ay L'honr &c.

XV

de Crémilles

1760 général, Ministre de la Guerre

à Versailles le 17 Septembre 1759.

J'ay expédié les ordres, Monsieur, pour faire rendre au Regiment que vous Commandez les Cent vingt hommes necessaires pour remplacer ceux qui y manquent. Ils seront tirés du Regiment de Polignac et arriveront habillés, équipés et armés sous la conduite des officiers et hautes payes chargés de les conduire. Le Commandant du detachement est porteur de l'Etat de Signalement de ces hommes dont il vous rendra compte et vous voudrez bien m'informer de l'Etat dans lequel ils vous auront été remis. J'ay l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur,

votre très humble et très obeissant Serviteur,

Cremilles

M. Le Cte. de Langeron Col. du Regt. Royal Barrois

A Versailles le 13. Juillet 1759.

Le Roy vient, Monsieur, de donner une nouvelle marque de son attention à recompenser les services militaires, en créant en faveur des officiers protestans qui servent dans ses regimens etrangers, une distinction qui les dedommage de la croix de St. Louis dont ils sont privés. Je joins icy l'ordonnance que sa majesté a rendüe a cet effet, et quoique l'etablissement qu'elle forme ne s'etende qu'aux officiers qui sont nés dans des pays où la religion protestante est etablie, je ne doute point que le corps entier des militaires ne soit charmé de voir que des guerriers qui partagent avec eux les dangers, et les travaux attachés au metier des armes, deviendront aussi par ce nouveau bienfait, susceptibles du genre de recompense le plus flatteur dans une profession dont l'honneur est l'ame.

J'ay l'honneur d'être trés parfaitement Monsieur, votre tres humble et trés obeissant serviteur

Cremilles

M. Le Cte de Maulevrier Langeron

Md. Bezons
a Caën.

A Versailles le 23. 9.bre 1761.

Je suis très disposé, Monsieur, à faire ce que vous desirés pour le fils du S. Gouvion cap.e dans le Régiment que vous commandés. mais je ne puis proposer son fils au Roi pour l'Ecole militaire que la demande ne m'en ait été adressée par l'Intendant de la Généralité où demeure le S. Gouvion, dans la forme prescrite par le mémoire dont je joins ici un exemplaire. Je vous prie au surplus de ne pas douter de ma bonne volonté ni du desir que j'ai de vous donner dans cette occasion des preuves du parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'etre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Cremilles

M. le C.te de Langeron C.al Lieut. du Regt. R.al Barrois

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE.

Mémoire instructif ſur ce que les Parens doivent obſerver pour propoſer leurs Enfans pour l'École Royale Militaire.

Quoique le Roi, en établiſſant cette École, y ait eu en vûe toute la Nobleſſe de ſon royaume, Sa Majeſté y a cependant accordé aux enfans de celle qui ſuit la profeſſion des armes, des préférences d'autant plus juſtes, qu'elles ſont fondées ſur le plus ou le moins de mérite des ſervices militaires. Les degrés de ces préférences ſont partagés en huit claſſes dans l'Édit d'inſtitution de cette École. *Édit du mois de janvier 1751.*

Savoir:

Première Claſſe.

Orphelins dont les pères ont été tués au ſervice, ou qui ſont morts de leurs bleſſures, ſoit au ſervice, ſoit après s'en être retirés à cauſe de leurs bleſſures. *Art. XIV.*

Deuxième Claſſe.

Orphelins dont les pères ſont morts au ſervice, d'une mort naturelle, ou qui ne s'en ſont retirés qu'après trente ans de commiſſion, de quelque eſpèce que ce ſoit.

Troisième Classe.

ENFANS qui sont à la charge de leurs mères, leurs pères ayant été tués au service, ou étant morts de leurs blessures, soit au service, soit après s'en être retirés à cause de leurs blessures.

Quatrième Classe.

ENFANS qui sont à la charge de leurs mères, leurs pères étant morts au service, d'une mort naturelle, ou après s'être retirés du service après trente ans de commission, de quelque espèce que ce soit.

Cinquième Classe.

ENFANS dont les pères sont actuellement au service.

Sixième Classe.

ENFANS dont les pères ont quitté le service par rapport à leur âge, leurs infirmités, ou pour quelqu'autre cause légitime.

Septième Classe.

ENFANS dont les pères n'ont pas servi, mais dont les ancêtres ont servi.

Huitième Classe.

LES enfans de tout le reste de la Noblesse qui, par son indigence, se trouve dans le cas d'avoir besoin des secours du Roi.

ART. XIII. Tel est l'ordre que Sa Majesté entend que l'on observe dans l'admission des enfans proposés pour l'École royale militaire; de sorte que la première classe soit toûjours préférée à la seconde, la seconde à la troisième, & ainsi de suite jusqu'à la dernière.

ART. XV. Les enfans qui n'ont ni père ni mère, peuvent être reçûs depuis l'âge de huit à neuf ans jusqu'à l'âge de treize; & ceux qui ont père ou mère, depuis huit à neuf ans jusqu'à dix ou onze seulement.

ART. XVI. La première condition exigée, est qu'ils fassent preuve de quatre degrés de noblesse au moins, du côté du père seulement.

ART. XIII. La seconde, qu'ils soient dans l'indigence.

ART. XVII. La troisième, que leur conformation extérieure soit bonne, c'est-à-dire, qu'ils ne soient ni contrefaits ni estropiés.

La quatrième, qu'ils sachent lire & écrire, afin qu'on puisse les appliquer tout de suite à l'étude des Langues. *Art. XV.*

Il faut au surplus que les parens qui ont des enfans à proposer, s'adressent à M.rs les Intendans des généralités où les familles de ces enfans sont domiciliées, ou aux Subdélégués de M.rs les Intendans, chacun pour ce qui concerne sa subdélégation : toute autre voie seroit inutile, & occasionneroit aux parens des peines & des démarches qu'ils doivent s'épargner.

Ils remettront à M.rs les Intendans ou à leurs Subdélégués,

1.° L'extrait baptistaire légalisé de l'enfant proposé ; & ils feront attention que cet extrait fasse mention du jour de la naissance, ainsi que cela est prescrit par l'ordonnance de 1667, & que les dates soient écrites en toutes lettres & non en chiffres.

2.° Si le père est mort, on aura soin de produire son extrait mortuaire en bonne forme.

3.° On observera la même chose par rapport à la mère.

4.° La fortune des parens sera constatée par des certificats des Subdélégués des lieux où les biens seront situés. Ces certificats seront vérifiés & visés par M.rs les Intendans, & on aura soin qu'ils ne soient pas conçûs en termes vagues & généraux, sans quoi on n'y auroit aucun égard.

5.° Pour constater la bonne conformation des enfans proposés, les parens en rapporteront un certificat de Médecin ou de Chirurgien.

Les parens trouveront dans les mains de M.rs les Intendans ou de leurs Subdélégués, des mémoires, aux questions desquels ils répondront exactement, parce que c'est de leurs réponses que doivent résulter la distinction des classes & les autres connoissances nécessaires pour rendre compte au Roi de leurs demandes.

Voici en quoi consistent ces questions.

1.° Sont-ils en état de faire preuve par titres de quatre degrés de noblesse du côté du père seulement?

2.° Noms & surnoms du père.

3.° Son âge.

4.° Eſt-il au ſervice, ou s'en eſt-il retiré? A-t-il été tué au ſervice, ou y eſt-il mort d'une mort naturelle?

Il faut détailler en cet endroit le temps où le père a commencé à ſervir, les grades par leſquels il a paſſé, les époques de ces grades, &c. afin que la vérification puiſſe s'en faire plus facilement au Bureau de la guerre.

5.° S'il a quitté le ſervice, dans quel temps, & par quelles raiſons?

6.° A-t-il reçû quelques graces du Roi dans le cours de ſes ſervices, ou en ſe retirant?

7.° Eſt-il Chevalier de Saint-Louis? S'il l'eſt, dans quel temps a-t-il été aſſocié à cet Ordre?

8.° La mère eſt-elle vivante?

9.° Noms & ſurnoms des enfans propoſés, produire leurs extraits baptiſtaires. (Les parens peuvent propoſer pluſieurs frères en même temps.)

10.° Quel eſt le nombre des frères & sœurs des enfans propoſés?

11.° Ces enfans ont-ils des frères au ſervice du Roi, des oncles ou d'autres parens?

12.° Savent-ils lire & écrire?

13.° Sont-ils bien conformés? En rapporter le certificat.

14.° Quelle eſt leur occupation actuelle?

15.° Sont-ils élevés dans la maiſon paternelle, dans des penſions ou des colléges?

16.° Quel eſt le lieu de l'habitation des parens, la généralité, l'élection, la ſubdélégation, où peut-on leur écrire?

17.° Quel eſt l'état de la fortune des parens? En rapporter le certificat, tel qu'il eſt demandé ci-deſſus.

Les parens auront attention de ne négliger aucuns de ces éclairciſſemens, qui ſont tous abſolument néceſſaires.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1759.

à Soleure le 17 février 1760.

Vous regrettés, Monsieur, un ami qui vous étoit solidement et sincèrement attaché, je perds un enfant heureusement né, et qui sera sans doute un grand vuide dans la consolation de mes derniers jours, mais qui trop aimé, trop été, et avoit encore trop de choses, et en tout genre, mourir à la fois pour n'y pas trouver de bonnes leçons pour ma resignation. Vous n'aurés pas de peyne à reconnoître dans ma lettre tout à la fois chrétien et patriotique que je vous fais l'opinion que j'ay de votre sagesse, et de votre vertu; je souhaitte que vous y reconnoissiés le prix que vous a donné pour moy et pour jamais le tendre et fidèle attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur Chauvigny

M. le chev^er de Langeron

497

Versailles Le 15. fevrier 1759.

J'ay Reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire hier, et j'y ay trouvé joint le memoire qui contient les differentes sommes qui vous sont dües, et que vous Repettés avec juste Raison, Je ne puis que desirer que les circonstances deviennent plus favorables au payement que vous demandés, et que M. Le Controlleur General me procure les moyens de satisfaire à une infinité d'objets plus pressants les uns que les autres.

J'ay l'honneur d'être bien veritablement, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant Serviteur.

Le mal duc de Belleisle

M. Le Mis De Langeron

Versailles le 21. Mars 1759.

499

J'ay receu Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 8. de ce mois et le memoire qui y étoit joint, par lequel vous demandé le payement de vos appointements en qualité de Brigadier et de Colonel du premier janvier 1757. au premier May 1758.

Je sens parfaitement la justice de votre demande et voudrois bien pouvoir vous satisfaire presentement, mais comme il s'est trouvé un manque de fonds de prés de 3. millions sur les Depenses de l'armée de l'année 1757, on s'est trouvé dans la nécessité d'en suspendre le payement. Je demande avec instance ce supplement de fonds a la finance et vous pouvés compter que sur le premier acompte qu'elle donnera au Tresorier général j'auray attention de donner des ordres pour votre payement.

J'ay l'honneur d'etre trés parfaitement Monsieur votre trés humble et trés obeissant serviteur

Le Mal. Duc de Belleisle

Mr. Le Marqs. de Langeron

501

A Versailles le 23. May 1759.

J'ay l'honneur de vous envoyer, Monsieur l'acte d'échange de M. Vandeuy Lieutenant Colonel du Regiment R.al Barrois qui m'a esté adressé par le Comm.re La Salle vous voudrez bien le Remettre a cet officier. J'ay celuy d'estre tres parfaitement

Monsieur, Vostre tres humble et tres obeissant Serviteur

Louis-Auguste le Belleisle

M.is de Langeron -

503

A Versailles le 20 juillet 1759.

Le Roy ayant bien voulu, Monsieur, sur le compte que je luy ay rendu des services des officiers de l'Etat major des places qui m'ont paru dans le cas d'obtenir la croix de St Louis accorder cette grace aux Srs Dutheuil aide major du fort de Randouillet, et Bugey capitaine des portes de Briançon avec brevet d'aide major pour lesquels vous l'avés demandée, j'ay l'honneur de vous en informer, et d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le maréchal duc de Belleisle

M. le Mis de Langeron.

505

A Versailles le 22. fevrier 1760.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire au sujet du Congé absolu qui a eté expedié par M. De la Galaisiere à un Soldat du Regt. que vous commandez. M. De la Galaisiere a suivi à cet egard les ordres qui lui ont eté donnés précédemment au sujet des Miliciens infirmes qui se trouveroient dans la Province, et l'attention qu'il a eu de vous instruire de l'expedition de ce congé me fait croire qu'il n'a point eu intention de rien entreprendre de contradictoire à ce qui s'est pratiqué jusqu'à present, les Congés absolus des Miliciens ayant toujours eté delivrés par l'Intendant de la Province. Cependant comme les Miliciens de la Lorraine semblent changer d'etat en entrant dans votre Regt. et que vous ne pouvez

M. le Cte. de Langeron Colonel du Regt. Rl. Barrois

point leur donner de Congés absolus,
je marque à M. De la Galaisiere de
m'instruire à l'avenir des Miliciens de
la Lorraine qui ayant servi dans votre
Regt. se trouverons dans le cas par leurs
infirmités d'être congediés, afin que je
puisse lui donner à cet egard les ordres
particuliers sur le compte que vous
me rendrez vous meme des motifs que ces
Soldats auront pour obtenir des congés
absolus. J'ay l'honneur d'être tres parfaitement
Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant
serviteur.

Le Mal Duc de Belleisle

507

Versailles Le 21 avril 1760

Soyés persuadé, Monsieur, que mes dispositions a votre égard ne tiennent point du tout a votre plus ou moins d'éloignement, non plus que ma façon de penser sur votre compte, et que je ne laisseray pas échapper les occasions qui me pourront mettre a portée de vous en donner des marques ainsy que des sentimens avec lesquels je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur

Le Mal duc de Belleisle

508

A Versailles le 8. Janvier 1761

J'ai L'honneur de vous envoyer, Monsieur L'acte d'échange de M. Le Cte. de Gourcy Capne. au regiment Royal Barrois qui vient de m'estre adressé par le Commissaire de la Salle chargé du détail des prisonniers de guerre. Vous voudrez bien le faire passer a cet officier dans le Lieu où il se sera retiré et que j'ignore.

Je suis tres parfaitement Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur,

Le mal duc de Belleisle

M. le Mis. de Langeron

Lugeac

à Weimar Le 22. 8bre 1757./.

L

Le Roy de Prusse á abbandonné Naumburg. M. De S^t. Germain marche á eux. il Sera tacher de les Couper, quand ils partirons de Leipzig. je Suis faché que Naumburg nait point eté attaqué, M Le Prince De Saxe hildburgshausen mande au Prince De Soubise que M. De Leiselingue qu'il avoi envoyé pour Savoir des nouvelles de M. Maréchal á raporté que M. hadick etoi entré le 16. dans berlin, avoi haché deux bataons, pris 6. drapeaux, fai 400. prisonniers et tiré 750 mil florins de Contributions. nous partons Sur le champ pour Dornburg./.

Lugeac

A Plombierre le 7. Aoust 1759.

511

J'ay reçu, Monsieur, la veille de mon départ de Strasbourg pour me rendre icy, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21. du mois passé. je vous rends bien des graces des détails dans lesquels vous voulez bien entrer sur une partie qu'il est fort heureux que vous tiriez au clair; mais ma juste reconnoissance ne me fait point oublier que vous m'aviez promis de luy donner un objet plus instructif. le memoire dont vous m'avez cy devant parlé me tient au coeur. La connoissance que vous m'en donnez me fait désirer d'en voir encore davantage; pardon, Monsieur, si je deviens importun, vos bontés m'y ont amené. le M.is de Mirabeau est un juge compétent ce qu'il me semble et fait pour voir votre ouvrage, n'en pensez vous pas de même. je l'ay vû plusieurs fois cet hyver il m'a paru fort instruit et très reflechi.

nous voicy bientôt arrivés à l'époque où doit s'entreprendre, si elle a lieu, la grande oeuvre de l'embarquement; plus j'y reflechis plus je desire que tout ait été assez bien combiné pour qu'on puisse l'effectuer avec la sorte de vraysemblance de reussite, dont on doit pouvoir se rendre compte pour une pareille entreprise.

Je suis bien flatté que mes réflections vous ayent paru sensées; je suis seulement faché que lorsque je vous ay adressé mon barbouillage peu digeré je n'aye pas eû le temps d'etre court, et de faire de ce fatras décousu, un memoire un peu plus methodique. mais n'importe, j'ay heureusement eû affaire à quelqu'un qui y à suppleé et je vous assure que le sacriffice de mon amour propre vis avis de vous n'est encore qu'une trés foible preuve de toute mon estime et de mon attachement pour vous. les écarts désespérés de ma plume et de ma tete, nous vous y gagnerez toujours, quand vous voudrez bien les employer.

Jusques à present je suis icy comme un proscrit, les arrangements que je fais ordinairement pour avoir des nouvelles n'ont pû avoir lieu qu'à commencer de ce soir; s'il me vient quelque chose je ne fermeray ma lettre qu'aprés vous en avoir rendu compte. en attendant je vais vous parler un peu Plombieres. il y a peu de monde et malgré cela point de societé, et ensemble cette union si desirable et qui ont regné à la premiere saison ne subsistent plus. c'est donc en tout la premiere qui est la plus belle. nous avons beaucoup de dames peu d'hommes, et trés peu. J'ay retrouvé icy M.lle de Glumel toujours charmante, elle à enfin esperance de voir couronner sa constance par une guerison complette. toutes les dames de Remiremont me chargent

journellement de vous dire mille choses de leur part.

pour moy, Monsieur, les eaux continuent à me faire un effet très purgatif, le docteur vient de me palper, et m'assure que je partiray d'icy sans vestiges aucuns d'obstruction. comme je n'ay que trois semaines à passer icy, j'employe très soigneusement mon tems et suis un peu fatigué. vous voyez Monsieur, que j'use du privilege ou du defaut des buveurs d'eau, pour raconter leurs maux.

on parle beaucoup aujourd'huy d'une victoire que doivent avoir remporté les Russes, vous me permettrés bien après ce qui nous est déjà arrivé en pareil cas de suspendre ma croyance. je vais attendre mes lettres.

il ne m'est rien venu, Monsieur, ainsy je m'en tiendray pour aujourd'huy à vous assurer que je m'estime fort heureux d'être icy à portée de cultiver des personnes qui vous appartiennent et qui par là seul auroient des droits sur mon coeur si d'ailleurs M. et Mde. la Mise. de Maulevrier n'avoient l'air d'être les gens du monde les plus respectables. la santé de cette dernière a éprouvé quelques échecs mais je crois qu'elle en sera quitte d'un peu.

Vous connoissés, Monsieur, toute la sincerité de l'attachement aussy fidel qu'inviolable que je vous ay voué pour la vie

[illegible]

A Monsieur

Monsieur Le Marquis de Langeron
Marechal des Camps et armées du Roy
employé sur les Cotes de normandie

Au havre

88
15
103
25
128
25
153
5
158

24
6
8
14
1
15
9
1

a Brest ce 24 septembre 1759

Quoiqu'en dise votre Consul Espagnol mon cher Camarade je suis persuadé que le Contre amiral Rodney s'en retournera bredouille, les mortiers de Toulon ne doivent pas faire moins d'effet sur les Galliottes avec 45 livres de poudre qu'avec 36 et je suis persuadé qu'elles ne le soutiendroient pas longtems.

Nous cheminons toujours vers notre objet mais lentement par les obstacles du temps et des ennemis que nous investissent de toutes parts et enveloppent entierement tout le pourtour maritime de cette province, leur principalle attention se partage a present entre Brest et le Morbihan, ils observent cecy de très près et font toujours la majeure partie de leurs

forces, ils ont aussi 6. a 8 Vaisseaux entre Belleisle et
Groix avec bon nombre de fregattes cela n'a pas
empeché 29 Batimens de transport une fregatte et 4
Corsaires de se rendre de Nantes au Morbihan ou il y
a actuellement cin a dire suivant mes dernieres nouvelles
62 Batimens rassemblés il nous en faut encore une
trentaine dont partie doit venir de Rochefort partie
doit s'y rendre d'icy. l'hopital l'artillerie partie du
bagage des trouppes et la plus grande partie des vivres
sont actuellement embarqués, les trouppes sont cantonnées
par echellons sur six Divisions de façon a embarquer
6 Bataillons a la fois lors que lordre en sera donné
voila notre position presente. M De Beauveau est a
Vannes ou M D'aiguillon a fixé sa Residence et a
rassemblé ses Etats Majors il n'y a plus que moy en

arriere qui resteray icy jusquau moment de l'embarquement vous sentés bien que je ne puis de loin faire le mysterieux n'y scavoir ce qui se passe qu'autant qu'on me le mande

les Comp^s de grenadiers de Berry Quercy et des cinq Bataillons de la Brigade Irlandoise s'embarqueront icy abord d'une fregatte et des 6 vaisseaux de guerre destinés a nous escorter. tout le monde veut que nous allions en Irlande ou les alouettes nous tomberont toutes roties je voudrois bien y etre.

Adieu mon cher Camarade ne doutter jamais de mes sentiments et de mon amitié pour vous

A Monsieur

Monsieur le M.is de Langeron

marechal de camp des armées du

Roy

au havre

11

315

a Paris le 9. may 1758.

Le Roy ayant bien voulu, Monsieur, vous accorder le grade de Mar.al de Camp j'ay l'honneur de vous en informer avec plaisir, et d'estre tres parfaitement, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Le mal. duc de Belleisle

M. le M.is de Langeron Colonel du Rég.t de Condé

516

XIe; Degré, L, 18.

Charles Claude

Marie-Louise Perinet-Du Pezeau

Lettre de retenue par laquelle le Roi, a ordonné et établi led[it] Seig[neu]r dans la charge de Marechal de ses camps et armées, donnée a Versailles le 1[er] mai 1758.

A. n°. 8.

Brevet de Marechal de Camp pour le S. M.is de Langeron

Aujourd'huy Premier du mois de May 1758. Le Roy étant a Versailles mettant en consideration les bons et fideles services que le S. Charles Claude Andrault Ch.er marquis de Langeron Brigadier colonel du Regiment d'Infanterie de Condé luy a rendus en diverses charges et emplois de guerre qui luy ont été confiés dans lesquels il a donné des preuves de sa valeur courage experience en la guerre diligence et bonne conduite ainsy que de sa fidelité et affection a son service et voulant luy en marquer sa satisfaction Sa Ma.té l'a retenu ordonné et estably en la charge de Marechal de Camp en ses armées pour dorenavant en faire les fonctions en jouir et user aux honneurs autorités prerogatives et préeminences qui y apartiennent tels et semblables dont jouissent ceux qui sont pourveus de pareilles charges et aux apointemens qui luy seront ordonnés par les Estats de Sa Ma.té laquelle pour temoignage de sa volonté m'a commandé de luy expedier le present brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moy son conseiller secretaire d'Estat et de ses commandemens et finances

Louis

Le Mal Duc de Belleisle

1758.

1759.

518

Mons. le Mis de Langeron Desirant me servir de vous en votre grade de Marechal de camp en mon armée sur les Costes de l'Ocean sous les ordres de mon Cousin le Mal duc de Bellisle commandant pour mon service sur lesdittes Costes, Je vous fais cette lettre pour vous dire que mon Intention est que vous vous y employiez selon et ainsy qu'il vous sera ordonné par mond. Cousin et les lieutenans generaux qui serviront sous luy et la presente n'estant pour autre fin Je prie dieu qu'il vous ait Mons. le Mis de Langeron en sa Ste garde. Ecrit a Versailles le premier juillet 1759.

Louis

Le Mal duc de Belleisle

A Mons. li M.tia de Langeron
Marichal de Camp ez nia armaia

Brevet de M.al de camp pour le S. Cusacque

Aujourd'huy sixieme du mois de fevrier 1759. Le Roy étant à Versailles mettant en considération les bons et fidèles services que le S.r Richard Cusacque Brigadier Lieutenant colonel du Regim.t d'infanterie irlandoise de Rothe lui a rendus en diverses Charges et Emplois de guerre qui lui ont été confiés, dans lesquels il a donné des preuves de sa valeur, Courage, experience en la guerre, diligence et bonne conduite, ainsi que de sa fidelité et affection à son service; Et voulant lui en marquer sa satisfaction, Sa Majesté l'a retenu, ordonné et établi en la Charge de Marechal de camp en ses armées Pour dorénavant en faire les fonctions, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives et prééminences qui y appartiennent, tels et semblables dont jouissent ceux qui sont pourvûs de pareilles Charges, et aux Appointements qui lui seront ordonnez par les Etats de Sa Majesté; laquelle, pour témoignage de sa volonté, m'a commandé de lui expédier le present Brevet qu'Elle a signé de sa main, et fait contresigner par Moy en vertu du pouvoir qu'elle m'en a donné.

Louis

Boyer

58

520



Mons. Le Cte. de Maulevrier Langeron — ayant donné

a Jean Claude françois Le Comte de Beaumont

la Charge d'Enseigne en la premiere Compagnie

ordinaire de mon Régiment Royal Barrois

que vous Commandés vacante par

la promotion de Brion de La Tour a une Lieutenance

Je vous Ecris cette Lettre pour vous dire que vous ayiés à le

recevoir a faire reconnoître en lad. charge, de tous ceux a ainsi

qu'il apartiendra; Et la présente n'étant pour autre fin, Je prie

Dieu qu'il vous ait, Mons. Le Cte. de Maulevrier Langeron

en sa Sainte Garde. Ecrit a Versailles

le dix fevrier 1759.

Louis

Boyer

A Monsr le Cte de Maulevrier
Langeron Colonel Lieut.^t de mon Reg.^t
d'Inf.^rie Royal Barrois et en son
absence à celuy qui commande la
pre.^re Compagnie ordinaire

Jean Claude françois Le Cte de Beaumont

522



523

Mons. Le Cte de Maulevrier Langeron, ayant donné a Jean Jeremie de La Cour la Charge de Lieutenant en Second en la Compagnie de Gourcy de Mainville dans mon Régiment Royal Barrois que vous Commandez vacante par la Mort de Thiebault

Je vous Ecris cette Lettre pour vous dire que vous ayiez a le recevoir et faire reconnoître en lad. charge, de tous ceux et ainsi qu'il apartiendra; Et la présente n'étant pour autre fin, Je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. Le Cte de Maulevrier Langeron en sa Sainte Garde. Ecrit a Versailles le Dix fevrier 1759.

Louis

Boyer

A Mons.r le C.te de Maulevrier
Langeron Colonel Lieut.t de mon Reg.t
d'Inf.rie Royal Barrois et en son absence
à celuy qui commande la Compagnie de
Gourcy de Mainville

Jean Jeremie de La Cour

De par le Roy

Sa Majesté ordonne au sr. Jean Jérôme de La Cour Lieutenant en second de la Compagnie de Clainville dans son Régiment Royal Barrois de passer incessament à la Charge de Lieutenant en second en la Compagnie de Gourcy dans led. régiment vacante par la promotion du sr. Joselin à une Lieutenance en premier pour y servir dorénavant en lad. qualité fait à Versailles le vingt cinq août 1759.

Louis

Voyer

Marche des Troupes Sur 6. Colonnes pour se porter Sur la basse Meuze et Sur le bas Rhin.

Lille.

	Lieües.
à Courtray	5.
à Deinse	5.
à gand. Séjour	3.
à alost	5.
à Bruxelles	5.
à Louvain. Séjour	4.
à Tirlemont	4.
à St. Tron	3.
à Tongres. Séjour	5.
à Lonaken	4.
à Stockem. Séjour	4.
à Sittart	2.
à Gangelt. Séjour	2.
à Ranradt	3.
à Linnick. Séjour	3.
à Yackeradt	4.
à Orcke &c.a	3.
à Neuss	3.
	67.

Valanciennes.

	Lieües.
à Quievrain	4.
à Mons	3.
à Braine le Cte Séjour	5.
à halle	3.
à Bruxelles	3.
à Louvain. Séjour	4.
à Tirlemont	4.
à St. Tron	3.
à orey	4.
au Fauxbourg de Liege. Séjour	3.
à herve	3.
à henry Chapelle	3.
à aix la Chapelle	3.
Fauxbourg ou Rorschait	3.
à aldenhoven. Séjour	4.
à Grewenbroch	5.
à Neuss	4.
	61.

Maubeuge.

	Lieües.
à Bintche	4.
à Goschelies	4.
à Fleurus. Séjour	2.
à Perwis	3.
à Boneff	3.
à Huy. 2. Séjours	4.
à la Neuville	3.
à Rouvroy Fauxbourg de Liege. Séjour	3.
à herve	3.
à henry Chapelle	3.
à aix	3.
à Juliers. Séjour	5.
à Grewenbrock	4.
à Neuss	4.
	48.

Sedan.

	Lieües.
à Bouillon	3.
à Palisseu. Séjour	2.
à Theling	4.
à Marche. Séjour	4.
à hotton	2.
à Barvaux. Séjour	4.
à aywaille	4.
à Theu	3.
à Limbourg. Séjour	3.
à Cornelis Munster	4.
à Dueren. Séjour	5.
à Bergheim &c.	4.
à ancel	3.
à Neuss	3.
	48.

Longwy.

	Lieües.
à arlon	4.
à Martelange	4.
à Bastogne. Séjour	4.
à houffalize	3.
à Salme	4.
à St. Wiet. Séjour	3.
à Bullange	4.
à Dronbourg	4.
à Gemund. Séjour	3.
à Zuillich	4.
à Blasheim	4.
à Phaffendorff. Séjour	3.
à Weickoffen	3.
à Neuss	3.
	50.

Thionville.

	Lieües.
à Sirck	4.
à Sarbourick	5.
à Treves. Séjour	4.
à heizerodt	5.
à Witlich. Séjour	3.
à Meren	5.
à Kelberg	3.
à aldenau. Séjour	3.
à altenar	3.
à Meckenheim	3.
à Dottendorff. Séjour	5.
à Wesselingue	5.
à Bouringue	5
à Neuss	5
	58.

Troupes qui marchent par les routes cy dessus Formant des divisions successives, chacune devant composées de 2. Bons et 2. Escadrs.

garnisons.	Noms d. Régts.	Bons.	Escadrs.
Lille	La marine	4.	
Id.	Salis	2.	
Béthune	Poitou	2.	
aire	aquitaine	2.	
St. omer	Picardie	4.	
Lille	Saluces		2.
		14.	2.

Le Régiment de la marine en à la tête Et Saluces La ferme.

gons.	Ns. d. Regts.	Bons.	Escad.
Valenciens.	Conty	2.	
Douay	La Couronne	2.	
arras	provence	2.	
hedin	périgord	2. Forment une	
mantes	Foix	1 Colonne.	
		9.	
	La Mothe artie.	1.	
	1. Compie. de mineurs	1.	
	1. d'ouvrs.	1.	
arras	D'aubigny à la tête de la Colonne		4.

garnis.	Ns. d. Regts.	Bons.	Escad.
Maubeuge	Redin	2.	
amiens	Chartres	2.	
Maux	Vattan	2.	
Beauvais	Mailly	4.	
avesnes	Beauvillier	„	2.
le quenoy	Ral.		2.
mazarin	Commre. gal.		2.
		10.	6.

gons.	Ns. d. Régts.	Bons.	Escad.
Sedan	Lyonnois	2.	
Verdun	Jenev	2.	
Metz	D'eu	2.	
Id.	Garde Lorraine	2.	
Id.	Lowendal	2.	
Sedan	bourbon busset	„	2.
Donchery	Tailleran	„	2.
Rocroy	Clermont Tonnd.	„	2.
		10.	6.

gard.	Ns. d. Régts.	Bons.	Escad.
Metz	Belzunce	4	
Id.	Lockman	2.	
Ton	Dauphin	2.	
Nancy	Benthem	2	
Etain	Bellefond	„	2.
Carignan	Ral. Pologne	„	2.
Mauzbun	Berry	„	2.
Stenay	Bourbon	„	2.
		10	8.

gons.	Ns. d. Regts.	Bons.	Escad.
Metz	Volres. Royaux	1.	
Thionville	Ral. Suede	2.	
Metz	Champagne	4.	
Id.	St. Germain	1.	
Sarlouis	Ral. Pologne	1.	
Id.	La Dauphine	1.	
Strasbourg	Ral. baviere	2.	
		12.	
Thionville	De Vienne	„	2.
Ton	Lameth	„	2.
			4.

Départ Successivement des Divisions.

départ.	Colonnes.	arrivée.
16. mars.	1re	30. mars.
18.	2.	1. avril
20.	3.	3.
22.	4.	5.
24.	5.	7.
26.	6.	9.
28.	7.	11
30.	8.	13.

départ.	Colonnes.	arrivée.
17. mars	1re	4. avril
19.	2.	6.
21.	3.	8.
23.	4.	10.
25.	5.	12.
27.	6.	14.
29.	7.	16.

départ.	Colonnes.	arrivée.
17. mars	1re	4. avril
19.	2.	6.
21.	3.	8.
23.	4.	10.
25.	5.	12.
27.	6.	14.
29.	7.	16.
31.	8.	18.

départ.	Colonnes.	arrivée.
17. mars	1re	4. avril.
19.	2.	6.
21.	3.	8.
23.	4.	10.
25.	5.	12.
27.	6.	14.
29.	7.	16.
31.	8.	18.

départ.	Colonnes.	arrivée.
18. mars	1re	4. avril
20.	2.	6.
22.	3.	8.
24.	4.	10.
26.	5.	12.
28.	6.	14.
30.	7.	16.
1er avril	8.	18.
3e.	9.	20.

départ.	Colonnes.	arrivée.
16. mars	1re	2. avril
18.	2	4.
20.	3.	6.
22.	4	8.
24.	5	10.
26.	6	12.
28.	7.	14.
30.	8.	16.
1er avril	9	18.

Na. La Compagnie Franche de Fischer qui doit marcher en prenant la routte de St. Jean De Strasbourg doit en Suivre une autre qui n'est pas encore indiquée. il doit y avoir un Bon. d'artie. d. la marche qui n'est pas encore indiquée, mais il y à apparence que ce Bon. marchera en deux parties, partant de Strasbourg et de Metz convoyant l'artie. Et les mineurs qui doivt. Etre Embarqués.

La Compagnie de Fischer composant 300. hommes à Cheval et 200. à pied, Non Compris les offers. et Celles des fusilliers qui Est de 12. hommes à Cheval, Et 13. à pied avec 1. Capit.e et 2. Lieuts. partiront de Philipeville Le 20. mars pour Se rendre à Charleroy, Le 22. Séjour, le 23. à Chenet, le 24. à Tongres, à Navacken où elles Séjourneront Le 27. Et le 28. /.

XVII